

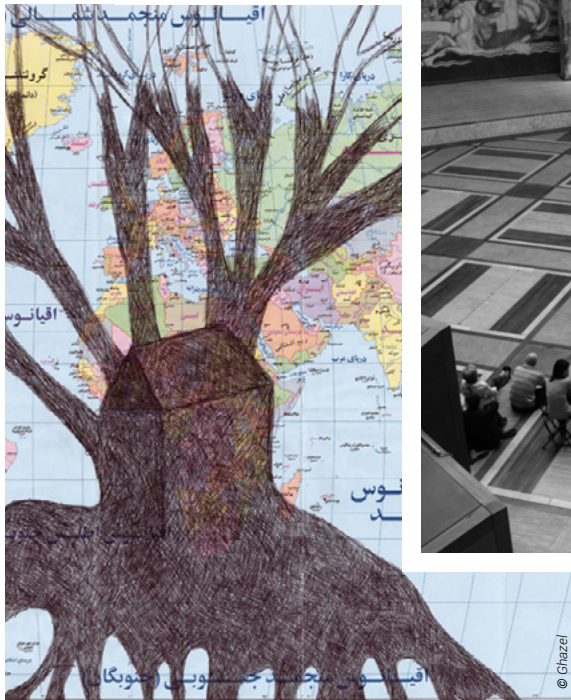
CAHIERS DES IFRE

ZOOM SUR LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE DANS LES INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER (UMIFRE)

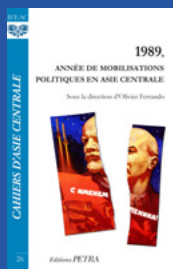
DÉCEMBRE 2016 | 3



MIGRATIONS, RECONFIGURATIONS



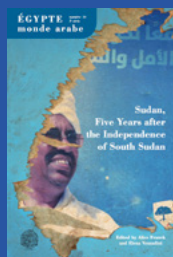
PARMI LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DES INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER



1989, ANNÉE DE MOBILISATIONS POLITIQUES EN ASIE CENTRALE
Olivier Ferrando (dir)
IFEAC/Ed. Pétra 2016

Cahiers d'Asie centrale 2016/26

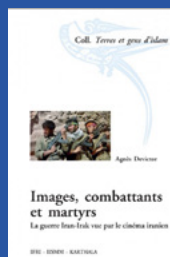
www.ifre.fr/c/66283



SUDAN, FIVE YEARS AFTER THE INDEPENDENCE OF SOUTH SUDAN
Alice Franck et Elena Vezzadini (dirs)
CEDEJ, Le Caire, 2016

Égypte/Monde arabe 2016/14

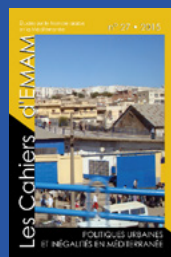
www.ifre.fr/c/66064



IMAGES, COMBATTANTS ET MARTYRS
La guerre Iran-Irak vue par le cinéma iranien
Agnès Devictor
IFRI/IISMM/Karthala, 2015

Bibliothèque iranienne 81

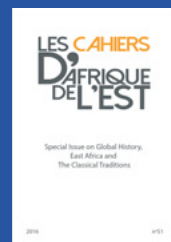
www.ifre.fr/c/53429



POLITIQUES URBAINES ET INÉGALITÉS EN MÉDITERRANÉE
Hend Ben Othman Bacha et Olivier Legros (dirs)
IRMC/EMAM, Tours, 2015

Les cahiers d'EMAM 2015/27

www.ifre.fr/c/51175



GLOBAL HISTORY, EAST AFRICA AND THE CLASSICAL TRADITIONS
Carla Bocchetti (dir)
IFRA-Nairobi, 2016

Les Cahiers d'Afrique de l'Est, 2016/51

www.ifre.fr/c/66192



INDONÉSIE CONTEMPORAINE
Rémy Madinier (dir)
IRASEC/Les Indes savantes, 2016

Monographies nationales

www.ifre.fr/c/52914



POLITIQUE CHINOISE DANS LES MERS DE CHINE
Souveraineté, sécurité et coopération
Sébastien Colin (dir)
CEFC, 2016

Perspectives chinoises, 2016/3

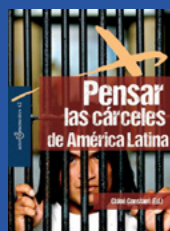
www.ifre.fr/c/66207



HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE DES ODEURS EN TERRE D'ISLAM À L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE
Julie Bonnérac (dir)
IFPO, Beyrouth, 2015

Bulletin d'études orientales, 2015/LXIV

www.ifre.fr/c/64576



PENSAR LAS CARCELES DE AMÉRICA LATINA
Chloé Constant (dir)
IFEA Andes/PUCP/IEP, 2016

Actes et mémoires, 42

www.ifre.fr/c/65970



DES JUSTICES EN TRANSITION DANS LE MONDE ARABE ?
Contributions à une réflexion sur les rapports entre justice et politique
Eric Gobe (dir)
CJB, Rabat, 2016

Description du Maghreb

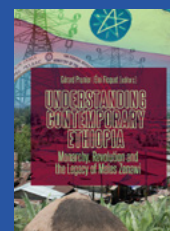
www.ifre.fr/c/64150



ERDOGAN, NOUVEAU PÈRE DE LA TURQUIE ?
Nicolas Cheviron et Jean-François Pérouse
François Bourin, Paris, 2016

IFEA Istanbul

www.ifre.fr/c/51958



UNDERSTANDING CONTEMPORARY ETHIOPIA
Monarchy, Revolution and the Legacy of Meles Zenawi
Gérard Prunier & Eloi Fioquet (dirs)
CFEE/Hurst & Cie, London, 2015

www.ifre.fr/c/49682

**Ministère
des Affaires étrangères et du
Développement international**

Direction générale de la mondialisation,
du développement et des partenariats

**Centre national de la
recherche scientifique**

**Fondation Maison des
sciences de l'homme**

Valorisation des IFRE

Comité éditorial

Marta CRAVERI (FMSH),
Marion FANJAT (FMSH), Alexander
MURUGASU (DGMDP, MAEDI),
Maëlle SERGHERAERT (DGMDP,
MAEDI), Magdeleine WALGER (FMSH)

Crédit photos

Photos et illustrations fournies par
les auteurs ou en licence CC

Conception graphique

TALCOD www.talcod.net
Mise en page : Nicolas de Lavergne

Cahiers des IFRE

ISSN en cours
© FMSH-IFRE-MAEDI, 2016
Impression : SoBook
45 rue Rollin-59100 Roubaix
N°3 - Décembre 2016

Les IFRE

Les IFRE sont des unités mixtes placées
sous la cotutelle du ministère des Affaires
étrangères et du Développement international
et du CNRS. Un réseau de 27 centres de
recherche français, répartis sur tous les
continents, abordant toutes les sciences
humaines et sociales, en contact avec les
institutions de recherche locales et françaises.

**Les IFRE qui ont participé
à ce numéro**

CEDEJ, CEFC, CEMCA,
CMB, IFRI, IFP, IRMC

Rejoignez-nous sur

www.ifre.fr
facebook.com/ifre.shs & @ifre_shs

ÉDITO #1



La troisième édition des *Cahiers des IFRE* illustre, cette année encore, l'expertise française de terrain à l'œuvre au sein des Instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE). Ces vingt-sept Instituts, localisés dans trente-deux États, sont placés sous l'égide du Ministère des affaires étrangères et du Développement international et du Centre national de la recherche scientifique. Ils célébreront, en 2017, le dixième anniversaire de l'accord-cadre entre leurs deux tutelles. Les UMIFRE accueillent des chercheurs, publient leurs travaux et organisent conférences, débats, journées d'études qui rendent la connaissance plus accessible et les communautés plus proches. Ils contribuent ainsi tant au développement des sciences humaines et sociales ou de l'archéologie, à la formation des chercheurs de demain, qu'à l'influence et au rayonnement de la France dans le monde. Ils s'inscrivent donc pleinement dans le dispositif français de diplomatie d'influence.

Si les UMIFRE sont nombreux à étudier les périodes anciennes, leurs travaux s'étendent aux enjeux d'actualité et aux questions auxquelles font face les sociétés contemporaines. Ils contribuent à une compréhension plus fine des États et des peuples par l'analyse et la valorisation de leurs héritages historiques, artistiques, patrimoniaux. Ils alimentent le diagnostic sur leur situation sociale, économique ou politique actuelle. Ils permettent ainsi d'anticiper les défis de demain et d'esquisser les réponses que la France pourra leur apporter. C'est pourquoi, le MAEDI et la Fondation Maison des sciences de l'homme ont, en partenariat, décidé de consacrer cette édition des *Cahiers* à l'enjeu d'actualité des migrations, locales, régionales ou mondiales.

Ces migrations, qu'elles soient intérieures ou traversant les frontières, qu'elles soient volontaires ou poussées par crise et guerre, appellent à la réflexion tant au plan national qu'international. Derrière la crise migratoire à laquelle doit faire face l'Europe, derrière les mouvements de population suscités par le changement climatique, se profilent la question de la mondialisation, celle des mutations qu'elle engendre pour l'économie, le développement, ou encore les droits de l'homme. C'est l'enjeu de la sauvegarde du patrimoine et du dialogue des cultures qui s'affirme, celui de la vocation de ces dernières à s'interpénétrer et à s'enrichir les unes des autres. À travers les mobilités et les circulations se renouvellent et se reconstruisent les identités, les réseaux, les espaces. Enfin, réponse nationale, réponse européenne, réponse de la communauté internationale – c'est toute la gamme de l'action extérieure qui est convoquée.

Les UMIFRE tentent aujourd'hui d'étudier l'ensemble de ce spectre, afin de faire avancer la science mais aussi d'éclairer la décision publique. Ils sont un outil unique en son genre au plan mondial qui permet d'analyser et d'interpréter, au contact de nos partenaires étrangers, les évolutions de ce monde. À l'heure où nos sociétés poussent à la précipitation, à l'instantané, ce réseau nous invite à la réflexion, à la profondeur et au temps long. Au premier rang de l'Histoire, ils sont des témoins de ce qui constitue notre passé, des acteurs de ce qui construira notre avenir.

Anne Grillo

Directrice de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

ÉDITO #2

La mondialisation, la persistance de conflits régionaux, les cas aigus d'instabilité politique, les écarts de développement entre parties du monde ont placé la question des migrations parmi les principaux problèmes en débat au plan international ainsi qu'au sein de toutes les sociétés. Les médias relaient régulièrement les événements et faits graves liés aux migrations : crise des réfugiés, prolifération des murs et des barrières, traversées dramatiques et mortelles de la Méditerranée, tensions identitaires dans les sociétés multiculturelles, violence et attentats, guerres. Face à cette situation les sciences sociales et les humanités sont investies d'une très haute responsabilité : proposer des interprétations pour comprendre les processus en cours, fournir un socle de connaissances stabilisées pour l'aide à la décision publique, contribuer à renforcer les capacités des acteurs sociaux engagés au cœur des crises.

Le champ de l'étude des migrations s'est extraordinairement renouvelé ces dernières années. Il s'agit toujours de pouvoir quantifier et de caractériser les flux de population ; mais désormais dans une perspective diachronique, en comprenant que ces flux mettent en contact toutes les régions du monde et qu'il est illusoire de séparer la circulation et l'installation des migrants. L'étude des migrations, au-delà de la démographie, convoque les théories et les méthodes de l'ensemble des disciplines des sciences sociales et des humanités. Nos disciplines contribuent à une ambition à visée générique : caractériser des régimes de migration dans toute leur diversité. L'étude des migrations est en effet transversale à de nombreux domaines thématiques : éducation, cohésion sociale, urbanisme, santé, travail, politiques familiales, circulation de l'information, culture, religion. Les sciences sociales et les humanités sont, enfin, nécessaires pour fonder une nécessaire réflexivité et pour l'analyse distanciée des discours qui fondent et préparent l'action politique.

La grande richesse des contributions réunies dans ce numéro montre la passionnante inventivité des chercheurs spécialistes du domaine. Elle est le reflet de leur

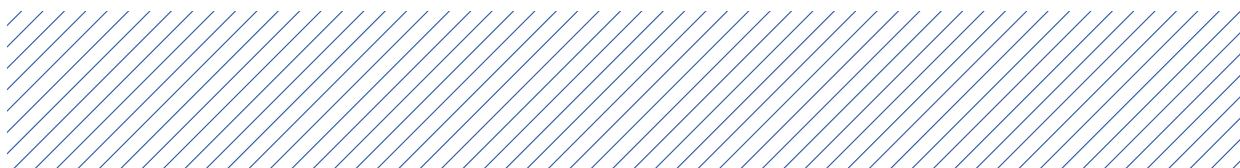
dynamique scientifique et de son expression dans les moyens mis à leur disposition.

2017 verra en effet le dixième anniversaire de l'accord-cadre CNRS-MAEDI qui a fondé cet outil unique : le réseau des UMIFRE, c'est à dire des unités de recherche et de service qui permettent la mobilité des chercheuses et des chercheurs, qui leur garantissent un accès permanent aux terrains, qui facilitent l'apprentissage des langues, qui soutiennent des actions de recherche menées en commun avec des partenaires de recherche locaux. Ces unités sont des observatoires d'une valeur inestimable pour l'analyse des régimes migratoires, en particulier grâce à leur localisation dans les suds. Leur implication dans l'analyse des migrations démontre combien leur place est importante dans la politique scientifique de l'InSHS qui les met au cœur de ses dispositifs en faveur de l'internationalisation des SHS : actions de soutien à la mobilité internationale, contrats doctoraux internationaux avec en particulier la mise en œuvre en 2017 d'un programme doctoral « Crises et fractures en Méditerranée » soutenu dans le cadre du plan SHS du MENESR, outils de coopération internationale (PICS, GDRI, LIA), structuration des communautés de recherche dans le domaine des études aréales avec trois Gis (« Moyen-Orient Mondes musulmans », « Études africaines en France », « Asie ») qui ont tenu fin 2016 leur première journée d'étude commune.

À l'heure où les États et la communauté internationale doivent relever d'immenses défis globaux, la haute qualité des résultats et des travaux en cours dans le domaine de l'analyse des phénomènes migratoires montre que la communauté des sciences sociales et des humanités, appuyée sur le réseau des UMIFRE, a en main tous les atouts pour jouer un rôle essentiel : produire et transmettre les connaissances robustes nécessaires pour forger un avenir plus juste.



Patrice Bourdelais
Directeur de l'InSHS - CNRS



SOMMAIRE

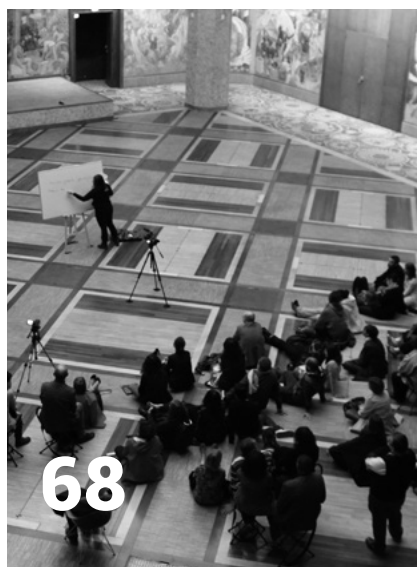
- 6** Les problématiques migratoires dans les IFRE
- 8** Mondialisation et régionalisation des flux migratoires
- 18** Mobilités soudanaises, reconfigurations et appartenances politiques en Égypte et Israël



- 34** Frontières et circulations au Moyen-Orient en période de conflits. Reconfigurations entre phases d'ouverture et de fermeture

- 50** Des frontières démultipliées ou consolidées ? Transferts des migrants défunts et réappropriations post-mortem au Mexique

- 58** Quand les migrants sont français : La population française de Pondichéry



- 68** Ghazel : l'artiste mobile, l'art de la mobilité
- 76** Managing Migrant Contestation: Land Appropriation, Intermediate Agency, and Regulated Space in Shenzhen
- 90** "My fatherland is Germany, my motherland is Turkey". The evolution across the life course of transnational ways of being and belonging of second generation Turkish-Germans



LES PROBLÉMATIQUES MIGRATOIRES DANS LES INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER

Catherine Gousseff
Directrice
Centre Marc Bloch - Berlin

6-7

Ce volume réunit, dans une grande diversité d'approches et de thématiques, des contributions de chercheurs sur les migrations dans le monde d'aujourd'hui. Pour les étudier dans des contextes aussi différents que le Proche-Orient, la Chine ou même notre voisin allemand, le chercheur est presque inmanquablement appelé à se déplacer lui-même. On ne s'étonnera donc pas que les centres de recherche français à l'étranger, vaste réseau localisé sur tous les continents, soient des lieux très sollicités par les spécialistes et, en conséquence, des lieux très investis dans les problématiques migratoires. Ils constituent en effet une ressource de première importance pour les chercheurs et les doctorants. Leur intégration à l'environnement scientifique local, les facilités qu'ils offrent à la mise en œuvre de l'enquête de terrain, l'expérience acquise dans le développement des travaux in situ, sans compter l'accueil proprement dit des chercheurs, représentent des atouts inestimables dans l'internationalisation de la recherche française et sa contribution à la connaissance des grands phénomènes contemporains.

Les études rassemblées dans ce volume en fournissent un aperçu, permettant, notamment, de resituer le défi migratoire européen, dans les mouvements plus vastes qui affectent diverses régions du monde. En offrant un panorama très argumenté et nuancé de la mondialisation des flux et de leur évolution, Catherine Wihtol de Wenden contextualise au plus près le rôle actuel de l'Europe et sa position, rappelant qu'après avoir été une grande terre d'émigration depuis le XIX^e siècle, puis une terre d'accueil massive, « l'immigration continue à être

regardée comme une donnée temporaire alors qu'elle est devenue constitutive de sa population et de son identité ».

Au regard du contexte européen, les migrations au Moyen-Orient constituent un défi qui n'est pas moindre. Cyril Roussel l'appréhende dans une réflexion croisée sur les frontières et les minorités en s'intéressant au positionnement et aux circulations de certaines d'entre elles, dont les Druzes et les Kurdes. Au Proche-Orient, les bouleversements liés aux printemps arabes et à la porosité accrue des frontières, tout particulièrement en Égypte, ont eu une résonnance forte en Israël, où l'afflux relativement brutal de réfugiés soudanais est devenue une préoccupation majeure qu'analyse Pauline Brücker à travers l'impossible mise en place d'une politique d'asile.

Les défis migratoires ne sont pas exclusivement liés à l'internationalisation des flux. Au sein du vaste continent chinois, le formidable exode rural que connaît le pays depuis les trois dernières décennies entraîne des reconfigurations majeures. Edmund Cheng les aborde à travers l'essor des villages urbains dans la région de Shenzhen, qui se substituent comme mode de logement aux dortoirs d'usine, expression de nouvelles dynamiques sociales entre attentes du monde ouvrier et réponses locales.





Une clôture en fil de fer barbelé

La contribution originale d'Antoine Jacquet, Aurélie Varrel et Audrey Richard sur les Français de Pondichéry s'inscrit dans le développement des études post-coloniales en s'intéressant à cet ancien comptoir français, au processus d'obtention de la nationalité française des résidents, à la communauté des expatriés et aux circulations entre cette région de l'Inde et la France.

Les travaux sur les parcours d'immigration se sont durablement focalisés sur les processus d'intégration à la société d'accueil avant, plus récemment, de considérer les formes de double appartenance identitaire et culturelle. À partir d'une recherche sur la deuxième génération d'immigrés turcs en Allemagne, Christine Barwick interroge la dimension transnationale des comportements et

ressentis identitaires de ces jeunes. Amin Moghadam étudie les parcours des artistes migrants. Il dresse le portrait de Ghazel et de son œuvre, habitée par l'itinérance. Celle qui refuse d'être présentée comme une « artiste française d'origine iranienne », se définit davantage comme un être hybride, qui se sent étrangère partout mais puise son inspiration de cette extra-territorialité intime.

Ainsi, de l'analyse des grands flux à la reconstitution d'itinéraires singuliers, ce volume invite à lire la diversité des études développées sur les migrations, issues des observatoires privilégiés que représentent les Instituts français de recherche à l'étranger dont le réseau constitué fête ses dix ans d'existence.

MONDIALISATION ET RÉGIONALISATION DES FLUX MIGRATOIRES

Catherine Wihtol de Wenden
CNRS/CERI

Source : Alia Gana, Yann Richard (dir.), *La régionalisation du monde : construction territoriale et articulation global/local*, IRMC-Karthala, Paris, 2014, 186-194.

flux migratoires
frontières
migrations
mondialisation
réfugiés
régionalisation

8 – 17

Presque toutes les régions du monde sont concernées par les migrations, internes et internationales. Si les catégories de migrants et de pays sont devenues plus floues en se mondialisant, la mondialisation des migrations s'accompagne aussi et paradoxalement d'une régionalisation des flux migratoires.

À l'échelle mondiale, les migrations s'organisent géographiquement en systèmes migratoires complexes autour d'une même région où des complémentarités se construisent entre zones de départ et d'accueil. Celles-ci correspondent à des proximités géographiques, à des liens historiques, linguistiques et culturels, à des réseaux transnationaux construits par les migrants, à la rencontre de facteurs d'appel (« pull ») et de départ (« push ») de main d'œuvre qui forment un espace formel ou informel de circulation, accompagné ou non de facilités institutionnelles de passage. Malgré l'existence de diverses formes de regroupements, la régionalisation l'emporte dans la logique des flux.

En ce début du XXI^e siècle, les migrations internationales ont pris un essor sans précédent. Mais, à la différence du passé, ce ne sont plus les Européens qui ont émigré de par le monde, l'Europe étant au contraire devenue l'une des premières destinations migratoires, en proie à un déclin démographique, mais la planète entière qui est en mouvement, notamment les sud. De nouvelles destinations se sont fait jour, comme les pays du Golfe, le continent africain, certains pays asiatiques, tandis que des pays de départ sont devenus des pays d'accueil et de transit, comme l'Europe du sud, puis le Mexique, la Turquie et les pays du Maghreb. Ces migrations se sont mondialisées depuis trente ans, et ont triplé depuis le milieu des années 1970 : 77 millions en 1975, 120 millions en 1999, 150 millions au début des années 2000, près de 240 millions aujourd'hui. Ce processus va se poursuivre car les facteurs de la mobilité ne sont pas près d'avoir disparu : écarts entre les niveaux de développement humain (qui combinent l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie) le long des grandes lignes de fracture du monde, crises politiques et environnementales, productrices de réfugiés et de déplacés, baisse du coût des transports, généralisation de la délivrance des passeports y compris dans les pays d'où il était hier difficile de sortir, absence d'espoir dans les pays pauvres et mal gouvernés, rôle des media, prise de conscience que l'on peut changer le cours de sa vie par la migration internationale.



Carte 1 : Les flux migratoires dans le monde

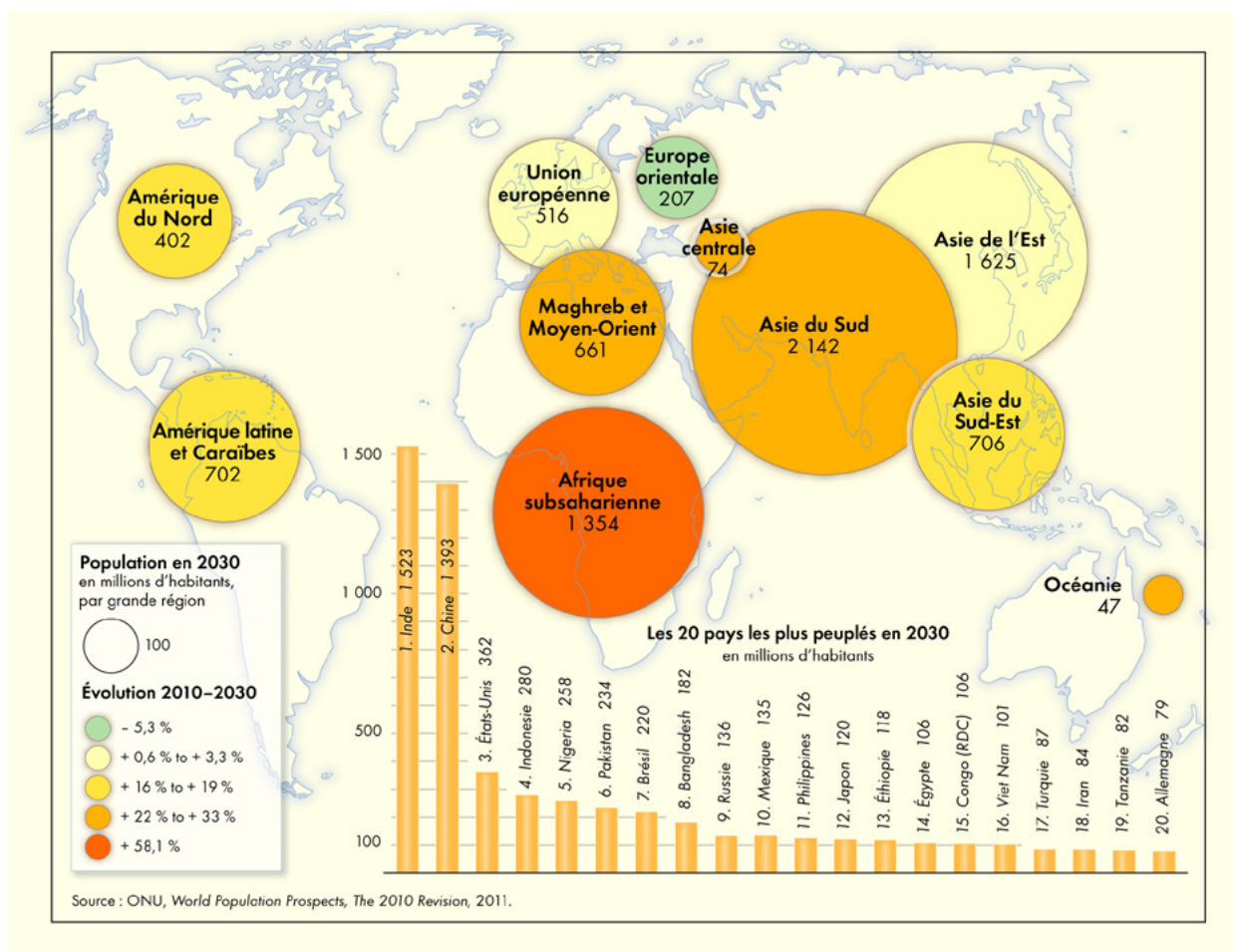
MONDIALISATION ET RÉGIONALISATION DES FLUX

Cette lente mutation s'est effectuée en vingt ans, tandis que les migrations se sont globalisées, les mêmes causes (urbanisation et métropolisation du monde, pression démographique, chômage, information, transnationalisation des réseaux migratoires) produisant partout les mêmes effets (entrée en mobilité de populations hier sédentaires, bien que les plus pauvres ne soient pas encore partis). Certains lieux sont particulièrement investis par les nouveaux flux, comme les îles de la méditerranée, les îles caraïbes, certaines frontières aussi (en Thrace, entre la Grèce et la Turquie) car elles distinguent le monde de la libre circulation de celui des frontières fermées au plus grand nombre. De nouveaux pays, comme les pays émergents, les « BRICS » (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud) attirent. Dans le même temps, d'immenses migrations internes ont cours : il y a autant de migrants chinois à l'intérieur de la Chine que de migrants internationaux à l'échelle mondiale, autour de 240 millions.

Presque toutes les régions du monde sont concernées par les migrations, internes et internationales. Si les catégories de migrants et de pays sont devenues plus floues en se mondialisant, la mondialisation des migrations s'accompagne aussi et paradoxalement d'une régionalisation des flux migratoires. À l'échelle mondiale, les

migrations s'organisent géographiquement en systèmes migratoires complexes autour d'une même région où des complémentarités se construisent entre zones de départ et d'accueil. Celles-ci correspondent à des proximités géographiques, à des liens historiques, linguistiques et culturels, à des réseaux transnationaux construits par les migrants, à la rencontre de facteurs d'appel (« pull ») et de départ (« push ») de main d'œuvre qui forment un espace formel ou informel de circulation, accompagné ou non de facilités institutionnelles de passage. Malgré l'existence de diverses formes de regroupements informels (« couples migratoires » où l'essentiel des migrants vient d'un même pays pour aller dans un seul autre pays, comme entre l'Algérie et la France, migrations diasporiques où un même groupe construit des liens avec plusieurs pays d'accueil, comme les Italiens, les Marocains ou les Turcs, ou encore saupoudrage de migrations mondialisées dans de nombreux pays comme les Indiens -30 millions- et les Chinois -50 millions- dans le monde), la régionalisation l'emporte dans la logique des flux. Ainsi dans une région du monde donnée, il y a plus de migrants venant d'une même région que d'autres régions du monde¹.

¹ Sur la notion de système migratoire, initialement définie par Douglass Massey et al. au début des années 1990, « Theories of International Migration : a review and appraisal », *Population and Development Review*, 19 (3), 1993, pp. 431-466, voir aussi Catherine Wihtol de Wenden, *La Globalisation humaine*. Paris, PUF, 2009.



Carte 2 : Croissance démographique : perspectives pour 2030

Il en va ainsi du continent américain : l'essentiel des flux migratoires vers les États-Unis (38 millions de personnes nées à l'étranger) provient d'Amérique latine et des Caraïbes et, dans les pays d'Amérique du sud, les pays d'accueil (Argentine, Brésil, Chili, Venezuela) reçoivent surtout des migrants originaires des pays voisins, andins et centre américains notamment (Colombie, Bolivie, Pérou, Equateur, Salvador, Honduras). Dans le « *Brasiguay* », les Brésiliens viennent mettre en valeur les terres du Paraguay dont les paysans vont travailler au Brésil. Ce n'était pas le cas dans le passé, lointain et proche, il y a quelques décennies, où les Européens ont constitué l'essentiel du contingent pour les États-Unis, le Canada, l'Argentine et le Brésil. Même scénario pour l'Europe qui, avec quelques 30 millions d'étrangers, fonctionne en synergie migratoire avec la rive sud de la méditerranée et l'Afrique sub-saharienne jusqu'à l'équateur, l'Afrique du sud absorbant l'essentiel des flux de l'Afrique australe. Hier les Européens étaient présents dans ces régions à des fins d'exploration, de colonisation,

de missions et de commerce (les 3 « M » en Afrique, militaires, missionnaires et marchands). Le monde russe constitue un autre système migratoire avec environ 13 millions d'étrangers en Russie. Des mouvements centrifuges et centripètes devenus intenses depuis la chute du mur de Berlin en 1989 reconfigurent l'ancienne URSS : la Russie vieillissante attire par ses ressources naturelles et ses besoins de main d'œuvre les populations des républiques musulmanes devenues indépendantes qui ont gardé des liens culturels forts avec elle (Ouzbékistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Azerbaïdjan) ainsi que ses voisins chinois le long de sa frontière orientale. Le soviétisme, la langue russe et la suppression des visas entre la CEI et la Fédération de Russie constituent un réseau migratoire privilégié². L'Asie du sud-est, qui détient les plus grandes réserves migratoires du monde avec l'Inde et la Chine, forme un autre système migratoire :

² Anne de Tinguy, *La grande migration. La Russie et les Russes depuis l'ouverture du rideau de fer*. Paris, Plon, 2004.

des pays riches et/ou vieillissants comme le Japon, la Corée du sud, mais aussi Taï Wan, Singapour attirent une migration chinoise. Les Philippines, où un habitant sur dix vit à l'étranger, constituent une abondante main d'œuvre dans la région mais aussi au-delà, dans le Golfe, en Europe et aux États-Unis. Malaisie et Thaïlande sont, au gré de la conjoncture, tantôt des pays d'accueil, tantôt des pays de départ dans la région. L'Australie et la Nouvelle Zélande, hier largement peuplées d'Européens sont alimentées par une migration venant d'Asie du sud-est. La migration indienne et pakistanaise irrigue également la région, tout en étant aussi mondialisée que la migration chinoise. Les pays du Golfe, riches et peu peuplés, attirent de leur côté une migration sud-sud provenant de la rive sud de la méditerranée (Égypte, Maghreb, corne de l'Afrique), du Pakistan et des Philippines.

DE NOUVELLES SITUATIONS MIGRATOIRES

Cette régionalisation des flux migratoires se combine avec de nouvelles migrations transversales intercontinentales. Les plus récentes sont les migrations chinoises en Afrique : le Maghreb, l'Afrique sub-saharienne, riches en matières premières (pétrole, minéraux, pêche, bois) et demandeurs d'infrastructures (téléphone, internet, bâtiment et travaux publics) reçoivent une migration chinoise d'affaires et de main d'œuvre temporaire qui se fournit en ressources de la mer et du sous-sol. Les migrations nord-sud forment de leur côté de nouvelles situations migratoires : le « Britishland » en France en est un exemple, avec les Britanniques venus s'installer dans sa partie ouest (Normandie, Bretagne, Aquitaine). Ces migrations de retraités plus ou moins aisés sont aussi présentes en Espagne (Allemands, Anglais), au sud du Portugal (Anglais), en Grèce, au Maroc, en Tunisie et au Sénégal (Français). On trouve le même phénomène aux Caraïbes pour les Américains et les Canadiens. La Bulgarie, depuis son entrée dans l'Union européenne en 2004, cherche aussi à jouer cette carte. Ces migrations sont le prolongement du tourisme international, où les avantages comparatifs du coût de la vie, de la qualité des services et du climat plaident en faveur des pays ensoleillés. D'autres migrations intercontinentales, de mineurs non accompagnés ou de jeunes à la recherche d'emploi ou d'asile viennent compléter ce paysage de plus en plus fragmenté : Afghans désireux de passer en Angleterre, prostituées d'Europe de l'est et des Balkans, avec une importante prise de risques.

Beaucoup de systèmes migratoires régionaux formés par la logique des flux entre pays de départ et d'arrivée sont entravés dans leur logique par les politiques de contrôles aux frontières. Ainsi, l'Europe fonctionne en

synergie migratoire par rapport à la rive sud de la méditerranée, pour des raisons géographiques mais aussi historiques, culturelles, économiques et démographiques, les États-Unis par rapport au Mexique, la Turquie et la Russie par rapport à leurs voisins. Des zones de fracture du monde se dessinent ainsi, qui sont à la fois des zones d'intense migration et de contrôles très dissuasifs. Avant d'aborder l'Europe, dans sa relation avec ses voisins du sud méditerranéen, nous évoquerons d'autres lignes de fracture : États-Unis/Mexique, l'Australie et ses voisins, la Russie et le monde russe ; d'autres, non traités ici, sont aussi des cas d'école comme le Japon dans son environnement sud-est asiatique.

ÉTATS-UNIS/MEXIQUE : LE SYNDROME DE LA FRONTIÈRE

Les pays du Nouveau monde, États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande ont en commun d'avoir été des colonies britanniques, d'être régis par le droit du sol, comme le Royaume Uni, de partager la langue anglaise et surtout d'être ou d'avoir été des pays d'immigration de peuplement. On y compte le nombre d'étrangers non pas d'après le nombre des non nationaux, mais d'après le nombre de personnes nées à l'étranger par pays de naissance, du fait d'une acquisition rapide de la nationalité par le jeu du droit du sol. Les États-Unis, premier pays d'immigration au monde par le nombre de ses personnes nées à l'étranger (40 millions, un maximum jamais atteint depuis 1910) mais aussi par celui de ses demandeurs d'asile annuels (75 000), de ses sans papiers (évalués entre 11 à 13 millions) et par le volume de personnes autorisées chaque année par le Congrès à y entrer (un million), se distinguent néanmoins dans leur politique d'immigration des autres grands pays d'immigration d'installation en ce qu'ils n'appliquent pas un système d'entrées fondé sur les permis à points, qui prendrait en compte essentiellement la qualification des candidats à l'entrée. Le système américain mêle en effet une immigration légale de regroupement familial et de travail, insatisfaisant pour sa politique d'attraction des élites. Cette carence est à l'origine de la création du visa H1B pour la venue des experts et des qualifiés (informatique, biotechnologies, services bancaires et financiers notamment), dont l'usage se massifie à partir de 1990. En vertu de ce système d'immigration resté ouvert, on peut y tirer au sort sa *green card* (permis de travail et de résidence) dans les consulats américains d'Europe, d'Asie et d'Afrique car le pays cherche à équilibrer les origines de ses nouveaux venus.

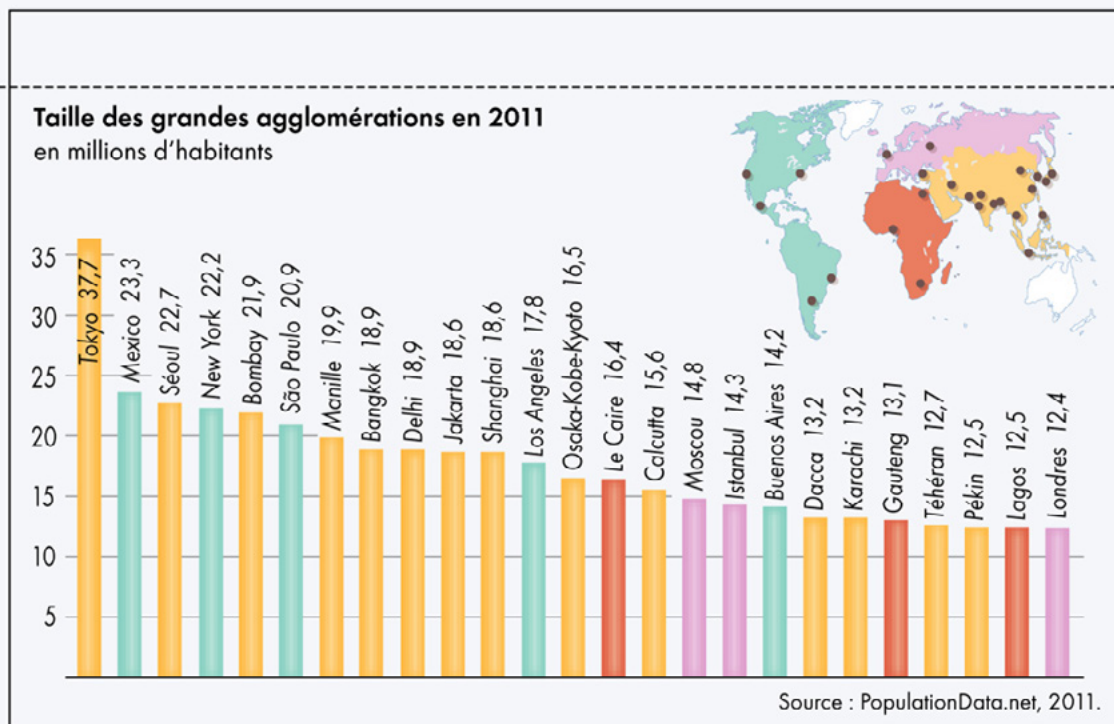
Les Mexicains et autres Latino-américains forment aujourd'hui la moitié de l'immigration dans le pays. En 2050, selon l'*US Census Bureau*, les États-Unis

devraient être pour la première fois un pays composé par une majorité de minorités ethniques non blanches (Latino-américains et Asiatiques). 11,3 millions d'immigrés détiennent la nationalité américaine et cherchent à faire entendre leur voix par l'exercice du vote, notamment les « Chicanos », d'origine mexicaine. Les années 2000 avaient vu se développer les négociations avec le Gouvernement mexicain de Vicente Fox sur la gestion de la frontière et la condition des sans-papiers, mais celles-ci ont pris fin après le 11 septembre 2001.

Malgré les nombreux traités qui sont venus consacrer l'intégration régionale dans la région (ALENA, accord de libre-échange nord-américain appelé NAFTA en anglais, entre les États-Unis, le Canada et le Mexique entré en vigueur en 1994, Pacte andin, Marché commun centroaméricain, Mercosur associant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay depuis 1995) la frontière entre les États-Unis et le Mexique est à la fois la plus contrôlée et la plus traversée du monde compte tenu des clivages socio-économiques existants dans la région : 43 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté en Amérique latine, 95 millions de personnes sont en situation d'extrême pauvreté et l'on compte 13 millions d'immigrés mexicains aux États-Unis (29 % des

migrants de ce pays). La raison pour laquelle les accords NAFTA ont été adoptés est qu'ils étaient censés limiter l'immigration mexicaine, ce qui n'a pas été le cas, mais ils ont favorisé les débouchés extérieurs de l'agriculture mexicaine.

Le Mexique est ainsi devenu un pays d'accueil et de transit pour les Mexicains et les migrants d'Amérique centrale. C'est aussi le premier foyer mondial d'immigration, le premier pays de départ vers les États-Unis (528 000 appréhendés à la frontière en 2009, un chiffre en baisse, et 283 000 reconductions) et le numéro un mondial des transferts de fonds, seconde ressource après le pétrole. Le mur dit « de l'humiliation » sur un tiers de la frontière qui le sépare des États-Unis, voté par le Congrès américain pour 1, 2 milliard de dollars, n'a pas dissuadé les quelques 400 000 Mexicains et 100 000 Centraméricains qui tentent chaque année l'aventure. Pour les populations indiennes qui s'inscrivent aujourd'hui aussi dans la migration, l'exode rural interne vers Mexico précède souvent la migration internationale. Une intense activité transnationale (associations, entreprises) relie les migrants installés aux États-Unis à leurs pays d'origine, dépendants des transferts de fonds. De leur côté, plusieurs pays latino-américains ont accordé le droit de vote



Carte 3 : Les 25 villes les plus peuplées du monde

à leurs émigrants vivant à l'étranger aux élections nationales (Mexique, Venezuela, notamment).

Une immigration de transit mexicaine et originaire d'Amérique centrale s'est ainsi installée à Mexico avec en ligne de mire la traversée de la frontière vers les États-Unis. Ainsi, les Indiens *otomis* du Mexique ayant migré de la campagne vivent à Mexico, valorisant la culture indienne à travers notamment le métier de la vente ambulante conciliant, pour les femmes, familles et travail. Depuis 1990, les flux migratoires vers les États-Unis se sont accrus, englobant des migrants aux profils très différents en termes d'âge, de sexe, d'origine ethnique ou de région d'origine, bien qu'il s'agisse toujours d'une migration des Indiens urbains ou ayant fait une expérience urbaine, et que la nécessité de migrer y soit moins impérative que dans les campagnes. Tandis que la migration interne au Mexique de la campagne vers la ville apparaît comme une stratégie alternative à la migration internationale, la migration internationale occasionne des réaménagements familiaux mais réussit surtout à ceux qui sont encadrés par des réseaux ethniques et dotés d'un capital social. Le franchissement de la frontière américano-mexicaine apparaît comme un objet de consommation courante, banalisé. Mais la migration des pauvres a lieu surtout à l'intérieur du Mexique alors que la plupart des migrants mexicains aux États-Unis ne sont ni des pauvres ni des ruraux : une tendance pour beaucoup de migrations futures, quand d'autres pauvres commenceront à partir.

L'AUSTRALIE, LA NOUVELLE ZÉLANDE ET LEURS VOISINS, UNE FRONTIÈRE INSULAIRE

L'Australie et la Nouvelle Zélande sont des pays d'immigration de peuplement, comme le Canada et les États-Unis. À la différence de l'Asie très peuplée, l'Australie, avec 21 millions d'habitants et la Nouvelle Zélande, avec 4 millions, sont entourées d'une cinquantaine de millions d'habitants seulement dans le Pacifique insulaire (Nouvelle Calédonie, Papouasie Nouvelle Guinée, Timor oriental, îles Fidji, Samoa, Vanuatu, Kiribati, Tuvalu, îles Salomon...).

Parmi les nouveaux entrants, figurent en tête, après les Britanniques et les Néo-Zélandais, les Indiens et les Chinois. Mais le pays est devenu à la fois plus cosmopolite et plus nationaliste. Chaque année, un chiffre d'immigration est fixé en fonction des besoins de main d'œuvre. L'accès à la nationalité a été allongé dans le temps et un nouveau test de citoyenneté a été mis en place dans ce pays de droit du sol. Avec la crise économique, l'Australie est redevenue très attractive pour les Européens, avec un taux de chômage de 5,3 % et une croissance de plus de 3 % : en 2008-2009 le programme d'immigration

concernait 170 000 personnes. Mais les professions prioritaires qui président à la politique des permis à points (140 types de visas différents) changent, pour rassurer la population inquiète sur les capacités d'intégration des nouveaux venus. L'accueil des demandeurs d'asile tamouls et afghans a aussi été revu à la baisse et une réforme de la politique des permis à points est en cours.

Comme l'Australie, la Nouvelle Zélande n'est pas à l'abri des catastrophes naturelles : le tremblement de terre de Christchurch de février 2011 et ses répliques ont renforcé l'émigration néo-zélandaise vers l'Australie, une attraction traditionnelle favorisée par un accord permettant aux deux pays d'avoir des travailleurs de part et d'autre de la mer de Tasman. Les deux premières nationalités sont les Britanniques et les Chinois, suivis par les Africains du sud, les Philippins et les Indiens dans ce pays où 20 % des habitants sont nés à l'étranger. Les démographes prévoient 790 000 personnes d'origine asiatique d'ici à 2026 tandis que les jeunes Néo-Zélandais quittent le pays.

Si la frontière est une réalité géographique, par l'éloignement et l'insularité, elle ne permet pas de sas de transit. Seules les îles entourant l'Australie en font fonction, quand l'Australie a refusé d'accueillir en 2001 les réfugiés du bateau Tampa, parti de Jakarta et dont l'odyssée s'est échelonnée des îles Christmas à Port-Moresby, Nauru, puis vers Auckland (Nouvelle Zélande) et Woomera. Plus de 4000 arrivées avaient eu lieu précédemment en 1999-2000.

On pourrait comparer cette gestion de la frontière insulaire à celle de très petites îles, comme Malte, les îles canaries, les îles grecques ou l'île de Lampedusa, qui répondent par l'internement à l'arrivée des sans-papiers et demandeurs d'asile.

RUSSIE/ CHINE ET ASIE CENTRALE : UN VASTE SYSTÈME MIGRATOIRE RÉGIONAL

Peut-on considérer la Russie comme faisant partie, au regard des migrations, des pays du nord ou des pays émergents (BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine)) ? Géographiquement, économiquement et démographiquement, la Russie se situe incontestablement au nord. Mais elle constitue une catégorie intermédiaire car elle est entrée tardivement dans le groupe des grands pays d'accueil, depuis l'effondrement de l'Union soviétique et qu'elle a défini les lignes de sa politique migratoire autour d'une politique de circulation de voisinage avec ses anciennes républiques du sud. En revanche, elle n'est pas à l'abri de l'un des plus puissants défis géostratégiques du monde en termes de migrations : son voisinage avec la Chine, où s'affrontent population contre richesse et territoires. La Russie est, après les États-Unis,

le pays qui a le plus grand nombre d'étrangers installés, 13 millions environ. Mais elle attire surtout une migration venue du sud et de l'est alors qu'elle peine à séduire des migrants venus de l'ouest.

À la migration de dissidence (les amis de l'URSS, réprimés chez eux et longtemps accueillis par ce pays phare pour les communistes du monde entier) ont succédé des formes de migrations diverses. La chute du rideau de fer a donné lieu à une intense mobilité interne, devenue internationale à l'intérieur de la CEI entre les anciennes républiques musulmanes (Asie centrale et sud Caucase), nouveaux États indépendants et la Fédération de Russie (Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Kirghizstan, Azerbaïdjan), et à une migration chinoise à l'est³. Même la Chine attire, avec un PIB qui augmente de 10,5 % par an. En revanche, la transformation de la Russie en grand pays d'accueil (quelques 13 à 15 millions d'immigrés dont plus des deux tiers en situation irrégulière) est mal acceptée par l'opinion publique malgré une démographie en baisse et une volonté d'émigrer chez les jeunes diplômés. Depuis 2000, 1,2 millions de Russes auraient quitté le pays.

La « croix russe » est le fruit d'une situation démographique préoccupante : forte de 142 500 000 habitants en 2011 (175 millions si l'on inclut ceux qui sont à l'étranger), la population sera d'une centaine de millions au milieu du siècle en raison d'une perte de 700 000 à 900 000 personnes par an. Le pays vieillit (2,2 millions de décès par an contre 1,2 million de naissances) et se dépeuple avec l'émigration. Les démographes ont appelé la « croix russe » une situation démographique où le taux de natalité est plus bas (0,91 %) que dans les pays riches et le taux de mortalité (1,54 %) plus élevé que dans les pays pauvres. D'ici 2025, la Russie devrait perdre entre 7 et 12 millions d'habitants selon les sources.

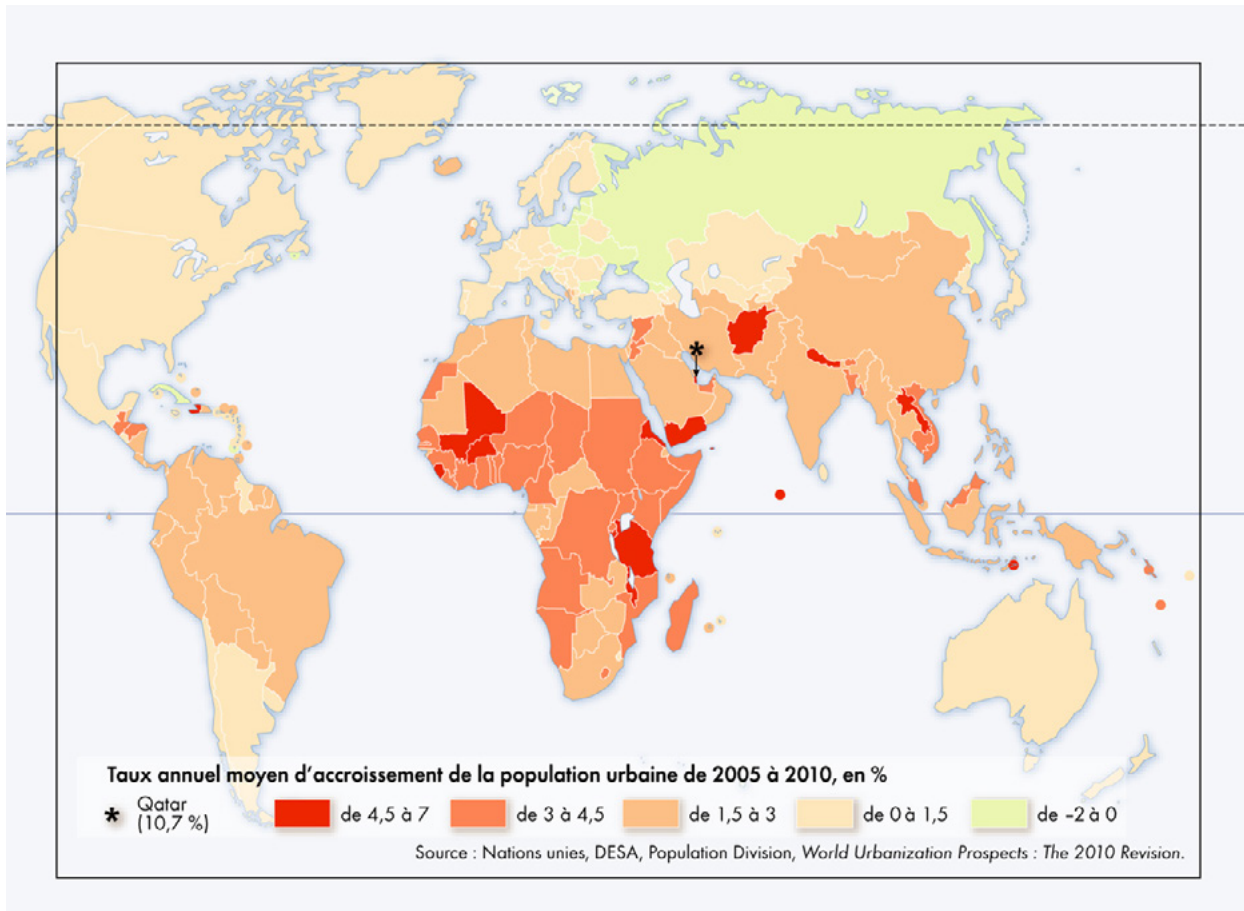
Les Sud-Caucasiens et les populations d'Asie centrale restent attirés par Moscou et Saint-Petersbourg à cause du soviétisme dans lequel ils ont été socialisés, de leur maîtrise de la langue russe et d'un système de visas de court séjour (jusqu'à un an) qui leur octroie la libre circulation à l'intérieur de la CEI. La Turquie, dont ils partagent pourtant la religion et dont la langue est proche de leur langue nationale, n'est qu'une destination seconde ou tierce, derrière le Kazakhstan, riche en matières premières et en chantiers de construction. En 2009, l'Ouzbékistan (321 000 originaires de ce pays en Russie), le Tadjikistan (172 000) et l'Ukraine (102 000) sont les pays de la CEI ayant fourni la plus importante main d'œuvre. Enfin, la menace chinoise est une donnée géopolitique où des territoires vides, riches en matières premières et peu exploités font face à une population très nombreuse,

séparée de la Russie par 4 300 kilomètres de frontières. Le thème de la menace chinoise a bonne presse en Russie, car le pays regarde davantage vers l'ouest que vers l'est. La moitié des Chinois sont installés à Moscou et travaillent dans les chantiers de construction, un exode encouragé par la Chine à cause des transferts de fonds. Mais la Chine est surtout attirée par trois immenses régions peu peuplées : l'Asie centrale, la Sibérie et l'extrême orient russe, riches en matières premières et en terres rares. Le commerce est florissant avec l'Asie centrale, mais existe aussi le long du transsibérien. La Sibérie ne représente que 12 % de la population (20 millions d'habitants) et 12 % du PIB russe. Ses ressources en charbon et en forêts (40 % de la forêt russe) sont tentantes pour la production de papier chinoise. Certaines régions frontalières à l'abandon sont déjà exploitées par des forestiers et des agriculteurs chinois. Enfin, l'extrême orient russe, qui ne représente que 5 % de la population totale russe (7,6 millions) possède les plus importantes réserves en métaux et minéraux rares ou stratégiques : or (55 % de la production nationale), diamants (100 %), tungstène (60 %), plomb (63 %), ainsi que des gisements de pétrole et de gaz les plus importants du pays comme sur l'île de Sakhaline. Mais cette région reste peu attractive pour les Russes. Les travailleurs migrants et les commerçants chinois traversent par milliers le fleuve Amour qui fait la frontière entre la Russie et la Chine pour y commercer et s'y distraire.

LE CAS EUROPÉEN, DOMINÉ PAR LA GESTION DE SES FRONTIÈRES

L'Europe est une région migratoire dominée par le souci de la gestion de ses frontières, à l'est et au sud. Longtemps terre de départ vers le nouveau monde et les colonies, elle est devenue un continent d'immigration et, sans l'avoir voulu, l'une des premières destinations au monde, car l'inversion des flux entre le Nord et le Sud est très récente, datant d'à peine une quarantaine d'années. Ainsi, 60 millions d'Européens embarquèrent pour les Amériques entre 1820 et 1914, dont 14 millions de 1900 à 1914 pour des raisons multiples : révolutions, calamités naturelles (comme la crise du phylloxera), persécutions religieuses et pogroms, surpeuplement des campagnes, service militaire souvent pluri-annuel, réseaux familiaux qui préparent ou paient la traversée de l'atlantique, abaissement du coût du voyage, ressources agricoles et minières du nouveau monde, opportunités de création d'entreprises. Une autre partie des Européens s'est dirigée vers les colonies. Ces départs ont représenté une ponction humaine considérable pour l'Europe. Dans les années 1950, elle restait le principal foyer de départ des immigrés, du sud de l'Europe vers le nord.

³ Anne de Tinguy, *op. cit.*

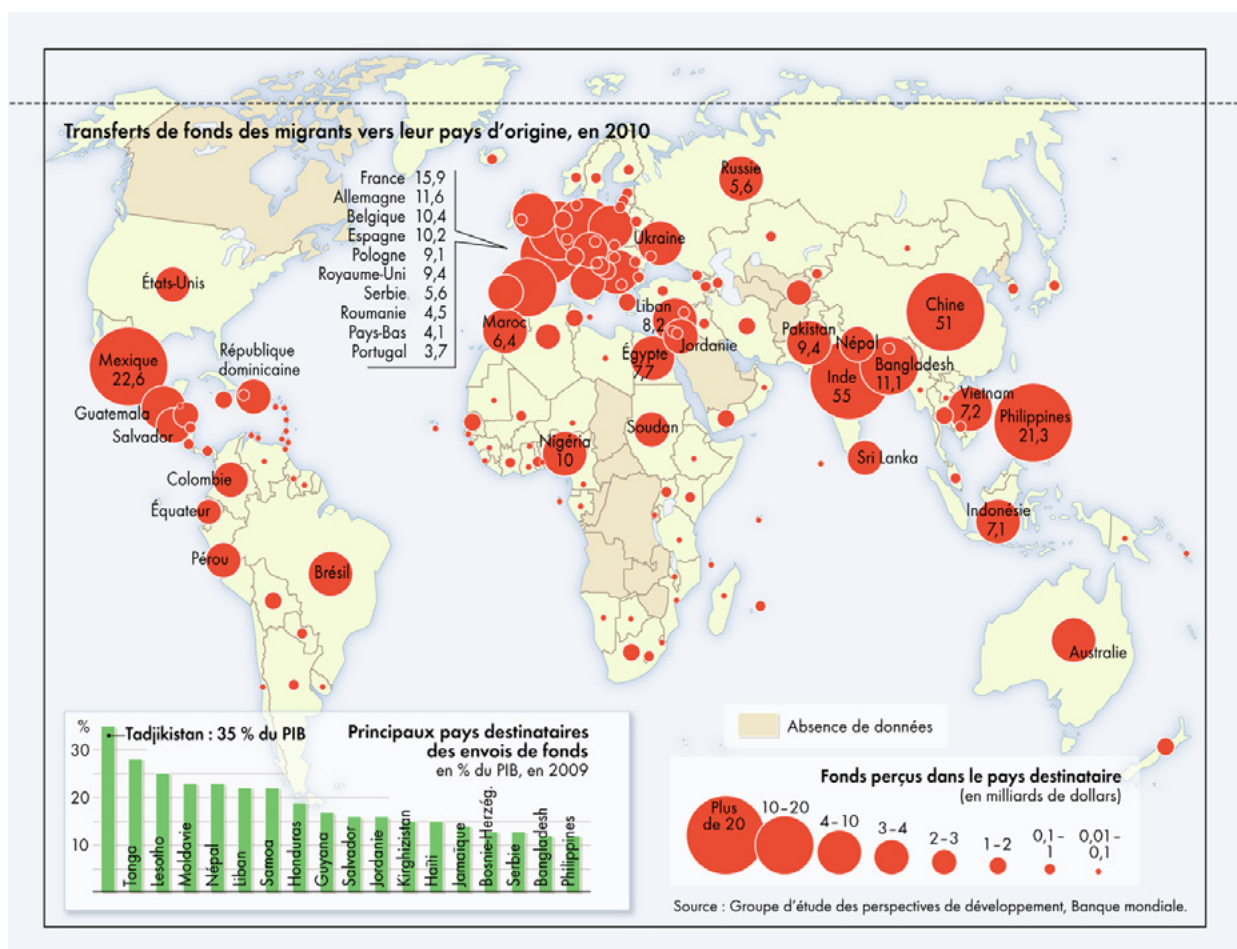


Carte 4 : L'urbanisation galopante des pays du Sud

Puis s'est amorcé le déclin de l'immigration de masse des Européens. Aujourd'hui, c'est du sud de la planète que partent l'essentiel des migrants. L'Europe ne joue plus qu'un rôle très secondaire dans l'alimentation des flux migratoires du monde du fait de l'achèvement de sa transition démographique et de sa faible fécondité. Elle peine à définir ses politiques de flux et les modalités du vivre ensemble, sous le regard d'une opinion publique gagnée par le populisme et les défis de l'ethnisation de la pauvreté. Mais elle continue à attirer car, confrontée à la mondialisation des flux migratoires, l'Europe est un carrefour de liens : familiaux, économiques, géographiques, historiques, linguistiques, culturels avec les régions de départ et de transit. Pourtant, l'immigration continue à être regardée comme une donnée temporaire alors qu'elle est devenue constitutive de sa population et de son identité. Les flux mondialisés qui touchent l'Europe sont le fruit de la conjonction d'une pluralité de facteurs survenus depuis ces vingt-cinq dernières années :

- //// le passage, pour les pays d'Europe du Sud et de l'Est, de pays d'émigration à des pays d'immigration ou de transit, certains pays étant devenus l'un et l'autre à la fois (Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Pologne) ;
- //// l'explosion de la demande d'asile vers l'Europe dans les années 1990, dans des proportions inconnues jusque-là (Afrique des grands lacs, Balkans, Proche et Moyen-Orient, Amérique caraïbe), atteignant plus de 500 000 demandes par an au début des années 1990 avant de connaître une rapide décrue depuis les années 2000 ;
- //// l'activation de réseaux transnationaux légaux et illégaux, à l'origine de migrations en chaîne⁴, d'origine diasporique ou résultant d'une économie du passage ;

⁴ On appelle « migrations en chaîne » la spirale des migrations induite par la mobilité : le départ des uns entraîne des besoins de main d'œuvre donc de nouveaux migrants dans les zones de départ, tout en construisant une chaîne migratoire vers les pays d'accueil



Carte 5 : Les transferts de fonds contribuent au PIB

- //// le développement de migrations pendulaires⁵ d'aller-retours où l'on ne part plus définitivement mais pour de courtes durées avec pour but de rester dans de meilleures conditions chez soi, d'Est en Ouest de l'Europe, notamment car la liberté de circulation le permet ;
- //// la proximité géographique, rendue plus aisée par la baisse généralisée du coût des transports, aériens notamment, par une image de l'Europe véhiculée par les chaînes de télévision et de radio reçues dans les pays de départ, par les marchés locaux approvisionnés en produits manufacturés occidentaux et les transferts de fonds des migrants, qui suscitent une « envie d'Europe » dans les régions d'origine les plus enclavées.

Le profil des migrants s'est beaucoup diversifié au cours de ces dernières années. Ceux qui partent sont ceux

qui disposent d'un réseau, de famille installée à l'étranger, d'un pécule quand le franchissement des frontières est impossible par les voies légales : s'il n'y a pas de réseau, point de migrations. La seule exception à cette mobilité transnationalisée est la migration forcée des réfugiés. Ce sont moins la pression démographique (d'ailleurs en baisse, notamment au Maghreb) et la pauvreté qui poussent les gens hors de chez eux que l'attraction pour d'autres horizons, l'absence d'espoir sur place, le désir de se réaliser, la visibilité à travers les migrants de retour le temps des vacances d'une société de consommation et de liberté d'expression. Enfin et surtout, beaucoup de nouveaux migrants, de l'Est notamment mais aussi du Sud s'inscrivent dans une stratégie de co-présence⁶, ici et là-bas, surtout quand leurs titres de séjour, l'absence de visas ou la double nationalité le leur permettent.

⁵ Ce terme a surtout été utilisé pour analyser les migrations est-ouest en Europe lors de la chute du mur de Berlin

⁶ Selon le terme de Serge Weber, *Des chemins qui mènent à Rome*, Thèse de géographie, Université Paris I, décembre 2004. Cela suppose à la « double absence » des migrants des années 1960 et 1970 décrits par Abdelmalek Sayad et signifie l'existence d'une double vie entretenue par des liens permanents économiques, familiaux et affectifs.

L'Europe continue à manifester une attitude frileuse face aux migrations. Tandis qu'elle est confrontée au double défi du vieillissement des Européens et des pénuries sectorielles de main d'œuvre, deux réalités mises en évidence par un rapport du département de la Population des Nations Unies sur les migrations de remplacement de mars 2000, suivi par un Livre Vert européen de 2005, l'Europe, depuis 1974, dans la plupart des pays européens de l'Ouest, avait suspendu l'accès de ses frontières à l'immigration salariée, un régime d'exception comparé aux autres régions d'immigration du monde. Les effets pervers sont nombreux : entrées clandestines, sédentarisation des sans-papiers, esclavage moderne, détournement de la demande d'asile et du mariage à des fins de travail. Les secteurs qui manquent de main d'œuvre font appel à un volant d'immigration clandestine. Les politiques européennes, de même que celles des États, ont concentré leurs objectifs sur le contrôle des frontières, dans une vision sécuritaire habitée par le risque migratoire, le terrorisme, la criminalité organisée et la prévention des défis à « l'intégration ». Ainsi, les politiques d'immigration sont en permanent décalage avec la réalité des flux. Ce décalage est aujourd'hui mis en lumière par les politiques d'entr'ouverture des frontières. Les contradictions entre ces politiques largement communautarisées et la montée d'un néo-souverainisme autour de cette question dans les États européens cristallisent les positions chez les décideurs et dans l'opinion publique, encore peu acquise à l'idée que la mondialisation du phénomène migratoire trouve en Europe l'un de ses terrains d'élection.

CONCLUSION

La régionalisation des flux migratoires dans un contexte de mondialisation de ceux-ci est le résultat, non seulement d'une émergence des sud comme pôle d'attraction pour les nouvelles mobilités, mais aussi de l'élargissement des catégories de migrants, car si les plus pauvres ne sont pas encore partis, les migrants ne sont plus des analphabètes pris en charge comme main d'œuvre par les pays du nord, comme jadis dans le cas des travailleurs immigrés, ni une élite de réfugiés ou d'intellectuels éduqués venus pour faire des études ou des affaires, mais le fruit du vaste mouvement d'urbanisation de la planète qui met en mouvement des catégories de migrants, forcés et volontaires, de plus en plus nombreuses. Comme les plus pauvres vont moins loin dans leur odyssée migratoire que les plus déterminés et les plus nantis et comme de nouveaux pôles se sont dessinés ailleurs qu'au nord, on tend vers une régionalisation plus poussée des flux avec parfois des phénomènes de concurrence entre différentes régions et systèmes

migratoires : tel est le cas des migrants d'Asie centrale, pris entre le monde russe et le monde turc comme pôles d'attraction ou des migrants du Maghreb, attirés par l'Europe et les pays du golfe, selon les liens qu'ils ont tissés.

L'AUTEUR

Catherine Wihtol de Wenden est docteur en science politique de Sciences Po et directrice de recherche au CNRS (CERI-Sciences Po). Elle est une spécialiste des migrations internationales sur lesquelles elle travaille depuis une vingtaine d'années. Elle a été consultante pour divers organismes dont l'OCDE, la Commission européenne, le HCR, le Conseil de l'Europe. Depuis 2002, elle préside le Comité de recherche "Migrations" de l'Association internationale de sociologie. Elle est membre de la Commission nationale de déontologie de la sécurité entre 2003 et 2011. Elle est également membre du comité de rédaction des revues *Hommes et migrations*, *Migrations société et Esprit*. Juriste et politiste elle a mené de nombreuses enquêtes de terrain sur les relations entre les migrations et la politique en France. Ses recherches comparatives portent sur les flux, les politiques migratoires et la citoyenneté en Europe et dans le monde.

DERNIER OUVRAGE PARU

Migrations en Méditerranée: permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises, sous la direction de Camille Schmoll, Hélène Thiollet, Catherine Wihtol de Wenden, Paris, CNRS Éditions, novembre 2015.

IRMC

Catherine Wihtol de Wenden
*Mondialisation et régionalisation
des flux migratoires*

SOURCE : ALIA GANA, YANN RICHARD (DIR.), LA RÉGIONALISATION DU MONDE : CONSTRUCTION TERRITORIALE ET ARTICULATION GLOBAL/LOCAL, IRMC/KARTHALA, COLLECTION HOMMES ET SOCIÉTÉS, PARIS, 2014.

<http://www.ifre.fr/c/1643>

MOBILITÉS SOUDANAISES, RECONFIGURATIONS ET APPARTENANCES POLITIQUES EN ÉGYPTES ET ISRAËL

Pauline Brücker
CERI-Sciences Po / CEDEJ

Source : Leila Vignal (dir.),
The transnational Middle East. People, Places and Borders. Routledge, 2017.

Égypte
engagement à distance
Israël
mobilisation
mobilité
Soudan
transnationalisme

18 – 33

Cet article s'interroge sur la façon dont la mobilité soudanaise entre l'Égypte et Israël modifie les structures politiques par le biais (i) des politiques migratoires et d'asile adoptées par les États hôtes en conséquence de ces flux migratoires, ainsi que des formes de coopération bilatérales qui se créent pour contrôler ces flux ; (ii) des mouvements de mobilisations issues des communautés migrantes, qui tentent d'influencer en leur faveur les politiques migratoires restrictives mises en place. La mobilité s'impose donc comme facteur transnational de recomposition politique, dans un triangle géopolitique peu étudié (Israël – Soudan – Égypte). Cela souligne également l'agency dont font preuve les migrants, par leur recours à la mobilité et à la mobilisation comme moyen d'action politique, tout en montrant la force de la raison d'État en matière de politique migratoire.

Les travaux de sciences sociales portant sur les mobilités au Moyen-Orient traitent généralement des migrations de travail ou des déplacements massifs de population et de leur gestion humanitaire. À cet égard, la présence de réfugiés palestiniens (depuis 1948) dans tous les pays de la région, puis des arrivées de réfugiés en provenance d'Irak (à partir de 2005) puis de Syrie (depuis 2012) a de fait conduit la recherche à privilégier les questions ayant trait aux camps de réfugiés, aux mandats des organismes en charge de ces populations (UNRWA et HCR notamment) ou encore aux questions de retour. Par ailleurs, en conséquence du contrôle politique et administratif opéré par les autorités publiques, les populations étrangères sont peu visibles sur les scènes publiques du monde arabe. Or, les mobilités transnationales de ces populations affectent et sont affectées par les structures politiques, administratives, juridiques, sociales et diplomatiques des pays dans lesquels elles vivent, générant des adaptations nationales, des coopérations transnationales et des socialisations parfois improbables. C'est de ces interactions et influences réciproques que ce chapitre consacré aux mobilités des réfugiés soudanais¹ se propose de traiter.

¹ Un « réfugié » est compris dans ce chapitre comme un individu se définissant comme tel, c'est-à-dire considérant avoir fui pour des raisons l'empêchant de retourner dans son pays d'origine et/ou considérant devoir bénéficier de la protection des institutions en charge de l'asile : État d'accueil ou Haut-Commissariat pour les Réfugiés de l'ONU, le cas échéant. Ces réfugiés « déclaratifs » ne sont donc pas forcément des réfugiés « statutaires » : nous utiliserons cette expression lorsque nous voudrions nous référer au groupe ayant obtenu formellement le statut de réfugié par les autorités en charge. Ainsi, le terme de « réfugié » quand il n'est pas précisé dans le texte peut recouvrir des réfugiés statutaires, des demandeurs d'asile, ainsi que des déboutés du droit d'asile. Les formes de l'auto-perception et de l'auto-catégorisation de la part des individus concernés est révélatrice des dynamiques sociales qui traversent leurs interactions et leurs mobilités.

L'étude de la mobilité et sa gestion au sein d'un triangle inédit, Soudan-Égypte-Israël, permet de rendre compte de ces adaptations insoupçonnées. D'une part, les relations entre chacun de ces acteurs sont très particulières. L'Égypte et le Soudan sont voisins et partenaires historiques depuis l'indépendance de ce dernier en 1956. Mais les relations entre Le Caire et Khartoum sont davantage dictées par la nécessité politique que par la confiance réciproque. La mobilité transnationale y est multiple, chronique, diffuse et pérenne ; le degré d'ouverture des frontières est en revanche signe de bonne ou mauvaise santé des relations bilatérales des deux voisins. L'Égypte et Israël, anciens ennemis, ont fait la paix sous la diplomatie de Sadate (Accords de Camp David en 1978), en dépit de la réticence persistante de la société égyptienne à ce rapprochement. Il n'existe pas de mobilité entre les deux pays. Enfin, Israël et le Soudan n'ont aucune relation diplomatique et les passeports soudanais contiennent tous la mention « Valable pour tous les pays, sauf Israël ». Ainsi, si la présence soudanaise en Égypte est historique, rien n'aurait pu laisser penser à l'arrivée de milliers de Soudanais en Israël dans les années 2000. Cette mobilité incarne à ce titre une rupture totale dans l'histoire politique du pays, qui n'avait jamais eu par le passé à gérer de mouvement migratoire de cette nature².

D'autre part, les politiques d'asile, l'ouverture ou non des frontières, l'octroi de statuts de réfugiés et l'architecture institutionnelle des autorités en charge sont autant de reflets des intérêts politiques en jeu en Égypte et en Israël comme ailleurs. Ces influences, ces négociations, ces changements sont considérés ici comme la trame de la construction institutionnelle de l'asile, qui est au cœur de ce chapitre. Cette construction s'effectue au travers d'un va et vient permanent entre intérêts qui divergent, influencés par les contextes nationaux, régionaux, internationaux qui eux-mêmes évoluent. Du fait de l'absence de politiques nationales et d'administration de l'asile en Égypte et jusqu'à très récemment en Israël, ce chapitre s'intéresse en particulier à la gouvernance mise en place par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés de l'ONU (HCR). Son rôle d'administrateur des populations réfugiées lui confère une importance capitale, puisqu'il accorde le statut de réfugié et établit de la sorte des ayants droits. Par ailleurs, les variations dans la gestion des dossiers et des politiques d'attribution du statut de réfugié qui existent entre les agences du HCR au Moyen-Orient créent une configuration de concurrence institutionnelle peu commune : à partir de 2005, des Soudanais fuient la mauvaise gestion du HCR-Égypte et se tournent vers le HCR-Israël.

² En effet, les seuls mouvements migratoires vers Israël depuis les années 1990 ont été les arrivées de Juifs d'ex-URSS ou encore d'Éthiopie, et celles de travailleurs migrants en provenance d'Asie du sud-est.

De fait, les circulations des demandeurs d'asile et de réfugiés soudanais entre ces trois pays sont à l'origine d'une production de liens nationaux et transnationaux originaux. Ce chapitre porte donc sur la façon dont les Soudanais peuvent, dans une certaine mesure, altérer l'espace politique du Moyen-Orient par leurs mobilités et installations. Le fonctionnement et la gestion des frontières évoluent face à ces flux. Aux formes d'interactions que l'on observe à différentes échelles répondent des entraves à ces circulations et à ces refuges. Par ailleurs, l'émergence récente d'Israël comme pays de destination et de retour modifie également le paysage des migrations et des socialisations dans la région moyen-orientale. Nous faisons donc l'hypothèse que les routes de l'exil soudanais ont un double impact : d'une part, elles forcent les structures nationales légales et sécuritaires existantes à s'adapter aux nouvelles configurations que ces mobilités transnationales génèrent, ou à créer des structures *ad hoc* capables d'y répondre ; d'autre part, elles suscitent de nouvelles formes de mobilité et d'adaptation des migrants à des environnements nouveaux, à l'origine de formes de politisation originales.

DU SOUDAN À L'ÉGYPTÉ : LE TRANSNATIONALISME POLITIQUE, SÉCURITAIRE ET ÉCONOMIQUE À L'ÉPREUVE DE L'ASILE

DE LA LIBERTÉ DE CIRCULATION AU CONTRÔLE DES MIGRATIONS

La proximité géographique et l'histoire politique des voisins égyptien et soudanais se sont toujours traduits par des flux migratoires réguliers, facilités par des accords de libre circulation – celui de « la Vallée du Nil » de 1976 (décrétés caduques en 1995) puis celui des « Quatre Libertés » adopté en 2004 (Zohry, 2003). L'ouverture qui caractérise globalement le régime de la frontière entre ces deux pays encadre à la fois la mobilité des hommes et celle des capitaux, et facilite entre autres relations commerciales et accès à la propriété (une des 'Libertés' de l'accord de 2004). La mobilité entre le Soudan et l'Égypte revêt de fait de nombreuses formes. Si la coopération politique et économique soutenue entre les deux pays a toujours généré des flux de commerçants ou d'hommes d'affaires, une part importante des Soudanais établis en Égypte sont venus pour des raisons familiales – pour retrouver des proches ou simplement pour se marier. Jusque dans les années 1990, ces formes de mobilités sont donc facilitées, sans faire l'objet d'un suivi gouvernemental particulier. Il n'existe ainsi aucune statistique officielle sur le nombre de Soudanais

établis en Égypte. Jusqu'en 1995, ils ont seulement besoin de leur passeport pour s'installer, sans visa de résidence, et sans justifier de la raison de leur venue. Après 1995, ils doivent solliciter un visa d'entrée ainsi qu'un visa de résidence.

Cette politique de facilitation de la mobilité, voire de laissez-faire, ne permet donc pas de rendre compte du nombre croissant de Soudanais qui rejoignent l'Égypte en tant que réfugiés. Ceux-ci fuient les guerres qui s'enchaînent au Soudan : entre le nord et le sud de 1956 à 1972 puis de 1983 à 2005 ; au Darfour depuis 2003 ; dans les Montagnes Nuba du Sud Kordofan et du Nil Bleu depuis les guerres civiles qui affectent cette région frontalière, ainsi que de façon accrue depuis 2012. Nombre de Soudanais fuient également les persécutions du régime de Khartoum après la prise de pouvoir d'Omar el Beshir en 1989. Jusqu'en 1995, ces réfugiés ne sont pas différents des autres Soudanais qui gagnent l'Égypte : ils n'ont pas de statut particulier et ils empruntent les mêmes routes.

En effet, aucune loi nationale ne réglemente en Égypte les questions d'asile. Le pays a toujours accueilli des populations réfugiées dans une relative indifférence politique et un vide institutionnel. Le principe de la solidarité panarabe expliquerait cet accueil de population venant de pays voisins et partenaires comme le Soudan, l'Irak ou la Syrie (Elmadmad, 2002). Les réfugiés de pays non arabes et/ou non musulmans (Érythrée, l'Éthiopie) sont en priorité confiés au HCR. Cela permet par ailleurs à l'État égyptien de justifier l'absence d'une politique d'asile formelle, qui le conduirait inéluctablement à reconnaître l'existence d'un risque de persécution du demandeur d'asile s'il avait la possibilité d'accorder le statut de réfugié. Or, cela reviendrait pour l'Égypte à manifester une forme publique de désaccord avec la politique des régimes en place d'ordinaire soutenus – dans notre cas, le régime de Khartoum. En confiant au HCR, depuis un accord de partenariat signé en 1954, la responsabilité d'établir le besoin de protection, l'Égypte contourne cette difficulté. C'est donc l'organisation internationale qui enregistre les demandes d'asile et octroie le statut de réfugié. Elle répond aussi, avec des partenaires locaux et internationaux, aux besoins quotidiens des demandeurs d'asile et réfugiés qui forment une communauté d'ayants droits – santé, assistance financière, éducation et formation, etc.

L'État égyptien n'est pas pour autant absent du contrôle des migrations et des questions liées à l'asile³. Il les aborde notamment par sa politique de gestion des mobilités. Il modifie les règles d'entrée sur son territoire pour contrôler le franchissement des frontières, comme l'illustre l'imposition unilatérale de visas pour les Soudanais en 1995 ou pour les Syriens en 2013 (Ayoub and Khalaf, 2014). En 1995 en effet, la tentative ratée d'assassinat du président égyptien Hosni Moubarak revendiquée par un groupe soudanais affilié aux Frères Musulmans, met fin à la politique d'ouverture des frontières (Zohry, id.). Les Soudanais doivent alors obtenir des visas d'entrée ainsi que des visas de résidence. En parallèle, en 1994 le HCR est sollicité pour la première



Les documents administratifs des demandeurs d'asile et réfugiés, Le Caire, Mars 2013.

fois par des demandeurs d'asile soudanais, qu'il reconnaît progressivement⁴. Ces changements institutionnels et administratifs ont pour conséquence d'augmenter le nombre de réfugiés soudanais statutaires. Afin de prouver un motif d'établissement en Égypte, les Soudanais sont de plus en plus nombreux à demander l'asile, statut devenu particulièrement attractif car il leur donne non

³ Source : Brückner P. « Administration de l'asile en Égypte : entre jeux diplomatiques, bureaucratie et pratiques autoritaires », Communication présentée au Congrès 2015 de l'Association Française de Sciences Politique (AFSP), ST 59 'Rencontrer l'administration en Afrique et dans le Monde Arabe', 22-24 Juin 2015, Aix en Provence, France.

⁴ « Au cours du premier trimestre de 1994, le HCR a été sollicité par plusieurs demandeurs d'asile soudanais; le bureau régional étudie actuellement leurs dossiers afin de décider s'ils relèvent de la compétence du Haut-Commissariat. » Source : UNHCR, 1994.

seulement accès aux programmes d'assistance mais il leur ouvre également droit aux programmes de réinstallation dans un pays tiers. Certains toutefois choisissent de ne pas solliciter l'asile en raison des contraintes que le statut de réfugié engendre, notamment la confiscation du passeport et l'interdiction de voyager.

La mobilité des réfugiés représente une forme de continuité avec les pratiques de mobilité existantes entre l'Égypte et le Soudan, entérinant un transnationalisme historique qui s'incarne notamment dans une mobilité soutenue. Mais, elle est aussi une forme de rupture, puisqu'elle requiert une évolution des institutions et acteurs face à ces flux. En effet, le HCR change sa politique de reconnaissance des réfugiés en y intégrant les soudanais et doit de fait mettre en place des programmes d'aide à leur égard. Quant à l'État égyptien, cette architecture institutionnelle lui permet de se dédouaner politiquement de l'accueil fait aux réfugiés, tout en facilitant le maintien des relations proches avec les ambassades des pays concernés, voire une coopération sécuritaire réciproque. Dans le cas des relations avec le Soudan, le gouvernement égyptien coopère de façon particulièrement soutenue avec l'ambassade soudanaise sous la présidence de Hosni Moubarak puis de nouveau depuis 2013 sous celle d'Abdel Fattah al-Sissi. Il lui fait par exemple bénéficier des dispositifs de surveillance de l'appareil d'État. Ils échangent des informations sur les Soudanais s'engageant dans des activités communautaires, sociales et politiques ; certains sont suivis, mis sur écoute, harcelés, agressés, ou contraints à devenir informateurs. Les réfugiés statutaires sont potentiellement plus à risques d'être espionnés, notamment grâce à l'accès qu'à l'État égyptien à certaines informations de leur dossier déposé au HCR⁵. Pour les Soudanais qui fuient le régime de Khartoum et les discriminations, les territoires égyptien et soudanais tendent à se confondre. Le contrôle de leurs activités souligne la faible marge d'action laissée *in fine* au HCR et à ses partenaires pour protéger les individus contre l'autoritarisme d'État, qui prend ici une forme transnationale.

PRATIQUES DE LA FRONTIÈRE ET VIES D'EXIL

La grande majorité des réfugiés soudanais rejoignent l'Égypte par voie terrestre et se rendent au Caire, généralement pour y retrouver leurs proches. Le Caire étant la première ville d'installation des Soudanais en Égypte.

C'est également au Caire que se trouve le bureau du HCR⁶. Une minorité reste à Assouan, s'établit à Alexandrie, ou parfois dans le Sinaï⁷. Ceux-là deviennent rarement réfugiés statutaires, faute d'accès aux procédures en charge de l'octroi de statut. Pour chaque départ légal, le passage à Khartoum est obligatoire pour obtenir des documents de voyage, le plus souvent achetés sur le marché noir de la capitale ou par l'intermédiaire d'un contact que l'on rétribue. Les visas d'entrée pour l'Égypte s'obtiennent au consulat égyptien à Khartoum, souvent par l'intermédiaire d'une tierce partie. Les pratiques de corruption qui assurent l'obtention du visa sont généralisées et caractérisent plus largement la teneur des procédures administratives au Soudan. La très grande majorité des Soudanais traverse donc la frontière soudano-égyptienne avec des documents légaux, souvent obtenus de façon illégale. Une fois les documents administratifs nécessaires obtenus, ils se dirigent en bus de Khartoum à Wadi Halfa, poste frontière du côté soudanais de la frontière, au bord du lac Nasser. Là, il faut se plier aux contraintes bureaucratiques de la traversée de la frontière : papiers à faire tamponner ici, puis là, obtention du timbre autorisant le passage. Les démarches sont faites en attendant le départ du bateau qui rejoint une fois par semaine Assouan, en Égypte, en traversant le lac Nasser. Chaque étape peut arbitrairement se solder par un refus, repoussant la date du départ.

À Assouan, les jours d'arrivée du bateau, on repère vite les commerçants, souvent en groupe, chargés de biens à vendre avant de repartir ; les habitués du voyage, souvent en visite pour voir des proches, avant eux aussi de s'en retourner au Soudan ; et les réfugiés, qui font (très généralement) le voyage pour la première fois, qui n'ont pas toujours de bagages. Les profils de ces derniers sont divers : tous d'ailleurs, ne demanderont pas l'asile. Certains viennent chercher une meilleure vie, un emploi mieux rémunéré. D'autres cherchent à rejoindre l'Europe par la mer et se rendront rapidement dans les alentours d'Alexandrie où s'organisent les départs par la mer, en expansion depuis 2014 ; ceux-là sont souvent des hommes jeunes et seuls. Le reste est un groupe composite fait de familles avec enfants, d'hommes ou de femmes seuls. C'est eux, pour la grande majorité, qui seront candidats à l'asile. Le trajet, quoiqu'accélééré depuis la mise en place des trajets en bus le long du lac Nasser⁸, dure

⁵ La représentante du HCR confirmera lors d'un entretien que le HCR au Caire travaille grâce à et pour le compte du gouvernement égyptien. L'Égypte n'a pas accès au dossier complet, mais aux informations dites biographiques : adresse, numéro de téléphone, liens familiaux, enfants etc. Voir entretien avec Elizabeth Tan, Deputy Representative, HCR-Le Caire, 24 octobre 2014.

⁶ Jusqu'en 2012/2013 et l'ouverture d'une antenne du HCR à Alexandrie et de la présence du HCR au camp de Saloum de 2011 à 2014 (frontière libyenne), il n'y a jamais eu d'autre bureau que celui du Caire.

⁷ Avant 2011 et le déclin du tourisme international en Égypte, les emplois dans le secteur du tourisme attiraient un certain nombre de Soudanais dans le Sinaï.

⁸ Depuis fin 2014, un bus relie Halfa à Assouan en quelques heures seulement – les démarches administratives restent les mêmes.

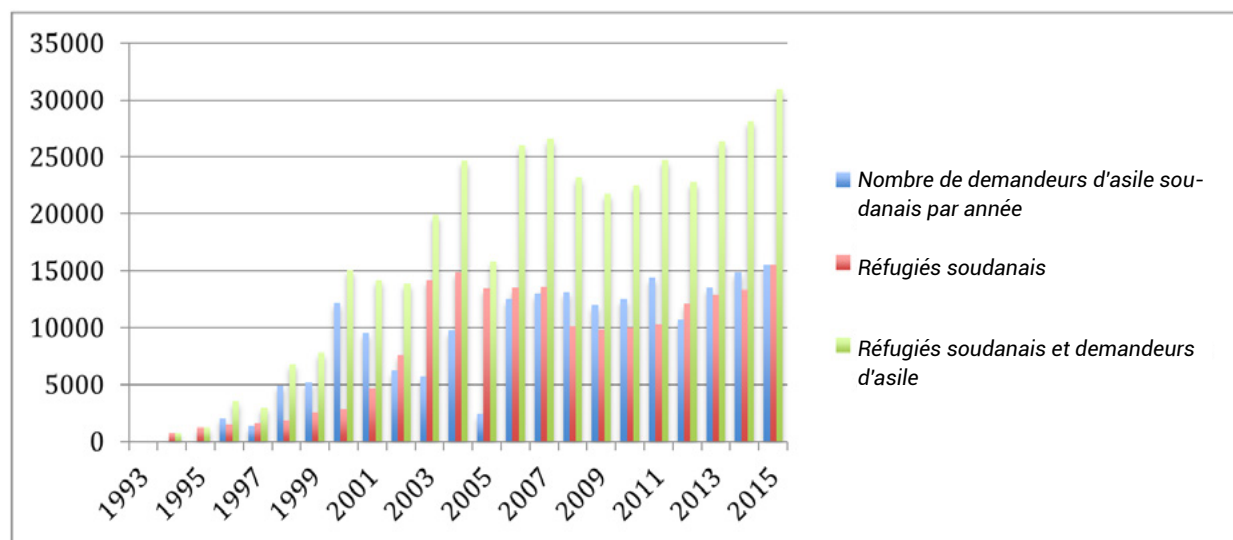


Figure 1 : Nombre de demandeurs d'asile et réfugiés statutaires soudanais en Égypte, 1993-2015

près de trois jours et reste le même pour tous ceux qui ne peuvent pas s'offrir un billet d'avion pour Le Caire.

En Égypte, l'absence de camp de réfugiés⁹ ne leur permet pas d'avoir accès à un territoire sécurisé et protégé ; en revanche, cela leur octroie une bien plus grande liberté de mouvement et d'entreprise – ils sont libres de prendre tel ou tel emploi informel et de s'installer où ils le veulent. Ils vont chez des proches ou des amis qui les hébergent le temps de trouver un logement. Ils vivent généralement dans des quartiers un peu excentrés et populaires, où ils cohabitent souvent avec des Égyptiens de classe populaire, comme à Ain Shams, Arbaa w-Nus, Hadayek al-Maadi, Ard al-Luwa ou encore Hay el-'Asher, aux confins de Medinet Nasr. La première étape de cette installation consiste à se rendre au bureau du HCR avant l'expiration du visa d'entrée d'une durée d'un mois. Les proches conseillent et indiquent les démarches à suivre et la localisation exacte du bureau. Une fois au HCR, la personne obtient un papier indiquant une date de rendez-vous pour un enregistrement formel. Ce rendez-vous permet ensuite d'obtenir la carte « jaune », qui symbolise le passage d'un statut de migrant à celui de demandeur d'asile. Un autre papier est alors donné avec un autre rendez-vous : celui au cours duquel sera déterminé le statut de réfugié. Le délai entre l'enregistrement et la détermination de statut est, sauf cas exceptionnels (mineurs, cas de viols, de trafics d'êtres humains ou de tortures) d'environ deux ans. À l'issue de ce dernier rendez-vous, deux options sont possibles. Si le demandeur est accepté, il devient juridiquement réfugié et obtient

la carte « bleue » qui symbolise ce nouveau statut. Dans le cas contraire, et s'il ne fait pas appel dans un délai de trente jours, le demandeur devient « débouté » : on lui retire sa carte jaune et son dossier est fermé. Les différences entre les cartes jaunes et bleues sont minimales en terme d'assistance humanitaire et matérielle¹⁰. Toutes deux sont éligibles aux programmes d'assistance financière et d'aide sanitaire mis en place par le partenaire local du HCR, l'association internationale Caritas. L'aide financière délivrée sous conditions et à un nombre limité de personnes, est de 600 livres égyptiennes par mois (environ 80 dollars) pour une durée de six mois, et elle est rarement reconduite. Mais la réalité des moyens disponibles rend difficile l'accès à toute forme d'aide. La plupart des Soudanais n'ont jamais reçu d'aide de Caritas, même si leur proportion exacte est difficile à établir faute de sources quantitatives.

Ainsi, les réfugiés sont livrés à eux même en terme d'habitat, de santé, et d'éducation. Les Soudanais peuvent théoriquement accéder aux écoles égyptiennes, mais en raison des fortes discriminations qui y sévissent, des difficultés de certains enfants à comprendre l'arabe égyptien, ainsi que la préférence de certains parents à faire suivre à leur enfant un cursus soudanais, la plupart se rendent dans les écoles communautaires soudanaises. Leurs appartements leur sont loués plus chers qu'aux Égyptiens. L'accès à la santé est un problème majeur. Les

⁹ Exception faite du camp de Saloum établi à la frontière libyenne de 2011 à 2014, qui accueillit entre autres des migrants sub-sahariens ainsi qu'un nombre limité de libyens.

¹⁰ Avant 2004 toutefois, les cartes jaunes n'ouvraient pas aux mêmes droits que les cartes bleues. Mais le temps d'attente entre l'enregistrement et l'entretien de détermination de statut s'étant considérablement allongé, puis le gel des procédures d'asile pour les Soudanais à qui ne sont alors donné que des cartes jaunes (voir plus loin) a conduit le HCR à modifier sa politique. Les détenteurs de cartes jaunes deviennent alors éligibles à toutes les formes d'aides accessibles à ceux détenteurs de cartes bleues.



Des demandeurs d'asile et réfugiés attendent devant l'entrée grillagée du HCR, Le Caire, Mars 2015.

abus financiers ou les cas de prélèvement illégal d'organes dans des hôpitaux ou cabinets égyptiens sont courants et nourrissent une véritable paranoïa auprès des Soudanais. L'aide sanitaire ponctuelle proposée par Caritas (remboursement de certains traitements, consultations ou opérations) est difficile à obtenir, car elle implique des journées à passer devant la porte de l'organisation, ce que certains préfèrent parfois éviter, quitte à assumer les frais de santé eux-mêmes. Dès lors, l'accès à l'emploi est crucial puisque l'aide extérieure est minimale. Les femmes trouvent souvent un emploi comme travailleuses domestiques, chez des Égyptiens ou des étrangers, parfois dans des clubs ou des restaurants. Les hommes ont plus de difficulté à trouver une activité rémunérée, car ils sont davantage en concurrence avec les Égyptiens – ce qui n'est pas le cas des Soudanaises, les Égyptiennes travaillant peu dans le secteur domestique. La question de l'accès à l'emploi et à la rémunération bouleverse en partie les codes sociaux soudanais, puisque c'est généralement la femme qui travaille et ramène de quoi payer les différents frais, ce qui est une inversion des habitus sociaux au Soudan.

ZONE D'ATTENTE ADMINISTRATIVE À CIEL OUVERT ET CONTESTATION : LA RUPTURE DU MOSTAPHA MAHMOUD (2005)

Le rôle du HCR en Égypte a été transformé par l'afflux de demandes d'asile soudanaises dans les années 1990. La relative facilité d'accès au pays, en dépit de la politique des visas, conjuguée à la perspective d'accès à l'assistance du HCR et à ses programmes de réinstallation en expansion¹¹ agissent comme *pull factors* dans les années 1990 (Fig.1)¹². On vient parce que l'on sait que les « Nations Unies » offrent de l'aide, une forme de protection, mais surtout une porte vers l'extérieur. Cependant,

¹¹ Source : UNHCR, 1994, *ibid.*

¹² La perspective – quoique non assurée – d'obtenir une place dans les programmes de réinstallation est ce qui motive une grande partie des Soudanais et des réfugiés en général à demander l'asile en Égypte, via le HCR. En dehors d'une possible réinstallation, les bénéfices du statut de réfugié sont en effet quasi nuls, car les aides financières et matérielles sont très limitées, voire inexistantes. Pour remédier à cette situation, du moins de façon partielle, certaines ambassades occidentales proposent donc chaque année et/ou de façon exceptionnelle d'accueillir un certain nombre de réfugiés. C'est le HCR qui est en charge de les choisir et de gérer leurs dossiers, en coopération avec l'Office International des Migrations. En moyenne, les États-Unis, premier pays de réinstallation, acceptent 1000 réfugiés en provenance d'Égypte par an. Ce chiffre peut varier. La crise syrienne, par exemple, a entraîné une augmentation temporaire du nombre de réinstallations annuelles.

cette vision de la politique du HCR d'une part, et la réalité de son action et de ses moyens d'autre part, alors qu'elle est prise en étau entre injonctions onusiennes et égyptiennes, créent chez les demandeurs d'asile des attentes qui permettent de comprendre les situations d'attente prolongées dans lesquelles les Soudanais se trouvent en Égypte (Brücker, 2013).

En effet, l'augmentation du nombre de réfugiés et la pression conséquente sur le nombre des demandes de réinstallation entraînent une bureaucratisation extrême des activités de l'organisation (Kagan, 2011). La procédure d'obtention du statut de réfugié mise en place par le HCR en Égypte, sésame pour pouvoir postuler aux réinstallations, cherche à reproduire les procédures nationales d'octroi de l'asile en cours ailleurs (enregistrement, entretien long permettant une étude complète du cas, établissement par le recours à différentes sources de l'existence d'un risque de persécution, établissement de la crédibilité etc.). Or, les ressources humaines, financières et logistiques du HCR sont bien trop faibles pour répondre à ces injonctions administratives croissantes. Bientôt, l'organisation se retrouve confrontée à une crise bureaucratique grandissante, avec des dizaines de milliers de dossiers en attente de traitement, créant progressivement une zone d'attente administrative à ciel ouvert (Brücker, *id.*). La situation d'entre-deux qui en découle est très difficile pour les réfugiés, comme le souligne ce demandeur d'asile:

« Regarde cela : les gens des NU (Nations-Unies) disent qu'ils vont t'aider, ils te donnent une carte et prennent ton passeport. Mais ensuite, ils ne font pas avancer ton cas. Qu'est-ce que les gens peuvent penser de cela ? C'est très difficile. Vous ne pouvez pas maintenir les gens dans une telle attente pendant quinze ans. Et les NU n'arrêtent pas de dire 'attendez attendez !'. Je ne sais plus comment attendre. On ne sait même plus si on est établi ici ou non. Si nous le sommes, alors nous devrions avoir les mêmes droits que les Égyptiens. Mais les Égyptiens nous disent 'non, vous êtes des réfugiés'. Mais les NU ne font rien. Alors nous sommes des étrangers. En réalité, nous ne savons pas ce que nous sommes¹³.

Par ailleurs, la carte jaune de demande d'asile et la carte bleue de réfugié ne dispensent pas les détenteurs de celles-ci des formalités administratives auprès de l'État égyptien pour obtenir son visa de résident. Celui-ci doit être apposé sur les cartes en question¹⁴. Cette injonction

du visa de résidence en marge des procédures d'asile est une contrainte supplémentaire dans la vie quotidienne des réfugiés, puisque la procédure est lourde et à renouveler tous les trois ou six mois en fonction du visa qui leur ait attribué. Certains ont profité du trouble des années post 2011 pour s'en affranchir :

« Je l'ai eue (la carte bleue) en juin 2005. Et j'ai fait ma résidence tout de suite. Mon oncle m'a dit de la faire. Mais, ça fait trois ou quatre ans que je ne l'ai plus renouvelée.

— Pourquoi ?

— Parce que je vois bien qu'il n'y a plus de gouvernement. On fait attention quand le gouvernement est là et peut nous arrêter. Aujourd'hui, on sent que le risque a diminué. Mais il y a toujours un risque et s'ils m'arrêtent, ils peuvent me mettre en prison. Mais je ne prends pas de sérieux risques car je vais de l'école [où il travaille, *ndla*] à la maison. Il y a peu d'endroits où je vais. Mais si je voulais aller à Alexandrie ou ailleurs, je devrais avoir ma résidence¹⁵.

Fondus dans un univers urbain tentaculaire et politiquement répressif, les réfugiés peinent à voir leur cause soutenue et entendue (Grabska, 2006). Pour une grande partie de la population égyptienne en effet, les réfugiés soudanais n'existent pas. L'épisode de Mostapha Mahmoud change la donne et rend visible une situation insoupçonnée. En 2004, les demandeurs d'asile soudanais – en majeure partie Sud-soudanais, Nuba et Darfuris – sont nombreux à résider en Égypte depuis plusieurs années, tentant d'obtenir du HCR statuts et réinstallations. Ceux-ci se sentent abandonnés par le HCR et plus largement par la communauté internationale. La situation se cristallise en juin 2004 quand le HCR décide unilatéralement de suspendre toutes ses procédures à l'égard des Soudanais (attribution du statut de réfugié et réinstallations) suite aux pourparlers de paix entre parties en conflit (le Sudan People's Liberation Mouvement et le gouvernement de Khartoum) et dans l'éventualité espérée de la signature d'un accord de paix. Celui-ci rendrait alors le besoin de protection des réfugiés soudanais caduc¹⁶. Dans la logique de l'organisation, il n'est donc plus nécessaire d'étudier leurs dossiers. Cette décision permet aussi de faciliter la mise en place des programmes de retour au Soudan que le HCR souhaite mettre en place dès 2005¹⁷.

¹³ Source : Entretien avec A.K, 27 février 2013, Maadi, Le Caire, Égypte.

¹⁶ Ces pourparlers et les accords de paix qui s'ensuivent se révéleront illusoires pour l'établissement effectif d'une paix au Soudan, mais la politique du HCR sera maintenue.

¹⁷ Source : « UNHCR-organised repatriation to South Sudan starts », 19 Décembre 2005, www.unhcr.org (accessed 16/10/2015)

¹³ Source : Entretien avec A.K, 27 février 2013, Maadi, Le Caire.

¹⁴ Et non pas sur le passeport, puisque la procédure de demande d'asile annule la validité du passeport.



Le sit-in de Mostapha Mahmoud, Mohandessen, Le Caire, septembre-décembre 2005.

La contestation s'amorce. Durant l'été 2004, une première manifestation s'organise en face du bureau du HCR, place Mostapha Mahmoud, dans le quartier de Mohandissen. Une trentaine de Soudanais sont arrêtés pour avoir lancé des pierres sur le bâtiment (AUC-FMRS, 2006). En 2005, un petit groupe de Soudanais s'organise et s'installe sur la place qui fait face au HCR, pour faire reconnaître leurs droits et le devoir de protection du HCR¹⁸. Bientôt rejoints par plusieurs milliers de personnes – les estimations varient entre 2 et 4 000 – les Soudanais protestent par l'établissement d'un camp improvisé, sur la place devant le HCR, qui trois mois durant deviendra l'outil et le symbole de leur contestation. Ils se rassemblent autour d'un intérêt commun (la réouverture des demandes d'asile et de réinstallation) dans un mouvement qui dépasse les divisions communautaires, fréquentes dans d'autres contextes. Le HCR reste en retrait, prétexte que les protestataires sont des déboutés du droit d'asile au prétexte qu'une large partie d'entre eux étaient titulaires de la carte bleue ou jaune¹⁹. Des employés du HCR tentent une médiation mi-décembre

avec les représentants des manifestants, qui se solde par un échec (*id.*). Le 30 décembre 2005, confortées par le silence du HCR, les forces de police égyptiennes ouvrent le feu sur la place occupée. On dénombre une cinquantaine de morts, environ huit cents arrestations qui donneront lieu à près de deux cents déportations (*id.*). L'événement, qui a profondément marqué la communauté soudanaise, est baptisé Mostapha Mahmoud, du nom de la place où se tenait le camp.

L'échec est multiple pour les Soudanais mobilisés. C'est d'abord l'échec de leur lutte collective et par là-même de ce qui est pour beaucoup leur première action de mobilisation. C'est ensuite l'échec d'une idée, celle que le HCR, et à travers lui la communauté internationale, assure la protection des plus nécessiteux – la rancœur est toujours très palpable chez beaucoup d'entre eux. Enfin, c'est l'échec d'un projet migratoire individuel. Rapidement, l'idée s'impose qu'il faut trouver ailleurs un but à l'exil. C'est ainsi que l'émergence d'Israël comme destination pour les réfugiés d'Afrique est à trouver dans le gel des programmes d'asile et de réinstallation du HCR au Caire, et dans le drame de Mostapha Mahmoud, bien que la route de la migration africaine vers Israël ait commencé à être ouverte dès le début des années 2000 (Anteby Yemeni, 2008).

¹⁸ Source : HARRELL-BOND Barbara (2006) « Le drame de la place Mustapha Mahmoud au Caire raconté par Barbara Harrell-Bond », *Terra*, www.reseauterra.eu (accessed 25/11/2014).

¹⁹ *Idem.*

LA ROUTE DU SINAÏ: DE LA MARGE AU PASSAGE, DU PASSAGE À LA FERMETURE

L'ouverture de cette nouvelle route modifie tout a fait la géographie migratoire de cette région du Moyen-Orient: le Sinaï, alors zone marginale de l'espace social égyptien, au contact d'un pays considéré comme ennemi par la population égyptienne, devient une zone centrale des passages migratoires dans les années 2000. Les départs se font du Caire – jusqu'en 2008, les traversées se font pour 300/400 dollars. Le trajet comporte toujours une halte d'un à plusieurs jours dans une maison bédouine en attendant le moment propice pour traverser la frontière israélo-égyptienne. Les réfugiés sont alors menés en pleine nuit à la frontière, avec l'ordre de courir sans ne jamais s'arrêter. Les premières années, les traversées s'effectuent sans trop de risques, mais rapidement les flux exponentiels attisent les convoitises des passeurs. Les risques pour les migrants vont croissants du fait de la multiplication des réseaux mafieux d'une part, et des politiques de répression qui sont mises en place d'autre part (HRW, 2008 ; 2014). En effet, l'augmentation du nombre des traversées génère des formes inédites de coopération israélo-égyptienne pour la gestion de la frontière. Ainsi, la présence militaire égyptienne dans le Sinaï augmente au-delà de ce qui est autorisé par les Accords de paix entre les deux pays – avec l'aval implicite d'Israël. L'Égypte met également en place politique du « *shooting* », qui permet de tirer à vue sur ceux qui tentent de traverser la frontière, toujours avec l'approbation *de facto* de son voisin.

L'augmentation des flux va de pair avec une diversification des origines des migrants et des routes migratoires empruntées²⁰. En 2009, le nombre d'Érythréens dépasse le nombre de Soudanais présents en Israël. On ne part plus seulement du Caire mais de plus en plus directement de Kassala, dans l'est du Soudan, près des frontières éthiopiennes et érythréennes. Les routes longent la côte de la mer Rouge pour rejoindre le Sinaï et les réfugiés empruntent parfois des bateaux pour contourner le passage de Suez, notamment après 2012. En 2013, l'achèvement de la construction d'une barrière de séparation entre l'Égypte et Israël met fin à l'essentiel de ces flux.

ISRAËL, PAYS DE DESTINATION ET TRANSNATIONALISME IMPROBABLE

Ainsi, et alors qu'il devient de plus en plus difficile de rejoindre l'Europe, Israël devient en l'espace de quelques années un pays de plus en plus attractif. Pourtant, l'essor

de l'immigration africaine en Israël est en quelque sorte une aberration. Le pays qui s'est construit par vagues successives d'immigration juive depuis un siècle affichait un solde migratoire de populations non juives quasi nul jusqu'aux années 1990²¹. Le pays n'a par ailleurs jamais été sur les routes migratoires africaines, et aucun lien historique ne relie Israël au continent africain, hormis à l'Éthiopie, pays d'origine des Falashas. Enfin, Israël est un pays ennemi pour Khartoum, et s'y rendre est strictement interdit. Aucun socialisation culturelle ou historique ne peut donc expliquer l'émergence de ces migrations, hormis la proximité physique du pays, et l'espoir pour les réfugiés de trouver auprès du bureau du HCR en Israël et au sein de l'État israélien en général une reconnaissance de leurs droits²².

DE L'IMPROVISATION À L'INSTITUTIONNALISATION SÉCURITAIRE

Au plus fort de la présence africaine en Israël, en 2013, on recensait 36 000 Érythréens et 13 300 Soudanais, arrivés essentiellement entre 2006 et 2013 depuis le Sinaï (PIBA, 2013). 2010 et 2011 sont les années où l'on dénombre le plus d'arrivées (15 000 et 17 000) (fig.2). Les premiers arrivés dans le pays se trouvent dans un vide juridique et institutionnel. Le HCR est responsable de l'enregistrement des demandeurs d'asile qu'il visite en prison. Le rôle de l'organisation est limité car elle conseille le gouvernement sur les cas à reconnaître mais ne prend aucune décision finale, depuis l'architecture institutionnelle adoptée en 2001²³. Toutefois, le gouvernement, dans les premières années, suit plutôt favorablement les avis du HCR²⁴. Le pays ne dispose alors d'aucun cadre législatif ni d'aucune institution en charge de l'accueil et la gestion des demandeurs d'asile. Or, l'arrivée de demandeurs d'asile africains pousse l'État à adopter un arsenal législatif, puis bientôt institutionnel.

Les pratiques oscillent alors entre tentations humanitaires et sécuritaires. Les militaires de Tsahal interceptent les nouveaux venus, les emmènent à la prison de Saharonim dans le Neguev où ils sont souvent retenus

²¹ On estime qu'environ 200 000 travailleurs domestiques ou agricoles sont entrés en Israël entre 1990 et 2000, mais cette population reste politiquement marginale (Willen, 2008).

²² Les Soudanais ont une perception positive d'Israël avant d'y partir. Le pays est largement assimilé aux démocraties libérales occidentales, et ils pensent ainsi que le pays reconnaitra le droit d'asile.

²³ Selon cette nouvelle procédure, le HCR soumettait des recommandations à un comité interministériel qui transmettait ensuite ses recommandations pour approbation finale du Ministère de l'Intérieur. Source : Galia Sabar, Elizabeth Tsurkov, 2015, « Israel's Policies toward Asylum-Seekers : 2002-2014 », *Istituto Afari Internazionale, Working Papers*, May 2015, Roma, 18 p.

²⁴ Source : Entretien avec J.M Liling, ex-employé du HCR, 6 Mai 2015, Jérusalem, Israël/Territoires Palestiniens.

²⁰ 8% des « infiltrateurs » ne sont ni Soudanais, ni Érythréens. Certains viennent du Cameroun, du Tchad, de la Côte D'Ivoire, de la Somalie. Source : PIBA, 2013.

Source: PIBA, 2013.

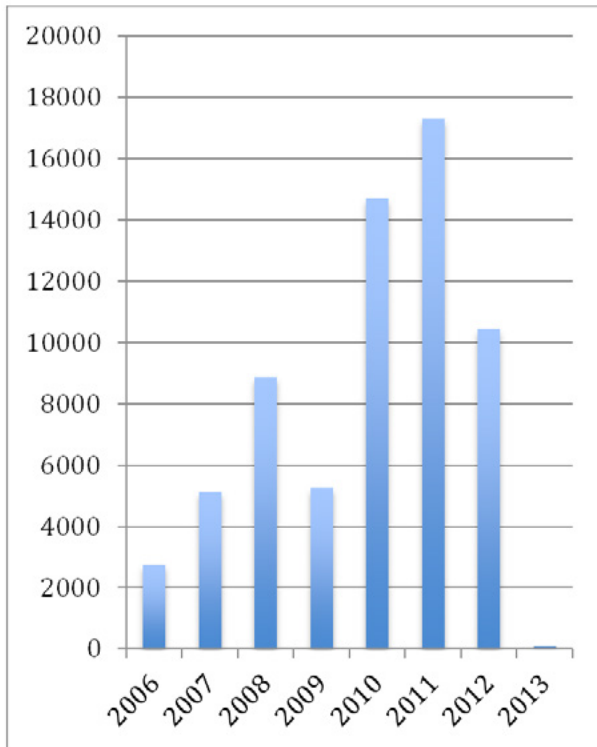


Figure 2 : Nombre d'entrées de demandeurs d'asile africains en Israël, 2006-2013.

quelques mois avant d'être libérés, ou au camp improvisé de Ktziot, où les détentions sont plus longues. Mais la surpopulation dans ces lieux de détention oblige à adopter d'autres solutions. On donne ainsi à certains un billet de bus pour Tel Aviv, sans justification autre que celle de désengorger les prisons. D'autres se rendent à Beer Shiva, Ashdod ou Arad. Beaucoup s'établissent à Eilat où les besoins de main d'œuvre dans les secteurs touristiques et hôteliers sont très importants. La grande majorité des demandeurs obtient un visa de « relâche conditionnelle » (*conditional release*) de trois mois et renouvelable, émis par le ministère de l'Intérieur. Cette protection temporaire les protège théoriquement contre le refoulement en les autorisant à un séjour pour des motifs humanitaires. Elle n'a cependant pas la valeur d'un statut de réfugié et ne leur donne pas le droit de travailler (quand la majorité travaille malgré tout). Les taux de reconnaissance du statut de réfugié sont en effet extrêmement faibles (fig.3).

Le besoin d'une institutionnalisation des politiques d'asile se fait sentir au moment où le nombre d'arrivées est tel qu'il ne permet plus, aux yeux des dirigeants israéliens, d'improviser en laissant au HCR de larges prérogatives. La présence durable des populations réfugiées qui réclament un statut et un droit de séjour oblige donc le gouvernement à adopter des mesures législatives et institutionnelles. La Population Immigration and Border

Authority (PIBA) créée en 2008, devient l'institution en charge de l'application des directives sur l'asile. En 2009, le ministère de l'Intérieur retire également des mains du HCR ses prérogatives en matière d'attribution de statut : il devient l'unique responsable de l'examen des dossiers à travers l'Unité des Réfugiés et des Infiltrés nouvellement créée. En 2011, les directives internes sur l'asile sont réactualisées et détaillent les mesures relatives à l'attribution du statut de réfugié (PIBA, *id.*). De 2009 à 2012 toutefois, aucune demande n'est examinée par cette unité au motif que les demandeurs ne sont pas considérés comme des réfugiés²⁵.

En parallèle, le gouvernement actualise en 2012 la loi Anti-Infiltration de 1954 qui criminalisait alors l'entrée « de citoyens voisins d'Israël », considérés comme des « Infiltrés » et visait implicitement les Palestiniens. Cette appellation est indicative du rapprochement opéré sur la scène publique entre la question des réfugiés africains et celle des Palestiniens²⁶. Le premier amendement à la loi Anti-infiltration criminalise tous les migrants illégaux et les rend passible de trois ans d'emprisonnement sans procès ou autre forme de jugement. Les citoyens de pays « ennemis », comme les Soudanais, sont condamnés à une peine de prison indéterminée. La création d'un centre de rétention d'une capacité de 3 000 places, baptisé Holot, est décidée, face à la prison de Saharonim, au milieu du désert du Neguev, près de la frontière égyptienne.

La question des migrants illégaux est présente sur la scène politique lors des élections législatives de 2013. Le parti gagnant du Likoud, qui en a fait l'un des thèmes de sa campagne, fait voter un second amendement à la loi Anti-infiltration, plus sévère encore que le premier, après que la Cour Suprême a déclaré l'anticonstitutionnalité de celui-ci en septembre 2013. Seront envoyés au centre de rétention de Holot non seulement les nouveaux arrivants illégaux, mais également ceux installés en Israël, qui bénéficient d'un visa temporaire. C'est en allant faire renouveler leur visa de séjour à PIBA que certains reçoivent une « Invitation à se rendre à Holot ». Ce sont les premiers arrivants, les plus actifs et intégrés, que le gouvernement cherche à enfermer : la plupart des Soudanais envoyés à Holot sont ceux de la première génération, c'est à dire ceux qui avaient vécu en Égypte avant leur venue en Israël.

²⁵ Deux arguments sont avancés : d'une part ils étaient réfugiés en Égypte et ne sont donc venus en Israël qu'en qualité de migrants économiques en raison des faibles opportunités dans leur pays d'asile ; d'autre part, l'enrôlement obligatoire au service militaire, invoqué par les Érythréens pour demander l'asile, n'est pas considéré par le gouvernement comme un facteur de persécution.

²⁶ Source : YARON H. « Palestinians and Africans Then and Now – The Revival of the Anti Infiltration Law », communication présentée at the workshop « East African migration in Israel », organisé par le Centre de recherche français de Jérusalem, 5 mai 2015.

Année	Nombre total de demandes	Nombre de demandes acceptées	Nombre de demandes rejetées	Taux de reconnaissance en %
2013	497	6	491	1,2
2012	1,137	6	1,131	0,57
2011	4,287	8	4,279	0,19
2010	3,366	6	3,360	0,17%

Figure 3 : Demandes d'asile et taux de reconnaissance du statut de réfugié en Israël, 2010-2013

ASILE, CRISE SOCIALE ET CRISE URBAINE

Cet amendement crispe un peu plus le débat public et les perceptions ordinaires autour de la question de la présence des ressortissants africains venus se réfugier en Israël. La situation dans le sud de Tel Aviv est particulièrement révélatrice d'antagonismes politiques qui se transforment en conflit social intra-israélien. Le quartier de la Gare Centrale et du Parc Levinsky a vu l'arrivée progressive d'Africains qui s'installent dans une rue, puis deux, ouvrent restaurants et salons de coiffure, trouvent des emplois dans l'hôtellerie et la restauration. Une partie de la population de ce quartier pauvre, principalement composée de *Mizrahis*²⁷, refuse l'installation de plus en plus pérenne de ces nouveaux venus. Ils critiquent l'octroi de droits à des populations étrangères quand eux-mêmes doivent faire face à des difficultés socioéconomiques et à un certain racisme d'État. À plusieurs reprises, des actes de violence sont perpétrés contre les réfugiés à Tel Aviv. De l'autre côté, des militants israéliens de gauche s'organisent au sein d'ONG et soutiennent très activement la cause des réfugiés. Ces organisations les accompagnent et les aident dans leur parcours administratif et leur vie quotidienne. Elles interviennent également dans le débat public. Ainsi, la Hotline for Refugees and Migrants, une ONG particulièrement impliquée dans le soutien aux demandeurs d'asile, soumet régulièrement des pétitions à la Cour Suprême, qui visent à ce que l'institution se prononce sur les dispositions législatives adoptées par l'État, jugées discriminatoires et anticonstitutionnelles par l'ONG.

De 2013 à 2014, des actions collectives en faveur de l'amélioration de la politique d'asile israélienne sont mises en place. En décembre 2013, une « Marche pour la Liberté » est organisée par un groupe de demandeurs d'asile soudanais lors qu'ils sont transférés de la prison de

Saharonim où ils ont passé 18 mois, au centre de rétention de Holot. Ce dernier étant un centre « ouvert », ils décident de quitter le centre un matin, pour rejoindre Jérusalem à pied. Ces 150 hommes, progressivement accompagnés d'autres demandeurs d'asile et de militants israéliens et internationaux, marchent symboliquement pour protester contre les mesures de privation de liberté dont ils ont fait l'objet²⁸. En janvier 2014, une grève générale est lancée conjointement par les Erythréens et les Soudanais, très largement suivie pendant trois jours par les membres des deux communautés. Après mars 2014, le mouvement s'essouffle. Les réfugiés qui ont fait la grève sont nombreux à avoir perdu leur emploi. Leurs conditions de vie deviennent plus difficiles. S'y ajoute la menace permanente de recevoir l'« Invitation à se rendre à Holot » en renouvelant ses documents administratifs. Le soutien des ONG israéliennes est donc déterminant dans la médiatisation de leurs revendications. Le parc Levinsky devient ainsi un lieu symbole de leur cause politique lorsque, en 2015, un groupe de militants décide de convier réfugiés, habitants et politiques aux « Levinsky Talks », des discussions qui ont lieu dans un espace improvisé au centre du parc.

DE L'ACCUEIL AU REJET : ESSOR DES INCITATIONS AU RETOUR ET RETOUR À LA CASE DÉPART

À partir de 2013, le gouvernement met par ailleurs en place une politique d'incitation au retour avec une prime élevée (3 000 dollars par personne). L'Unité des « Retours Volontaires » de PIBA est en charge de tous les arrangements pratiques (visas, vols, etc.) de ces retours qui s'effectuent officiellement vers le Rwanda ou

²⁷ Le terme Mizrahi désigne en hébreu les juifs séfarades.

²⁸ Source : « In act of civil disobedience, 150 Sudanese refugees walk out of Israeli 'open prison' », +972, 16 December 2013. www.972mag.com (consulté le 23/11/2014).

l'Ouganda²⁹. Toutefois, des retours officiels s'effectuent également vers le Soudan ou l'Érythrée, par des vols non directs transitant par Amman, Le Caire ou Addis Abeba, en dépit de la prescription internationale de non refoulement. Dans les cas rwandais et ougandais, les refoulés d'Israël se retrouvent sans papiers ni aucun document d'identification dans un pays qu'ils ne connaissent pas ; ils sont de fait considérés par les autorités sur place comme des migrants illégaux. Si la mesure ne s'oppose pas dans ce cas à la prescription internationale de non refoulement³⁰, la situation d'illégalité dans laquelle ils se trouvent les place dans une situation à grands risques et interroge sur la légalité de cette pratique de renvoi vers un pays tiers.

De 2013 à 2015, 9 026 migrants ont donc quitté « volontairement » le pays selon les chiffres du gouvernement, soit près d'un cinquième du nombre total de migrants africains arrivés depuis 2006 : 2 612 ont quitté en 2013 et 6 414 en 2014 ; parmi eux, 1 205 ont rejoint leurs pays d'origine (Érythrée ou Soudan pour la très grande majorité) (Hotline, 2015). Ceux qui choisissent de retourner au Soudan depuis Israël cherchent le plus souvent à en repartir, notamment pour fuir les persécutions infligées à ceux que le gouvernement identifie comme de retour d'Israël. Ceux qui choisissent le Rwanda ou l'Ouganda cherchent aussi à repartir en raison de l'absence de mesures destinées à les accueillir, aux arrestations arbitraires, aux confiscations de documents, au manque d'opportunités d'études ou d'emploi (Hotline, id.). Alors, ils tentent de retourner au Sud Soudan, au Soudan, en Égypte, en Libye ou encore en Éthiopie. Ils rentrent rapidement en contact avec des passeurs ou bien des fabricants de faux documents d'identité. Face au durcissement de la politique israélienne et l'absence de perspective, les trajectoires migratoires des Soudanais qui passent par Israël connaissent donc des mouvements complexes : binaires (du Soudan en Israël puis d'Israël vers un pays tiers ou vers le Soudan) ou ternaires (du Soudan en Égypte, puis d'Égypte en Israël, puis d'Israël vers le Soudan ou un pays tiers) avec dans bien des cas un retour en Égypte, perpétuant un incessant voyage d'exil.

Certains réfugiés en Israël se laissent tenter par ces incitations au retour du fait de leur crainte d'être envoyé pour des périodes indéterminées en centre de rétention, mais aussi du fait de leurs difficultés quotidiennes : emploi précaire, difficultés à obtenir un logement, renouvellement de visas parfois difficile, discriminations et racisme etc. C'est ce que raconte Senait, un réfugié érythréen :

« J'ai pensé à partir quand j'ai dû renouveler mon visa et que je n'ai pas pu³¹. Il y avait de longues queues partout, j'ai essayé plusieurs fois dans différentes villes, et quand je n'ai pas pu renouveler mon visa, mon employeur m'a renvoyé. J'ai pensé à rentrer parce que la vie est trop difficile ici avec une petite fille. J'ai pensé à aller en Europe, en passant par le Soudan et la Libye.³²

L'histoire de Roni est également révélatrice de ces mobilités et de ces quêtes d'asile sans fin. Il est arrivé en Égypte en 2005 avec sa femme, tous deux originaires de la région Nuba dans le sud du Nord Soudan. Après avoir attendu en vain quatre ans une réponse du HCR, ils sont partis en Israël en 2008 avec leur très jeune fille, née en Égypte. Après quatre ans en Israël, face au durcissement de la politique israélienne et de l'absence de perspectives, ils décident de rentrer au Soudan après la naissance en Israël de leur deuxième enfant. En rentrant au Soudan, il est identifié à l'aéroport comme débarquant d'Israël. S'en suivent trois mois de harcèlement pendant lesquels Roni se cache. Sa famille est sujette à de fréquentes visites de la police et menacée afin d'obtenir des informations sur l'endroit où il se trouve et sur ses activités. Il réussit à fuir vers l'Éthiopie avec sa femme et ses deux enfants. Mais ils en repartent une année plus tard car, dit-il, « *l'Éthiopie, c'est pire que le Soudan. Il n'y a rien*³³. » Ils se rendent à Juba, la capitale du Soudan du Sud, d'où ils regagnent l'Égypte en 2014, six ans après en être partis. Son dossier au HCR, ouvert en 2005, était toujours actif. Il a pu enfin obtenir la carte bleue de réfugié. Ils sont depuis candidats à un programme de réinstallation.

Face à ces migrations de retour, ni l'Égypte ni le HCR ne semblent déterminés à acter ces nouvelles mobilités. Les bureaux du HCR à Tel Aviv et au Caire n'encadrent pas de part et d'autre de la frontière ces dossiers qui sont, *de facto*, transnationalisés. Les promesses d'échanges

²⁹ Des contrats sont par exemple passés entre Israël et le Rwanda contre des rétributions financières. Les gouvernements rwandais et ougandais s'engagent à donner le droit d'entrée à ses nouveaux arrivants, mais rien n'est prévu au-delà. Les refoulés ne sont accueillis par aucune structure, ils ne bénéficient pas de l'asile ni d'aucune forme de protection. Les accords officiels non jamais été rendus publics. Seul le président rwandais a confirmé l'existence de ces accords avec Israël. Source : « Président Paul Kagame confirms Rwanda-Israel deal to host African immigrants », *The East African*, 2 April 2015.

³⁰ L'article 33.1 de la Convention de 1951 sur les Réfugiés stipule que « 1. No Contracting State shall expel or return a refugee in any manner whatsoever to the frontiers of territories where his life or freedom would be threatened on account of his race, religion, nationality, membership of a particular social group or political opinion. »

³¹ Auparavant il était possible de renouveler son visa de séjour de trois mois dans la plupart des villes israéliennes. Depuis peu, le gouvernement a réduit le nombre d'antenne administrative pour les réfugiés à deux ainsi que leurs horaires d'ouverture. Il est donc parfois impossible pour certains de renouveler leurs visas.

³² Source : Entretien avec Senait, réfugié érythréen, *Report of the Hotline for Migrants and Refugees Rights*, op.cit., p.12.

³³ Source : entretien avec Roni, réfugié soudanais, 11 juin 2015, Medinet Nasr, Le Caire, Égypte.

d'informations et de transferts de documents ne sont pas suivies d'effets et la méfiance intra-institutionnelles règne³⁴. Le HCR, qui agit dans un cadre très stato-centré, n'est pas capable, ou pas nécessairement désireux, de prendre en compte la réalité de ces migrations transnationales et circulaires. Cela l'obligerait, entre autres, à considérer la diversité des pratiques au sein de ses différentes opérations – souvent en ligne avec les intérêts nationaux des pays dans lesquels il opère – mais plus largement, à reconnaître son échec à remplir certaines de ses missions : reconnaissance des réfugiés et assistance, coopération avec les États pour le respect des engagements internationaux en matière d'asile, coopération institutionnelle interne. En revanche, le retour de certains au Caire, afin de procéder à nouveau à des procédures de reconnaissance sur place, indique à quel point les populations concernées dépendent de la reconnaissance que leur offre le statut de « réfugié », et leur incapacité à s'affranchir de ces régimes de l'asile qu'on leur impose et qui les contraignent.



Le signe de la mobilisation des demandeurs d'asile en Israël, avril 2014.

IDENTITÉS ET POLITIQUES EN EXIL

Ces mobilités successives et ces installations temporaires transforment les identités individuelles et collectives, en fonction de la relation qui se noue avec le pays d'accueil.

Les discussions sur l'Égypte entre Soudanais y ayant vécu et vivant désormais en Israël, indiquent une relation forte mais paradoxale au pays. Un univers commun de sens émerge lorsque sont évoqués la cuisine égyptienne, le grouillement des rues cairotes, ou les noms de certains quartiers. La coexistence dans de nombreux quartiers populaires d'Égyptiens et de Soudanais (Ain Shams, Ard el-Lua, Hadayeq el-Maadi), la pratique partagée de l'arabe (en dépit de différences dialectales) ont pour conséquence une intégration soudanaise dans la mégapole en dépit des difficultés. Pourtant, contrairement à ce qu'il s'est passé en Israël, leur mobilisation politique a

trouvé peu de relais dans la société civile – notamment du fait que celle-ci est affaiblie par la politique sécuritaire restrictive des libertés publiques de l'État égyptien, sous Hosni Moubarak comme sous Abdel Fattah al-Sissi. De ce point de vue, Mostapha Mahmoud est une incroyable démonstration d'action collective. Ce contexte sécuritaire explique sans doute aussi le fait que la mobilisation des réfugiés soudanais en Égypte reste circonscrite à des questions d'asile, et ne porte qu'extrêmement marginalement,

sur la politique nationale soudanaise³⁵. Cependant, l'épisode de Mostapha Mahmoud s'est inscrit dans la construction d'une mémoire collective propre aux Soudanais d'Égypte, même pour ceux qui n'y étaient pas. Néanmoins, si certains peuvent envisager un retour en Égypte – bien souvent lorsqu'on a encore là-bas de la famille ou des proches³⁶, – d'autres l'excluent absolument.

Les interactions sociales sont très différentes en Israël. Les problèmes administratifs et/ou sécuritaires participent comme en Égypte de la création d'un univers commun de sens propres aux

communautés réfugiées. Mais, au-delà, il semble que les Soudanais se saisissent des possibilités offertes par la vie en Israël pour investir le champ social et politique. C'est surtout le cas de ceux qui sont arrivés directement en Israël après 2008, alors que ceux qui ont séjourné en Égypte sont moins engagés. Souvent pleins d'ambition à leur arrivée dans un pays dans lequel a cours la liberté d'expression, ils ont suivi des formations en droit ou en méthode d'activisme, en citoyenneté et cherchent à rendre populaire leur cause de réfugiés³⁷. Ils sont souvent

³⁵ Nous ne faisons pas ici référence aux membres des partis politiques et forces d'opposition comme le SPLM ou le JEM, dont des membres sont au Caire. Ceux-ci, dans leur écrasante majorité, ne sont pas des réfugiés statutaires et ne se définissent pas comme des réfugiés, mais comme des opposants politiques.

³⁶ Source : Entretien avec Mohamed, réfugié soudanais, 25 Avril 2015, Holot, Israël.

³⁷ L'ONG Amnesty International met en place depuis 2008/2009 des formations et séminaires à l'intention des réfugiés. Les réfugiés et militants reconnaissent que ces formations ont participées de la construction politique de la cause des réfugiés en Israël. Source : entretien avec Taj J., réfugié et étudiant soudanais, Tel Aviv, 11 mai 2015 ; avec Dijkana M., ex employée d'Amnesty, Haifa, 20 avril 2015 ; avec Avi D. A., Tel Aviv, employée d'Amnesty, 7 mai 2015.

³⁴ Source : Entretien avec J.M Liling, ex-employé du HCR, 6 Mai 2015, Jérusalem, Israël/Territoires Palestiniens.



La frontière égypto-israélienne, Israël, Mai 2011.

assez investis dans des activités communautaires et/ou politiques via des activités de gestion de centre politique et communautaire. Le *Sudanese Liberation Movement* (SLM) par exemple, a un bureau dans le quartier sud de Tel Aviv ; les centres associatifs des communautés Nuba, Fur ou autres sont nombreux, et ils organisent des événements culturels et politiques (soirées musicales, commémoration du génocide au Darfour par exemple) et, le cas échéant, des événements contestataires. La politique d'enfermement et les menaces de non renouvellement de visas cherchent à briser ces mobilisations. Ceci peut expliquer ce qui conduit une partie des Soudanais à réinvestir la politique de leur pays d'origine. À Holot, les discussions politiques sont nombreuses et certains réfugiés forment eux-mêmes certains de leurs codétenus aux rudiments de sciences politique et de la politique soudanaise. Les questions politiques nationales, contrairement à celles relatives à leur situation en Israël, les renvoient vers leur appartenance politique, identitaire, ethnique ou religieuse. Ainsi, les Furs se retrouvent pour parler de l'avenir du Darfour voire de son indépendance, quand ils manifestaient auparavant dans les rues de Tel Aviv avec leurs « frères soudanais » du Nil Bleu ou du Kordofan.

Ces différents combats politiques ne semblent pas pour autant exclusifs l'un de l'autre, mais plutôt complémentaires, ou juxtaposés. Ils sont le reflet des différentes préoccupations qui animent les réfugiés, dans un monde transnational. Ainsi, les mobilités influencent également les formes et conditions de politisation. En Égypte, l'absence de mouvement collectif depuis 2005 grève les possibilités d'actions transnationales. Quelques manifestations ont lieu au Caire, devant les bureaux du HCR ou de l'Organisation Internationale des Migrations, pour réclamer des informations sur l'avancement des dossiers. Les risques liés aux mobilisations étant désormais connus, les individus ont toutefois globalement tendance au repli que certains, notamment les anciens de Mostapha Mahmoud, tentent ponctuellement de braver.

L'héritage de Mostapha Mahmoud se retrouve dans le clivage politique des Soudanais en Israël : d'une part, ceux qui ne croient plus en la mobilisation collective, ou qui déplorent l'accaparement des questions relatives à

leur sort par un groupe *darfuri* ; d'autre part, ceux qui croient en l'importance de présenter un front uni et de s'intégrer durablement à la société d'accueil israélienne pour donner crédit à leur cause. À cet égard, on note que les difficultés administratives liées à l'obtention de l'asile, ou encore la répression des mobilisations contraignent profondément les actions collectives : les Soudanais arrivés d'Égypte sont ainsi moins engagés que ceux plus nouvellement arrivés du Soudan, stigmatisés d'une ou deux décennies de répression sécuritaire. La reconnaissance de la lutte de Mostapha Mahmoud par les leaders soudanais actuels en Israël permettrait peut-être d'intégrer dans leur stratégie politique cet héritage contestataire, et ces concitoyens passés par l'Égypte.

La mobilité peut donc dans certains cas faciliter des formes de politisation lorsque le pays d'accueil offre un environnement favorable aux actions politiques : les manifestations en Israël ont toujours été légales, et les ONG n'ont jamais eu de problèmes pour avoir formé des réfugiés en droit international, droits de l'homme etc. Les rencontres entre demandeurs d'asile aux différents guichets de l'asile favorisent également leurs interactions, voire leur organisation collective. Par ailleurs, l'absolue nécessité que représente l'obtention d'un statut

pousse *de facto* les individus à se mobiliser face à l'administration et/ou aux politiques d'asile des institutions internationales et des pays d'accueil. Toutefois, les difficultés de la construction pérenne d'un collectif contestataire, ajouté aux difficultés de la vie quotidienne et à la douleur des répressions passées limitent les possibilités de perpétuation de l'action au-delà des frontières. Il semble alors possible de dire que si la mobilité liée au refuge favorise certaines formes de politisation dans certains contextes, la mobilité durable, qu'elle soit circulaire ou non, et/ou l'exil comme mode de vie, mettent à mal l'action collective.

CONCLUSION

Les migrations successives des Soudanais candidats au refuge forcent les acteurs institutionnels des pays d'accueil à s'y adapter et à s'organiser. Les migrants contournent les obstacles (politiques, physiques, administratifs) s'ils le doivent, en dépit des velléités de contrôle ou d'endiguement des flux. Ils perturbent les espaces de légitimité et de souveraineté des États, qui adoptent en fonction de leurs intérêts différents outils : appareil législatif de contrôle et sécurisation des frontières ou, au contraire, flexibilité et ouverture des frontières, facilitation de l'installation, et enfin délégation au HCR. À cet égard, nous avons pu voir que les techniques mises en place par le HCR, garant légal de l'ordre international de l'asile, traduisent tour à tour une forte relation avec le pays d'accueil et ses intérêts propres, des velléités de contrôle et de restriction de l'accès à ses services, notamment par l'arrêt de l'octroi des statuts de réfugiés.

Les mobilités des Soudanais à la recherche d'un asile remettent par ailleurs en cause les contours d'un espace régional très différent de ceux des cartes politiques classiques. Elles montrent que ceux qui se déplacent ne sont ni des chiffres, des passeports ou des clandestins, mais bien des gens qui influencent et sont influencés par les sociétés et les espaces dans lesquels ils évoluent, même temporairement. Les différents mouvements de mobilisation évoqués dans ce chapitre montrent que les réfugiés, loin de la dépolitisation opérée par les politiques humanitaires et/ou les politiques de criminalisation, sont des acteurs politiques sur la scène des pays qu'ils rejoignent.

RÉFÉRENCES

Anteby-Yemini, L., 2008, « Migrations africaines et nouveaux enjeux de la frontière israélo-égyptienne », *Cultures & Conflits*, 28, 77-89.

AUC - FMRS, 2006, *A tragedy of failures and false expectations – Report on the Events Surrounding the*

Threemonth Sitin and Forced Removal of Sudanese Refugees in Cairo, September–December 2005, Cairo : American University of Cairo.

Ayoub, M, Khallaf, S., 2014, « Syrian refugees in Egypt : Challenges of a politically changing environment », *Cairo studies on migration and refugees* 7. Cairo : American University of Cairo.

Brücker, P., 2013, *The Waiting Zone – Political intentions and social impacts of the attribution of the refugee status to Sudanese migrants in Egypt – 2004-2013*. Mémoire de master de recherche Sociologie Politique, Sciences Po Paris, dirigé par Catherine Wihtol de Wenden. Not published.

Elmadmad, K., 2002, *Asile et réfugiés dans les pays afro-arabes*, Casablanca : EDDIF

Grabska, K., 2006, « Marginalization in Urban Spaces of the Global South: Urban Refugees in Cairo » *Journal of Refugee Studies*, 19 (3), 287-307.

Kagan, M., 2011, « 'We live in a country of UNHCR': The UN surrogate state and refugee policy in the Middle East », *New Issues in Refugee Studies*, 201, Geneva : UNHCR.

Willen, S., 2008, « L'hyperpolitique du 'Plus jamais ça !' : demandeurs d'asile soudanais, turbulence gouvernementale et politiques de contrôle des réfugiés en Israël », *Cultures & Conflits* 71, 93-112.

Zohry, A., 2003, « The place of Egypt in the regional migration system as a receiving country », *Revue Européenne des Migrations Internationales* 19(3), 129-149.

OFFICIAL REPORTS AND DOCUMENTS

1. UNHCR Documents, Geneva, Switzerland

1994 : *Activités du HCR financées par les fonds constitués au moyen de contributions volontaires : Rapport pour 1993-1994 et projet de budgets-programmes pour 1995. Partie V. Asie du sud-ouest, Afrique du nord et Moyen-Orient, Section 5 – Égypte*, A/AC.96/825/Part V/5, p. 2.

1996 : *La réinstallation : un instrument de protection et une solution durable* EC/46/SC/CRP.32, 28 mai 1996 (Accessed: 22nd November 2015).

2013, 2012, 2011, 2010, 2009, 2008, 2007, 2006, 2005, 2002: Chapter Egypt, in *Global Report*
2005, 2002: Chapter Egypt, *Statistical Yearbook*
August 2015: *Egypt Fact Sheet* (UNHCR website).

2. Hotline for Migrants and Refugees Rights, Tel-Aviv, Israel

2012: *Until Our Hearts Are Completely Hardened: Asylum Procedures in Israel*, Tel Aviv, 61 p.

2014: *No safe heaven. Israeli Policy as applied to Eritrean and Sudanese citizens*, Tel Aviv, 37 p.

2015 : *Where there is no free will. Israel's "Voluntary Return" Procedures for asylum seekers*, Tel Aviv, 45 p.

3. Human Rights Watch, New-York, United States

2008 : *Sinai Perils. Risks to Migrants, Refugees, and Asylum Seekers in Egypt and Israel*, 97p.

2014: « *I wanted to lie down and die* ». *Trafficking and Torture of Eritreans in Sudan and Egypt*, 89 p.

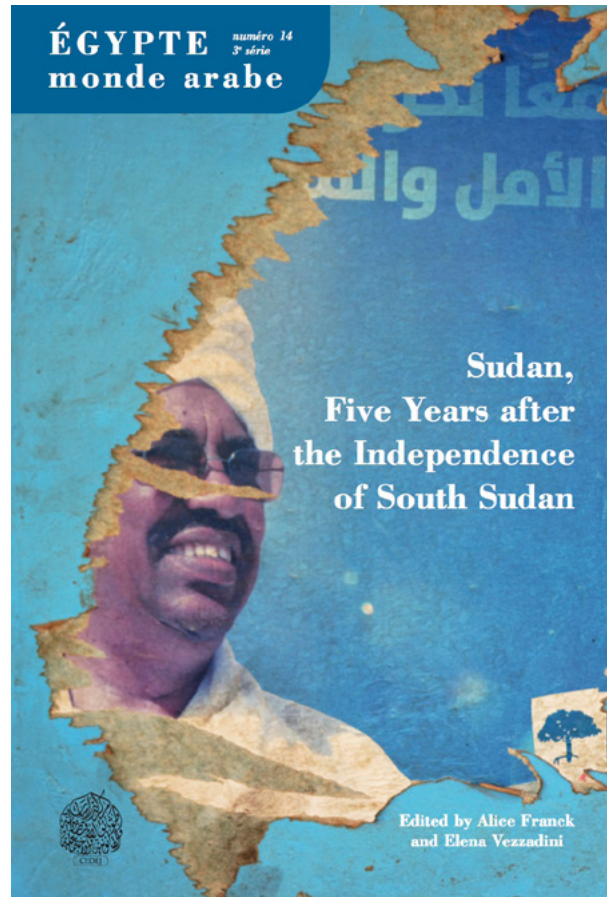
4. Population Immigration and Border Authority (PIBA), Ministry of Interior, State of Israel

2011 : *Procedure for Handling Political Asylum Seekers in Israel*. 02/01/2011. 16 p.

2013 : *Data on foreigners in Israel. Presented by the Population and Migration Policy Planning Department*. Edition No. 5/2013 - Q3 2013. 12 p.

L'AUTEUR

Pauline Brücker est doctorante au CERi et chercheuse associée au CEDEJ, après y avoir été allocataire entre 2014 et 2016. Diplômée en sociologie politique et en droit international public, ses travaux de sociologie des migrations portent sur (i) les processus et acteurs de la construction du statut de réfugié comme catégorie sociale ; et (ii) la relation entre les systèmes de gouvernance de l'asile et les actions collectives issues des sociétés civiles et communautés migrantes. Sa thèse de doctorat, dirigée par Catherine Wihtol de Wenden, étudie le cas des migrants soudanais en Égypte et en Israël.



Affiche électorale d'Omar el-Béchir à l'occasion de l'élection présidentielle de 2010. Nord Soudan, 2015 © Ivan Deret

Le CEDEJ a consacré le dernier numéro de sa revue Égypte/Monde arabe à la situation du Soudan, cinq années après l'indépendance du Sud Soudan.

CEDEJ

Pauline Brücker
*Mobilités soudanaises,
reconfigurations et appartenances
politiques en Égypte et Israël*

VERSION FRANÇAISE D'UN CHAPITRE DE
L'OUVRAGE THE TRANSNATIONAL MIDDLE
EAST. PEOPLE, PLACES AND BORDERS,
LEILA VIGNAL (EDS), ROUTLEDGE, 2017.

www.ifre.fr/c/66490

FRONTIÈRES ET CIRCULATIONS AU MOYEN-ORIENT EN PÉRIODE DE CONFLITS

RECONFIGURATIONS ENTRE PHASES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

Cyril Roussel
Chercheur CNRS MIGRINTER (UMR 7301),
affecté à l'IFPO Amman 2009-2013

Source : *Cahiers du CEMCA*, Série FabricaMig,
n° 8, octobre 2014, Mexico, CEMCA.

conflit
frontière
Kurdes
migration
minorités
Moyen-Orient

34–49

Le Moyen-Orient se caractérise par une histoire exceptionnellement riche de ses frontières, conséquence d'une forte instabilité des emprises spatiales, elle-même liée à la diversité des pouvoirs qui s'y sont succédés. Cette partie du monde se caractérise par le fait que les frontières n'y ont été tracées, de manière imposée, que récemment. Il s'est agi surtout d'une rupture fondamentale dans l'espace, plutôt que de l'aboutissement d'un long processus historique de construction concertée des territoires. Or, nous sommes depuis peu dans une période de réorganisation de l'espace et de basculement d'ordres instaurés depuis seulement un demi-siècle. Certaines frontières nationales, sans pour autant être remises en question dans leur tracé, sont devenues conflictuelles. Elles font l'objet de transgressions accrues et sont au centre de luttes aux enjeux géopolitiques et économiques importants. À travers plusieurs cas de frontières en tension, nous tenterons de mieux comprendre les transformations qui bouleversent ces espaces frontaliers où circulations et stratégies nouvelles – économiques et politiques – se reconstituent sans cesse.

Le Moyen-Orient arabe se caractérise par une histoire exceptionnellement riche de ses frontières, conséquence d'une forte instabilité des emprises spatiales, elle-même liée à la diversité des pouvoirs qui s'y sont succédés. Dans cette région du monde, les frontières étatiques les plus anciennes que nous connaissons aujourd'hui remontent seulement à la Première Guerre mondiale. À cela s'ajoute la présence de groupes socio-culturels territorialisés capables à tout moment de transgresser et/ou de contester les structures territoriales du pouvoir en place, d'autant plus que ce pouvoir se délite. Leur présence sur des territoires que l'on pourrait qualifier d'« identitaires¹ », car construits peu à peu au cours des siècles, est antérieure aux frontières actuelles héritées de la période mandataire (cas de certaines tribus ; cas des kurdes ; cas de certaines communautés religieuses dites « compactes² » comme les Druzes ou les Alaouites). Ainsi, les constructions territoriales de ces États issus du retrait des grandes puissances de l'époque – France et Grande-Bretagne – pourraient sembler fragiles, alors que les citoyens de ces États ne les ont jamais véritablement remis en cause. On observe par contre un fort désir d'interconnexion des personnes par-delà des frontières, qui au demeurant ne sont que très rarement contestées dans leur tracé.

Dans cette zone du monde, l'ouverture et la fermeture des frontières nationales à la circulation résultent généralement d'enjeux géopolitiques plus globaux. La

¹ Lire à ce sujet mes travaux sur la communauté druze de Syrie (Roussel, 2011).

² Communautés religieuses au peuplement très homogène (Hourani, 1946).

fermeture est un moyen de pression d'un État sur son voisin, une manière de l'isoler (Syrie avec le Liban ; Turquie avec l'Arménie ; Israël avec les Territoires palestiniens), un moyen d'affirmer son désaccord, la conséquence d'une provocation. À l'inverse, l'ouverture caractérise une phase d'apaisement diplomatique, un processus de rapprochement qui débouche généralement sur des accords bilatéraux. Mais ceci est vrai uniquement lorsque les États conservent leur contrôle sur l'intégralité de leur territoire. Or en Irak, en Syrie mais aussi dans une moindre mesure au Liban, le pouvoir central a parfois perdu sa mainmise sur des pans entiers du territoire national, ce qui favorise, en outre, les trafics et circulations de toutes sortes, tout en permettant également à de nouvelles dynamiques sociales, économiques ou politiques d'émerger sur des espaces périphériques en perpétuelle reconfiguration. Conséquence de l'incapacité des autorités centrales à exercer leur contrôle sur ses marges territoriales, mais aussi des accointances entre gardes-frontières et passeurs, les frontières du Moyen-Orient sont devenues plus poreuses qu'avant les printemps arabes. Par endroits, la frontière s'apparente dorénavant davantage à une zone de « laisser-passer » et d'interface plus ou moins fluide qu'à une discontinuité marquée, lieu de contrôle et de coercition.

La frontière constitue donc un bon moyen de saisir les rapports de force qui se jouent à l'échelle régionale. Mais localement, l'ouverture ou la fermeture des frontières nationales ont des conséquences directes et immédiates sur les populations qui y vivent : sur une période courte (quelques décennies), plusieurs frontières du Moyen-Orient se sont alternativement ouvertes et/ou refermées à plusieurs reprises, ce qui engendre, à chaque fois, des reconfigurations socio-spatiales inédites. Ainsi, ce n'est pas l'analyse du contexte géopolitique en tant que tel qui nous intéresse ici, mais bien les transformations fondamentales que son évolution implique sur les dynamiques des acteurs et des espaces qui se restructurent de chaque côté de la frontière.

CARACTÉRISTIQUES DES FRONTIÈRES AU MOYEN-ORIENT ARABE

LES FRONTIÈRES POLITIQUES DES ÉTATS : UNE CRÉATION RÉCENTE

Le fond de carte actuel des frontières étatiques de la région ne correspond à aucun découpage de la période ottomane qui débute pourtant au XV^e siècle pour s'achever en 1918. Rares étaient les pays qui pouvaient se prévaloir de frontières consacrées par l'histoire (sauf Égypte, Maroc, Mont-Liban). Pour le reste du territoire

ottoman, les limites correspondaient à un tracé mouvant du découpage administratif au sein de l'empire ; ces entités, qui correspondaient aux grandes villes arabes avec leur zone d'influence n'avaient pas créé de consciences nationales selon les historiens.

Au début du XX^e siècle, la carte de la région subit des remaniements gigantesques, genèse des futurs conflits (Israël/Palestine ; Liban ; Iran/Irak ; Kurdistan). Pour comprendre, il faut remonter aux deux guerres mondiales. Lors de la guerre de 1914-1918, les nationalistes arabes cherchent à construire un territoire national dans la région du Bilad ed Sham³. Les alliés, France et Grande-Bretagne, leur promettent ce territoire en échange de leur implication dans le conflit contre les puissances des empires centraux, le but étant de les pousser à la révolte contre les Turcs, alors alliés de l'Allemagne. Mais les puissances européennes entretiennent le projet secret de se partager la dépouille de l'Empire ottoman. Cette situation, où Français et Britanniques instrumentalisent les chefs rebelles arabes, débouchera sur l'installation de mandats au Levant, véritable consécration de la domination européenne sur l'ensemble du pourtour méditerranéen après la colonisation de l'Afrique du Nord. Une des premières conséquences pour les habitants de la région fut l'imposition de frontières qui délimitaient les zones d'influence des deux grandes puissances, conformément aux négociations secrètes connues sous le nom d'accords Sykes-Picot. Au sein de leur zone exclusive, Anglais et Français appliquèrent une grille de contrôle territorial entérinée officiellement lors des Traités de Sèvres (1920) et de Lausanne (1923). De sujets de l'Empire ottoman, les arabes du Proche-Orient se sont retrouvés « syriens », « irakiens », « libanais », « transjordaniens » ou « palestiniens ». La Seconde Guerre mondiale figea les frontières de Sèvres et de Lausanne. Le déplacement des pôles d'influence mondiaux vers les États-Unis et l'URSS fut à l'origine de l'accélération du processus d'indépendance nationale, laissant aux nouveaux dirigeants de pays arabes des frontières dont ils devront s'accommoder.

Cette partie du monde se caractérise par le fait que les frontières n'y ont été tracées, imposées, que depuis peu. Il s'est agi surtout d'une rupture fondamentale dans l'espace, plutôt que de l'aboutissement d'un long processus historique de construction concertée des territoires. On ne relève pas de marques anciennes de processus d'accumulation d'expériences politiques, sociales et économiques qui auraient permis l'élaboration de territoires nationaux et d'identités nationales avant le milieu des années 1940. Comme sur le continent africain, les

³ Espace qui correspond à la Syrie historique, c'est-à-dire entre les montagnes du Taurus en Turquie et le désert d'Arabie et entre la Méditerranée et l'Euphrate.

frontières du Moyen-Orient arabe sont un héritage de la période de domination européenne sur cette partie du monde.

Malgré un paysage politique en perpétuelle mutation – coups d'État, révolutions, conflits armés, guerres civiles, – le découpage des frontières ne connaîtra que de très légères retouches, sans modifications radicales. En effet, les enjeux géopolitiques mondiaux attisent les tensions locales tout en figeant les équilibres stratégiques généraux.

TRIBUS ET COMMUNAUTÉS : DES ACTEURS TRANSFRONTALIERS IMPORTANTS

Au Moyen-Orient, et il ne s'agit assurément pas d'une particularité régionale, les frontières demeurent traversées par des réseaux de relations parfois anciens, construits sur des liens familiaux de type clanique et tribal demeurés solides dans le temps et qui favorisent les circulations de populations et de marchandises, légales ou non. Nous sommes dans une région du monde où les territoires étatiques, nés du découpage décidé unilatéralement par les européens afin de répondre à leurs visées impérialistes, se sont superposés à des dynamiques socio-culturelles, économiques mais aussi politiques de groupes qui se retrouvèrent ainsi, du jour au lendemain, séparés par une frontière. Ils ont souvent dû se réadapter, contraints et forcés, aux nouvelles limites apparues si soudainement.

Comment, avec le temps, ces populations divisées se sont-elles accommodées à des nouvelles frontières ? Ont-elles opté sous la contrainte des pouvoirs centraux pour des destins séparés ou bien ont-elles cherché à se réorganiser afin de maintenir des réseaux qui devront s'inscrire dorénavant dans un cadre transfrontalier⁴ ? Je prendrai, pour illustrer mes propos, plusieurs exemples tirés de mes recherches de terrain.

Les Druzes

Le druzisme prend naissance en Égypte en 1017, sous la forme d'une scission du mouvement fatimide

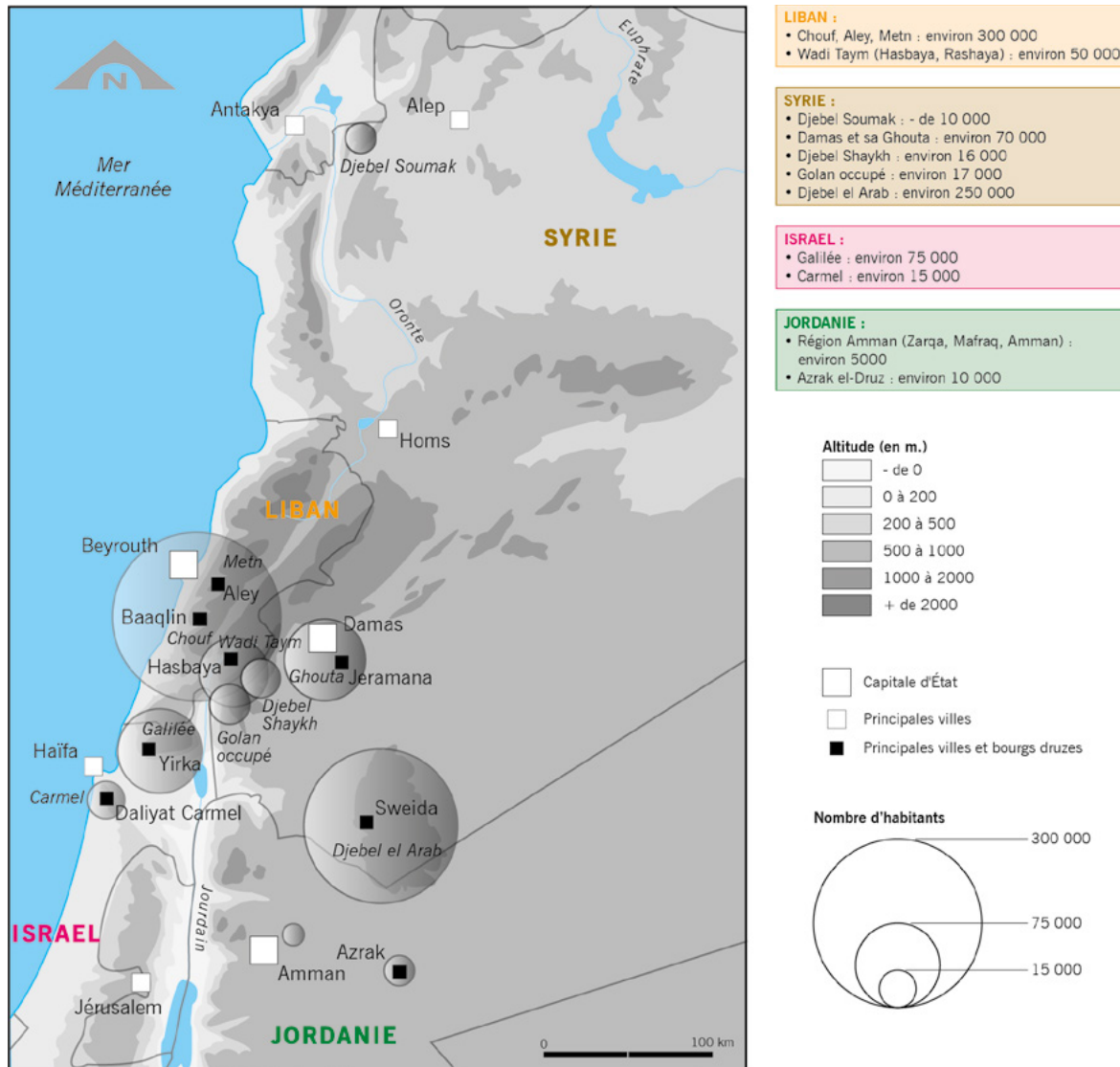
ismaïlien, avec la révélation du Calife al-Hakim⁵ (996-1021). L'activité missionnaire druze est à l'origine d'un développement polycéphale du peuplement. Les missionnaires furent contraints d'exercer leur propagande dans les zones marginales et périphériques de l'Empire fatimide du XI^e siècle, tel que les montagnes syro-libanaises. Ils convertirent de fait des clans familiaux sans continuité territoriale entre eux, générant avec le temps un émiettement de la communauté religieuse. Cette dispersion historique est à l'origine d'un éclatement du peuplement druze sous la forme de poches (voir figure n°1) qui seront incluses au sein de divers États une fois les frontières imposées au XX^e siècle. Comme dans le cas des Kurdes que nous présentons plus loin, les Druzes subirent également les aléas des modifications frontalières au gré des conflits et des changements de souveraineté territoriale sur une région. Ainsi, suite à la guerre israélo-arabe de 1967 et l'occupation puis l'annexion du Golan par Israël, une partie de la communauté druze de Syrie s'est retrouvée, et ce jusqu'à aujourd'hui encore, à l'intérieure des frontières israéliennes, dans une situation de coupure par rapport à ses réseaux culturels traditionnels qui s'étendaient en Syrie. Nous reviendrons sur la spécificité de cette frontière plus longuement.

Les travaux que j'ai effectués sur cette communauté (Roussel, 2011) montrent que cet éclatement des Druzes, tant au Proche-Orient – entre quatre pays sans continuité territoriale entre eux –, qu'en Syrie – entre quatre sous-ensembles spatiaux – oblige à penser leur fonctionnement en réseau. La pratique du mariage endogame est une des raisons pour laquelle les membres de la communauté, qui est estimée à environ un million d'âmes, doivent impérativement circuler entre les pays pour rester en relation. La circulation des élites religieuses est aussi une garantie de leur unité culturelle. Les shaykh-s druzes (les personnes qui ont reçu un enseignement religieux de haut niveau) se rendent mutuellement visite et se retrouvent régulièrement lors de réunions dans les lieux de pèlerinage.

Ainsi, même éclatés entre quatre pays aux destins forts divers et aux relations parfois ouvertement conflictuelles (Syrie / Israël), les Druzes ont œuvré pour maintenir des réseaux socio-culturels transfrontaliers permettant une bonne circulation entre leurs poches de peuplement, mais sans jamais toutefois mettre en péril leur intégration politique au sein du pays qui les héberge. On observe donc une circulation directe entre Druzes de Syrie et du Liban, de même qu'entre ceux de Syrie et de Jordanie ; par contre, la circulation a un caractère exceptionnel entre ceux de Syrie et du Liban et leurs

⁴ Nous sommes ici au cœur d'une des principales problématiques de mes recherches. Dans les divers terrains que j'ai pu effectuer au Moyen-Orient, il existe généralement chez les communautés ethniques ou religieuses éclatées de part et d'autre de frontières, une double dynamique bien souvent complémentaire entre une identité nationale affirmée et le maintien de liens culturels forts avec leurs homologues du et des pays voisins. Une inscription nationale marquée est généralement un gage de l'intégration d'une communauté dans un État et une garantie de leur sécurité (Chrétiens d'Orient, Druzes, Alaouites). Les stratégies séparatistes sont toujours fortement réprimées (Kurdes). Le maintien de liens culturels transfrontaliers et d'échanges intracommunautaires n'apparaissent donc plus comme une menace pour un État, une fois l'intégration politique de ces communautés assurée.

⁵ Un groupe de fidèles accepta la prétendue incarnation divine d'al-Hakim (« révélation » divine) et, sous la direction du vizir al-Darazi, forma une nouvelle communauté religieuse.



Sources : recensement République Arabe Syrienne 1994, Dupont M. (1994), Rivoal I. (2000)

Figure 1 - Répartition de la communauté druze au Proche-Orient. Estimation pour les années 1990.

coreligionnaires d'Israël : la Jordanie sert alors parfois d'espace de rencontre.

Les Kurdes

Les Kurdes sont présents dans les montagnes des confins de l'actuelle Turquie, de l'Iran et de l'Irak depuis une période qui remonte bien avant la conquête arabe du VII^e siècle. Le Kurdistan – ou pays des Kurdes – sera pourtant divisé entre l'Iran, la Turquie, l'Irak et la Syrie, résultat d'abord des rivalités entre empires et plus tard des desseins des grandes puissances impérialistes. Toute tentative de se constituer en État nation restera lettre morte par la suite. Ce peuple de près de 30 millions d'habitants fut certainement celui qui, au Moyen-Orient, a

le plus souffert dès la création des États nations dans les frontières que nous connaissons aujourd'hui, car tous les pouvoirs centraux cherchèrent à le soumettre au nom du nationalisme arabe, turc et perse. En résultèrent massacres⁶, répressions à répétition, politiques d'assimilation forcée, déportations qui déclenchèrent révoltes, guérillas et renforcement du nationalisme kurde. Ce sentiment national kurde n'a certes cessé de s'affirmer mais avec une référence territoriale floue liée à l'impossibilité des Kurdes de mettre en place une stratégie commune.

Dès le XVI^e siècle, tout processus diachronique de construction territoriale commune à l'ensemble des Kurdes devient difficile à mettre en place dans la mesure

⁶ Qui prirent la forme d'un génocide en Irak sous le règne de Saddam Hussein.

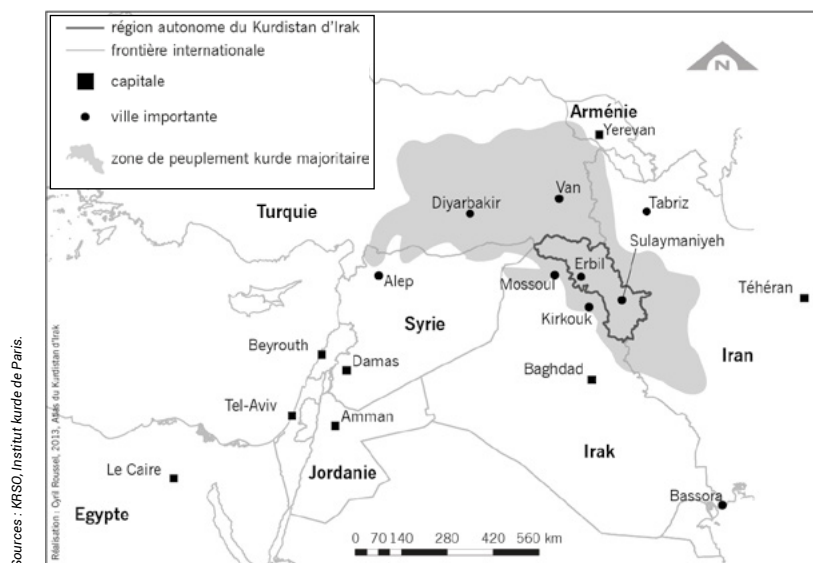


Figure 2 - La région autonome du Kurdistan d'Irak et la zone de peuplement kurde majoritaire au Moyen-Orient.

où les Kurdes se retrouvèrent, et ce encore de nos jours, divisés par la plus ancienne des frontières du Moyen-Orient toujours en place : celle entre l'empire Safavide et l'empire Ottoman qui correspond à l'actuelle frontière Iran-Irak. Privés d'actes fondateurs et d'une histoire commune, les Kurdes n'ont pas réussi, malgré des éléments culturels communs, à construire ensemble une dynamique globale d'appropriation territoriale derrière un projet identitaire et politique (Roussel, 2013a). Au début des années 1920, les frontières dessinées par les États-Majors des armées britanniques et françaises servent exclusivement les visées coloniales de ces dernières : plusieurs États sont ainsi créés, mais les Kurdes n'obtiendront rien. Ainsi, contrairement à d'autres communautés qui ont soutenu les desseins colonialistes des grandes puissances (Chrétiens du Liban, Alaouites ou Druzes en Syrie, Juifs en Palestine), les Kurdes n'ont pas pesé sur l'échiquier. L'espace de peuplement kurde qui venait de sortir de la domination ottomane à tout bonnement été subdivisé une nouvelle fois entre trois entités politiques nouvelles : la Turquie, la Syrie et l'Irak (voir figure n°2). Le Traité de Lausanne (24 juillet 1923) entérine le partage de la région. Les revendications kurdes concernant la constitution d'un territoire dans le sud-est de la Turquie, demande formulée lors du Traité de Sèvres du 10 août 1920, resteront lettres mortes. L'ironie de l'histoire va encore plus loin : la région de Mossoul, qui comprend aujourd'hui tout le Kurdistan d'Irak et qui était à l'origine sous domination française, fut cédée à la Grande-Bretagne en échange d'une participation de la France au capital de la Turkish Petroleum Company – concessionnaire des gisements de Kirkouk – à hauteur

de 25 %. Toute une partie des Kurdes fut de fait incluse dans les frontières de l'Irak sur un simple marchandage⁷. De plus, lors de la détermination de la frontière syro-turc en 1923 (au Traité de Lausanne), il fut décidé de prendre comme limite des États, la voie de chemin de fer Istanbul - Baghdad. Des régions kurdes furent ainsi intégrées en Syrie : le Kurd Dagħ (la montagne des Kurdes) au nord d'Alep nommée aussi région d'Afrin, la région de Koban à l'Est de l'Euphrate et la Haute Djezireh (au nord-est). Ces régions sont à plus de 90 % peuplées par des kurdes (voir figure n°2). Enfin, en 1938, lorsque la France fit don du sandjak d'Alexandrette à la Turquie en échange de sa neutralité dans la guerre qui se dessinait, des centaines de familles kurdes changèrent de pays de facto.

Les Kurdes constituent, contrairement aux Druzes, un peuplement continu de part et d'autre des frontières, favorisant la mise en place de réseaux d'entraide de proximité et donc une intense circulation transfrontalière. C'est pour limiter cette dynamique et isoler la rébellion kurde que l'armée de Saddam Hussein a vidé l'intégralité des zones frontalières du Kurdistan d'Irak sur une bande de plusieurs dizaines de kilomètres, détruisant des milliers de villages et déplaçant des centaines de milliers d'habitants. De nos jours, le Kurdistan d'Irak⁸ joue de plus en plus un rôle de centralité pour tous les Kurdes. L'ouverture de cette région autonome sur ses voisins a engendré des dynamiques économiques et humaines nouvelles. Les recherches que j'ai pu mener dans le cadre de l'ANR FabricaMig.SA, montrent que malgré la présence de frontières qui morcellent l'espace de peuplement kurde, les interactions, via le Kurdistan d'Irak, se renforcent entre les quatre parties qui composent le Kurdistan (voir la deuxième partie de cet article). Même si politiquement le Grand Kurdistan n'existe pas, les échanges culturels ou commerciaux, les circulations incessantes d'ordre familial et les migrations de travail, ou bien encore forcées, constituent un ensemble relativement ouvert de plus en plus cohérent et intégré.

⁷ La partie nord de la vilayet Mossoul se trouve dans la sphère d'influence après les accords Sykes-Picot. En avril 1920, les accords de San Remo marquent la renégociation des précédents accords : la France obtient une participation financière sur l'exploitation pétrolière dans la région mais c'est la Grande-Bretagne qui contrôlera militairement la vilaya (le Traité de Sèvres confirme cette répartition des Mandats). Mais la Turquie a des prétentions sur la région. En 1925, la Société des Nations fait un arbitrage en faveur de l'Irak : au Traité d'Ankara, en juin 1926, la région de Mossoul devient officiellement une partie de l'Irak (Georgeon, 1991).

⁸ Région autonome depuis le retrait des troupes irakiennes en 1991 lors de la première guerre du Golfe.

Les grandes tribus

Durant toute l'époque ottomane, les espaces désertiques et semi-désertiques de la *badiya* – pays des bédouins – sont les terrains de parcours des grandes tribus nomades ou semi-nomades qui vivent alors du commerce des animaux (moutons, dromadaires). Le bornage des frontières, après la Première Guerre mondiale, fut suivi par des politiques d'incitation à la sédentarisation⁹ afin de mieux contrôler les populations nomades qui jusque-là évoluaient dans un espace composé de territoires de clans complexes et imbriqués. Pourtant les membres de ces tribus, même si leur mode de vie a été largement transformé au cours du XX^e siècle, continuent pour certaines à circuler dans ces déserts entre Syrie, Irak et Arabie Saoudite sans trop se soucier des frontières, qu'ils traversent donc tantôt clandestinement, tantôt avec l'aval des autorités. Leur connaissance des pistes et des points de passage rend encore possible cette circulation transfrontalière. Les territoires de circulations des membres de ces tribus se situent souvent à cheval sur une ou plusieurs frontières comme cette carte issue d'une étude réalisée dans les années 1940 le montre parfaitement (voir figure n°3).

Dans les années 1960 et 1970, par exemple, les membres de la confédération tribale des *Shammar*s traversaient la frontière entre Syrie et Irak sans passeport. Mais les marges de manœuvre des *Shammar*s furent limitées par les États eux-mêmes. Comme l'explique Monsieur A. al-Yawar, chef d'une des branches de la tribu des *Shammar*-s en Irak, « durant les années 1980, et particulièrement lors de la guerre avec l'Iran, les membres de notre tribu n'étaient plus autorisés à se

⁹ « Les programmes de sédentarisation des pasteurs nomades » ont été « engagés au Moyen-Orient entre 1950 et 1970, mais ils ne sont que la continuité des « politiques de la période mandataire (...) » note Ricardo Bocco (1990).

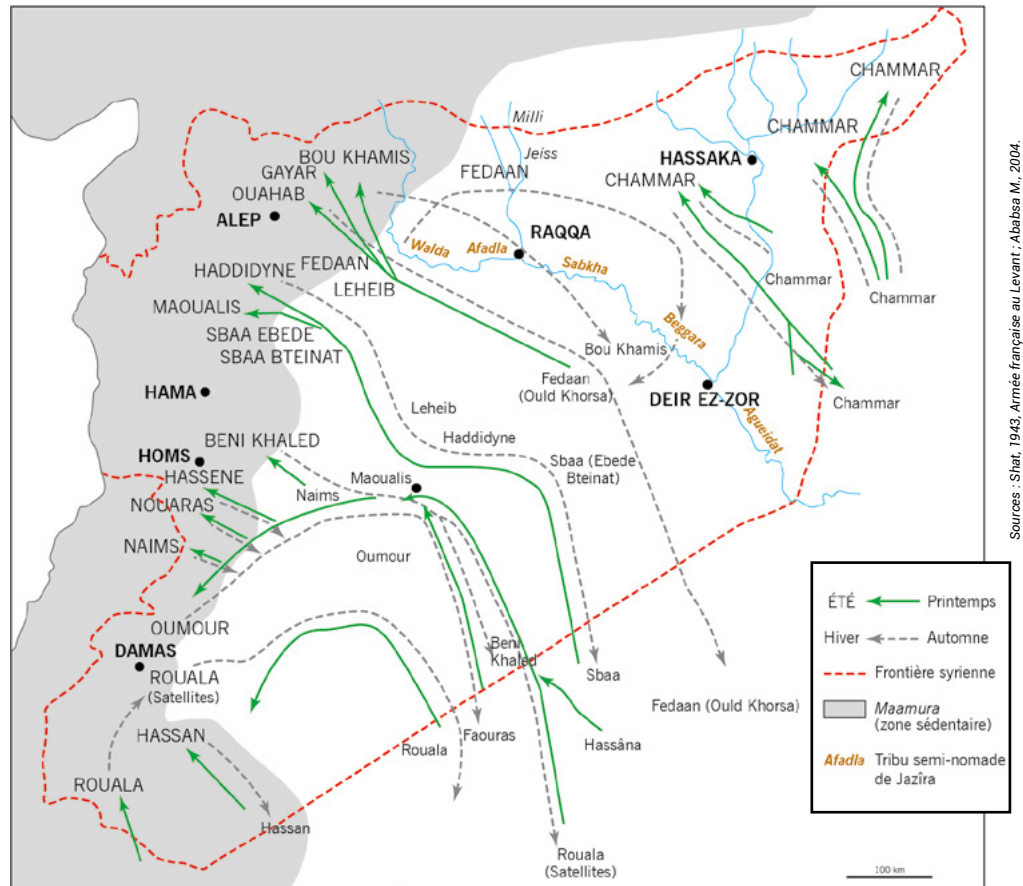


Figure 3 - La circulation transfrontalière des tribus nomades en Syrie dans les années 1940.

rendre en Syrie, vu que Damas était l'allié de Téhéran. À cette époque, seulement les oiseaux traversaient la frontière » (entretien du 12 mai 2013, Amman, Jordanie). Sur cette frontière nul besoin d'aménagements coûteux pour la contrôler : les services de renseignement, présents partout, informaient sur ceux qui franchissaient la frontière. En faisant régner la terreur auprès des populations frontalières (risque d'emprisonnement et tortures), ils s'assuraient un contrôle quasi-total de l'espace. La circulation entre Syrie-Irak reprit, dans les années 1990, grâce aux trafiquants qui cherchaient à contourner l'embargo irakien imposé par la communauté internationale. Une certaine tolérance s'appliqua progressivement. Mais globalement, avant 1997, tant que les deux régimes restèrent en froid, il demeurait dangereux pour un homme de la tribu des *Shammar*-s de se rendre dans le pays voisin pour rencontrer d'autres membres de sa tribu. Finalement l'affaiblissement des États, en Irak d'abord (après 2003) puis en Syrie ensuite (après 2011), leur redonna une plus grande autonomie de mouvement. Leur savoir-circuler et leurs réseaux interconnectés entre plusieurs pays s'avèrent un atout important, comme par exemple pour le soutien à la rébellion syrienne (voir la deuxième partie de l'article),

Sources : Shat, 1943, Armée française au Levant ; Ababza M., 2004.

mais aussi pour faire du trafic de marchandises avec la Syrie¹⁰.

Ces exemples montrent que des logiques d'interconnexions transfrontalières (nous ne parlons pas encore d'intégration qui constitue une autre étape), qui trouvent appui sur des liens familiaux ou communautaires, ont pu se mettre en place, lorsque la tolérance de l'État l'a permis (cas des Druzes) ou bien lorsque son action coercitive a disparu (cas des Kurdes en Irak après le retrait des troupes de Saddam Hussein ; cas des membres de la confédération tribale *Shammar*-s après l'affaiblissement de l'État syrien en 2011 - 2012). À l'inverse, partout où des risques sécessionnistes perdurent, le pouvoir central, lorsqu'il demeure puissant, œuvre pour contrôler et limiter les réseaux transfrontaliers par une surveillance accrue de la frontière (cas actuellement des Kurdistan-s de Turquie et d'Irak qui abrite la guérilla du Parti des travailleurs du Kurdistan, le PKK).

OUVERTURE ET FERMETURE DES FRONTIÈRES MOYEN-ORIENTALES : ENTRE RAPPROCHEMENT STRATÉGIQUE ET CRISE POLITIQUE

La frontière est, au Moyen-Orient, généralement un espace de tension, militarisé, toujours difficile à franchir. Mais il semble qu'ici, l'une des particularités de la frontière réside dans sa propension à s'ouvrir ou à se fermer tantôt en fonction des évolutions positives de contentieux entre États, tantôt, à l'inverse, en rapport avec des crises militaires ou diplomatiques qui ébranlent continuellement la région : la frontière est changeante non pas dans son tracé mais bien dans sa faculté à alterner ouverture/fermeture en lien avec le baromètre des relations internationales. Et ceci a des conséquences importantes sur l'intégralité de la région transfrontalière concernée, qui parfois se redynamise, parfois entre en sommeil, ou encore parfois se retrouve plongée au cœur de la guerre. De nouvelles dynamiques aux frontières émergent alors.

LA FRONTIÈRE TURCO-SYRIENNE : DU RAPPROCHEMENT À LA DISCORDE

Cette frontière est emblématique des enjeux géopolitiques qui traversent la région et représentative du processus d'ouverture-fermeture que connaissent les frontières du Moyen-Orient. En deux décennies (1991-2011), elle a vu son rôle se transformer radicalement à plusieurs reprises : de frontière bien surveillée qui sépare¹¹ deux

puissances militarisées – elle fut même un temps ligne de défense et de tension comme nous allons le voir –, elle s'est changée en une interface ouverte entre deux systèmes politiques, économiques et socio-culturels qui cherchent à entrer en interdépendance (2005-2011), avant de redevenir, depuis l'été 2011, une des frontières les plus conflictuelles de la région.

L'année 1998 constitue le pic d'une période de tensions extrêmes entre les deux pays. De nombreux différends ont abouti à cette situation explosive, héritée du contexte de guerre froide et de rivalités multiples de voisinages : outre le fait que la Turquie soit une ancienne puissance occupante et un membre de l'Otan depuis 1952, la Syrie ne pouvait se rapprocher d'une Turquie alliée avec Israël depuis 1996. Mais surtout, le partage des eaux de l'Euphrate demeura longtemps une source de discorde, tout comme le soutien de Damas apporté au PKK ainsi que les tensions territoriales autour du Sandjak d'Alexandrette toujours revendiqué par la Syrie¹². Quand Damas décide de ne plus protéger le leader du PKK (en 1998), les risques de conflits entre les deux pays commencent à s'estomper.

À partir de 2003 et l'intervention des États-Unis en Irak, les enjeux géopolitiques régionaux favorisèrent le rapprochement et la coopération des deux pays. Mais c'est surtout l'année 2005 qui constitue une date charnière. Suite à l'assassinat du premier ministre libanais Rafik Hariri (en février 2004), la Syrie perd sa tutelle sur le Liban au printemps 2005. Rapidement, le président Bachar el-Assad œuvre, afin de sortir de son isolement, pour un renforcement du couple turco-syrien. La normalisation des relations entre les deux pays passa alors à une phase de réelle coopération multisectorielle suite à la crise diplomatique turco-israélienne provoquée par l'opération militaire israélienne « Plomb durci » à Gaza fin 2008 – début 2009. Pour Damas, la perte de l'ouverture commerciale privilégiée vers le Liban, conséquence de son retrait du pays des Cèdres, se trouva ainsi en partie compensée par la normalisation de ses relations avec la Turquie. Ainsi entre 2003 et 2009, le rapprochement turco-syrien a été constant. Il a débouché concrètement sur l'amélioration des échanges commerciaux de part et d'autre de la frontière et surtout sur l'effacement de la frontière suite aux accords de libre circulation – suppression des visas – à partir de septembre 2009¹³. L'ouverture de la frontière aux biens et aux personnes est donc un

¹⁰ La livre syrienne étant particulièrement basse en cette période de crise, il devient intéressant d'acheter des biens ou des animaux en Syrie et de les revendre en Irak.

¹¹ Mais sans jamais toutefois avoir été totalement hermétique.

¹² Ce territoire qui a fait l'objet de tractations entre la puissance mandataire de la Syrie à l'époque, la France, et la Turquie kémaliste est finalement, en 1938, passée sous domination turque créant une tension persistante entre les deux pays ; la Syrie revendiquant depuis, sa souveraineté sur cette préfecture (ou sandjak) perdue.

¹³ Signature d'accords commerciaux entre les deux pays ; mise en place d'un accord de libre-échange bilatéral en 2007.

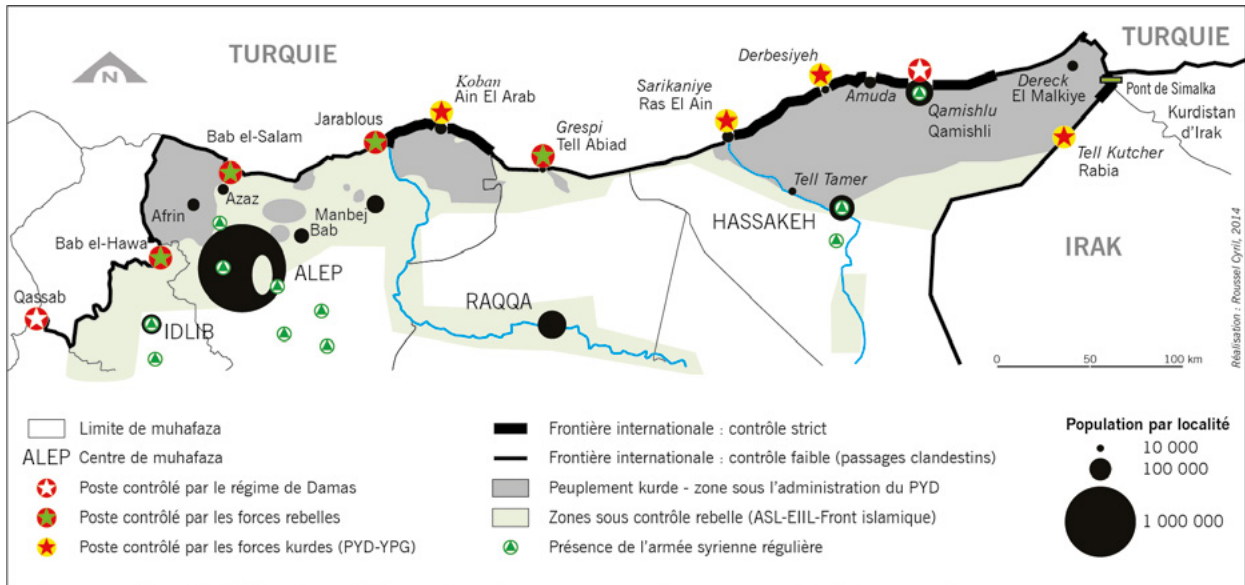


Figure 4 - La frontière syrienne avec la Turquie et l'Irak, Décembre 2013.

acte fort et surtout un évènement totalement inédit¹⁴ dans une région plutôt habituée au repli sécuritaire, au contrôle strict des frontières nationales et traversée par des sentiments nationalistes profonds.

La comparaison du volume des échanges aux différentes périodes illustre nos propos. À la fin des années 1980 et durant les années 1990, les relations commerciales entre la Turquie et la Syrie demeurèrent marginales. Alors que les deux pays partagent une frontière longue de plusieurs centaines de kilomètres, la Syrie ne se plaçait, à cette période, qu'au 9^{ème} rang des partenaires commerciaux de la Turquie dans le monde arabe, loin derrière l'Irak, la Libye et l'Arabie Saoudite (Ilkin, 1993 : 91 et 93). En début de la décennie 1990, aucune entreprise turque n'opérait en Syrie. En 2004, avant les accords de libre-échange entre les deux pays, le volume de transactions s'élevait tout juste à 500 millions de dollars; fin 2008, il était proche des 2 milliards (1,8 selon la banque Audi à Alep). La Turquie était devenue, en quelques années seulement, un des principaux partenaires commerciaux de la Syrie (Delaistre, Lafrance, Roussel : 2013).

Le conflit syrien en cours a très rapidement abouti à la rupture des relations entre les deux pays malgré les liens amicaux des deux présidents. La frontière nord de la Syrie est devenue la plus conflictuelle du pays, car Ankara, qui demande le départ du président syrien, a longtemps hébergé (jusqu'en septembre 2012) et soutenu les chefs de l'Armée syrienne libre (ASL)¹⁵. L'asl contrôle depuis juil-

let 2012 plusieurs postes frontaliers avec la Turquie (voir figure n°4). De violents combats s'y sont déroulés jusqu'à sa prise de contrôle par la rébellion à l'été 2012. Depuis, la frontière est devenue une zone de guerre qui subit régulièrement les bombardements du régime. Des militaires turcs ont même été pris pour cible ; des tensions et des actes terroristes s'y produisent sporadiquement. En 2012, la Turquie a menacé à plusieurs reprises le régime de Damas d'entrer en Syrie pour établir une zone de sécurité à la frontière nord du pays afin de protéger les populations syriennes. En outre, Ankara demeure un soutien actif de la rébellion syrienne. Quoiqu'il en soit, les circulations sont aujourd'hui composées essentiellement de réfugiés et de combattants, qui viennent via la Turquie, rejoindre l'opposition au régime. La frontière n'est pas un espace fermé, sauf dans les zones kurdes où les combattants *Yekineyen Parastina Gel* (ypg) contrôlent¹⁶, côté syrien, le territoire (voir figure n°4). Mais la situation conflictuelle qui y règne a totalement modifié, comme nous le verrons plus loin, les dynamiques de rapprochement et d'intégration économique qui s'étaient lentement mises en place au cours de la décennie précédente.

LA FRONTIÈRE IRAKO-IRANIENNE : DE LA LIGNE DE FRONT À L'INTERFACE MARCHANDE

Il s'agit d'une autre frontière emblématique des tensions régionales. L'histoire de cette frontière remonte à 1639 lorsque fut signé le Traité de Zohab entre l'Empire

¹⁴ Exception faite des unions interarabes comme la République Arabe Unie qui avait vu l'union de l'Égypte et de la Syrie entre 1958 et 1961.

¹⁵ Armée syrienne libre qui lutte contre l'armée syrienne loyaliste.

¹⁶ Unité de défense du peuple.

ottoman (qui contrôlait alors l'Irak) et la Perse. Pourtant le tracé de la frontière (dans sa partie sud) fut une des causes¹⁷ – ou prétexte pourrait-on dire – de la guerre Iran-Irak (1980-88). L'Iran par le truchement d'une partie des Kurdes irakiens maintenait une pression constante sur Baghdad durant toute cette période. Il n'existe pratiquement aucune interconnexion (ferroviaire ou routière de premier ordre¹⁸) via la frontière entre les deux pays : ceci est imputable en partie au relief montagneux de toute la partie nord, mais aussi à l'antagonisme séculaire entre les deux pays qui n'a pas favorisé l'établissement de liaisons transfrontalières. Durant toute la période de la présidence de Saddam Hussein (1979-2003), la frontière est restée officiellement fermée.

Le renversement de Saddam Hussein et son remplacement par une coalition au pouvoir dominée par les chiites, et donc favorable à l'Iran, modifia les relations entre les deux voisins. La mise en place de communications entre les deux pays revêt dorénavant une grande importance pour l'Iran puisqu'il permet à des dizaines de milliers de pèlerins iraniens de se rendre dans les villes saintes de Nadjaf et de Kerbala qui sont respectivement le troisième et le quatrième lieu saint du chiisme. Pour cette raison, la frontière entre Baghdad et Kermanshah est devenue, au cours de la dernière décennie seulement, une voie de passage majeure entre Irak et Iran. Dans le nord de l'Irak, toute la région autonome du Kurdistan irakien – seule partie où nous pouvons effectuer des entretiens le long de la frontière – est également concernée par cette embellie. En effet, pour la région kurde, les liaisons transfrontalières sont cruciales car elles assurent son approvisionnement en produits alimentaires et de consommation courante¹⁹.

Depuis quelques années, l'Iran et le Kurdistan d'Irak cherchent à normaliser leurs relations pour renforcer les échanges économiques transfrontaliers légaux. Il existe, entre Iran et Kurdistan d'Irak, trois postes de douane internationale et plusieurs petits postes douaniers secondaires locaux (voir figure n° 5). Haj Omeran, le plus au nord, n'est pas le plus fréquenté mais il est en plein développement puisqu'il sera prochainement relié au nouveau réseau autoroutier en construction et verra sa capacité d'accueil des camions augmenter. Il est ouvert depuis 2008 aux échanges internationaux suite à la signature d'un protocole d'accords douaniers entre l'Iran et le gouvernement régional kurde. Ainsi, même si le gouvernement régional kurde n'est pas à la tête d'un État souverain et indépendant et qu'il fait toujours partie de la

fédération irakienne, ce dernier détient toutes les prérogatives d'un quasi-État²⁰ (pouvoir exécutif souverain, armée propre, budget et taxation propres, système judiciaire propre et contrôle et gestion des frontières). Plus au sud, le poste de Penjween / Bashmar devient, à partir de 2009, frontière internationale suite à des accords Kurdistan d'Irak / Iran qui ont permis de normaliser les échanges. C'est le poste le plus fréquenté par les camions de marchandises avec celui de Parwiskhan encore plus au sud, dernier poste international contrôlé par les autorités kurdes et pourtant situé dans les territoires disputés entre Erbil et Baghdad²¹.

Ainsi, en quelques années la frontière est redevenue une interface active où les échanges commerciaux transfrontaliers s'adaptent à la normalisation politique. Les compagnies locales d'import-export se multiplient dans les villes proches de la frontière iranienne et les échanges explosent. Et c'est toute la région kurde, entre Turquie et Iran, qui en bénéficie puisque une partie des marchandises qui entrent par la Turquie est ensuite acheminée dans les villes kurdes de l'est du Kurdistan irakien d'où elles poursuivront leur route vers l'Iran légalement ou clandestinement²² (voir figure n°5).

FRONTIÈRE SYRO-IRAKIENNE

Cette frontière est l'exemple typique de la frontière « coloniale », tracée par Sykes-Picot et qui fut conservée en l'état lors des traités de l'après-guerre. Les tensions fortes entre Baghdad et Damas, à partir des années 1960²³, aboutirent à la rupture des relations diplomatiques en 1982, à la fermeture durable de la frontière²⁴ ainsi qu'à celle du pipeline qui permettait au pétrole irakien d'être acheminé en Méditerranée via la Syrie (tronçon Kirkouk-Banias). L'antagonisme des deux régimes baathistes est historique, chaque pays servant de refuge aux opposants de l'autre aile du parti Baath au pouvoir

²⁰ Le Gouvernement régional kurde (KRG) ne bat pas monnaie et ne délivre pas de passeport propre.

²¹ Une bande de territoire qui court de la frontière syrienne à celle de l'Iran et qui passe par Mossoul, Kirkouk et Khanakin est, depuis 2005, en attente de rattachement entre, soit Baghdad, soit Erbil. Cette zone riche en pétrole et peuplée d'une mosaïque communautaire complexe demeure la pomme de discorde entre les deux autorités.

²² Voir mes récents travaux sur la question (Roussel, 2014).

²³ Les relations entre Irak et Syrie, pays souvent qualifiés de « frères ennemis » avant 1998, ont toujours été houleuses, avec des périodes de rupture et de rapprochement au gré des rapports géostratégiques dans la région. Lire par exemple, l'article de Khattar Abou Diab (2001) consacré aux relations stratégiques entre les deux pays.

²⁴ En 1988, « libérée du fardeau de cette guerre [Iran-Irak] de huit années, Bagdad affiche immédiatement sa volonté de reprendre sa place au sein du monde arabe (...). Les premières initiatives du chef de l'État irakien sont dirigées contre la Syrie. Il masse d'abord des troupes à la frontière, dans la Jézireh » (Guingamp, 1996 : 309).

¹⁷ Contentieux au sujet de la circulation sur le Chott el-Arab.

¹⁸ De type autoroute, double-voie ou voie rapide.

¹⁹ Le Kurdistan d'Irak doit importer plus de 80 % des produits consommés sur place.

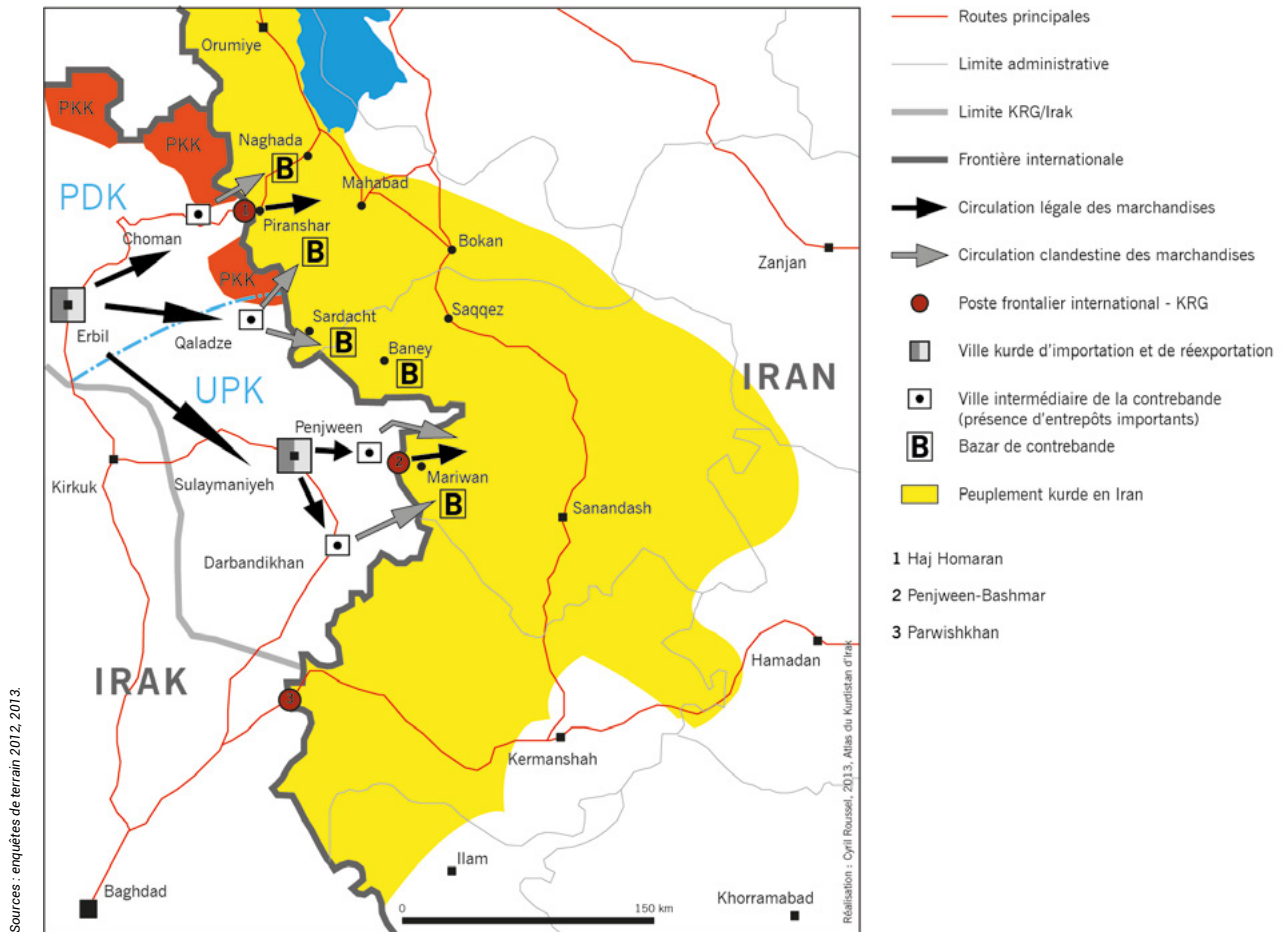


Figure 5 - Le commerce transfrontalier clandestin entre le Kurdistan d'Irak et l'Iran.

dans la capitale voisine. Durant la guerre Iran-Irak, Damas se rapproche de Téhéran. En 1991, la Syrie d'Hafez el-Assad soutient la coalition contre Saddam Hussein.

La situation s'améliore en 1997 lorsque Damas, qui prend note du rapprochement entre Israël et Turquie en 1996, décide de jouer la carte irakienne afin d'éviter l'encerclement et l'isolement (Abou Diab, 2001 : 109). Ce processus se déroule plus sur le plan économique que politique, puisqu'il consiste surtout à un « assouplissement de l'embargo » et une reprise des échanges commerciaux. Dès lors la frontière redevient un lieu de passage actif. Entre 1998 et 2003, l'embargo international sur l'Irak est contourné en grande partie par la Syrie. Durant l'expédition militaire des États-Unis en Irak, à partir de 2003, des milliers de combattants syriens et étrangers se rendent en Irak par cette frontière. Les relations économiques entre les deux pays s'intensifient lorsque des centaines de milliers de réfugiés irakiens, fuyant les combats et l'insécurité dans la capitale irakienne, s'installent à Damas et ses banlieues à partir de 2006. Les

va-et-vient étaient alors quotidiens entre les deux pays, les Irakiens n'ayant pas besoin de visa pour entrer en Syrie jusqu'en octobre 2007. Les compagnies de transport de marchandises et de passagers se développèrent dans les quartiers damascènes où se concentraient les réfugiés irakiens. De nombreux entrepreneurs avaient déplacé leurs moyens de production à Damas et continuaient à alimenter le marché irakien (Dorai, 2009). La réouverture de la frontière et la situation conflictuelle en Irak redynamisa la frontière syro-irakienne, les passages s'effectuant alors essentiellement par les postes officiels.

Le conflit syrien a provoqué l'arrêt de ces échanges en 2012. L'armée syrienne s'est ensuite retirée des espaces difficiles à contrôler comme les zones frontalières avec l'Irak qui se situent au milieu du désert. Une partie des tribus sunnites, ou plus précisément certaines composantes au sein de ces tribus²⁵, ont glissé dans l'opposition au régime de Damas alors que leurs homologues

²⁵ Au sein d'une même tribu, les membres peuvent-être divisés entre pro et anti-régime, les groupes répondant souvent au plus offrant.

irakiens s'opposent aussi au régime chiite de Bagdad. Il est devenu, dans ces conditions, impossible pour les pouvoirs centraux – aussi bien à Damas qu'à Bagdad – de contrôler ces vastes zones frontalières et désertiques, redevenus des territoires tribaux quasi autonomes qui leur échappent. Ces marges servent, depuis 2012, de zones de passage pour les combattants islamistes irakiens qui viennent renforcer la rébellion syrienne à grande majorité sunnite. Des islamistes radicaux, comme ceux de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), nombreux dans la province d'Anbar (la région irakienne frontalière avec la Syrie), disposent d'une multitude de points de passage entre les deux pays²⁶, la frontière, qui ne dispose d'aucun système de surveillance particulier, n'étant plus gardée. C'est précisément sur ces territoires qui courent de la frontière syro-turque jusqu'à la frontière syro-irakienne que les djihadistes cherchent à mettre en place un émirat islamique²⁷. D'espace de marge dans un État autoritaire, ces zones frontalières sont devenues de nouvelles centralités de la rébellion syrienne²⁸ et de l'opposition irakienne arabe sunnite.

NOUVELLES RECONFIGURATIONS TERRITORIALES AUX FRONTIÈRES DU MOYEN-ORIENT

Présence ou absence d'État, amélioration ou dégradation des relations entre pays voisins, contrôle strict ou relâchement du contrôle de la frontière constituent autant de paramètres qui réorientent les flux transfrontaliers de personnes ou de marchandises et reconfigurent également l'organisation des espaces frontaliers. À chaque bouleversement, des acteurs politiques, économiques et sociaux interagissent différemment, cherchent à se réadapter au nouveau contexte, font leur apparition ou disparaissent. Les conflits syriens et irakiens ont modifié l'ensemble des dynamiques transfrontalières que ces pays entretenaient avec leurs voisins. Ainsi, conscient de l'aspect éphémère de ces constructions spatiales, car il convient de replacer ces nouveaux processus dans une temporalité en cours à durée inconnue, les frontières du

Moyen-Orient s'organisent actuellement selon plusieurs types de configuration.

L'ABSENCE DE CIRCULATION : LA BARRIÈRE MILITARISÉE (ISRAËL-SYRIE)

C'est le cas de la frontière – non reconnue internationalement – sur le Golan occupé, mais néanmoins ligne de séparation entre Israël et Syrie. La perception de menaces croissantes venant de Syrie²⁹ a incité l'État israélien à procéder à la fermeture totale de cette zone à partir de 2011. Certes le Golan n'était pas une zone de passage à proprement parler, mais des étudiants druzes du Golan occupé pouvaient toutefois se rendre en Syrie une fois par an et revenir dans leur village pour la durée de l'été. Certains *shaykhs*³⁰ druzes, munis d'une autorisation exceptionnelle, parvenaient à rendre visite à leurs homologues qui vivent de l'autre côté. Ces échanges, même faibles, constituaient l'unique lien entre les familles druzes qui vivent séparées depuis 1967.

L'aménagement sécuritaire de la frontière fut réalisé en quelques mois en cours du printemps 2013 (voir figure n°6). Il se compose d'une double rangée de barrières métalliques électrifiées qui encadre un chemin de patrouille parcouru régulièrement par des troupes au sol en véhicules blindés. Ce type d'aménagement, qui se rapproche du système de bouclage des territoires palestiniens, système sécuritaire unique dans la région pour le moment car spécifique à la perception que peut avoir Israël de ses voisins, nécessite la présence à la frontière d'un pouvoir fort, aux moyens militaires importants et qui dispose de ressources financières conséquentes (la longueur de la frontière est donc un critère primordial³¹) permettant l'édification d'infrastructures coûteuses. Quand un pays voisin apparaît menaçant ou trop affaibli pour assurer le contrôle de ses frontières, laissant place à des acteurs nouveaux (groupes armés par exemple) perçus eux aussi comme dangereux, un État peut être amené à effectuer des choix pour préserver sa stabilité et sa sécurité. C'est ce qu'illustre aussi le cas suivant.

UNE CIRCULATION SÉLECTIVE : LE CONTRÔLE UNILATÉRAL

Parmi les nombreuses conséquences du conflit syrien sur les pays limitrophes, la quasi-totalité des voisins de la Syrie ont renforcé leur contrôle aux frontières,

²⁶ Lors d'un entretien en Irak au printemps 2012, un habitant de la ville Baaj m'avait informé que sa ville servait déjà de tête de pont aux combattants islamistes venus du triangle sunnite irakien (Ramadi, Faloudja, Bagdad).

²⁷ Voir par exemple : <http://www.lefigaro.fr/international/2013/07/23/01003-20130723ARTFIG00456-en-syrie-les-djihadistes-rejetten-t-la-democratie.php?cmtpage=0> (consulté le 8 juillet 2014). « Avec ses alliés irakiens, le groupe djihadiste aurait en effet un projet de "califat" à cheval sur l'Irak et la Syrie ». <http://www.france24.com/fr/20130820-kurdistan-irakien-afflux-refugies-syriens-djihadistes-front-al-nosra> (consulté le 8 juillet 2014).

²⁸ C'est un membre de la tribu Shammar de Syrie (Ahmad Assi Jarba) qui a été, en juillet 2013, nommé à la tête de la coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution.

²⁹ Il s'est agi en réalité de l'incursion de réfugiés palestiniens depuis la Syrie par le Golan en 2011.

³⁰ Dignitaires religieux.

³¹ C'est pourquoi les frontières d'Israël aussi bien avec les territoires palestiniens qu'avec la Syrie sont plus facilement aménageables.



Figure 6 - La frontière entre Israël et Syrie sur le Golan occupé.

qu'ils soient neutres ou partie prenante au conflit. C'est le cas de la Turquie, ouvertement hostile au régime de Damas ; de la Jordanie, neutre au début du conflit et maintenant engagée discrètement dans le soutien aux rebelles syriens de l'ASL ; de l'entité kurde autonome d'Irak - KRG³² - qui, quant à elle, tente de jouer un rôle en Syrie à travers la carte kurde. Ce renforcement est lié aux retraits des autorités syriennes de leurs marges frontalières, dans les secteurs contigus à la Turquie, à la Jordanie en partie et à l'Irak. Fin 2013, seule une partie de la frontière syrienne avec le Liban demeurait assez bien contrôlée par Damas³³ qui bénéficie du soutien, côté libanais, de son allié le Hezbollah. Ce contrôle accru de la frontière par les États voisins est destiné à juguler les flux de réfugiés et à empêcher l'entrée d'individus et de groupes qui pourraient menacer leur sécurité interne.

Ce mode de contrôle frontalier que nous qualifierons d'unilatéral a des conséquences sur l'organisation des flux

transfrontaliers. Le soutien à la rébellion syrienne (depuis la Turquie, la Jordanie) implique la circulation d'hommes, d'argent et de matériel militaire à destination du front. Ces pays accueillent des camps d'entraînement militaire pour les rebelles syriens, mais aussi les centres de soutien logistique de la rébellion (centres de commandement militaire, de collecte de fonds). Dans le sens de circulation inverse, Turquie, Jordanie et KRG limitent l'afflux de réfugiés en fermant pour une période donnée leurs frontières par un dispositif militaire aux mailles serrées tout le long de leur frontière respective. Cette pratique, rarement revendiquée officiellement, permet de contenir la forte pression qu'exerce la Syrie sur ses voisins en utilisant les réfugiés comme une arme de déstabilisation : la présence de centaines de milliers de Syriens, dans les États limitrophes, constitue en effet une charge financière extrêmement lourde et un élément réel de déstabilisation³⁴.

³² Région autonome kurde (*Kurdish Regional Government*).

³³ Et ce au prix de terribles batailles comme à Qusseir.

³⁴ La pression s'exerce sur le marché du travail, sur le marché locatif et plus généralement sur les infrastructures de santé et d'éducation.

Le contrôle de la frontière a ainsi permis à la Jordanie de sélectionner les candidats à l'asile : les Syriens d'origine palestinienne par exemple n'ont pas été autorisés à entrer dans le royaume³⁵. Depuis le printemps 2013, la frontière jordanienne est fermée à tous les réfugiés³⁶ entre le Golan occupé par Israël et la limite de la province druze de Soueïda.

Préoccupé par l'arrivée de réfugiés syriens, l'Irak a fermé au mois d'août 2013 sa frontière avec la Syrie. Le Kurdistan d'Irak, quant à lui, a autorisé l'entrée des réfugiés pour de très courtes périodes. Depuis septembre 2013, la frontière est hermétiquement fermée.

La Turquie, tout en facilitant le passage des combattants rebelles et des djihadistes vers la Syrie, limite et contrôle dans un même temps le flux des réfugiés syriens qui tentent d'entrer sur son territoire³⁷. Mais le mode de contrôle de la frontière turque n'est pas pour autant le même qu'en Jordanie, car le contrôle territorial n'est pas homogène côté syrien : les forces du régime de Bashar el-Assad sont toujours présentes en certains points (Qassab à l'extrême ouest, Qamishli à l'extrême est) ; les groupes rebelles – Front islamique, ASL, EHL³⁸, Jahbat en-Nosra – s'entredéchirent pour la domination territoriale dans le nord de la province d'Alep et de Raqqa mais aussi pour le contrôle des différents points de passage vitaux pour leur approvisionnement (à Bab el Hawa, à Azaz, à Tell Abyad). Les Kurdes, dont une partie a rejoint les forces ypg, tiennent fermement les secteurs de peuplement kurde (voir figure n°4). Enfin, les autorités turques s'impliquent plus ouvertement que leurs homologues jordaniens dans le conflit syrien en soutenant certains groupes au détriment de ceux qu'elles considèrent comme dangereux pour leurs intérêts. Il en résulte actuellement une frontière turco-syrienne extrêmement morcelée en fonction de l'acteur qui contrôle le côté syrien. Les postes de douane restent ouverts et les frontières perméables aux activistes et aux combattants rebelles et djihadistes afin d'affaiblir le régime syrien (région du Hatay, de Kilis, de Akçacale). Elles se ferment plus volontiers en pleine zone kurde, comme entre Nuseïbin (Turquie) et Qamishli (Syrie) où Ankara érige aujourd'hui un mur de séparation pour interdire la contrebande et les

infiltrations de clandestins. Car ici, ce sont les forces kurdes proches du pkk qui dominent l'autre côté de sa frontière (voir figure n°4).

Ainsi, ces exemples montrent qu'une situation politique hautement conflictuelle entre deux États voisins, n'implique pas toujours le blocage des flux. Bien au contraire, les rivalités favorisent la circulation des combattants à travers des frontières qui de facto deviennent des « lignes chaudes », des zones de tension. À l'inverse, la circulation des réfugiés, dont certains sont indésirables, est ralentie, limitée. Au final, certains acteurs sont autorisés à franchir la frontière alors que d'autres sont tenus à distance.

LA CIRCULATION LÉGALE : L'INTERFACE TRANSFRONTALIÈRE CANALISÉE

Depuis la fin de l'embargo sur l'Irak (2003), le poste frontière d'Ibrahim Khalil constitue l'unique point de passage officiel pour les hommes et les marchandises entre Turquie et Irak. Pourtant, ce poste se situe au cœur du « grand » Kurdistan (l'espace peuplé par les Kurdes divisé entre Iran-Syrie-Turquie-Irak) : il permet le lien d'abord entre les Kurdes de Turquie (près de 15 millions) et d'Irak (environ 5 millions) ; il permet aussi et surtout au KRG de s'approvisionner auprès de la Turquie, son principal fournisseur, en produits manufacturés de toutes sortes (biens de consommation – habillement, électroménager, cosmétique, etc. –, matériaux de construction, alimentation). Les échanges commerciaux sont donc importants. Environ 2 000 camions transitent par ce poste quotidiennement. L'interdépendance économique entre les deux pays est forte : plus de 600 des 1 500 entreprises étrangères implantées au KRG sont turques³⁹. Après avoir transité par le Kurdistan irakien, une partie des biens poursuivent leur route vers le reste de l'Irak ou encore vers l'Iran. De nombreux accords économiques ont permis de réduire les taxes à cette frontière afin de faciliter les échanges légaux : contrairement à sa frontière iranienne, le KRG a réussi à légaliser et fluidifier ses échanges avec la Turquie alors que la quasi-totalité du commerce de marchandises s'effectuait encore par contrebande avant 2003, lorsque l'Irak était sous embargo⁴⁰.

³⁵ La Jordanie estime que si l'occasion leur en était donnée, les Palestiniens s'établiraient durablement sur son territoire et ne retourneraient plus en Syrie, contrairement aux Syriens réfugiés.

³⁶ Les nombreux points de passage clandestins entre la province de Deraa et la Jordanie ont tous été fermés par les Jordaniens. Seul un point de passage pour les réfugiés avec la Jordanie subsiste à l'est du Djebel Druze, dans le désert à proximité de la frontière irakienne. C'est par là que continuent à passer les réfugiés syriens qui se rendent en Jordanie. Ils affluent certes en plus petit nombre que durant l'hiver 2012-2013, étant donné les difficultés pour s'y rendre et le coût du voyage.

³⁷ « La Turquie a commencé à limiter les entrées de réfugiés sur son territoire, n'acceptant plus que les Syriens blessés ou dotés de passeport » (*L'Express*, article du 25 mai 2013).

³⁸ État islamique d'Irak et du Levant.

³⁹ 614 compagnies turques sur les 1458 compagnies étrangères enregistrées au KRG, soit un taux de 42 %, selon la Fédération du Kurdistan des Chambres de commerce et de l'industrie (2012).

⁴⁰ Des activités de contrebande persistent encore dans les montagnes à l'est du poste frontière d'Ibrahim Khalil, indiquant que plusieurs dynamiques d'échanges commerciaux coexistent sur une même dyade. C'est aussi le cas à la frontière entre le KRG et l'Iran, exemple que nous analysons plus loin. Cependant, les activités légales sont devenues largement dominantes de nos jours sur la frontière Turquie-KRG contrairement à la frontière orientale du Kurdistan d'Irak.

Sur une dyade⁴¹ de près de 350 km d'ouest en est, la totalité des échanges entre Turquie et Irak transite donc par un seul point⁴². La frontière turco-irakienne est un exemple typique d'une interface de type « synaptique ». En effet, elle « correspond à un fort degré d'échanges entre les populations frontalières ». « Les échanges sont canalisés en un point précis, habilité par les États respectifs (...) pour le transit des individus, des marchandises et des véhicules (les flux du commerce international se juxtaposent ici aux échanges locaux) » (Cuisinier-Raynal, 2001 : 218). Depuis 2003, l'espace frontalier a été totalement transformé à l'endroit où se situe le poste de douane. Les hommes d'affaires kurdes ou étrangers ont installé leurs entrepôts et leurs bureaux à Zakho, ville à cinq kilomètres du poste frontalier. Près de 3/4 des 1 400 compagnies (locales et étrangères⁴³) enregistrées à la Chambre du commerce et de l'industrie de la province de Dohuk – dont Zakho fait partie – sont des compagnies commerciales d'import-export ou de transport. Et une grande majorité est installée à Zakho entre la frontière et le centre-ville. La croissance de la population urbaine de la ville de Zakho est la plus importante de toute la région autonome juste derrière Erbil, capitale du KRG : près de 6 % par an sur la période 2008-2012. Les projets de développement immobilier fleurissent et le commerce transfrontalier dynamise l'ensemble des petits commerçants de la ville qui font de l'import-export avec la Turquie. L'activité commerciale s'étend jusqu'à Dohuk, troisième ville du KRG, à 60 km au sud et se poursuit jusqu'à Erbil. Cette dynamique économique depuis la frontière jusqu'à Erbil constitue un axe majeur de l'organisation territoriale actuelle du Kurdistan irakien.

LES CIRCULATIONS CLANDESTINES : LES CAPILLARITÉS TRANSFRONTALIÈRES

La plupart des frontières tracées dans des zones difficiles d'accès – déserts, montagnes – sont des lieux de contrebande et de passages clandestins majeurs. Un contexte de conflit favorise la circulation comme nous l'avons mentionné. Entre l'Irak et le Kurdistan d'Irak, les échanges sont nombreux et une grande partie ne transite pas par les frontières officielles (Roussel, 2013b). Ainsi, tout un dispositif bien organisé permet d'acheminer hommes et marchandises d'un côté à l'autre de la frontière. Les contrebandiers sont des marchands kurdes irakiens qui cherchent à faire passer leur marchandise

en Iran, là où ils pourront la revendre plusieurs fois le prix d'achat. Les produits utilisent des routes bien identifiées car le commerçant a besoin du passeur qui, lui seul, connaît les failles dans le système de contrôle de la frontière ou bien connaît les gardes-frontières corruptibles. Les passeurs sont toujours bien organisés : ils louent leurs chevaux ou leurs mulets pour transporter les marchandises de l'autre côté de la frontière en fonction du différentiel économique. L'alcool, les cigarettes, le matériel électronique se vendent bien en Iran. L'essence, le miel, la drogue circulent dans le sens inverse. Les routes clandestines utilisent des dizaines d'itinéraires différents mais se concentrent sur cinq secteurs principaux qui correspondent aux débouchés vers les villes iraniennes qui possèdent un bazar de la contrebande (voir figure n°5).

Venus d'Irak en direction du Kurdistan d'Irak, réfugiés politiques, étudiants et combattants de partis politiques kurdes opposants de la République islamiste d'Irak (Komala⁴⁴, PDKI⁴⁵, PJAK⁴⁶) fuient tous un État qu'ils considèrent comme « oppresseur » pour se rendre illégalement, à l'aide de passeurs, dans la région autonome kurde. Les points d'entrée clandestins au Kurdistan d'Irak sont nombreux. Leur utilisation respective répond à une logique de surveillance : présence ou non de militaires ; corruption possible des gardes-frontières. Le passage coûte parfois cher, car le prix varie en fonction de la difficulté de l'itinéraire emprunté : généralement plusieurs centaines de dollars par personne, le risque étant grand de se faire emprisonner ou même abattre par les gardes-frontières iraniens. Il faut cependant noter qu'en général, plus le passage est physiquement difficile, plus les chances de succès sont assurées⁴⁷. Une fois arrivée au Kurdistan d'Irak, les étudiants pourront s'inscrire dans une université à Erbil au Sulaymaniyeh et ainsi échapper aux longues années de service militaire. Pour les membres des partis politiques kurdes iraniens, la lutte contre Téhéran se poursuivra en exil, parfois à seulement quelques dizaines de kilomètres de la frontière, depuis des structures de types « camps » où militaires *peshmergas* et civils cohabitent. Chaque structure partisane possède ses camps.

⁴⁴ Parti révolutionnaire créé en 1969 à Téhéran proche de l'idéologie maoïste à sa création. Son programme marxiste lui permit d'être à l'origine de la création du Parti Communiste d'Irak en 1983.

⁴⁵ Le Parti Démocratique du Kurdistan Iranien est un parti laïc et socio-démocrate mais surtout d'opposition à la République islamique. Créé en 1945 à Mahabad avant le pdk d'Irak, il est membre de l'Internationale Socialiste. La popularité d'Abdoul Rahman Ghassemlou (assassiné en juillet 1989 à Vienne) contribua à sa renommée sur la scène médiatique internationale.

⁴⁶ Le Partiya Jiyana Azad a Kurdistanê – Parti pour une vie libre au Kurdistan est le parti frère du PKK au Kurdistan Est (d'Irak).

⁴⁷ Les activistes recherchés par les autorités iraniennes ne peuvent risquer de passer trop près des postes de surveillance. Ainsi, des passeurs les conduisent à travers les montagnes par des sentiers souvent longs mais sécurisés.

⁴¹ Segment frontalier qui sépare deux pays.

⁴² Le poste frontière d'Ibrahim Khalil a été construit à l'extrême ouest de la dyade, près du « bec de canard » syrien. Plus à l'est, les montagnes deviennent plus difficiles à franchir et constituent le fief de la guérilla du PKK.

⁴³ 90 % des compagnies étrangères sont turques dans cette province frontalière de la Turquie.

Les circulations de réfugiés entre la Syrie et ses voisins relèvent également des flux clandestins : rares ont été les réfugiés syriens à passer par un poste officiel, sinon au début du conflit. La plupart des réfugiés franchissent la frontière par des passages illégaux afin d'échapper aux gardes-frontières qui risqueraient de les refouler ou de les racketter. Trois ans après le début de la guerre, des segments entiers de la frontière échappent au contrôle du régime de Damas : les réfugiés s'y engouffrent pour rejoindre la Turquie, le Liban, la Jordanie ou l'Irak. Certains de ces passages se pérennisent et deviennent parfois de véritables « postes » frontaliers illégaux⁴⁸ ; d'autres sont utilisés un temps, puis abandonnés. Parfois des réfugiés sont obligés de franchir clandestinement plusieurs frontières étatiques pour fuir vers un pays pourtant voisin. C'est le cas des Kurdes syriens qui habitent à l'Ouest d'Alep dans la région d'Afrin. Encerclés par les combattants du Jabhat en-Nosra, certains réfugiés se sont rendus dans le Kurdistan d'Irak en passant par la Turquie avant d'entrer à nouveau en Syrie à l'autre extrémité du pays, pour ensuite ressortir en direction de l'Irak. Entre Syrie et Irak enfin, les passages s'effectuent par des zones où coexiste une grande variété de pistes à travers des étendues désertiques. Ainsi, échapper au contrôle ou profiter de l'absence de contrôle génère des circulations clandestines qui dessinent des itinéraires multiples et complexes car en mouvement permanent.

CONCLUSION

Au Moyen-Orient, le développement des espaces frontaliers et les processus d'intensification des échanges économiques et socio-culturels entre États voisins (intégration régionale) sont soumis à la politique changeante des États, aux divers niveaux d'intégration des groupes et des communautés qui vivent sur les frontières ainsi qu'aux enjeux géopolitiques régionaux. Alors que les espaces frontaliers sont des zones de production de richesses dans de nombreux endroits du monde, les processus de développement économique, quand ils existent – si l'espace frontalier n'est pas considéré comme une zone militaire sécurisée –, sont ici toujours remis en question par les conflits répétitifs. Le retour des tensions entre États, la reprise de conflits anciens (arabo-israélien ; problème kurde) sont autant d'événements qui peuvent obliger à reconsidérer tout processus d'intégration économique,

⁴⁸ Il existe par exemple entre la Syrie et la Jordanie, trois importants points de passage illégaux par où la plupart des réfugiés a transité jusqu'au printemps 2013. Côté syrien, la zone était sous l'autorité de l'ASL et les militaires jordaniens assuraient le contrôle de l'autre côté de la rivière Yarmouk en Jordanie. La situation est relativement similaire entre le Kurdistan de Syrie et celui d'Irak. Ces points de passage, au départ clandestins, deviennent avec le temps de véritables *hubs*, progressivement aménagés pour faciliter le transit et l'enregistrement des personnes.

aussi fort soit-il. L'exemple entre la Turquie et la Syrie l'a bien montré.

À l'opposé, dans le cas où la ligne-frontière perd sa fonctionnalité militaire, c'est-à-dire que sa fonction de coupure laisse le pas aux échanges, c'est la région frontalière dans son intégralité qui, au niveau économique et socio-spatial, se reconfigure. Lorsque des liens transfrontaliers forts et anciens sont doublés par une volonté politique de renforcer la fluidité des échanges à la frontière (accords de libre-échange entre pays voisins ; politiques de collaboration transfrontalière), les mutations spatiales qui en résultent peuvent être rapides et spectaculaires⁴⁹.

En pleine période de conflit, l'existence de frontières dangereuses à franchir (comme entre l'Irak et l'Iran), ou bien de frontières difficilement franchissables (comme celle entre la Syrie et la Jordanie), voire de frontières infranchissables (comme entre la Syrie et Israël), morcellent les espaces, créent de la discontinuité en entravant les mobilités. Pourtant, elle n'empêche pas les liens de se maintenir de part et d'autre, créant des formes d'espaces relationnels complexes : passages clandestins, contournement de la frontière par un autre pays par exemple, va-et-vient de réfugiés, d'activistes ou de combattants. La reconfiguration d'espaces transfrontaliers en lien avec les différents contextes politiques et les différentes dynamiques économiques aux frontières donnent naissance à des constructions socio-spatiales originales : des espaces de circulation retrouvée (comme entre Syrie et Irak en pleine période de crise des États) ; des espaces de l'économie transfrontalière légale ou illégale (comme chez les Kurdes entre Turquie, Irak et Iran) ; des espaces de l'attente ou du refuge (comme pour des réfugiés syriens ou iraniens) et des espaces disjoints (comme entre Syrie et Israël).

BIBLIOGRAPHIE

Ababsa M., 2004 : « Idéologies et territoires dans un front pionnier : Raqqa et le projet de l'Euphrate en Jazira syrienne », thèse de doctorat, sous la direction de P. Signoles, Université de Tours, 561 p.

Abou Diab K., 2001 : « Syrie-Irak. Une nouvelle donne géopolitique ? », in *La Syrie de Bachar, Les Cahiers de l'Orient*, hors-série, pp. 107-112.

Bocco R., 1990 : « La sédentarisation des pasteurs nomades : les experts internationaux face à la question bédouine dans le Moyen-Orient arabe (1950-1970) », *Sociétés pastorales et développement, Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 26, n° 1-2, pp. 97-117.

⁴⁹ Comme ce fut le cas entre la Turquie et la Syrie jusqu'en 2011 ; ce processus s'observe actuellement entre l'Iran et l'Irak ; la Turquie et l'Irak.

Chagnollaude J.P. et Souiah S.A., 2004 : *Les frontières au Moyen-Orient*. L'Harmattan, Collection « Comprendre le Moyen-Orient », Paris, 232 p.

Cuisinier-Raynal A., 2001 : « La frontière au Pérou entre fronts et synapses », *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 213-229.

Delaistre A.-F., Lafrance C. et Roussel C., 2013 : « La frontière turco-syrienne dans la province d'Alep : l'ouverture vers un nouvel espace de circulation », in *Alep et la Syrie du Nord*, sous la direction de Boissière T., David J.-C. et Bahout J., Presses de l'Ifpo.

Doraï M. K., 2009 – « L'exil irakien à Damas. Modes d'insertion urbaine et reconfiguration des réseaux migratoires », *EchoGéo*, n° 8, <http://echogeo.revues.org/index10976.html>, 4 avril 2009.

Georgon F., 1991 : « De Mossoul à Kirkouk. La Turquie et la question du Kurdistan irakien », *Maghreb-Machrek*, n° 132, pp. 38-49.

Guingamp P., 1996 : *Hafez el Assad et le parti Baath en Syrie*. L'Harmattan, Collection « Comprendre le Moyen-Orient », Paris, 401 p.

Hourani A., 1946 : *Syria and Lebanon : a political essay*. Oxford University Press, London, 402 p.

Ilkin S., 1993 : « Les relations financières, commerciales et économiques de la Turquie avec les pays arabes », in Picard E. (dir.), *La nouvelle dynamique au Moyen-Orient. Les relations entre l'Orient Arabe et la Turquie*. L'Harmattan, Collections Comprendre le Moyen-Orient, Paris, pp. 78-96.

Roussel C., 2014 : « Le Kurdistan d'Irak, un espace de redéploiement des circuits commerciaux entre Turquie et Iran », *Cahiers d'Emam*, n° 1/2014.

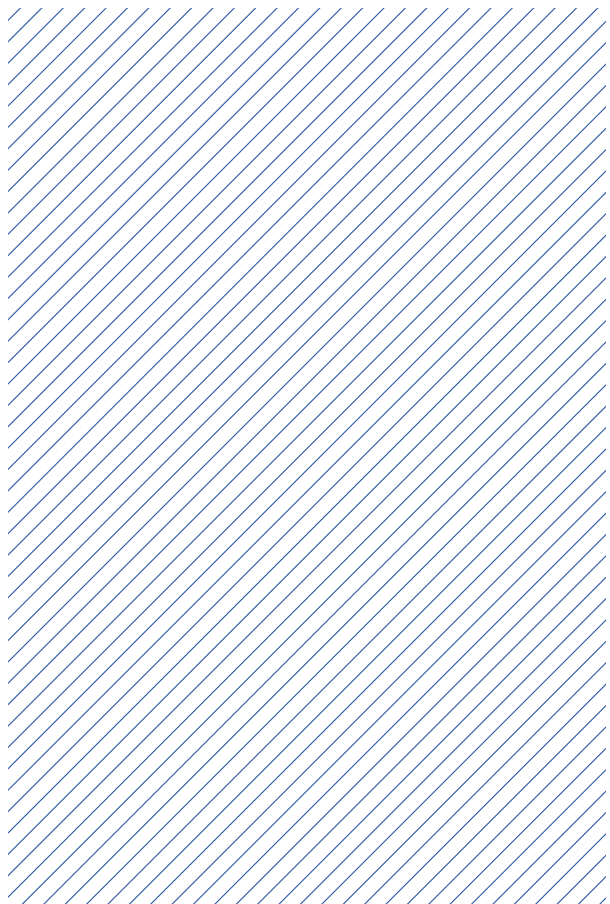
Roussel C., 2013a : « De la rivalité à l'unité plurielle », in *Les Kurdes, un peuple sans État*, Qantara, n° 88, Institut du monde arabe, pp. 58-60.

Roussel C., 2013b : « Circulations à la frontière entre Kurdes d'Irak et Kurdes d'Iran. Clandestinité économique et politique au Moyen-Orient », *EchoGéo* [En ligne], 25 | 2013, mis en ligne le 10 octobre 2013. URL : <http://echogeo.revues.org/13550> ; DOI : 10.4000/echogeo.13550

Roussel C., 2011 : *Les Druzes de Syrie. Territoire et mobilité*. Presses de l'Ifpo, Beyrouth, 263 p. Édition en ligne : <http://ifpo.revues.org/1860>

Schenker D., 2009 : « La Syrie et la Turquie : un rapprochement inévitable », *Le CAPE de Jerusalem*, 15 décembre 2009, <http://jcpa-lecape.org/la-syrie-et-la-turquie-le-rapprochement-inévitable/>.

de circulation migratoire et marchande (migrations de travail et migrations forcées; échanges économiques transfrontaliers) et leur rôle dans la reconfiguration des espaces urbains et frontaliers étatiques – Jordanie, Syrie, Turquie, Irak, Iran. Il a publié un ouvrage, *Les Druzes de Syrie. Territoire et mobilité* aux Presses de l'Ifpo, Beyrouth, 263 p. (Ouvrage disponible en ligne : <http://ifpo.revues.org/1860>).



IFPO/CEMCA

Cyril Roussel
*Frontières et circulations au Moyen-Orient en période de conflits.
 Reconfigurations entre phases
 d'ouverture et de fermeture*

CAHIERS DU CEMCA, SÉRIE FABRICAMIG,
 NUMÉRO 8, OCTOBRE 2014, MEXICO, CENTRE
 D'ÉTUDES MEXICAINES ET CENTRAMÉRICAINES.

http://cemca.org.mx/pdf/08_Cyril.pdf
www.ifre.fr/c/47405

L'AUTEUR

Cyril Roussel est géographe, a été chercheur à l'Ifpo d'Amman entre 2009 et 2013 ; il travaille sur les processus

DES FRONTIÈRES DÉMULTIPLIÉES OU CONSOLIDÉES ? TRANSFERTS DES MIGRANTS DÉFUNTS ET RÉAPPROPRIATIONS POST-MORTEM AU MEXIQUE

Françoise Lestage

Université Paris Diderot / CEMCA 2014-2017

Source : Carine Chavarochette, Magali Demanget et Olivier Givre (éds.), *Faire frontière(s). Raisons politiques et usages symboliques*, Paris, Karthala, 2015.

imaginaire frontalier

Mexique

migrants défunts

Tijuana/San Diego

traversée frontalière

50 – 57

Cet article se propose de réfléchir à la notion de frontière à partir d'un lieu, le corridor Tijuana/San Diego, et d'un évènement, le transfert au Mexique des restes humains des Mexicains décédés aux États-Unis.

Il s'interroge sur la place que ceux-ci occupent dans l'imaginaire mexicain de cette frontière internationale ainsi que sur les modes de création d'autochtonie par l'appropriation familiale, sociale ou politique des restes humains, et sur les frontières physiques et symboliques que supposent ces appropriations post-mortem. Il souligne que malgré la contiguïté géographique entre Mexique et États-Unis, la frontière est réticulaire dans les activités sociales, économiques et administratives. Au final, les frontières traversées par les restes des migrants défunts sont aussi rigides, que sont flexibles celles des rituels et des pratiques funéraires qui les accompagnent. Les premières sont destinées à marquer des séparations d'ordre distinct entre nations ou entre vivants et morts, les secondes à unir dans une même ferveur les parents des défunts où qu'ils se trouvent.

Selon l'angle de vue choisi, la frontière qui sépare les États-Unis du Mexique sur 3 300 km présente des visages différents. Elle apparaît comme une vaste région que les géographes ont coutume de découper en « corridors » reliant deux zones urbaines (San Diego/Tijuana ; El Paso/Ciudad Juarez ; Brownsville/Matamoros) peuplés par un très grand nombre de Mexicains et/ou par leurs descendants¹. Elle apparaît également comme une simple ligne, appelée précisément *Línea* (Ligne) en espagnol, que traversent en permanence personnes et objets, encadrés par des règles strictes autorisant, contrôlant et modelant le passage par certains points tel le poste frontière Tijuana/San Ysidro qu'ont utilisé, en moyenne, dans le sens sud-nord (du Mexique vers les États-Unis), en 2013, 25 000 piétons et 50 000 véhicules par jour² ; l'interdisant par d'autres, tel le « mur » bâti depuis le Pacifique afin d'empêcher l'entrée aux États-Unis des migrants sans papiers venant d'Amérique centrale et du Mexique.

¹ D'après le recensement états-uniens de 2010, les Mexicains sont le premier groupe parmi les « hispaniques » (31,79 millions sur 50,47 millions) et leur pourcentage parmi ces mêmes « hispaniques » a augmenté entre ce recensement et celui de 2000 (58,5% en 2000, 63% en 2010). La majorité des Mexicains vit dans les États du Sud : les trois premiers États où réside la population mexicaine sont par ordre d'importance, la Californie (11,42 millions), le Texas (7,95 millions) et l'Arizona (1,65 millions). Source : *La población hispana 2010*, publié en avril 2012, <http://www.census.gov/prod/cen2010/briefs/c2010br-04sp.pdf>, consulté le 3 septembre 2013.

² US General Services Administration (GSA) : <http://www.gsa.gov/portal/category/21521> (consulté le 4 septembre 2013). Des radios et des sites comptabilisent le passage pour le faciliter tel « Best Time to Cross the Border » : <http://traffic.calit2.net/border/border-wait-times.php?type=passenger&sub=standard&port=250401> ou « Border Traffic.com » à : <http://www.bordertraffic.com/> (consultés le 4 septembre 2013).

Carte : La frontière mexico-étatsunienne



Cette frontière internationale apparaît aussi comme un espace réticulaire constitué par des réseaux frontaliers de toutes sortes, où des « voisins » sont en relation de façon constante pour le travail, la vie de famille, la scolarité, le commerce, les loisirs, les soins de santé et les activités mafieuses (Macias, 2007, p. 83), car la limite politico-administrative de la « Ligne » n'empêche nullement les échanges. Au contraire, elle contribue même à les produire, à construire « la région frontalière (la borderland) » (*Ibid.*) car toute limite est aussi relation (Raffestin, 1986).

Dans cet article, je me propose de réfléchir à la notion de « frontière », comme « passage » ou comme « espace limitrophe » à partir d'un lieu, le corridor Tijuana/San Diego, et d'un événement, le transfert au Mexique des restes humains des Mexicains décédés aux États-Unis. Je m'interrogerai sur la place que ceux-ci occupent dans l'imaginaire mexicain de cette frontière internationale et de sa traversée ainsi que sur les modes de création d'autochtonie par l'appropriation – familiale, sociale ou politique – des restes humains, et sur les frontières physiques et symboliques que supposent ces appropriations post-mortem.

L'IMAGINAIRE DE LA FRONTIÈRE AU MEXIQUE

Dans la vaste zone qui sépare et relie Mexique et États-Unis, la construction d'un imaginaire de la frontière et du « voisinage » est constante depuis plus d'un siècle³. Depuis le XIX^e siècle, elle est marquée par l'histoire d'une suite de conflits et de négociations sur le territoire et par un déséquilibre économique, social et politique entre les deux pays. Le dernier tournant en est le 11 septembre 2001 qui a entraîné un renforcement du contrôle et de la militarisation de la ligne frontalière, y compris aux postes frontières, accentuant les inégalités sociales par la limitation de la mobilité des Mexicains moins aisés (Macias, 2007). Dans les représentations, cette frontière a plusieurs visages qui apparaissent dans l'art et la littérature. Elle fait notamment figure de lieu de passage ou d'espace liminal.

³ Des centaines d'ouvrages, de documents et de films ont été écrits et tournés sur cette frontière aux États-Unis, au Mexique et ailleurs. Il n'est totalement impossible de fournir ici une bibliographie de ces travaux et ce n'est pas mon propos.

LA FRONTIÈRE-PASSAGE

La notion de passage reste centrale dans l'image de la frontière, que celle-ci soit représentée comme liminale, espace de l'illicite et des marges, ou comme le nœud d'échanges économiques et sociaux. Dans la ville de Tijuana, la « Ligne » est au cœur de la vie locale : ce que les habitants considèrent comme le « centre » de la ville est constitué par les quartiers les plus proches du poste frontière qui sont aussi les plus commerciaux et les plus fréquentés ; de ces quartiers partent des taxis collectifs et des bus pour toute la zone urbaine environnante. L'accent y est mis sur l'action de traverser tant en anglais (*to cross*) qu'en espagnol (*cruzar*). Le terme « traverser » y prend aussi une fonction transitive : on peut « traverser », au sens de passer, un objet ou un être humain, vivant ou mort, au travers de la Ligne. On peut donc « passer » le corps d'un défunt (*cruzar un cuerpo*). Il s'agit là d'un événement quotidien, mais très réglementé comme on le verra plus loin.

La littérature, le cinéma, les chansons, l'art en général ont largement contribué à la patrimonialisation de cette frontière qu'ils utilisent comme scène ou comme fil directeur (Valenzuela Arce, 2012), soit spontanément, soit dans le cadre de festivals ad hoc comme par exemple Insite San Diego-Tijuana qui se déroula à cinq reprises de 1992 à 2006⁴. Les travaux et les œuvres y mettaient en scène les régions frontalières, leurs traits spécifiques, et souvent le passage de l'une à l'autre. Certains artistes s'en sont fait une spécialité comme Marcos Ramirez Erre qui, en 1997, plaça un gigantesque cheval en bois à deux têtes, le « cheval de Troie », dans le *no man's land* du poste frontière entre Mexique et États-Unis à Tijuana figurant l'entrée clandestine des migrants mexicains aux États-Unis⁵. Une installation, aujourd'hui permanente, a placé des croix colorées sur le mur même de la frontière aux abords de l'aéroport de Tijuana en hommage aux migrants décédés lors de leur tentative pour entrer aux États-Unis⁶.

LA FRONTIÈRE-MARGE

La frontière est aussi représentée dans l'imaginaire contemporain et dans l'histoire comme le lieu des marges. Y transitent des produits illicites, la drogue et les armes aujourd'hui ; l'alcool à l'époque de la Prohibition.

⁴ <http://libraries.ucsd.edu/speccoll/testing/html/mss0707.html#biohist> (consulté le 4 septembre 2013) : inSITE92, inSITE94, inSITE97, inSITE2000, and inSite_05

⁵ Sur le parcours de l'artiste Erre, voir http://www.replica21.com/archivo/articulos_t/611_springer_erre.html (consulté le 4 septembre 2013)

⁶ <http://www.yakiyaskvloski.com/GALLERYLOSMUROSTIJUANA.html> (consulté le 5 septembre 2013)

S'y déroulent des actes maffieux ou monstrueux comme les meurtres de femmes à Ciudad Juarez dans les années 2000, les exactions des narcotrafiquants actuels ou des bandits d'Al Capone au début du XX^e siècle. Ces êtres monstrueux qui peuplent la frontière deviennent aussi parfois des saints protecteurs, comme le violeur d'enfant et assassin, Juan le Soldat, Juan Soldado, sur la tombe duquel les migrants de passage à Tijuana ne manquent pas de déposer une offrande pour qu'il les aide dans la traversée (Valenzuela Arce, 1992 ; Vanderwood, 2004), ou le bandit Jesus Malverde, « le saint des narcotrafiquants » (Quinones, 2001 ; Esquivel, 2009). Ces figures religieuses en marge des canons habituels de l'église catholique, sont apparues dans la région frontalière, notamment fin XIX^e siècle et jusqu'à la moitié du XX^e siècle, en même temps que d'autres saints-guérisseurs, tels l'enfant Fidencio, *niño* Fidencio, ou la Sainte de Cabora, la Santa de Cabora (Vanderwood, 1998, Durand et Arias, 2009). Aucun d'eux n'a été reconnu par l'Église catholique. Selon Durand et Arias (*Ibid.*, ces figures se caractérisent par leur mobilité – sur la frontière, vers la frontière – et correspondent à l'émergence d'une nouvelle « territorialité religieuse et votive » qui contribue à construire une vaste région frontalière. Leurs contemporains, ouvriers (du chemin de fer, dans les mines), pauvres, prostituées et délinquants, se sont identifiés à ces personnages, « entre marginaux et transgresseurs » (*Ibid.*, p. 23) car ils leur permettaient de se sentir inclus dans un même univers social.

QUELLE FRONTIÈRE POUR LES DÉFUNTS MEXICAINS AUX ÉTATS-UNIS⁷ ?

UNE FRONTIÈRE DÉMULTIPLIÉE

Les défunts, réels ou fictifs, contribuent à cet imaginaire de la frontière. En 2005, un film de fiction a relaté le voyage du Texas à l'État de Coahuila (Mexique) du cadavre d'un Mexicain dans des conditions imaginées par le réalisateur, Tommy Lee Jones⁸, des conditions très éloignées de la réalité des transferts de corps nombreux et fréquents entre États-Unis et Mexique (Lestage, 2008b). Ce film tient plus du conte ou du voyage initiatique que du récit fidèle d'un événement. Le transport du cadavre du Mexicain, à cheval, dans des conditions extrêmes, par son propre assassin, séduit l'imagination et s'ajoute à la filmographie de la frontière mexico-états-unienne, qui met en scène depuis le début du XX^e siècle,

⁷ La taille et le thème de cet article ne permettent pas de détailler les modalités et les acteurs des transferts des corps des défunts mexicains vers les États-Unis. Sur ces points, je renvoie le lecteur à mes articles précédents (2008a, 2008b et 2012).

⁸ *The Three Burials of Melquiades Estrada* (2005), Tommy Lee Jones



Transport de la caisse du cercueil à l'aéroport d'Oaxaca (mars 2010)

les aventures des migrants, des bandits, des indiens locaux, et de tous les frontaliers. Il ajoute ainsi sa pierre à l'imaginaire frontalier.

La réalité est moins poétique. Les restes humains sont transportés d'un côté à l'autre de la frontière internationale par voie terrestre ou aérienne, dans les deux sens. Le flux le plus important numériquement va du nord vers le sud, des États-Unis vers le Mexique⁹. Dans ce sens-là, ce sont des morts mexicains travaillant ou résidant aux États-Unis dont les proches souhaitent que le corps revienne au Mexique¹⁰. Leurs restes sont acheminés par des entreprises de pompes funèbres états-uniennes et mexicaines qui utilisent plusieurs transporteurs en fonction des lieux de décès et d'enterrement (Lestage, 2012). Certains sont décédés en tentant d'entrer

aux États-Unis, environ 400 par an depuis 2000¹¹. Dans ce cas, leurs restes sont totalement pris en charge par les consulats mexicains des États frontaliers qui recherchent les familles au Mexique et assurent le transfert (Lestage, 2008a). Du Mexique vers les États-Unis, les défunts sont des frontaliers résidant dans les deux pays ; des retraités états-uniens résidant au Mexique ou venus se faire soigner dans des cliniques locales ; de jeunes mexicains dont les familles vivent aux États-Unis, souvent assassinés suite au narcotrafic (entretien S. Valencia, 2010).

Pour les corps des défunts, la frontière prend deux formes : une série de procédures administratives qui s'ajoutent les unes aux autres (procédures d'acte de décès, sanitaires, douanières) ; une série de transbordements d'un véhicule ou d'un avion à l'autre. Ainsi la frontière que traversent les morts a-t-elle la particularité de se démultiplier puisque c'est l'accumulation des procédures et l'accumulation des transferts qui constitue le passage

⁹ Entretien Sergio Valencia, 23 avril 2010, Tijuana, spécialisé dans le transfert des défunts d'un côté à l'autre de la frontière internationale.

¹⁰ Des règles internationales établissent une hiérarchie parmi les membres de la famille qui décident de l'emplacement de la sépulture : le/la conjoint-e, le/la concubin-e, les enfants, les parents, les frères et sœurs, etc.

¹¹ Données du Secrétariat aux Affaires Étrangères du Mexique (SRE), voir Lestage 2008a.

de la frontière internationale. Au moins deux entreprises de pompes funèbres, souvent davantage, se relaient pour transporter le défunt du lieu du décès à celui de la sépulture, et tous les cercueils connaissent des transbordements nombreux. Quand les défunts voyagent par voie aérienne, ce qui est le cas le plus fréquent, ils ne sont confrontés qu'à cette frontière nationale démultipliée des procédures administratives et douanières. En revanche, quand le transport se réalise totalement ou en partie par voie terrestre, ils traversent aussi la frontière-ligne. Dans le corridor Tijuana/San Diego, un entrepreneur se consacre exclusivement à ce type de transport : il charge des cercueils dans un pays et assure le passage de la douane et la traversée de la Ligne qu'il effectue par les couloirs réservés aux camions et au flux commerciaux. Mais un tel trafic comporte des exceptions. Lors de notre entretien, ce dernier me raconta comment à un poste frontière éloigné dans le désert, il avait été amené à garer sa camionnette sur la ligne frontalière alors que son collègue venu des États-Unis faisait la même chose afin de transférer le cercueil d'un véhicule à l'autre sans avoir à traverser¹².

C'est là le parcours frontalier des corps des défunts ou de leurs restes, mais pas de leurs cendres. En effet, pour les morts incinérés, procédures administratives et transbordements peuvent être évités quand les parents transportent eux-mêmes les cendres sans respecter les procédures légales qui consistent à déclarer le décès aux États-Unis et au Mexique et à passer tous les contrôles sanitaires exigés. Une fois déclaré et enregistré aux États-Unis, le reste du ou des parcours suivi(s) par les cendres est impossible à retracer. Avec l'augmentation de cette pratique, en particulier chez les Mexicains résidant aux États-Unis, cette « exception » est probablement de moins en moins exceptionnelle sans qu'il me soit possible d'en donner de décompte précis. Cela étant, la frontière ne s'annule pas pour autant car le transfert d'un pays à l'autre, même secret, marque une volonté de réappropriation du défunt comme on le verra dans la dernière partie de l'article.

¹² Entretien Sergio Valencia, 23 avril 2010, Tijuana.

UNE FRONTIÈRE DÉDOUBLÉE

Tout au long des étapes du transfert du corps, des rites de séparation sont effectués par les vivants là où ils se trouvent alors que les doubles funérailles ne sont pas une pratique habituelle au Mexique. Ce qui produit au minimum un dédoublement spatial et/ou temporel de la

frontière, si l'on considère uniquement le lieu du décès et celui de la sépulture. Il est spatial, car la famille et les amis du défunt accomplissent des rites identiques aux États-Unis et au Mexique en présence du corps du défunt. Aux États-Unis, ils se séparent de lui après une cérémonie au funérarium et souvent une messe. Quand le corps du défunt arrive au Mexique dans la localité où il va être enterré, une semaine à deux mois plus tard, sa famille au

Mexique recommence les rites déjà accomplis aux États-Unis : elle le veille au moins 24 heures, comme le veut la coutume dans les régions rurales du pays, et célèbre une messe en son honneur. Dans certaines régions indiennes (la Mixtèque de Oaxaca, par exemple) où sont respectés d'autres rites funéraires catholiques telles « la levée de la croix » et la neuvaine¹³, les parents proches accomplissent ces rituels¹⁴. À cela s'ajoutent des pratiques destinées à se réapproprier le migrant défunt avant l'enterrement, sur lesquelles je reviendrai plus loin.

Ce dédoublement de la frontière est également temporel quand les rituels funéraires sont réalisés en même temps dans plusieurs lieux, quel que soit le lieu exact du décès. Quand un membre de la famille de Juana, originaire de la localité de Silacayoapan (État d'Oaxaca, sud du Mexique) et qui vit à Tijuana (nord du Mexique), décède, trois messes sont dites simultanément le jour de la levée de la croix en l'honneur du défunt, quel que soit le lieu où il vivait : l'une à Oaxaca, l'autre à Tijuana, la troisième à Riverside (proche de Los Angeles aux



Caisse du cercueil à l'aéroport d'Oaxaca (mars 2010)

¹³ Dans la région de Oaxaca, l'enterrement des défunts est suivi de neuf jours de prière (une neuvaine en français, un *novenario* en espagnol) dans la pièce où a été exposé le corps du défunt pendant la veillée funèbre (24h au moins). Pendant ces neuf jours les proches prient autour d'une croix (*cruz*) dessinée à la chaux sur le sol à l'emplacement du défunt et recouverte de fleurs et d'images saintes. Sa « levée » (*levantada* ou *levantamiento*) se réalise à la fin des neuf jours de prière et consiste à faire enlever les fleurs et les images par des « parrains » en présence de toute la famille du défunt, puis à porter les éléments de la « croix » au cimetière, le tout étant accompagné de chants catholiques et de prières.

¹⁴ Notes de terrain (Tijuana, 2005 ; Oaxaca, 2008, 2010)

États-Unis) où résident de nombreux membres de la famille¹⁵. Ainsi tous les parents se recueillent au même moment et participent, même à distance, au rite de séparation des vivants et des morts.

LA CONSOLIDATION DES FRONTIÈRES FAMILIALES, VILLAGEOISES ET NATIONALES

À mon sens, l'objectif poursuivi par les groupes d'origine des migrants défunts au Mexique, à savoir la famille, le groupe social local, ainsi que les différents niveaux de l'État régional et fédéral, est de réintégrer les défunts dans des espaces sociaux dont ils étaient absents, parfois depuis de très nombreuses années. Voyons comment.

Les membres de la famille réaffirment les frontières du groupe familial et y inscrivent le mort par un ensemble de pratiques et de rites territorialisés dont l'élément central est l'emplacement de la sépulture : le migrant défunt est enterré auprès de et avec ses proches. S'y ajoutent d'autres signes de réappropriation concrète et symbolique qui redoublent les objets et les rites liés au mort : à son arrivée dans la maison familiale au Mexique, le défunt est sorti du cercueil provenant des États-Unis, où il a été acheté le plus souvent par d'autres membres de la famille, et placé dans un cercueil neuf, acheté au Mexique¹⁶ ; de même, le défunt est de nouveau veillé pendant au moins 24 heures dans la maison familiale¹⁷. Le changement de cercueil tout comme le redoublement de la veillée funèbre permet aux parents au Mexique de renouer des liens avec le migrant décédé en se réappropriant son cadavre. Ainsi les membres de la famille se trouvant dans le lieu d'origine se démarquent des parents vivant au loin et redessinent les frontières d'un groupe familial local.

De même, le groupe social auquel appartenait le migrant défunt (le plus souvent les habitants de la localité, ou du quartier) inscrit le mort dans le territoire par des rites destinés à y ancrer le défunt, en lui donnant une sépulture, gratuite, dans le cimetière villageois. D'autres moyens sont utilisés pour que le migrant défunt réintègre pleinement le groupe social d'appartenance, comme le fait d'exhiber le cercueil dans les rues du village. Cette pratique, réservée jusque-là aux dignitaires locaux, se généralise pour les migrants défunts dans les localités de l'État de Oaxaca¹⁸. Faire parcourir les rues

au mort porté par des hommes du village, ce n'est pas seulement lui rendre un dernier hommage, c'est aussi le réinscrire concrètement dans l'espace villageois et réaffirmer ses frontières d'appartenances et celles du groupe humain qui l'occupe.

Les États régional et fédéral se réapproprient également le défunt afin de réaffirmer les frontières de la nation et d'y inscrire le mort¹⁹. En facilitant les démarches administratives de transfert des restes humains vers le Mexique, en finançant tout ou partie de ces transferts alors qu'il n'apporte pas cette aide aux transferts à l'intérieur du Mexique, l'État mexicain favorise et/ou facilite les retours post-mortem au Mexique. Ainsi, il transforme les migrants défunts en citoyens mexicains, les réinvestissant de leur mexicanité. En récupérant en son sein des citoyens qui l'avaient quitté, l'État rétablit les frontières de la nation (Lestage, 2013). Cette réappropriation est encore plus patente quand l'État mexicain intervient aux États-Unis à la suite du décès d'un de ses ressortissants dans lequel l'État étasunien est impliqué, généralement suite à une bavure policière. Dans une telle situation, l'État mexicain fournit des avocats à la famille du défunt, rapatrie son corps en mettant en scène le transfert, bref utilise le mort pour manifester une attitude protectrice envers ses citoyens à l'étranger et son comportement défensif vis-à-vis de l'État voisin²⁰.

Ces réappropriations ne vont pas dans le sens d'une frontière mouvante et fluide ; au contraire, elles permettent aux parents, aux voisins et amis et à l'État mexicain régional et fédéral de rétablir des frontières symboliques nettes entre Mexique et États-Unis autour de défunts « extraterritoriaux » qui avaient quitté familles, amis et pays, et brouillé les frontières. Ainsi, de mon point de vue, les pratiques transnationales d'acteurs rattachés à différents collectifs (famille, village, État), doivent être nuancées même si, par ailleurs, elles font l'objet, avec raison, de nombreux travaux sur les migrants étudiant les pratiques du quotidien (Basch, Glick Schiller et Szanton Blanc, 1994 ; Glick Schiller et Lewitt, 2004 ; Khagram et Levitt, 2007), religieuses (Lewitt, 2007) ou politiques (Ostergaard Nielsen, 2003)²¹. Certes, les individus sont reliés entre eux à travers les frontières nationales et nombreux sont les rites et les pratiques partagées par-delà les limites internationales. Cependant, ces mêmes individus ou collectifs éprouvent le besoin de consolider les frontières qui les distinguent de leurs parents, voisins ou concitoyens partis vivre à l'étranger, en particulier dans

¹⁵ Notes de terrain, Tijuana, 2005.

¹⁶ Notes de terrain 2008, 2010

¹⁷ La grande majorité des défunts transférés au Mexique depuis les États-Unis est originaire de régions rurales où il n'existe pas de funérarium et où il est d'usage de veiller le mort dans la maison de sa famille. Selon les régions, des règles précises définissent la maison, selon le sexe du défunt et les règles de mariage et de résidence locales.

¹⁸ Notes de terrain, Oaxaca, 2008, 2010, 2011.

¹⁹ Pour plus de précisions sur cette question, voir Lestage 2013.

²⁰ Notes de terrain, Oaxaca 2010.

²¹ De très nombreux travaux portent sur les pratiques transnationales des migrants. Je cite là uniquement quelques textes et ouvrages qui ont marqué ces études

des circonstances emblématiques tel le « retour » d'un migrant défunt.

CONCLUSION

Les transferts internationaux des défunts interrogent plusieurs notions utilisées dans le langage commun et/ou dans les sciences sociales telle celle « d'espace limotrophe ». Bien que Mexique et États-Unis soient géographiquement contigus, la frontière internationale est, de fait, réticulaire dans les activités sociales, économiques et administratives, comme le montrent les parcours des cadavres des migrants. D'autres formes de frontière se superposent ou croisent la frontière internationale : dans la dernière décennie, certains chercheurs ont souligné l'émergence d'une ligne perpendiculaire traversant tout le Mexique, une frontière dite « verticale » (ME Anguiano Tellez, 2009, p. 2) qui contient ou qui suit les migrants centraméricains en route pour les États-Unis.

Les transferts internationaux des défunts interrogent également la vision d'une frontière poreuse. Mes travaux sur la migration, et donc sur la circulation, orientent ma représentation de la frontière vers une frontière-passage et vers une frontière-réticulaire. La frontière devient alors un espace élastique, que les personnes, les familles et les collectifs de toutes sortes qu'ils soient formels (associations, groupes religieux) ou informels (personnes originaires d'un même village) manipulent et enjambent dans un mouvement circulaire permanent. C'est aussi ce qu'il advient avec les rituels et pratiques funéraires dédoublées spatialement et temporellement.

À l'inverse, les transferts proprement dits des migrants défunts donnent à voir une frontière rigide et peu mouvante dans deux dimensions au moins : la dimension administrative et la dimension existentielle. La première montre une frontière démultipliée mais figée, où les procédures s'enchaînent les unes aux autres, toujours dans le même ordre ; la seconde une frontière en plusieurs étapes qui consacrent la séparation définitive du défunt et des vivants dans plusieurs espaces socio-spatiaux. Tout est fait pour séparer efficacement vivants et morts. De même, tout est fait pour séparer efficacement les États-nations et pour établir une frontière nette entre les nationaux, même s'il existe une plasticité des frontières. En effet, l'État mexicain fait son possible pour conserver ses citoyens résidant aux États-Unis²² ou pour les ramener sur le sol mexicain une fois décédés.

Les frontières traversées par les restes des migrants défunts sont aussi rigides, que celles des rituels et des pratiques funéraires qui les accompagnent sont flexibles ;

les premières sont destinées à marquer des séparations d'ordre distinct (nations, vie et mort), les secondes à unir dans une même ferveur les parents des défunts où qu'ils se trouvent.

BIBLIOGRAPHIE

ANGUIANO María Eugenia y Ana María LOPEZ SALA, 2010, *Migraciones y fronteras. Nuevos contornos para la movilidad internacional*, Barcelona, CIDOB, 351 p., ISBN : 978-84-92511-28-0.

ANGUIANO TELLEZ, María Eugenia, TREJO PEÑA, Alma, 2007, "Políticas de seguridad fronteriza y nuevas rutas de movilidad de migrantes mexicanos y guatemaltecos" *Liminar. Estudios Sociales y Humanísticos* V (Julio-Diciembre) : [consulté le 21 août 2013] <<http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=74511236004>> ISSN 1665-8027

BASCH Linda, GLICK SHILLER Nina et SZANTON BLANC Cristina (1994) *Nations Unbound. Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nations-States*, New York, Gordon and Breach, 330 p.

DURAND Jorge et Patricia ARIAS, 2009, « Migración y devociones fronterizas », *Migración y Desarrollo*, 12, 1er semestre 2009, pp. 5-26

ESQUIVEL, Manuel, 2009, *El santo popular de Sinaloa*, Ed. Jus, Mexique

GLICK SCHILLER, Nina et Peggy LEVITT, 2004 "Conceptualizing Simultaneity: A Transnational Field Perspective on Society", *International Migration Review*. Vol 38 (4), pp. 1002-1039

KHAGRAM Sanjeev et LEVITT, Peggy, 2008, *The Transnational Studies Reader. Intersections and Innovations*, New York et London, Routledge

LESTAGE, Françoise, 2008a, "Apuntes relativos a la repatriación de los cuerpos de los mexicanos fallecidos en Estados Unidos", *Migraciones Internacionales*, vol. 4, n° 4, juillet- décembre, Mexique, p. 217-228.

LESTAGE, Françoise, 2008b, « Le dernier voyage des migrants mexicains. Ethnographie du retour des défunts », *Caravelle*, vol. 91, p. 131-148

LESTAGE, Françoise, 2012, « La chaîne entrepreneuriale de la mort. Effet ou relais de la migration mexicaine aux États-Unis ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI)*, vol 28 (3), p. 71-88.

LESTAGE, Françoise, 2013, "Les politiques publiques en faveur des citoyens à l'étranger. La gestion de la souffrance des migrants mexicains », *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 89, p. 69- 86.

LEVITT, Peggy, 2007, *God needs no passport, Immigrants and the Changing American Religious Landscape*, New Press.

²² L'État mexicain a déployé aux États-Unis un système consulaire important (50 consulats en 2013) et toute une série de procédés destinés à conserver un lien fort avec les Mexicains émigrés (Voir notamment Lestage 2013).

MACIAS Marie-Carmen, 2007, « L'espace frontalier Mexique/États-Unis après le 11 septembre 2001. Entre processus transfrontaliers et transnationaux », *Cahier des Amériques Latines*, n° 56, p. 83-97.

OSTEGAARD-NIELSEN Eva, 2003, « The Politics of Migrant's Transnational Political Practices », in *International Migration Review*, vol. 37, n°3, p. 760-786

QUINONES, Sam, 2001, *True Tales from Another Mexico*, Tucson, University of New Mexico Press.

RAFFESTIN, Claude, 1986, « Eléments pour une théorie de la frontière », *Diogenes*, vol. 34, n° 134, p. 3-21

UNITED STATES CENSUS 2010, <http://www.census.gov/2010census/data/>, consulté le 2 septembre 2013

VANDERWOOD, Paul J., 1998, *The Power of God Against the Guns of Government*, Stanford, Stanford University Press.

VANDERWOOD, Paul J., 2004, *Juan Soldado : Rapist, Murderer, Martyr*, Saint. Durham, North Carolina, Duke University Press

VALENZUELA ARCE, José Manuel, 1992, « Por los milagros recibidos : religiosidad popular a través del culto a Juan Soldado », José Manuel Valenzuela Arce (dir.), *Entre la magia y la historia. Tradiciones, mitos y leyendas de la frontera*, México, Programa Cultural de las Fronteras- El Colegio de la Frontera Norte, pp. 75-87

VALENZUELA ARCE, José Manuel, 2012, *Nosotros. Arte, cultura e identidad en la frontera Mexico Estados Unidos*, CONACULTA, México.

L'AUTEUR

Françoise Lestage est professeur des universités en anthropologie et sociologie à l'Université Paris Diderot et chercheur à l'Unité de Recherches Migrations et Sociétés (URMIS). De septembre 2014 à août 2017, elle est détachée au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international pour diriger le Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA), Unité Mixte CNRS des Instituts français de recherche à l'étranger à Mexico. Elle est l'auteur de trois livres en nom propre (1999, 2008, 2011), deux livres comme coéditrice au Mexique (2011) et en France (2014), cinq directions de dossiers (2009, 2012, 2013, 2014, 2015) et une cinquantaine d'articles et chapitres.

Ses recherches actuelles se développent selon trois axes : la gestion publique des états d'affliction des migrants par l'État mexicain ; les pratiques et perceptions des « retours » des migrants au Mexique ; les inégalités dans l'accès à la reproduction au Mexique et les circuits de maternité pour autrui.

QUELQUES PUBLICATIONS

Françoise Lestage, *Les Indiens mixtèques dans les Californies contemporaines. Migrations et identités collectives*, Paris, PUF, 2009.

« Les politiques publiques en faveur des citoyens à l'étranger. La gestion de la souffrance des migrants mexicains », *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 89, 2013.

« La mort en migration », Dossier sous la direction de Françoise Lestage et Anne Raulin, *Revue européenne des migrations internationales*, Volume 28 n° 3/2012, janvier 2013.

« Migrer dans les Amériques », Dossier sous la direction de Françoise Lestage et Paul Schor, *IdeAs* [En ligne], n°6, Automne/Hiver 2015 : <http://ideas.revues.org/1038>.

CEMCA

Françoise Lestage
Des frontières démultipliées ou consolidées ? Transferts des migrants défunts et réappropriations post-mortem au Mexique

IN CARINE CHAVAROCETTE, MAGALI DEMANGET ET OLIVIER GIVRE (ÉDS.), FAIRE FRONTIÈRE(S). RAISONS POLITIQUES ET USAGES SYMBOLIQUES, PARIS, KARTHALA, 2015.

<http://www.ifre.fr/c/64568>

QUAND LES MIGRANTS SONT FRANÇAIS : LA POPULATION FRANÇAISE DE PONDICHÉRY

Antoine Jacquet (École polytechnique)
Aurélien Varrel et Audrey Richard-Ferrouddji
(Institut français de Pondichéry)

Cahiers des IFRE #3, décembre 2016, p. 58-67.

diaspora
France
Inde
migration
nationalité
prospective
recensement

PLUSIEURS MILLIERS DE FRANÇAIS À PONDICHÉRY : UNE POPULATION DIVERSE, MOBILE ET MAL CONNUE

Alors que la question des migrations est devenue un motif incantatoire dans le débat public français et européen, cet article¹ propose de retourner la focale en se penchant sur les migrations des Français à l'étranger, cela à travers le cas de la population française de Pondichéry. Située dans la partie sud-est de la péninsule indienne, la ville de Pondichéry est un ancien comptoir français rétrocédé à la République de l'Inde en 1954 après presque trois siècles de domination française². Elle constitue une destination d'expatriation pour un certain nombre de fonctionnaires français ainsi que de Français

désireux d'entreprendre ou de vivre à l'étranger. Cependant, ceux-ci restent moins nombreux que la communauté française d'origine indienne. Communément désignée par le terme de franco-pondichéryenne, cette dernière a bénéficié d'un accès à la nationalité française unique dans l'histoire coloniale française et depuis la cession des colonies françaises à l'Inde indépendante³. Une deuxième originalité tient au fait que la population française de Pondichéry semble se maintenir démographiquement sur place depuis l'Indépendance. Les différents groupes entretiennent un champ migratoire (Simon, 2008) dense entre la France et l'Inde qui se singularise par le fait que ses acteurs sont français⁴. Ce cas offre ainsi l'occasion d'une démarche réflexive sur la circulation

migratoire des Français, les conditions d'accès à la nationalité et la fabrique historique et démographique des communautés françaises à l'étranger, ainsi que la difficulté à identifier et compter les Français hors de France (Simon et Guedj, 2015, p.48). Cette dernière difficulté correspond à un problème méthodologique général s'agissant des migrants.

Le passé colonial distingue aujourd'hui encore Pondichéry de l'État du Tamil Nadu. En effet, la ville se trouve dans une enclave administrative à l'intérieur de cet État : le *Union Territory* de Pondichéry, qui jouit d'une autonomie relative, sous contrôle du gouvernement central indien⁵. Après l'Indépendance, le Traité de cession des Établissements français

¹ Cet article écrit à six mains s'appuie sur des éléments issus du mémoire d'Antoine Jacquet, *Caractériser la population "franco-pondichéryenne" et ses dynamiques*, rapport de stage de recherche Ecole Polytechnique/IFP, 39 p., soutenu en 2015, qui a été encadré par Aurélien Varrel et Audrey Richard-Ferrouddji à l'Institut français de Pondichéry.

² 1954 est la date du transfert *de facto* ; il faudra attendre 1956 pour la signature du traité et 1962 pour sa ratification par l'Assemblée.

³ Un « droit d'option » similaire est donné en 1960 aux ressortissants des ex-territoires d'outre-mer de la République française (loi n°60.752 du 28 juillet 1960) via déclaration dite « de reconnaissance » de la nationalité française. Les conditions faites à la population des colonies françaises d'Inde se démarquent aussi de celles qui prévalent dans l'Inde britannique.

⁴ La Constitution indienne interdit la double nationalité, donc on perd sa nationalité indienne en étant naturalisé français, mécanisme qui est assuré par les accords bilatéraux.

⁵ Le Tamil Nadu (Pays Tamoul) est l'un des vingt-neuf États de l'Inde ; il faut y ajouter sept *Union Territories*, dont celui de Pondichéry. Le Territoire de Pondichéry (figure 1a) est lui-même composé de quatre des cinq anciens Établissements français de l'Inde : Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanam (le dernier, Chandernagor, a été rattaché à l'État du Bengale dès 1950). Dans la suite, nous ne précisons pas que le propos concerne l'ensemble du Territoire ; Pondichéry, et dans une moindre mesure Karikal, sont par l'importance relative de leur population les principales villes significatives d'un point de vue démographique (figure 1b), même si les quatre comptoirs ont historiquement contribué aux mouvements migratoires.

ENCADRÉ 1 : TERMINOLOGIE

L'usage local réserve généralement le terme de Franco-Pondichérien aux familles d'origine indienne qui ont opté tôt (en 1962 ou peu après) pour la nationalité française. Parmi eux, beaucoup ont été militaires de carrière ou fonctionnaires. Ces familles vivent aujourd'hui entre la France et Pondichéry, revenant notamment en Inde à l'âge de la retraite.

Le terme « expatriés » désigne plutôt les Français sans origine indienne qui s'installent à Pondichéry pour un séjour de quelques années en moyenne : fonctionnaires, chercheurs, entrepreneurs ou salariés du privé, mais aussi une population flottante de stagiaires, volontaires d'Auroville et touristes qui restent plus ou moins longtemps.

Il convient cependant de souligner que ces termes n'ont pas de définition conventionnelle, ni de statistiques propres. Ils conservent une certaine malléabilité dans leur usage, observée lors des enquêtes.

en Inde a donné aux ressortissants du comptoir le droit d'opter pour la nationalité française, ouvrant ainsi la possibilité d'une pérennisation de la présence française en Inde. 7106 Pondichériens déclarèrent en 1962 vouloir rester français. En 2014, on dénombre 6739 personnes enregistrées auprès du Consulat général de France de

Pondichéry. Cela représente plus de deux tiers des Français inscrits en Inde auprès des instances consulaires, mais une minorité de la population locale (d'après le Census of India, les Français représentaient 0,5 % de la population du Union Territory en 2011). La stagnation des chiffres n'est qu'apparente car d'une part cette population est très mobile, d'autre part la nationalité française ne s'est

pas transmise de façon uniforme et la transmission ne s'est pas arrêtée en 1963. Les « Franco-Pondichériens » (voir encadré 1) sont numériquement majoritaires dans le décompte. Cependant, l'image du Franco-Pondichérien, ancien militaire français retraité à 35 ans, fréquemment convoquée dans les médias français, est loin d'être représentative de l'ensemble de cette population. Le dernier rapport conséquent sur la population française à Pondichéry date de 1990 (Michalon, 1990). S'y ajoutent des travaux divers mais qui récemment ont porté sur les populations d'origine indienne en France plutôt que sur le champ migratoire dans son ensemble. La population française de Pondichéry est finalement mal connue, produit à la fois de dynamiques locales postcoloniales, de la circulation migratoire dense entre Pondichéry et la France, et de la mobilité internationale croissante des Français.



Figure 1a : Le Territoire de Pondichéry, composé des quatre anciens Établissements français de l'Inde

Source : Données du Consulat, 2014.

Cet article s'appuie sur une recherche⁶ conduite en 2015 dont l'objectif était de mieux caractériser cette communauté française marquée par une grande diversité. Il s'agissait d'apporter des éléments de prospective sur son devenir démographique. La première partie propose de retracer l'histoire de l'accès à la nationalité française à Pondichéry afin de mieux comprendre la diversité en présence et la spécificité de la catégorie des Franco-Pondichériens. Elle s'appuie sur la littérature historique et sociologique disponible et sur un travail d'enquête qualitatif⁷ conduit en 2015. Elle détaille en particulier les modalités d'accès à la nationalité au fil du temps. La seconde partie porte sur la

⁶ Cet article est issu du mémoire d'Antoine Jacquet, *Caractériser la population "franco-pondichérienne" et ses dynamiques*, soutenu en 2015, mené à l'Institut Français de Pondichéry.

⁷ En pratique, une dizaine d'entretiens ont été conduits, couplé à l'observation de différentes réunions ; une restitution de l'analyse auprès de personnes interrogées a eu lieu.

Pondichéry	4513
Karikal	649
Mahé	68
Yanaon	66
Autres	1443
– dont Chennai	772
– dont Auroville	262
Total	6739

Figure 1b : Répartition géographique de la population française inscrite au Consulat (Nombre d'inscrits en 2014)

dynamique démographique et migratoire actuelle et à venir de cette population, en proposant des estimations qui tentent de pallier aux limites des données disponibles.

LA DIVERSITÉ COMME HÉRITAGE DU « CREUSET » COLONIAL

SUJETS DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

Les Français s'installent à Pondichéry dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, quand le village côtier est cédé à la Compagnie française des Indes. Sous l'impulsion de son premier gouverneur François Martin, Pondichéry devient un comptoir commercial stratégique pour la France qui prospère particulièrement sous le mandat de Dupleix (1742–1754), au point d'attirer l'attention de la Compagnie anglaise des Indes orientales. Ceci déboucha durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle sur des affrontements militaires qui ravagèrent la

ville. Pondichéry revient sous domination française en 1816, avec interdiction d'y entretenir une activité militaire, mais pas de reprendre l'activité commerciale.

D'un point de vue juridique, les habitants de Pondichéry ont toujours été libres, à la différence des esclaves des Antilles et de La Réunion (Deschamps, 1997). Sujets de l'Empire colonial français, ils sont régis par leur statut personnel, c'est-à-dire qu'ils ne relèvent pas du Code civil français. Lors de l'abolition de l'esclavage en 1848, les sujets de l'Inde française obtiennent en même temps que les esclaves nouvellement émancipés l'inscription à l'état civil français, accompagnée du droit de vote.

LE DÉCRET DU 21 SEPTEMBRE 1881 : LES « RENONÇANTS »

Les ressortissants des Établissements français de l'Inde peuvent ainsi devenir citoyens français à part entière en faisant acte de renonciation. Ils sont dès lors inscrits à l'état civil et relèvent du Code civil français. Le décret du 21 septembre 1881 actualise et règle les modalités de l'acte de renonciation, jusque-là rare, qui accorde le droit aux ressortissants des comptoirs de renoncer à leur statut personnel (un acte qui saisit aussi femme et enfants mineurs). C'est un moyen potentiel pour les chrétiens de ne plus être régis par le droit coutumier hindou ou musulman. Mais en pratique, la renonciation attire en premier lieu les parias⁸, qui y trouvent un moyen de réintégrer une société de laquelle ils étaient exclus par le système de castes hindou. La crainte de l'amalgame aurait incité la plupart des chrétiens non

⁸ Le terme « paria » est une déformation du nom d'une sous-caste (*paraiyar*) dite intouchable, située tout au bas de la hiérarchie rituelle hindoue dans le pays tamoul.

intouchables à maintenir leur statut personnel, à l'exception d'une partie des hautes castes (Vellaja) (Michalon, 1990). Quelques familles musulmanes choisirent aussi la renonciation. Le statut de « renonçant » est intermédiaire entre ceux « d'Européen » et « d'indigène », ce qui se traduit par exemple dans la création de trois listes électorales distinctes pour ces catégories respectives.

ENCADRÉ 2 : L'INDOCHINE, POINT DE PASSAGE DE NOMBREUSES FAMILLES FRANCO- PONDICHÉ- RIENNES

Pondichéry était un point de départ vers les autres territoires de l'empire colonial français jusqu'aux derniers jours de la colonie. Les départs se font en particulier vers l'Indochine pour un effectif conséquent de Pondichériens, fonctionnaires et militaires en tête (Guilmoto, 1991). Entre la chute de Diên Biên Phu en 1954 et celle de Saïgon en 1975, la plupart doit quitter l'Indochine, soit directement pour la France métropolitaine, soit vers les territoires d'outre-mer ou les administrations des colonies africaines. Beaucoup passent au moins à un moment par Pondichéry, en attente de reclassement, voire y restent, renouant des liens distendus (Marius, 2007-2009 ; Pairaudeau, 2007).

Il ouvre également l'accès à la fonction publique française outre-mer, le droit de s'engager dans l'armée et l'instruction obligatoire à partir de 1893. La conjonction de ces nouveaux acquis avec le manque de perspectives de carrières sur le territoire de Pondichéry entraîne beaucoup de renonçants vers l'administration coloniale d'outre-mer (notamment en Indochine) et l'armée.

LE TRAITÉ DE CESSION DE 1954 : LES « OPTANTS »

L'année 1954 marque la cession des Établissements français de l'Inde à la République indienne nouvellement constituée : les négociations entre Pierre Mendès France et Jawaharlal Nehru aboutissent à un traité proposant

aux ressortissants des ex-comptoirs le choix entre nationalité indienne ou française. À partir du 16 août 1962, les Pondichériens disposent de six mois pour notifier au consulat de Pondichéry leur souhait de conserver la nationalité française (la nationalité est aussi attribuée aux enfants mineurs si la demande les mentionne expressément). Sans démarche de leur part, ils se verraient attribuer par défaut la nationalité indienne. Au 15 février 1963, date de la clôture des inscriptions, 4944 « optants » ont fait une déclaration, pour un total de 7106 personnes en comptant les enfants. Michalon (1990) dénombre 95,1 % de renonçants parmi les 7106 optants. La population ayant opté pour la nationalité française en 1962-63 est donc majoritairement issue d'un processus décisionnel

remontant au XIX^e siècle. Pour les autres, « l'option » semble entourée d'un flou qui pourrait expliquer son faible succès. 9,5 % des ayants droit seulement ont opté (soit 1,8 % de la population pondichérienne totale). De complications administratives en rumeurs, les populations les plus humbles et les non-francophones ont été largement tenues à l'écart du droit d'option de facto (Dassaradanayadou, 2007).

LES FAILLES DU TRAITÉ OU LA NATIONALITÉ FRANÇAISE À TOUT PRIX

Aux 7106 optants de 1963 s'est rapidement ajoutée une autre vague de Français. Le traité de 1954 omet en effet certains cas de figure, auxquels la lettre interprétative du 26 novembre 1969 produite par



© Audrey Richard-Ferroujji

Le Monument aux morts de la Première Guerre Mondiale, Cérémonie du 11 novembre 2016



Au centre de Pondichéry, le bâtiment de l'ancienne Banque d'Indochine, aujourd'hui occupé par une banque indienne nationalisée, rappelle les liens étroits entre ces deux parties de l'empire colonial français.

l'administration française tente de pallier. Ceux qui éprouvent des regrets quant au choix de la nationalité indienne ou ceux qui n'avaient pas été informés correctement peuvent sous certaines conditions faire valoir leur droit à la nationalité française – et cela jusqu'à aujourd'hui. Le nombre de Pondichériens non saisis par le traité n'est pas négligeable, aussi les rangs des Franco-Pondichériens ont-ils continué à grossir depuis 1963. Dans le même temps, la nationalité française est devenue un graal recherché. Le mariage y a donné droit dans un premier temps : une union avec un(e) Pondichérien(ne) français(e) confère cette nationalité aux enfants issus du mariage (et aussi au conjoint jusqu'en 1973) ; la nationalité a pris une valeur telle qu'elle entre dans le calcul

de la dot⁹ (Michalon, 1990). Les revendications de nationalité française deviennent courantes et s'appuient aujourd'hui sur un nombre croissant de décisions favorables. Désormais, les demandeurs outrepassent souvent le service administratif dédié (démarche qui peut prendre plusieurs années) et saisissent directement le tribunal, cela malgré le coût financier élevé de ce recours. En 2014, on dénombre 140 procédures qui ont abouti à une délivrance de certificat de nationalité, permettant ensuite à des familles entières d'accéder à la nationalité française. Parmi ces revendications figurent des tentatives de fraude : le service

⁹ Rappelons que la pratique de la dot (c'est-à-dire le versement d'une forte somme en espèces et en nature par la famille d'une future mariée à la famille du futur marié) continue de prévaloir en Inde en dépit de son interdiction légale en 1961.

d'état civil du consulat de Pondichéry en a détecté 87 en 2014, allant du simple document d'état civil falsifié à l'usurpation d'identité.

L'effectif et l'évolution de cette catégorie de « nouveaux Français » sont méconnus, alors qu'ils représentent une part non négligeable de la population française et pèse sur son évolution socio-démographique. En effet avoir la nationalité française à Pondichéry donne accès à certaines aides (bourses scolaires, pensions de retraite) et surtout permet d'avoir un passeport français qui ouvre la mobilité internationale. Ainsi les revendications, ainsi que quelques naturalisations, viennent augmenter presque quotidiennement le nombre des Pondichériens français – et participent ainsi à la fluctuation de leur nombre, tout comme les soldes naturel et migratoire.

LA (PETITE) DIASPORA FRANCO-PONDICHÉRIENNE, FOYER DE RETOURS ?

En outre la mobilité des Franco-Pondichériens entre la France et l'Inde participe à la variabilité de la population française à Pondichéry. Tout d'abord nombre des nouveaux Français partent tenter leur chance en France, où le succès n'est pas toujours au rendez-vous, ce qui amène certains à revenir à Pondichéry et d'autres à rester en France malgré les difficultés¹⁰. Même s'il s'agit de ressortissants français, ces personnes rencontrent des problèmes similaires à ceux des migrants (Moliner, 2009 ; Goreau-Ponceaud, 2013). Ensuite, beaucoup de Franco-Pondichériens choisissent de scolariser leurs enfants au Lycée français. Ceux-ci partent ensuite en France pour étudier puis y restent pour travailler. Les voyages réguliers dans les deux sens sont la norme, dans la limite des moyens financiers. Les chiffres disponibles sur la population d'origine pondichérienne dans l'Hexagone sont des estimations : Lakshmi Dassaranayadou (2007) évoque 50 000 Pondichériens en France en 2007 ; à la même date, Servan-Schreiber et Vuddamalay (2007) estiment ce nombre entre 20 000 et 40 000. La création de l'Overseas Citizenship of India (OCI) par le gouvernement indien en 2005 a rebattu les cartes. Ce statut, auquel peuvent prétendre les personnes ayant au moins un aïeul indien, offre l'équivalent d'un visa à vie pour l'Inde et facilite l'installation résidentielle et économique, entre autres avantages (investissements

en Inde facilités, par exemple) (Therwath, 2007 ; Carsignol, 2011). Créé pour favoriser les liens entre la diaspora indienne et son pays d'origine, ce dispositif concerne directement la population franco-pondichérienne car il rend plus aisé un retour en Inde. Néanmoins son effet à long terme sur le retour de Français d'origine indienne, qui seraient attirés par l'attractivité accrue de l'Inde, est incertain.

Cette première partie a mis en évidence les membres d'une communauté transnationale postcoloniale, qui oblige à repenser la catégorie Français de l'étranger et pointe les difficultés de l'appareil administratif à suivre la trajectoire de ces Français.

CARACTÉRISER LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE FRANCO-PONDICHÉRIENNE : APPROCHES STATISTIQUES ET PROSPECTIVES

DES DONNÉES DISPONIBLES LIMITÉES : LES INSCRIPTIONS AU CONSULAT

Avant de se lancer dans une étude statistique, il est nécessaire dans un premier temps de s'arrêter pour discuter d'un obstacle classique lorsque l'on s'intéresse aux migrations de population : la fiabilité des chiffres. Les mouvements migratoires sont difficiles à quantifier puisqu'ils ne sont pas systématiquement enregistrés. À Pondichéry, comme dans toutes les représentations consulaires, on sait que l'effectif réel de la population française locale est sous-estimé par les chiffres officiels. La raison est connue : les registres consulaires comptabilisent uniquement les personnes signalant

leur présence. Cette démarche administrative est « vivement recommandée » pour des questions de sécurité et ouvre certains droits mais elle est largement ignorée (en connaissance de cause ou non) par un grand nombre de Français¹¹.

Toute tentative d'estimation du nombre et des besoins des ressortissants français dans la région doit élaborer des solutions pour pallier au problème des données, en particulier pour une prospective à moyen et long terme. Les Français d'origine pondichérienne en particulier ne sont pas tous recensés. Certains d'entre eux alternent les périodes de résidence entre la France et l'Inde sans nécessairement le déclarer. L'OCI facilite ces déplacements et rend leur suivi plus difficile. Une autre omission pose un véritable problème : la non-déclaration des naissances. Alors que l'état civil français repose en grande partie sur l'acte de naissance, celui-ci n'est pas systématiquement dressé en Inde. Certains Français nés à Pondichéry n'ont donc jamais été déclarés ni inscrits dans les registres. C'est ainsi que peuvent « réapparaître » des familles entières de Français qui avaient disparu du registre des inscrits parfois pendant plusieurs générations. Enfin il ne faut pas oublier la population flottante de Français de métropole (cf. encadré 1), dont les effectifs sont également mal saisis dans les statistiques officielles par défaut de déclaration. Dans le cadre du travail présenté ici, nous avons renoncé à effectuer une enquête complémentaire en raison de l'impossibilité de recenser de cette population (quelques milliers d'habitants en

¹⁰ Les personnes impliquées dans ces démarches, certaines très pauvres, parlent parfois uniquement le tamoul ou mal le français : toutes ne vont pas en France mais c'est une difficulté majeure pour celles qui le font.

¹¹ D'après le *Dictionnaire des migrations internationales*, la population française à l'étranger serait comprise entre 2 et 3 millions de personnes, alors que seuls 1 642 000 sont enregistrés au total (Simon, 2015, p.48).

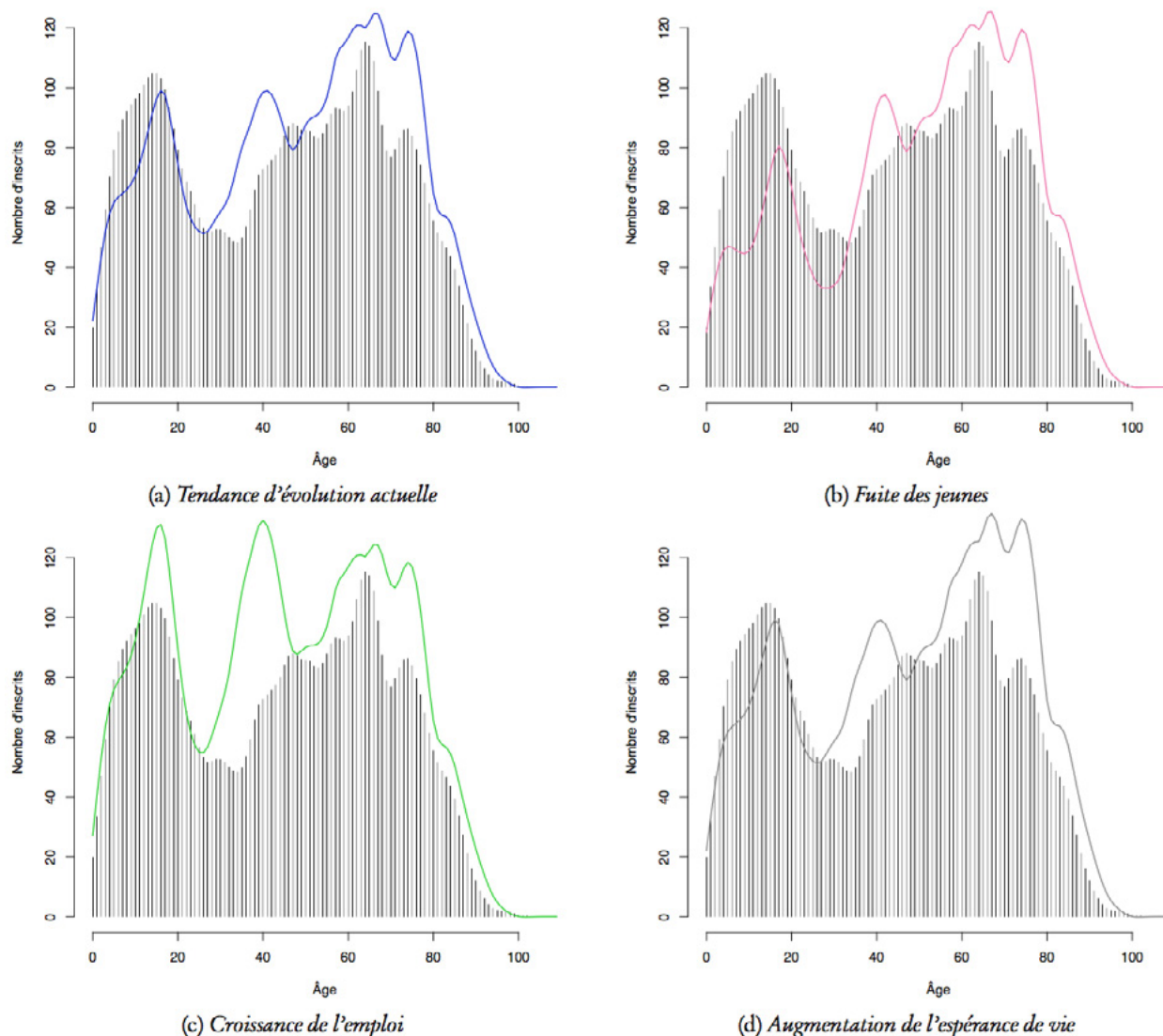


Figure 2 – Pyramide des âges en 2014 (diagramme en bâtons) et évolution attendue d'ici 2025 (courbe) selon quatre scénarios.

partie cachés dans un Territoire qui en compte plus d'un million). Nous nous sommes donc appuyés sur les chiffres disponibles.

TROIS SCÉNARIOS PROSPECTIFS DÉMOGRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En utilisant des outils classiques de démographie tels que le taux de fécondité ou l'évolution des cohortes dans le

temps (Leridon et Toulemon, 1997) et en les appliquant aux statistiques disponibles au consulat pour la période 1995–2015, nous avons pu établir des projections concernant l'évolution de la population française recensée à Pondichéry. Pour mettre en valeur la tendance d'évolution récente dans nos résultats, nous utilisons une pondération qui favorise les dernières années. En plus des résultats obtenus par estimation directe, nous envisageons trois scénarios différents :

- //// une croissance du marché de l'emploi de Pondichéry et sa région (hypothèse reposant sur le taux de croissance économique nationale) ;
- //// une fuite des jeunes Pondichériens français vers la France ;
- //// une augmentation de l'espérance de vie.

Ces trois scénarios sont obtenus en modifiant légèrement les taux d'évolution annuels de certaines catégories d'âge. Une

croissance du marché de l'emploi est supposée retenir ou même attirer des adultes en âge de travailler. Une fuite des jeunes serait due à une augmentation des départs d'étudiants et jeunes travailleurs. Enfin, nous traduisons une augmentation de l'espérance de vie par une réduction de la mortalité.

Les statistiques de 2014 donnaient 6739 Français inscrits à Pondichéry. Nos estimations indiquent une augmentation de ce nombre d'ici à 2025. C'est la croissance du marché de l'emploi qui entraînerait la plus forte croissance de la population française recensée à Pondichéry (8390 en 2025). Inversement, une fuite des jeunes entraînerait la plus faible augmentation (6770 en 2025). Les deux autres profils donnent des résultats intermédiaires (7470 selon la tendance d'évolution actuelle, 7730 dans le cas d'une augmentation de l'espérance de vie).

Le traitement démographique par évolution des cohortes nous permet cependant une analyse plus fine puisqu'elle fournit également des pyramides des âges prospectives pour chaque scénario (figure 2).

Sur ces pyramides, nous constatons que l'augmentation du nombre des inscrits s'accompagne d'un vieillissement prononcé de la population. Celui-ci s'explique par les retours de Français pondichériens de l'étranger à la retraite. Il serait amplifié par une augmentation de l'espérance de vie ou une fuite des jeunes. Le phénomène pourrait néanmoins être contrebalancé par une croissance du marché de l'emploi qui participerait au maintien et au renouvellement d'une population plus jeune. L'implantation de grandes entreprises françaises à Chennai renforcerait cette tendance, activant une migration de la France vers l'Inde.

Ce vieillissement de la population pondichérienne est synonyme de baisse des effectifs à plus long terme. Alors que de plus en plus de jeunes choisissent d'étudier puis de travailler en France (la grande majorité via le Lycée français), la perspective actuelle d'augmentation des inscrits n'est que transitoire : nos estimations indiquent en effet une chute des effectifs dans 40 ans au plus tard. Afin d'assurer un maintien de la population au-delà d'une génération, il est nécessaire qu'apparaissent de nouvelles incitations pour les jeunes à rester à Pondichéry.



Portail d'entrée du Lycée français de Pondichéry

EVALUATION DES FRANÇAIS NON INSCRITS À PARTIR DES DÉCLARATIONS DES NAISSANCES

L'étude prospective présentée ci-dessus a cependant pour limite de ne considérer que les Français inscrits. Elle ne peut malheureusement pas comptabiliser les Français dont la présence n'est pas déclarée au consulat. Nous avons utilisé les données liées aux déclarations de naissances pour dresser une estimation du nombre de Français non recensés. En effet, à Pondichéry, les naissances de Français sont souvent déclarées avec une ou plusieurs années de retard. Le registre d'état civil, lorsqu'il reçoit une déclaration, enregistre à la fois la date de naissance ainsi que la date de sa déclaration auprès du consulat. En construisant

un modèle mathématique qui tient compte de ce retard, nous obtenons des informations sur les mouvements migratoires et sur la population non recensée.

L'hypothèse principale de notre modèle est qu'une naissance, si elle n'est pas déclarée, est de moins en moins susceptible de l'être avec le temps. Une formalisation

mathématique permet d'obtenir le nombre attendu de déclarations de naissances en retard, par rapport aux naissances déclarées une année donnée. Nous comparons ensuite cette formule théorique avec les données du registre (disponibles de 2010 à 2015) par régression linéaire, afin d'estimer les paramètres de notre modèle.

Les résultats sont frappants. Nous trouvons que seulement 41 % des naissances de Français à Pondichéry sont déclarées l'année même. De plus, 47 % des naissances sont déclarées avec cinq ans ou moins de retard, et 1 % avec plus de six ans. 11 % des naissances ne sont jamais déclarées. Il ne faut cependant pas comprendre que ces 11 % représentent la population française non recensée à Pondichéry. D'autres facteurs entrent en jeu, mais ce chiffre donne une

première idée de l'imprécision liée aux statistiques officielles.

Il est intéressant de croiser ces résultats avec les données du recensement. Parmi les naissances déclarées l'année même, seulement 35 % en moyenne sont inscrites au registre des Français résidant à Pondichéry. 65 % des naissances sont donc déclarées sans nouvelle inscription au registre, bien que les deux démarches soient simultanées. Ceci peut traduire la volonté des parents d'attendre la naissance avant de partir s'installer en France. La tradition tamoule selon laquelle les femmes reviennent à Pondichéry le temps de l'accouchement accentue aussi cette différence entre naissances déclarées et inscriptions au registre des résidents à l'étranger. La naissance est déclarée auprès du consulat afin d'obtenir un passeport pour l'enfant, mais les parents feront recenser leur enfant auprès de leur lieu de résidence (éventuellement futur) en France. Des déclarations de naissances tardives sont aussi probablement effectuées au moment d'obtenir un passeport, en vue d'un départ en France. Ces chiffres témoignent de la part d'inconnu qui règne encore autour de l'étude démographique d'une population résidant en territoire étranger mais inscrite dans une circulation migratoire dense entre le pays d'origine et le pays dont elle a la nationalité.

CONCLUSION : QUELS FUTURS POUR LA POPULATION FRANÇAISE DE PONDICHÉRY?

Cet article s'est attaché à éclairer de manière originale la question migratoire à travers l'examen du champ migratoire Pondichéry-France, expliquant la concentration de la plus grande

partie de la communauté française en Inde dans cette partie du pays. Nous avons ainsi mis en évidence des dynamiques coloniales mais aussi postcoloniales d'accès à la nationalité française qui correspondent à des moments et à des processus différents. Ces facteurs expliquent la circulation dense de ressortissants français entre France et Inde dans les deux sens. Mais celle-ci n'est que partiellement capturée par les outils administratifs qui peinent à estimer ces flux, ce qui nous a amenés à développer une méthodologie pour y pallier et pouvoir élaborer des scénarios prospectifs sur la démographie de cette population. Ceux-ci montrent la pérennité à terme d'un champ migratoire (Simon, 2008) polarisé par deux États-Nations, animé par des mobilités nouvelles, correspondant à l'émergence de l'Inde comme grande puissance politique (mesures en direction de la diaspora) et économique (perspectives professionnelles). À partir de la catégorie des Français de l'étranger, cette étude de cas s'inscrit dans une réflexion plus large sur la signification des mobilités internationales et des appartenances pour des communautés transnationales postcoloniales telles que les Franco-Pondichériens. Pondichéry reste une porte entre la France et l'Inde et le lieu d'une histoire partagée. De multiples scénarios restent ouverts pour cet ancien comptoir du sud de l'Inde et sur le rôle qu'il jouera dans l'avenir de la collaboration franco-indienne, en fonction des politiques publiques mises en œuvre par les deux États (investissements, visas, etc.) et des trajectoires individuelles.

RÉFÉRENCES

David ANNOUSSAMY :
L'Intermède français en Inde.
Paris, L'Harmattan, 2005.

Anouck CARSIGNOL :
L'Inde et sa diaspora. Presses
Universitaires de France, 2011.

Jean DELOCHE : *Pondichéry
Hier et Aujourd'hui*, Pondichéry/
Aix-en-Provence : Institut
Français de Pondichéry/Ecole
Française d'Extrême-Orient/
Centre des Archives d'outre-
mer. Consultable : [http://www.
ifpindia.org/digitaldb/site/
pondicherry/data/fr_index1.html](http://www.ifpindia.org/digitaldb/site/pondicherry/data/fr_index1.html)

Damien DESCHAMPS : Une
citoyenneté différée : sens civique et
assimilation des indigènes dans les
Établissements français de l'Inde.
Revue française de science politique,
n°1, vol.47, pp.49-69, 1997.

Anthony GOREAU-
PONCEAUD : Tamils in France.
In S. Irudaya RAJAN et Marie
PERCOT, éditeurs : *Dynamics
of Indian Migration : Historical
and current perspectives*, pp.
64-90. Routledge, 2011.

Christophe GUILMOTO :
Le cycle migratoire tamoul,
1830-1950. *Revue européenne
des migrations internationales*,
n°7, pp. 123-150, 1991.

Sophie LAKSHMI
DASSARADANAYADOU :
Tamouls indiens : de Pondichéry à
la France. *Hommes et migrations*,
n°1268-1269, pp. 68-81, 2007.

Henri LERIDON et Laurent
TOULEMON : *Démographie :
approche statistique et
dynamique des populations*.
Economica, Paris, 1997.

Claude MARIUS : La
migration des Pondichériens vers
l'Indochine. *Revue historique de
Pondichéry*, n° 22, pp. 101-106,
2007 & n° 23, pp. 3-38, 2009.

Paul MICHALON : *Des
Indes françaises aux Indiens
français ou Comment peut-on être
franco-pondichérien ?* Mémoire
de sociologie, Université Aix-
Marseille I, décembre 1990.

Christine MOLINER :
L'immigration sud-asiatique en

© Audrey Richard-Ferroudji



Le Lycée français de Pondichéry (bâtiment du milieu du ^{xix}^e siècle) accueille près d'un millier d'élèves.

France, *Infos Migrations*, n°12, Paris, 2009. URL : http://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/38856/296323/file/IM_12.pdf

Gérard NOIRIEL : *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (xix^e-xx^e siècle)*. Éditions du Seuil, Paris, 1988.

Natasha PAIRAUDEAU : *Via l'Indochine : trajectoires coloniales de l'immigration sud-indienne*. *Hommes et migrations*, n°1268-1269, pp. 24-33, 2007.

Natasha PAIRAUDEAU : *Indians as French Citizens in Colonial Indochina, 1858-1940*. Thèse de doctorat, University of London, School of Oriental and African Studies, Department of History, June 2009.

Emilie PONCEAUD-GOREAU : "Why go back to Pondicherry?" French Tamil women in the return migration,

Diasporas : Études des Singularités Indiennes, n°3, pp. 51-68, 2015.

Catherine SERVAN-SCHREIBER et Vasoodeven VUDDAMALAY : *Les étapes de la présence indienne en France*. *Hommes et migrations*, n°1268-1269, pp. 8-23, 2007.

Gildas SIMON : *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2008.

Gildas SIMON et Jérémy GUEDJ : France. In SIMON G., *Dictionnaire des migrations internationales : Approche géohistorique*, Paris, Armand Colin, 2015.

Ingrid THERWATH : *L'État face à la diaspora : stratégies et trajectoires indiennes*. Thèse de doctorat, Science-Po Paris, 2007.

Jacques WEBER : *Les Établissements français en Inde au ^{xix}^e siècle (1816-1914)*. Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I, mars 1987.

Jacques WEBER : La mosaïque pondichérienne. In *Pondichéry 1674-1761. L'échec d'un rêve d'empire*, Éditions Autrement, Paris, pp. 144-163, 1993.

IFP

Antoine Jacquet,
Aurélien Varrel,
Audrey Richard-Ferroudji
*Quand les migrants
sont français : La
population française
de Pondichéry*

CAHIERS DES IFRE
#3, DÉCEMBRE 2016,
P. 58-67, TEXTE INTEGRAL
DISPONIBLE SUR HALSHS.

<http://www.ifre.fr/c/66474>

GHAZEL : L'ARTISTE MOBILE, L'ART DE LA MOBILITÉ

Amin Moghadam
Chercheur associé à l'IFRI

Source : *Hommes et migrations*,
N°1312, 2015/4.

appartenance
art
cosmopolitisme
Iran
migration
mobilité

68 – 75

L'intérêt grandissant des chercheurs en sciences sociales pour le travail des artistes en Iran témoigne du potentiel que représentent leurs œuvres dans la compréhension des phénomènes de société. Ghazel, artiste visuelle, et Amin Moghadam, chercheur en sciences sociales, spécialiste des questions migratoires, ayant tous deux des parcours migratoires similaires notamment entre l'Iran et la France, se sont interrogés, chacun dans leur travail respectif, sur l'expérience du voyage, de la migration, de la rencontre et du cosmopolitisme.

De puis l'avènement de la République Islamique en 1979, malgré les difficultés de déplacement en dehors des frontières iraniennes, les artistes visuels iraniens voyagent souvent dans les grandes métropoles du monde, rencontrent d'autres expressions artistiques et s'en inspirent¹. Pour l'artiste, ce phénomène va de pair avec la diversification des territoires de sa pratique artistique, depuis son lieu de vie jusqu'à la production, la commercialisation et la reconnaissance publique de son œuvre. Ainsi la mobilité professionnelle devient tributaire des mobilités géographiques qui sont nécessaires à sa réussite². L'étude des trajectoires individuelles des artistes contemporains du Moyen-Orient permet de comprendre comment cette complexité s'inscrit dans leur parcours artistique et esthétique et de « mesurer comment les parcours géographiques se calquent sur des mobilités professionnelles ascendantes ou descendantes des artistes³ ».

¹ Le 6 juin 2016, l'Institut français de recherche en Iran accueillait un dialogue entre l'artiste Ghazel et Amin Moghadam, chercheur associé à l'IFRI et chercheur au Sharmin and Bijan Mossavar-Rahmani for Iran and Persian Gulf Studies de l'université de Princeton (États-Unis). L'enregistrement de ces échanges, sous le titre « Parcours migratoires, regards croisés » est disponible dans la rubrique « retour sur... » du site de l'IFRI (www.ifriiran.org). Ce dialogue s'inscrit dans le cadre d'un nouvel axe de recherches à l'IFRI sur les migrations. Une première version de cet article a été publiée dans la revue *Hommes et Migrations* : voir Amin Moghadam, « Ghazel : l'artiste mobile, l'art de la mobilité », *Hommes et Migrations*, 2015/4 (N°1312).

² Hamid Keshmirshakan, « Seeing twofold: Locality and trans-locality in the art of contemporary Iran », in *Art Tomorrow*, 2011.

³ Mélanie Traversier, « Le quartier artistique, un objet pour l'histoire urbaine », in *Histoire urbaine*, vol. 3, n° 26, 2009, p. 17.



© Ghazel

Portrait de Ghazel par Mohsen Rastani (2013)

De nombreux artistes iraniens ont décidé de vivre dans les villes occidentales tout en gardant des liens réguliers avec leur pays d'origine, l'Iran. L'expérience du voyage, de la rencontre, et en quelque sorte, du cosmopolitisme leur permet de jongler entre leurs acquis intellectuels à l'extérieur de leur pays et ceux de culture d'origine ancrée dans une histoire nationale particulière. Leur géographie mentale est donc multi-contextualisée et leur œuvre multi-située⁴. Ainsi, leur déplacement et leur œuvre créent du sens, ou bien multiplient les significations investies dans l'œuvre. Par ailleurs, la multiplication des déplacements et des voyages devient aussi une problématique à laquelle certains artistes accordent une attention particulière comme dans l'œuvre de Ghazel dont je vais tenter dans cet article de décrire quelques aspects.

Cet article repose sur de nombreuses discussions informelles entre Ghazel et moi-même mais aussi sur quelques entretiens davantage encadrés qu'elle

m'a accordés à Dubaï, Téhéran et Paris entre 2011 et 2014⁵. Le dialogue établi entre nous, issus de cultures professionnelles distinctes, présente aussi un intérêt épistémologique pour le chercheur dont la mission consiste à donner une vision objective de la société alors que l'artiste examine sa subjectivité à l'aune des discours scientifiques pour évoquer les mêmes thématiques dans son travail.

À l'image de la problématique des déplacements traitée dans cet écrit, ce dernier s'est également nourri de plusieurs rencontres qui ont eu lieu à Paris en 2013 à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et en 2016 à l'Institut français de recherche en Iran (IFRI) et à la fondation Lajevardi à Téhéran. Ces présentations en forme de dialogue ont permis d'aborder le travail de l'un et de l'autre et de les voir confrontés à leur réception différenciée en fonction des publics présents.

⁴ Marco Martiniello, Nicolas Puig, Gilles Suzanne, « Éditorial : Créations en migrations », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25, n°2, 2009 [en ligne] <https://remi.revues.org/4942>.

⁵ Cette étude s'est également inscrite dans le cadre du programme de recherche ANR SYSREMO dirigé par Leila Vignal (2011-2015), maître de conférences à l'université de Rennes, auquel j'ai participé, notamment dans le groupe de travail consacré à la thématique de l'intégration régional au Moyen-Orient à travers la circulation des flux culturels.

L'œuvre de Ghazel m'intéresse en raison de trois points de vue : d'abord son vécu et ses ressentis personnels et la manière dont elle les interprète et représente dans son travail ; ensuite, la question de l'appartenance nationale et des mobilités et le regard qu'elle porte sur elles à travers son œuvre ; enfin, la réception de ses œuvres par un public de plus en plus élargi et réparti à travers le monde dont les codes et les sensibilités culturels peuvent varier d'un pays à l'autre.

UN VOYAGE QUI COMMENCE EN IRAN

Ghazel est une artiste qui réside entre Paris et Téhéran et dont les œuvres sont représentées dans plusieurs galeries et institutions à travers le monde et notamment au sein de la collection permanente du Musée national de l'histoire de l'immigration à Paris. Elle est arrivée en France en 1986 pour effectuer des études et s'y est installée. Ainsi, Ghazel voyage aujourd'hui régulièrement dans plusieurs pays, en particulier à Dubaï, à Téhéran et à Paris pour des raisons personnelles ou professionnelles. Ses mobilités font partie de son œuvre : elle interroge, à travers l'usage des œuvres visuelles comme des cartes géographiques, des vidéos ou des performances, une vision essentialiste de la nation et de l'appartenance nationale qu'elle confronte avec sa volonté d'être une « citoyenne du monde ».

Née dans une famille aisée de Téhéran, Ghazel est allée dans une école internationale en primaire et au collège où l'enseignement était dispensé en anglais. Au lendemain de la révolution de 1979, toutes les écoles étrangères sont fermées et Ghazel doit terminer ses études secondaires dans un lycée public avant d'être admise à l'université Al-Zahra de Téhéran au sein du département de design. Ghazel a souligné que venant d'une famille aisée du nord de Téhéran, elle s'est sentie étrangère dans cette université iranienne où elle a rencontré des gens qui venaient de toutes les villes de l'Iran, des villes dont elle n'avait jamais entendu parler⁶.

“

J'ai même remarqué que j'avais un léger accent quand je parlais dans ma langue maternelle. Je me suis rendue compte que j'ai vécu pendant 19 ans dans une bulle protégée dont il était difficile de s'échapper⁷.

Très vite, elle se sent « aliénée » selon ses propres mots et décide de partir en Europe où elle entame des études à l'université Paul Valéry de Montpellier. Elle obtient

⁶ Entretien accordé en 2000 à Hamid Naficy, chercheur en sciences sociales et spécialiste du cinéma et des médias de la diaspora iraniens.

⁷ Hamid Naficy, *A social history of Iranian cinema, Volume IV : the globalizing era, 1984-2010*, Durham, Duke University Press, 2012, p. 484.



© Ghazel

Ski, de la série Me 1997-2000.

son Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) à l'École des Beaux-Arts de Nîmes en 1992 et plus tard une licence en études cinématographiques.

ME : LA MISE EN SCÈNE DE SOI ET DE L'AUTRE

C'est pourtant avec la distance d'une étrangère en France que Ghazel commence à s'intéresser aux problématiques de sa société d'origine. À titre d'exemple, dans une série de courtes vidéos intitulée *Me*, elle met en scène une figure muette, toujours la même, qui vient y jouer une scène de la vie quotidienne que l'artiste a connue elle-même en Iran. Ces vidéos naissent des paradoxes de la vie quotidienne de Ghazel, entre son travail d'art-thérapeute dans un centre de réinsertion pour les jeunes délinquants à Téhéran et sa vie de jeune fille iranienne de la bonne société iranienne.

À travers *Me* se dessine avant tout le portrait d'une artiste, femme et iranienne, avec des séquences de vie tournées dans des lieux qui lui sont familiers. Mais, au fur et à mesure que ces vidéos se multiplient, elles traitent de plus en plus de la vie quotidienne des femmes iraniennes toujours représentées par Ghazel, elle-même couverte par le tchador qu'elle considère comme une couleur

locale iranienne et non pas nécessairement comme un signe religieux imposé aux femmes iraniennes. Faits et gestes du quotidien tissent la trame d'une existence qui fait malgré tout la part belle au plaisir, à l'insolite (ski nautique en tchador) mais aussi la rumeur du monde et de l'histoire (une femme armée arpente péniblement une piste de ski avec héroïsme) qui sont toujours traités par Ghazel avec humour.

Me ne prétend pas représenter la femme iranienne, mais nous force à regarder autrement ces scènes quotidiennes : images stéréotypées de la femme iranienne, images de l'intimité que surprend le spectateur, prégnance du tchador comme signe vestimentaire incontournable. « *Life is fun* » s'écrit l'artiste en tchador montée sur un cheval de manège ! Néanmoins, c'est avec cet « uniforme », comme l'appelle Ghazel, que la femme iranienne fait accepter son entrée dans l'espace public depuis la révolution de 1979.

LOYAUTÉS MULTIPLES, POSSIBLES DANS L'ŒUVRE DE GHAZEL

“ Les déplacements, c'est ma vie, ça fait 25 ans que j'ai quitté l'Iran, mais j'ai toujours un pied en Iran, je suis ça, je ne peux pas le dissocier de mon travail. Un pied ici et un pied là-bas. Je déteste quand on me présente comme 'artiste française d'origine iranienne', je suis iranienne et j'ai un passeport français, c'est tout ! La nationalité, on ne peut pas la remplacer, une autre nationalité peut se rajouter mais c'est tout ! Tu deviens un être hybride, tu deviens les deux ou plusieurs à la fois, mais on n'efface pas l'une pour accepter une autre. Aux États-Unis, il y a des gens qui changent leur nom et qui veulent devenir américains. Moi, je suis étrangère partout et cela s'entend déjà à travers mon accent dans les différentes langues que je parle », *m'explique Ghazel dans un entretien.*

Son hybridité et son sentiment d'être « la citoyenne du monde » ne s'expriment pourtant pas au détriment des sentiments patriotiques de Ghazel envers l'Iran. Après vingt-trois ans de vie en France, Ghazel obtient la nationalité française pour des raisons pratiques tout en conservant sa nationalité iranienne :

“ Je pense qu'il y a eu un changement avec l'obtention de la nationalité dans mon travail parce que tout ce questionnement [à propos de son travail] est arrivé aussi avec des phrases comme 'ah, vous êtes française et d'origine iranienne ?' et je disais 'mais non, je suis iranienne mais j'ai un passeport français',

et bien sûr la culture française est en moi après 25 ans. Mais tu ne sais pas comment te présenter aux gens, je ne vais pas faire une fête parce que je suis devenue française ! Ce n'était pas un grand événement pour moi, je l'ai vécu d'abord comme trahison vers mon père et mes racines et c'est pour ça que j'ai commencé à travailler sur les racines. Mon frère avait toujours refusé de se faire naturaliser, et moi j'avais refusé pendant longtemps, j'avais toujours eu une carte de séjour.

Si, à travers la mise en représentation des possibilités d'identification légale, Ghazel porte un regard critique sur les loyautés restreintes que les États-nations réclament de leurs citoyens ; dans son propre récit de vie, elle n'a pas caché son enthousiasme quand l'obtention de la nationalité française lui a permis de voter en France, se souvenant aussi qu'elle avait pleuré de tristesse, dit-elle, lors de l'élection de Nicolas Sarkozy alors qu'elle n'avait pas pu voter en tant qu'étrangère. Mais la recherche de ce qu'elle appelle son « *home* » est relancée dès lors qu'elle ressent une situation en tant qu'étrangère ; ce qui la conduit à repartir parfois vers ses lieux d'origine :

“ Quand j'ai fait la demande de la nationalité française, ça faisait 20 ans que j'habitais en France et je commençais à avoir envie de voter, je me disais : 'Tu dois accepter que tu n'es pas toujours une nomade', et cela a coïncidé avec un contrat que j'ai signé pour un appartement à Paris et pour la première fois à 40 ans, au bout de 20 ans de vie en France, j'ai acheté un matelas, j'ai acheté un frigo, j'avais toujours vécu dans les appartements meublés et des résidences d'artiste. Donc, j'ai créé des racines et, en quelque sorte, en achetant des meubles. En 2009, j'ai eu ma nationalité française peu de temps après avoir commencé cette série de travail. Je suis retournée en Iran, au bord de la Caspienne, là où c'est vraiment ma maison, avec un grand M, HOME, c'est là où je me sens protégée, et j'ai commencé à faire du grand format de dessins que je n'avais pas fait depuis longtemps.

Ainsi, la cosmopolitisation⁸ du parcours de Ghazel combine les cultures nationales et locales, la langue de son pays d'origine, son envie de retourner dans sa maison au bord de la mer Caspienne. Cette prise de conscience des identités multiples dont elle dispose, Ghazel la met au service de son art, de son travail. L'artiste s'apparente donc à une « citoyenne flexible⁹ » dont les possibilités

⁸ Ulrich Beck, *Qu'est que le cosmopolitisme ?*, Paris, Flammarion, 2006.

⁹ Aihwa Ong, *Flexible citizenship: the cultural logics of transnationality*, Durham, N.C., Duke University Press, 1999.

d'identifications multiples se reflètent dans son discours mais aussi dans ses créations comme le résultat d'une série d'intentionnalités, aussi bien pour exprimer ses envies et ses besoins personnels que pour être comprise par son public.

Cette « optique cosmopolitique » de Ghazel, pour reprendre l'expression d'Ulrich Beck¹⁰, contribue à une certaine maîtrise du monde tout en étant construite à partir de bases identitaires élémentaires telles que la famille, la classe sociale et la nation.

MOBILITÉ, UNE MATIÈRE POUR L'ART

Les difficultés que Ghazel rencontre pour obtenir un titre de séjour en France, pendant les voyages qu'elle doit effectuer avec un passeport iranien, ont donné naissance à tout un ensemble de représentations artistiques qui interrogent la question des frontières, des signes nationaux et des représentations cartographiques des pays. Ces thématiques se renforcent dans son parcours suite à sa rencontre avec les réfugiés et les sans-papiers afghans à Paris qui a abouti aux performances mettant en récit la vie de ces derniers.

Dans l'un des premiers travaux qui aborde ces thématiques, Ghazel, réalise une série d'affiches qui illustrent (1997), avec humour et dérision, les difficultés qu'elle a rencontrées en France pour obtenir un titre de séjour. Intitulée « Urgent » et aujourd'hui exposée dans la collection permanente du Musée national de l'histoire de l'immigration à Paris, sous forme d'une série d'affiches, Ghazel se lance dans une création autour de la dernière solution qui lui reste pour pouvoir régulariser sa situation : le mariage blanc. Après la réception de l'avis d'expulsion, Ghazel décide de mettre des annonces pour un mariage

blanc et réalise sa première affiche. L'artiste poursuit son projet, déclinant les affiches en plusieurs versions jusqu'en 2002, date à laquelle elle reçoit une carte de résidence pour dix ans. Elle renverse alors les données et propose à son tour un mariage à un clandestin afin qu'il puisse obtenir une carte de séjour.

« Procédant par détournement, souligne Isabelle Renard, elle réutilise dans cette œuvre les acronymes, typiques de la langue française, et convertit avec humour ces sigles passés dans le langage

courant : le SDF se transforme en SPF, 'Sans papiers fixe'; allusion au fait qu'elle a eu droit à des papiers provisoires en tant qu'artiste. RDD signifie dans le langage de l'artiste une 'Résidente à durée déterminée'. Selon les affiches et leurs évolutions dans le temps, celles-ci insistent plus sur le type d'homme recherché (avec comme seule exigence d'avoir des papiers), ou au contraire la dévoilent elle (son image apparaît, partiellement ou entièrement, son origine moyen-orientale est mentionnée puis le fait qu'elle soit artiste)¹¹.

Au fur et à mesure qu'elle développe sa pensée autour des questions d'enracinement, d'appartenance et de déplacement, elle prend de la distance par rapport à ses propres

expériences de vie et adopte des formes d'expressions artistiques qui évoquent des expériences communes de voyage et de déplacement à l'échelle de la planète. Dans une série nommée *La géopolitique des racines-no Man's land* (2011), elle remet directement en cause les frontières établies par les États sur une carte géographique du monde représentées également par les drapeaux nationaux. En rajoutant sur ces cartes des éléments sous forme de dessin qui illustrent les appartenances et les liens affectifs multiples possibles entre plusieurs territoires,



Urgent, 2007

¹⁰ Ulrich Beck, « The cosmopolitan society and its enemies », *Theory, Culture & Society*, vol.19, n° 1-2, 2002, p. 17.

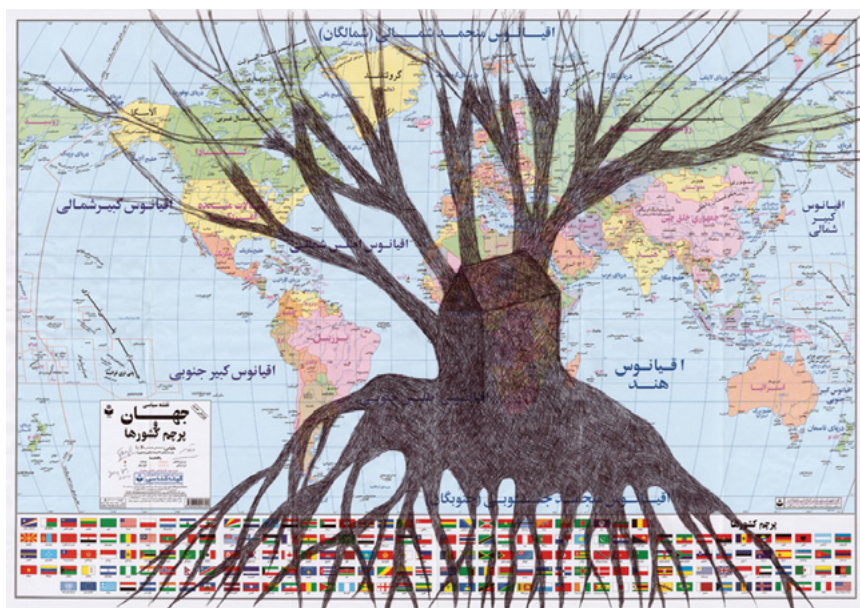
¹¹ Isabelle Renard, « Urgent de Ghazel », sur le site du musée de l'histoire de l'immigration : <http://www.histoire-immigration.fr/musee/collections/urgent-de-ghazel>.

Ghazel montre le décalage qui existe entre la conception que les États ont des territoires nationaux et leur vision de l'allégeance et la réalité du vécu des individus qui les traversent.

Dans une autre série d'imprimés sur des T-shirt appelée *Snap shot* (2010), elle observe avec ironie les procédures de naturalisation qu'elle a dû affronter personnellement en France avant d'être naturalisée, mais aussi l'impasse de ces procédures pour d'autres catégories d'immigrés en difficulté. À travers ces imprimés sur les t-shirt, elle interroge la nationalité légale sous forme d'un lien contractuel rendu possible, impossible ou en attente pour ces personnages variés qui portent ces t-shirt.

Elle a réalisé en 2012 des performances, appelée *Road Movie* au Musée national de l'histoire de l'immigration pendant lesquelles, elle racontait les récits de vie des Afghans et des Iraniens qui ont traversé plusieurs pays par les voies illégales afin d'atteindre les pays européens du nord. Elle raconte comment la langue persane avait établi le lien avec les immigrés qu'elle a rencontrés :

« Quand dans *Road Movie* j'ai travaillé sur des immigrés afghans, je voulais travailler avec eux, aussi parce que nous partageons une langue en commun, et j'avais envie de travailler dans ma langue maternelle. Quand j'avais demandé à une amie qui travaillait dans le centre des enfants immigrés de me présenter des gens, il y avait des Bangladeshis et des Pakistanais qui me disaient : 'Mais pourquoi pas nous ?'. Je leur ai répondu : 'Le choix a été fait en raison de ma langue maternelle que je partage avec les Afghans.' C'était important pour moi. En 2010, c'était la première fois que j'ai travaillé dans ma langue maternelle depuis le



Life Span of a Ballpoint Pen, Stylo bille sur une carte du monde iranien, 2011.

début de mes études aux beaux-arts. J'avais tout d'un coup besoin de montrer que cette 'française d'origine iranienne' est iranienne ! J'avais besoin de cette revendication.

Ainsi dans ces dernières séries, le déplacement n'est plus une manière de prendre de la distance pour aborder les questions qui la préoccupent dans sa société d'origine mais c'est le déplacement même et ses modalités qui deviennent une matière pour l'art.



Ghazel, Marée Noire 7, acrylique et stylo bille sur une carte du monde iranien, 2013.



© Ghazel

Ghazel, R. (de la série *Snapshots*), 2011

LES DIFFICULTÉS D'UNE ŒUVRE QUI CIRCULE : L'UNIVERSALITÉ EN QUESTION

Au-delà du ressenti personnel, Ghazel se pose la question de la réception de son œuvre par un public de plus en plus élargi qu'elle rencontre lors de ses voyages et ses expositions dans différentes villes du monde. Une angoisse naît et se fait ressentir à l'idée de trouver un compromis entre un niveau d'intelligibilité globale (intelligible pour une sphère globale) et un enfermement dans un particularisme irano-centré qui même s'il est bien reçu, compte tenu souvent de sa dimension exotique et essentialisée par les spectateurs non-iraniens, prive l'artiste de son besoin d'exprimer la complexité de son travail.

À cet égard, Ghazel explique l'évolution de sa propre esthétique :

“

Aujourd'hui, je trouve que l'esthétique de mon travail est plus universelle qu'avant, il y a l'arbre, le soleil. Il y avait une indienne tout à l'heure [dans une galerie à Dubaï] qui me disait que ces cartes sont l'histoire de sa vie. Quand j'étais aux beaux-arts,

je n'étais pas comprise, on ne comprenait pas mes tulipes noires par rapport aux tulipes rouges¹². J'ai dû simplifier mon langage. Je l'avais déjà fait avec la série *Me* mais avec une couleur locale qui était le tchador. Maintenant j'ai appris à moins jouer avec mes identités. Avant dans mes vidéos de la série *Me*, je parlais plus de moi-même, je faisais mon portrait mais dans ces nouveaux dessins, ce n'est plus tellement moi et c'est moins personnel. Cette carte aurait pu être en arabe ou en chinois et non pas en persan.

L'artiste est ainsi amené à réfléchir en amont, dès la création, à la réception différenciée lorsque son œuvre circulera dans ces espaces globalisés. Comment être iranien sans l'être est la question à laquelle l'artiste iranien d'aujourd'hui tente de répondre. Comment devenir un artiste universel en partant des particularismes locaux ? Comment rendre intelligible cette articulation des géographies d'inspiration pour le spectateur « globalisé » dont les sensibilités culturelles et artistiques n'ont pas par définition la même profondeur que celle

¹² Les tulipes rouges symbolisent le sang des martyrs en Iran. L'usage des tulipes noirs par Ghazel représente le deuil qui correspond à une volonté d'inversement de ce symbolique populaire.



Road Movie IV performance pendant la nuit des musées, CNHI, 2012

de l'artiste quant à son rapport à sa propre culture ? Ce sont des questions auxquelles l'artiste iranien est amené à répondre et qu'il semble intégrer en amont de son travail. Certains usent de la référence aux origines ; d'autres brouillent les traces qui conduiraient à une interprétation univoque de son œuvre, comme c'est bien le cas ici dans l'œuvre de Ghazel.

L'AUTEUR

Docteur en géographie humaine de l'université Lyon II, Amin Moghadam est chercheur au Centre Sharmin and Bijan Mossavar-Rahmani for Iran and Persian Gulf Studies de l'université de Princeton (États-Unis) et chercheur associé à l'Institut français de Recherche en Iran. Dans son travail de recherche, il s'intéresse à l'analyse des composantes de la diaspora iranienne et des échanges et circulations entre l'Iran et son environnement régional. Il a codirigé avec S. Weber un numéro de *Hommes et Migrations* sur le thème : *Diasporas iraniennes* (n°1312, 2015), et a publié plusieurs articles et chapitres d'ouvrages.

IFRI

Amin Moghadam
*Ghazel : l'artiste mobile,
l'art de la mobilité*

HOMMES ET MIGRATIONS,
N° 2015/4

hommesmigrations.revues.org/3500

MANAGING MIGRANT CONTESTATION

LAND APPROPRIATION, INTERMEDIATE AGENCY, AND REGULATED SPACE IN SHENZHEN

Edmund Cheng
Hong Kong Baptist University

Source : *China Perspectives*,
n° 2014/2, 27-35.

China
land rights
local politics
migrant enclaves
public goods
urban contestation

76 – 89

This study considers the conditions under which China's massive internal migration and urbanisation have resulted in relatively governed, less contentious, and yet fragile migrant enclaves. Shenzhen, the hub for rural-urban migration and a pioneer of market reform, is chosen to illustrate the dynamics of spatial contestation in China's sunbelt. This paper first correlates the socialist land appropriation mechanisms to the making of the factory dormitory and urban village as dominant forms of migrant accommodation. It then explains how and why overt contention has been managed by certain intermediate agencies in the urban villages that have not only provided public goods but also regulated social order. It ends with an evaluation of the fragility of urban villages, which tend to facilitate urban redevelopment at the expense of migrants' living space. The interplay between socialist institutions and market forces has thus ensured that migrant enclaves are regulated and integrated into the formal city.

China's post-socialist urban transformation is unprecedented. In 1978, China had 158 cities, an urbanisation level of 17.9%, and a total of 172 million people living in urban areas. By 2012, these figures had risen to 658, 52.6%, and 712 million respectively. Within 35 years, China's urbanisation surpassed the 50% benchmark, indicating the addition of around 540 million people to its urban population.¹ In 2012, the total number of the floating population reached 236 million, meaning that rural migrants who did not have an urban household registration (*hukou*) were the primary source of the urban population increase.

Millions of rural migrants who were granted geographic mobility for travel and work but denied socioeconomic entitlements provided by work units (*danwei*), compounds, and subsidised housing in host cities, were forced to seek accommodations on their own.² This severe transformation created migrant enclaves known as *chengzhongcun* 城中村, literally villages amidst the city or urban villages, within booming Chinese cities.

Ma and Xiang first identified peasant enclaves as a "new urban mosaic that did not exist in Maoist China" and correlated their formation with the resurgence of

¹ UN-habitat, *State of Chinese Cities 2010/2011*, New York, Earthscan, 2010, p. 131; National Bureau of Statistics (NBS), *China Statistical Yearbook 2012*, Beijing, China Statistics Press, 2012.

² National Health and Family Planning Commission (NHFPC), *Report on China's Migrant Population Development*, Beijing, China Population Press, 2013, p. 1.

kinship and its social networks.³ Subsequent studies have recognised the function of urban villages in enabling rural migrants to reside, work, and survive in cities during a period of rapid urban transformation.⁴ However, urban studies have tended to emphasise how urban villages encounter planning regimes in negotiating property rights, effective land use, and spatial regularity.⁵ Sociological analyses have aimed to examine the changes in social exclusion, income inequality, and the urban fringe along the global chain of production,⁶ and anthropological accounts have attempted to reveal the communal networks and power relations in specific enclaves or among particular migrant groups.⁷

Building on this body of literature, the historical institutional perspective featured here aims to explain the dynamics by which China has managed and regulated the spatial contestation of rural migrants. This approach embodies a historical orientation to study changes and attends to the ways in which institutions contingently shape behaviours. It applies process tracing to reveal the interplay between socialist land system and grassroots agency in the making of governed migrant enclaves. The *hukou* system, another socialist institution, is well documented as a source of social control and spatial regularity in China's cities.⁸ While this paper uses the arrangements in the factory dormitory to illustrate a similar pattern of spatial division, it mainly concerns the role of intermediate agencies in regulating urban villages. The regulated space is considered a product of embeddedness and uncertainty, in which the influences of socialist institutions are as important as market forces.

This paper begins by examining how the factory dormitory and urban village have become the major

forms of migrant accommodation in Shenzhen. It discusses how a socialist legacy has reproduced factory dormitories, thereby creating a buffer zone to host and regulate new migrants who were often financially unprepared for residing in the city. It also explains how the collective land ownership system has created affordable housing in urban villages to accommodate migrant entrepreneurs and workers. It then reveals the role of joint-stock companies in migrant enclaves. Serving as local bosses, these companies provided public goods, regulated social order, and aligned with municipal authorities. These intermediate agencies not only prevented China's urban villages from developing into slums and the urban decay and social disorder associated with them, but also reduced the number of recognised stakeholders and reduced organised resistance during urban redevelopment.

Despite the absence of open contention, one should not overlook the dynamics introduced by rural migrants' continuous inhabitation and daily exchanges in cities. Nor should this be interpreted as the migrants' approval or acceptance of the social and spatial settings. However, this paper mainly concerns how and why socialist institutions and market forces work together to regulate these migrant enclaves. We argue that because of the mediation by these intermediate agencies between the state and grassroots society, China's migrant enclaves demonstrate unique patterns and characteristics compared with those in other developing countries, but also share similarities with the rest of the urban population and the formal city.⁹

SITES AND METHODS

Shenzhen is a hub for rural-urban migration and the pioneer of market reforms. Between 1979 and 2012, Shenzhen maintained an average annual GDP growth rate of 24.8% and emerged from a county of 314,000 people to become a metropolis with a permanent population (*changzhu renkou*) of more than 10 million, of which three quarters were floating population (*liudong renkou*), i.e., mainly rural migrants.¹⁰ We therefore chose it as a case study to exhibit the typical spatial contestations in China's sunbelt.

Until 2010, Shenzhen maintained a dual administrative structure that divided the municipality into two divisions. One administration governed the districts of Luohu, Futian, Nanshan, Yantian, and several early industrial zones designated as the city centre

³ Laurence J.C. Ma and Biao Xiang, "Native Place, Migration and the Emergence of Peasant Enclaves in Beijing," *The China Quarterly*, Vol. 155, 1998, p. 546.

⁴ John Friedmann, *China's Urban Transition*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2005, pp. 70-74; Yan Song, Yves Zenou, and Chengri Ding, "Let's Not Throw the Baby out with the Bath Water: The Role of Urban Villages in Housing Rural Migrants in China," *Urban Studies*, Vol. 45, No. 2, 2008, pp. 313-330.

⁵ George C. S. Lin, *Developing China: Land, Politics and Social Conditions*, London, Routledge, 2009; Wu Fulong, Zhang Fangzhu, and Chris Webster, "Informality and the Development and Demolition of Urban Villages in the Chinese Peri-Urban Area," *Urban Studies*, Vol. 50, No. 10, 2013, pp. 1919-1935.

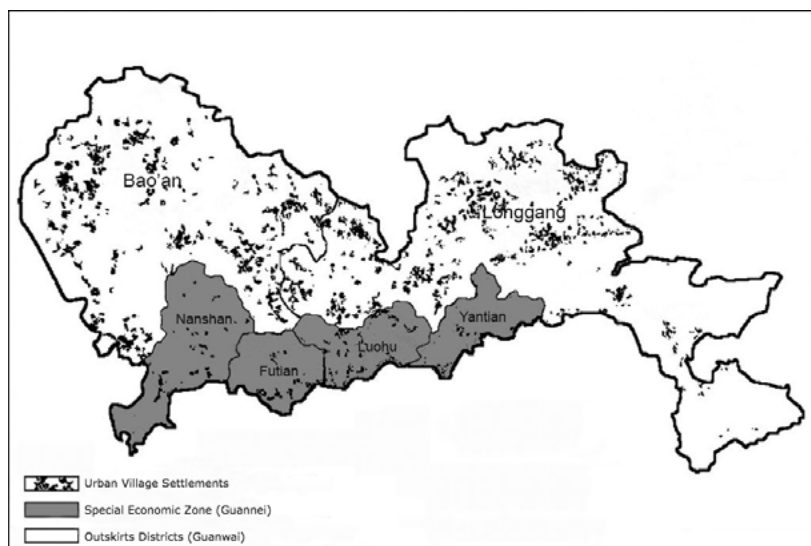
⁶ John R. Logan, "Urban China in Comparative Perspective," in John R. Logan (ed.), *Urban China in Transition*, Oxford, Blackwell, 2008, pp. 1-24; Dorothy Solinger, *Contesting Citizenship in Urban China: Peasant Migrants, the State and the Logic of the Market*, Berkeley, University of California Press, 1999, pp. 248-62.

⁷ Biao Xiang, *Transcending Boundaries: Zhejiangcun: The Story of a Migrant Village in Beijing*, Leiden, Brill, 2005; Li Zhang, *Strangers in the City: Reconfigurations of Space, Power, and Social Networks within China's Floating Population*, Stanford, Stanford University Press, 2001.

⁸ Tiejun Cheng and Mark Selden, "The Origins and Social Consequences of China's Hukou System," *The China Quarterly*, Vol. 139, 1994, pp. 644-668; Feiling Wang, *Organising Through Division and Exclusion: China's Hukou System*, Stanford, Stanford University Press, 2005.

⁹ David Bray, *Social Space and Governance in China: The Danwei System from Origins to Reform*, Stanford, Stanford University Press, 2005, pp. 157-193.

¹⁰ Shenzhen Bureau of Statistics (SBS), *Shenzhen Statistics Yearbook 2012*, Beijing, China Statistics Press, 2012, tables 1-3 and 3-1.



Map 1: Administrative divisions of Shenzhen, 1978-2010.

Source: Modified from Shenzhen Urban Redevelopment Office, 2005.

(*guannei* 关内). The territorial jurisdiction of the Special Economic Zone (SEZ) was restricted to this 395 km² of land and included 91 administrative villages. The other administration governed the districts of Bao'an and Longgang and the new high-tech zones in the suburbs. This area included 239 administrative villages spread across 1,553 km² of land at the outskirts (*guanwai* 关外).¹¹ Map 1 illustrates the boundary of the administrative divisions. Nearly all of the factory dormitories were located in the spacious outskirts, whereas urban villages were found in both divisions.

Our fieldwork was conducted between March 2012 and September 2013, involving interviews, participant observation, and documentary research. The findings were primarily drawn from observations made in two urban villages in the city centre, with one urban village on the outskirts serving as a control. These villages were selected to depict a representative trajectory of spatial contestations in China's sunbelt. Each of the villages has been governed by a joint-stock company that was privatised from a village collective. All of them have transformed into heterogeneous communities over the course of rural-urban migration and urban sprawl, illustrating dynamic contestations between the native villagers and different groups of rural migrants. They are also large villages of comparable size whose demands for public goods are immediate and huge. The primary differences between them are that the two villages in the

city centre are much wealthier than the village in the outskirts, and that they are located in three different districts. This controlled study allows us to assess the influences of demographic, economic, and institutional factors.

These sites were also chosen because of personal connections with the inhabitants. Through our initial contacts, we were introduced to several local bosses, clan leaders, and migrant workers who extended our reach in the urban villages. This paper draws on 23 semi-structured interviews with the heads or deputies of joint-stock companies, city planning officials, company executives, NGOs staff, and native villagers. Numerous conversations were also conducted with rural migrants who are shopkeepers, security guards, or ordinary tenants. These informal contacts enriched our ethnographic accounts and served to verify the data collected by other means.

MIGRANT ACCOMMODATION IN CONTESTED SPACE

Shenzhen's spatial contestation has been accelerated by extensive rural-urban migration and continuous fiscal decentralisation. Shenzhen has experienced two phases of rural-urban migration, corresponding to different contestation dynamics. The municipality maintained an average urban population growth rate of 15.8% in the 1980s, and that rose to 24% in the first half of the 1990s.¹² In the first period, it primarily absorbed intra provincial migrants, including some rusticated youth holding an urban *hukou*. In the second period, it led other cities in experiencing massive inter-provincial migration.¹³ Intra-provincial migrants have found it easier to reside with friends or relatives and less costly to return to the countryside once the urban job market becomes saturated or unstable. In contrast, inter-provincial migrants have had a genuine need to find self-help accommodation in host cities.

Many first-generation migrants did not build homes in the cities due to their communal ties and ultimate goals: working away for them was primarily a means to

¹² *Ibid.*

¹¹ SBS, *Shenzhen Statistics Yearbook 2012*, op. cit., table 1-2; Shenzhen Urban Village Redevelopment Office (SUVRO), *Shenzhen shi chengzhongcun gaizao gongzuo baogao 2005* (Shenzhen Urban Village Redevelopment Annual Report 2005), p. 2.

¹³ Southern Metropolis Daily, *Zhongguo nongmingong sanshinian qianxishi* (Thirty Years of Migration History of China's Rural Migrants), Guangzhou, Huacheng Publisher, 2012, pp. 107-108; SBS, *Shenzhen statistics Yearbook 2012*, op. cit., table 3-1.

Accommodation/Year	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dormitory	44.8	47.8	43.8	39.1	37.7	34.0	32.9	33.6	27.8	29.8	27.2	24.4
Construction site	10.8	8.8	6.7	6.1	5.7	4.9	4.8	4.6	3.5	3.5	3.3	2.6
Rental house	30.9	34.8	42.1	45.3	47.3	52.0	52.8	52.2	58.4	57.1	59.5	63.2
Hotel or hostel	5.9	2.6	1.7	1.5	1.8	1.9	1.7	1.7	1.5	1.3	1.4	0.9
Local resident's house	3.5	3.3	3.3	3.9	4.0	3.3	3.4	3.6	4.1	3.8	4.0	4.0
Others incl. own apartment	4.2	2.7	3.2	3.9	3.4	4.0	4.4	4.3	4.7	4.5	4.6	4.9

Table 1: Types of Migrant Accommodation in Guangdong, 2001-2012 (%)

Source: Compiled using data from Ministry of Public Security, Collection of Statistical Materials on Temporary Population in China, Beijing, Quanzhong Press, 2001-2012.

improve their families' living standard and status in their native villages. Cheap and substandard housing thus allowed these rural migrants to minimise their living costs in cities and maximise their remittance to their rural families and permanent residences. However, the second-generation migrants have higher individualistic expectations and have adapted to modern lifestyles that can only be fulfilled in the cities. Survey data showed that nearly 80% of young migrants intend to reside in big cities permanently, developing their careers and raising their families. This behavioural change has created enormous pressures in terms of housing, medical care, child education, and communal services in the cities.¹⁴

The fiscal reform in 1994 further intensified the spatial contestation. The reform replaced the revenue-sharing system with a tax-sharing system under which customs, sales, and the majority of value-added taxes were exclusively central, while taxes on business, stamps, property, and land use were exclusively local. This reform has improved the central government's extractive capacity in relation to the local governments. Booming cities such as Shenzhen were motivated to explore locally generated revenue to maintain public investments and cover social security expenses. It is estimated that land-related revenue accounted for 72% of the total revenue of Guangdong Province after 1995.¹⁵

This backdrop implies that Shenzhen's urban contestation is probably one of the most severe in the country. When rapid urbanisation and rural-urban migration encounter a fiscally weak and administratively shrunken state, social decay and ungoverned enclaves

tend to result.¹⁶ Yet the pattern and nature of Shenzhen's migrant accommodations illustrate certain deviations.

Table 1 shows the types and features of migrant accommodation in Guangdong Province over the last decade.¹⁷ The overall pattern for migrants' choice of accommodation clustered consistently around affordable and temporary housing. The major types of migrant accommodation were dormitory and rental housing, which on average accounted for 84% of accommodations. Rental housing gradually replaced dormitories as the most favoured migrant accommodation. In Shenzhen, manufacturing workers employed in large enterprises often lived in the dormitories provided by their employers, all of which were adjacent to the factories. Construction workers and domestic workers were respectively accommodated in temporary compounds built onsite and in their employers' private households, both of which were functionally another form of dormitory. Other rural migrants who owned or worked in small and medium enterprises or service industries tended to seek private accommodations on their own. According to an annual report from Shenzhen's Urban Villages Redevelopment Office, urban village housing accounted for around 92% of the rental housing for rural migrants.¹⁸

The majority of migrant accommodations were temporary housing. Over the last decade, less than 5% of rural migrants purchased houses in cities. Renting urban village apartments or residing in factory dormitories required less capital and provided more flexibility, a rational choice given the migrants' low income-earning capacity in the cities and back-and-forth migration pattern. The fact that the *hukou* system denies rural

¹⁴ NHFPC, *Report on China's Migrant Population Development*, op. cit., 2012, pp. 127-133.

¹⁵ Hyun-bang Shin, "Residential Redevelopment and Entrepreneurial Local State: The Implications of Beijing's Shifting Emphasis on Urban Redevelopment Policies," *Urban Studies*, Vol. 46, No. 13, 2009, pp. 2815-2839; Samuel P.S. Ho and George C. S. Lin, "Emerging Land Markets in Rural and Urban China: Policies and Practices," *The China Quarterly*, Vol. 175, 2003, p. 700.

¹⁶ Mike Davis, *Planet of Slums*, London, Verso Press, 2006; UN-Habitat, *The Challenge of Slums: Global Report on Human Settlements*, New York, Earthscan, 2003.

¹⁷ Shenzhen does not have such consecutive data, but its selective records concur with Guangdong's.

¹⁸ SUVRO, *Shenzhen Urban Village Redevelopment Annual Report 2005*, op. cit., p. 12.

migrants socioeconomic entitlements such as subsidised public housing and the ability to obtain a mortgage within their host cities was the institutional factor that forced the migrants to remain perpetually floating.

However, even if rural migrants – as second-class citizens and transients – had a genuine interest in looking for affordable housing or were trapped in temporary housing, these two factors do not explain how and why valuable land under urban sprawl was used to construct dormitories and apartments for the most disadvantaged.

FACTORY DORMITORIES AND THE REPRODUCTION OF CONTROLLED SPACE

Although the quantity of migrant settlements varies between Shenzhen's administrative zones, these zones were constituted under the same collective land system. This is because although the Chinese state nominally owns all of the land, the municipal governments in urban areas and the village collectives in rural areas control the leasing, transfer, and appropriation of land within their jurisdictions. A series of negotiations between two groups of "socialist land masters" who were entitled to various land use rights have thus overshadowed Shenzhen's spatial contestations.¹⁹

The first group was the extension of the broad functional system (*xitong* 系统) of the Chinese government. Each of the ministries or commissions in the State Council and bureaus of the Communist Party has hierarchical units at each territorial level of government. These units include government agencies and state-owned enterprises, which are assigned specific ranks and jurisdictions. Power is therefore fragmented between different *xitongs* and municipal governments, creating tension but also collaboration on issues of vital interest such as the competition for urban land. There were hundreds of *xitongs* in Shenzhen, and a few important ones were referred to as the "eight great lords" (*bada zhuhou*), indicating their capacity and autonomy in the municipality.²⁰ The *xitongs* secured a high quantity and quality of land through the provision of loans, leverage, and political support for the municipal government. One retired official commented that the collaborations between different segments of the state promoted growth when Shenzhen was weak and poor,

and minimised risks once the municipality became prosperous and autonomous.²¹

The primacy of *xitong* can be traced back to the administrative and spatial arrangements in Shekou, the first open industrial zone created in China's market reforms. China Merchant Group, a subsidiary of the Ministry of Communications, was assigned the responsibility of managing the "window" or testing ground for foreign capital investment in 1979. The transportation *xitong* has since controlled all of the land appropriation in Shekou, which was approximately one thirtieth of the initial SEZ area. The group formed a management committee in the industrial zone and concurrently expanded its business there. This experiment not only blurred the line between the state and market, but also reproduced certain socialist *danwei* practices over the course of market reforms. Shekou's founding head and Shenzhen's longest serving mayor concurred that this arrangement aimed to limit the mobility of the workers, contain the effects of the development zone, and safeguard the *danwei* workers' livelihood during the early reform stages.²²

Early comers who were worried about the uncertainty of investing in a socialist regime found assurance in these *danwei* institutions. Two senior executives of manufacturing companies recalled that in addition to the land required to build the factories, their joint enterprises in Shekou were allocated an extra portion of land to build factory dormitories in the early 1980s and early 1990s. Apart from the advantage of controlling the factors of production, these manufacturing companies were also attracted by the dividends from the land assets. Although the law prohibits the mortgaging of a factory dormitory, in practice these building structures have always increased the total estimated value of the factory complex. This practice, which is still in force as of 2014, has provided a strong economic incentive for investors to support the socialist legacy.²³

As a result of the collaboration between the *xitongs* and firms, many early migrants in Shenzhen's export-oriented industry were not required to find their own urban shelters, as suitable ones were designated in advance. Manufacturing companies have produced many multi-storey factories and highrise dormitories in the industrial zones or outskirts. For large enterprises, the dormitories were built adjacent to the factories; for medium enterprises, the factories and dormitories were

¹⁹ You-tien Hsing, "Socialist Land Masters: The Territorial Politics of Accumulation," in Aihwa Ong and Li Zhang (eds), *Privatizing China: Socialism from Afar*, Ithaca, Cornell University Press, 2008, pp. 57-70.

²⁰ Chen Wending (ed.), *Shenzhen zhixienian: Yizuo bei choumou de xianfeng chengshi* (Shenzhen these years: A planned vanguard city), Beijing, China Development Press, 2010, p. 110.

²¹ Interview, Shenzhen, 13 March 2012.

²² Qiao Tu, *Yuan Geng zhuan: gaige xianchang 1978-1984* (Yuan Geng's biography: Reform on spot 1978-1984), Beijing, Writer's Publisher, 2008, pp. 345-354; Shenzhen Local Chronicles Office, *Li Hao Shenzhen tequ fangtanlu* (Li Hao's interviews in Shenzhen), Shenzhen, Haitian Publisher, 2010, pp. 52-61.

²³ Interviews, Hong Kong, 2 and 12 December 2012.

packed onto different floors in the same compounds. The most extreme example was Foxconn, a mega world plant that accommodated all of its 550,000 workers in the dormitories on two campuses in Bao'an District.²⁴

Although the appearance of a factory dormitory was similar to standard residential apartments, the facilities inside were primitive and the living space was restricted. Our field studies suggest that the migrants slept on bunk beds on which they also hung their clothes and belongings. Each room accommodated eight to 24 people, and hence each individual living space was as small as 20 square feet. The number of inhabitants on each floor ranged from 50 to 120 people, and everyone shared a public bathroom. Regardless of the workers' marital status, they were treated as single and packed into single-sex dormitories.²⁵ One exception was found on Foxconn's Longhua campus, where all sorts of communal, recreational, and catering facilities were installed. That particular campus was propagated as a model factory for customers, governments, and media. Similar facilities were absent from other Foxconn campuses or other companies.²⁶

Several factors were required to reproduce a spatially regulated workplace in the reform era. First, complimentary dormitories were allocated and served as housing stipends to extract marginal labour productivity and control the factors of production, particularly in response to the fluctuation between peak and low seasons.²⁷ Training, surveillance, and overtime work were more manageable when the migrant workers were accommodated next to the factory. Second, once the migrant workers resided inside a factory complex in an industrial zone, their mobility and interaction with other social actors were effectively restricted. The migrants' service to industrial development was consumed, and their potential threats to city order were minimised.

These practices suggest that the Chinese state might have selectively retreated from its functions during the market reforms.²⁸ They also inevitably gave rise to the concern that the spatial configurations in China's sunbelt were marginalising the migrants. The migrants were provided with a place to stay and work in the city,

but their "rights to the city" were concurrently denied. This thesis proposes that ordinary citizens should have been entitled to participate in important decisions that shaped their city and affected their livelihoods, and that the boundary of public space has since been extended and reproduced by progressive politics.²⁹ From this perspective, the factory dormitories functioned almost as temporary birdcages in which the rural migrants remained tenants and human resources but not citizens.

Although the migrants' contestations were contained, they were not resolved. Over time, the migrants resorted to various means to sustain their contestations and denote their existence. A small majority chose suicide to voice their grievances, as on the Foxconn campuses. Many of them practised everyday resistance tactics such as nonconformity, footdragging, or seeking advice from third parties. Staff of grassroots NGOs note that migrant workers gradually become aware of their labour rights and the available mediation channels.³⁰ Yet their dominant strategy is to exit rather than to voice protest or demands. When a choice is given, migrant workers usually choose to move from factory dormitories to urban villages. Surveys compiled by local NGOs reveals that whereas residing in urban villages may not be migrant workers' first priority after entering the municipality, it is a common second step. Freedom from surveillance is one reason; integration with the urban fabric and lifestyles is another.³¹ This in part explains why urban villages have overtaken factory dormitories as the dominant form of migrant settlement in recent years.

PRIVATISED ENCLAVES ON COLLECTIVE LAND

The joint-stock companies in the urban villages are the second group of socialist land masters. Despite the market reforms, China continued to stipulate a dual land tenure system in which urban land belonged to the state and rural land belonged to the village collectives. Each member of the rural community was entitled to an equal and inalienable piece of land that was tenured and free of charge. The Land Administrative Law (2004) allowed rural land to be acquired for urban development on the condition that appropriate compensation was

²⁴ Pun Ngai and Jenny Chan, "Global Capital, the State, and Chinese Workers: The Foxconn Experience," *Modern China*, Vol. 38, No. 4, 2012, pp. 386, 394-395.

²⁵ Fieldwork, Shenzhen, 12-18 March 2012.

²⁶ Pun Ngai and Jenny Chan, "Global Capital, the State, and Chinese Workers," art. cit., p. 394; Min Zhou and Guoxuan Cai, "Trapped in Neglected Corners of a Booming Metropolis: Residential Patterns and Marginalization of Migrant Workers in Guangzhou," in John R. Logan (ed.), *Urban China in Transition*, Oxford, Blackwell, 2008, pp. 230-233.

²⁷ Ross Perlin, "Chinese Workers Foxconned," *Dissent*, 2013, pp. 46-52.

²⁸ David Bray, *Social Space and Governance in China*, op. cit., pp. 180-193, which discusses similar social and spatial settings in the making of community (*shequ*).

²⁹ David Harvey, *The Rebel City: From the Right to the City to the Urban Revolution*, New York, Verso, 2012; Don Mitchell, *The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space*, New York, Guilford Press, 2003.

³⁰ Interviews, Shenzhen, 21 and 22 September 2013.

³¹ Fieldwork, Shenzhen, 21-30 April 2012. See also Lei Guang, "Guerrilla Warfare: Migrant Renovators, State Power, and Informal Work in Urban China," *Politics & Society*, Vol. 33, No. 3, 2005, pp. 481-506; Pun Ngai and Jenny Chan, "Global Capital, the State, and Chinese Workers," art. cit.

made. If the requisitioned land belonged to the “land for construction” or “land for farming” classifications, then the authority only had to provide financial compensation. If the requisitioned land belonged to the “land for dwelling” (*zhaijidi*) classification, the authority had to not only compensate the native villagers, but also nationalise the collective land and hence transfer the villagers’ *hukou* from rural to urban.

Although land for construction and farming was frequently tapped for urban development and renewal, land for dwelling was left untouched until large-scale urban redevelopment projects began in the mid-2000s. This was a result of the complicated and costly requisition mechanisms required for this type of land, and of the risk of openly violating fundamental socialist rights.³² The entitlement to, transfer, and size of the land for dwelling are regulated by local decrees. In Guangdong Province, the right to transfer land for dwelling is restricted to the respective collective.³³ In the municipality of Shenzhen, the size of the buildings on each piece of land for dwelling was limited to 480 m². Across China, the distribution of land for dwelling was allocated in terms of households rather than individuals. However, an unmarried native villager under the age of 30 regardless of sex was recognised as a household in Shenzhen. Native villagers were defined as those who registered before 1 January 1991 in the city centre and before 29 October 2004 in the outskirts, i.e., the dates on which the land in the respective areas was nationalised.³⁴ Because the descendants of native villagers are no longer entitled to the allocation of land for dwelling, the institutional foundation for the formation of urban villages has been removed.

Most of the urban village housing was built on land for dwelling, the category into which rural land fell within the administrative boundaries of each city. This process was the result of rapid urbanisation and industrialisation, whereby cities expanded and absorbed the farmlands and villages of periurban areas into their jurisdictions. In 2000, Shenzhen had 241 urban villages occupying 43.9 km² and housed 2.15 million inhabitants. By 2005, the figure rose to 320 urban villages, occupying 93.5 km² and housing 5.02

million inhabitants, of which 4.69 million were rural migrants.³⁵

In 1992, all of the village committees were privatised into joint-stock companies whose shares were allocated according to native households, and males were overwhelmingly represented.³⁶ Although a typical urban village in Shenzhen had around 70,000 people, its property rights were confined to around 1,100 shareholders who were native households in Shenzhen’s administrative villages. Its administrative power was concentrated in a small group of village bosses. Three out of the four joint-stock company chairmen and deputies we interviewed had held their positions since 1992, and two had been village committee chairmen prior to 1992.

Comparing the characteristics of Shenzhen’s urban villages with the squatter settlements in the developing world revealed many differences and only a few similarities. The following sections introduce the similarities and then explain the differences in terms of space, affluence, order, and prospects. Prior to our examination of urban village characteristics, we briefly define the features of a slum. UN-Habitat defines slums as indicators of urban poverty and their proliferation as one of the most pressing global issues.³⁷ Some refer to slums as a hotbed for organised crime, spatial exclusion, and perpetual marginalisation.³⁸ Others note that a slum is an enclave where the state has been perpetually replaced by other coercive forces or social networks.³⁹ Simply put, a typical slum can be defined in terms of urban poverty, social decay, and political anarchy. Once it emerges, a slum becomes a substandard, irregular, and durable enclave.

Urban villages are similar to squatter settlements in that they offer cheap and affordable shelters to poor rural migrants. Because the land for dwelling is free, the cost of a house is almost identical to the cost of construction. The capital investment for such self-built housing is relatively small and can be easily financed through the villagers’ personal savings or borrowed from relatives, friends, and local credit unions. Urban

³² L. Zhang, Simon X. B. Zhao, and J. P. Tian, “Self-help Housing and Chengzhongcun in China’s Urbanization,” *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 27, No. 4, 2003, pp. 918-920; Li Tian, “The Chengzhongcun Land Market in China: Boon or Bane?”, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 32, No. 2, 2008, pp. 290-292.

³³ Guangdong Government, *Administrative Measures of Guangdong Province for the Circulation of the Right to the Use of Collectively-owned Land for Construction Purposes*, Guangdong Decree, 2005, No. 100.

³⁴ Shenzhen Government, *Shenzhen Provisional Measures for Construction of Native Villagers’ Non-Commercial Property*, Shenzhen Gazette, 2006, No.106.

³⁵ Yan Song et al., “Let’s Not Throw the Baby out with the Bath Water,” *art. cit.*, p. 314; SUVRO, *Shenzhen Urban Village Redevelopment Annual Report 2005*, *op. cit.*, pp. 3-4.

³⁶ Li Tian, “The Chengzhongcun Land Market in China,” *art. cit.*, p. 286; SUVRO, *Shenzhen Urban Village Redevelopment Annual Report 2006*, *op. cit.*, p. 12.

³⁷ UN-Habitat, *State of the World’s Cities 2008/2009*, London, New York, 2009, p. 91; UNHabitat, *The Challenge of Slums: Global Report on Human Settlements*, Revised and updated edition, New York, Earthscan, 2010, pp. 7-9.

³⁸ Mike Davis, *Planet of Slums*, *op. cit.*; Robert Neuwirth, *Shadow Cities: A Billion Squatters, A New Urban World*, London, Routledge, 2006.

³⁹ Brodwyn Fischer, Bryan McCann, and Javier Auyero (eds), *Cities from Scratch: Poverty and Informality in Urban Latin America*, Durham, Duke University Press, 2014.

villages hence offer highly accessible accommodation at decreased prices, making them extremely competitive in a fluxing city's low-end rental market.

In 2005, the average rent in Shenzhen's urban villages was only one- to two-thirds that of formal settlements. According to real-estate agents and landlords, the rent for urban village housing accounted for roughly one-fifth to one-seventh of rural migrants' monthly income. As of 2012, a twobedroom apartment in the outskirts, rented by migrant workers who either refused to live or were not given a place in a factory dormitory, cost between 300 and 600 *yuan* a month. Similar sized apartments in urban villages in the city proper, which were only affordable to migrant entrepreneurs or white-collar migrants, cost between 800 and 1,500 *yuan*.⁴⁰

Apartments in urban villages are similar in terms of housing standards. They are often crowded and violate fire and building regulations. Subordinated to a rural land system and regulated by rural apparatuses, villagers enjoyed more flexibility in adopting the city planning regulations. An estimated 56% of the buildings in Shenzhen contained illegal structures, the majority of which were concentrated in the urban villages.⁴¹ Moreover, motivated by high demand and lucrative gain, the villagers commonly built high-density housing that maximised floor area. Houses in the city centre were kept at around five to six storeys high, while those in the outskirts were pushed to 12 storeys after 2000. These exceeded the municipal building regulations that capped the height of village houses at three storeys and 480 m².

Poverty and substandard living environments have contributed to the spread of illegal activity, which is another defining feature of slums and shantytowns. Prostitution, gambling, and drugs (*huangdudu*) became prominent in some urban villages, some of which were highlighted by Shenzhen's Public Security Bureau as black spots with frequent and high occurrences of criminal activity. Some landlords and public officials in the urban villages were accused of perpetrating and protecting those crimes.⁴² However, none have thrown the enclaves into anarchy by substituting joint-stock companies or excluding municipal intervention.

⁴⁰ Zhong Cheng and Huang Jian-xin, *Shenzhen nongcun chengshihua lishi yiliu weifa jianzhu yange xianzhuang ji duice yanjiu* (Study on the Course, Current Status, and Measure towards Historical Illegal Buildings in Shenzhen's Urbanisation), Beijing, China University of Political Science and Law Press, 2013, pp. 86-89; Interviews, Shenzhen, 17 and 18 August 2012.

⁴¹ *Ibid.*, pp. 3, 32.

⁴² Interviews, Shenzhen, 21 and 22 August 2012; *Southern Metropolis Daily*, 1 August 2013, GA09 and 26 September 2013, SA43.

WEALTH AND ORDER IN URBAN VILLAGES

Although urban villages resemble shantytowns to the extent that they are indicators of both poverty and deviant activity, they differ greatly in terms of their spatial form and economy. First, although a structure may be illegal, that does not mean the building materials are primitive and unsafe. On the contrary, most of the apartments in Shenzhen's urban villages were built with durable materials by professional construction teams. Each house normally contained a foundation, windows, glazed tiles and roofing, along with shared kitchens and bathrooms. The apartments were often rented to several migrants of the same kin or subleased by an agency working on behalf of the landlords. Second, durable materials were used because the housing was not a one-off purchase commodity, but rather a financial asset that could generate regular dividends. Precedents suggested that although unsafe and hazardous buildings had been torn down, illegal or unauthorised structures qualified for compensation, albeit discounted. Relatively durable buildings would therefore maximise the villagers' claims for appropriate compensation during urban renewal. Third, because the affluent native villagers were legally restricted and communally bonded to stay in their apartments, they had an incentive to maintain a higher building standard.⁴³

Due to the low income-earning capacity of migrants and their back-and-forth migration pattern, landlords had little incentive to decorate apartments. Most apartments were thus rented out unfurnished and without any electrical appliances. However, this does not indicate that every urban village was a source of squalor or despair. In fact, the standard of living varied greatly in different urban villages and among different migrant groups. In most cases, the upper floors of the urban village houses were rented to migrant workers to live in, and migrant entrepreneurs used the ground floors to conduct business. Apart from individual practices and local brands, global chains including Adidas, McDonald's, and Wal-Mart had authorised retailers or opened stores in the urban villages. Another indicator of the relative affluence of urban villages was the common problem of a lack of parking space, caused by the inhabitants' ever-increasing car ownership and corresponding with the wealth of migrant entrepreneurs and white-collar migrants.

Furthermore, the urban village also distinguished itself in terms of public amenities provision. Pathways, parks, parking spaces, street lighting, schools, clinics,

⁴³ Fieldwork, Shenzhen, 12-18 March 2012.



Photo 1: Recreational and cultural facilities

electricity/water supply, and public security were preserved or guaranteed. Water, electricity, and regulated parking spaces were private goods made available to those who could afford them. Concrete pathways, parks, street lighting, and public security were non-excludable and non-rival public goods that could be consumed by every inhabitant, including native villagers and rural migrants (Photo 1). Education and medical services were excludable but non-rival club goods allocated to specific sectors of the communities. In general, scholarships were exclusive for native villagers, and clinical services were available to everyone at differentiated rates. Most schools were reserved for the children of native villagers, but the remainder were open to everyone. The Teochew and Hakka clans, who have always been the largest commercial tenants and service providers in the urban villages, have enjoyed priority in the allocation and consumption of these club goods and services (Photo 2).⁴⁴

Compared with settlements in the outskirts, the urban villages in the city centre tended to enjoy a better quality and quantity of public goods and services. Only the affluent urban villages could afford to provide recreational, communal, and cultural facilities. In Futian Village, an open-air cultural plaza the size of a football field was erected, and an underground car park large

enough to hold hundreds of cars was constructed beneath it. In Caiwuwei Village, a total of 10 million *yuan* has been invested in education since 1992. The scholarship awards given to the descendants of native villagers to study at prestigious Chinese or overseas universities in 2012 totalled 625,000 *yuan*. In addition, according to the senior executives of the joint-stock companies, almost every village in the city centre has renovated or reinstalled their ancestor halls over the last decade.⁴⁵

Nonetheless, a series of rationalisation projects have started to interfere with certain domains of the joint-stock companies in the areas of standardisation, cleanliness, and orderliness. Public goods related to health, education, and traffic have gradually been municipalised. Many native villagers and rural migrants complained about the city authority banning their clinics and primary schools and standardising their parking spaces and traffic signs in the urban villages. However, the municipal authority has not superseded the functions and authority of the joint-stock companies. These companies responded by negotiating the intervention boundaries with the state. Pharmacies and kindergartens remained intact, and schools and hospitals were built adjacent to the urban villages. Furthermore, these companies succeeded at maintaining control over the

⁴⁴ Fieldwork, Shenzhen, 22-30 September 2013.

⁴⁵ Interviews, Shenzhen, 24 and 25 September 2013. See also *Shenzhen Commercial Daily*, 22 April 2012, A11.

coercive force and becoming the service providers of rationalisation projects in the urban villages (Photo 3).⁴⁶

The joint-stock companies have always shared the same office with their coercive force, resembling the classic “two units, same personnel” (*yitao banzi, liangkuai paizi* 一套班子两块牌子) structure. The coercive force was further divided into security guards (*baō’àn*) and a collective security team (*lianfang dadui*). The former was responsible for managing ordinary public security such as organising daily patrols, issuing parking tickets, and collecting fines. The latter was deployed in times of emergency to combat organised crime and monitor large-scale demolitions. The funding of these two coercive groups came mainly from the management fees paid by tenants. The cost varied, ranging from 0.3 *yuan* per m² per month in the outskirts to 1 *yuan* in the city proper. The standard size of the coercive force also varied, ranging from tens of people to several hundred. However, the regular personnel routinely underestimated the size and function of the coercive force. Over time, temporary personnel were employed to monitor large-scale demolitions and manage overt contestation in the urban villages or other villages. Revenue from land sales and the rent of collectives was periodically drawn to finance this spontaneous yet persistent expense.

A deputy chairman of a joint-stock company in the Luohu District explained the incentives for regulating order and differentiating the treatment of native villagers and rural migrants as follows:

“Nowadays the risky and nasty jobs will have to be handled by the temporarily employed security guards. Only migrants are capable of handling migrants, and only in this way could we fulfil the requirement of a harmonious society. Troublemakers must be taught a lesson. We cannot always count on external personnel (*wairen*) to protect this place. The villagers would not respect your authority if their requests for help were not properly addressed. How can we have the face to be greeted as chief and share a table with them in the ancestral hall? Chaos is not good for the renting business either.”⁴⁷

The authority and jurisdiction of the intermediate agencies have been recognised by external authorities. First, neighbourhood committees and district governments have continued to share budgets to manage the urban villages. Although the ratio has varied, the amounts were as large as 20 million *yuan* per year for

© Edmund W. Cheng



Photo 2: Commercial street of the Teochow clan

⁴⁶ SUVRO, *Shenzhen Urban Village Redevelopment Annual Report 2006*, op. cit.; interviews, Shenzhen, 13 August 2012.

⁴⁷ Interview, Shenzhen, 24 September 2013.

the urban villages in the city centre after 2008. A budget was allocated to upgrade transportation and recreational facilities and improve the city's appearance. For example, in 2011, Luohu District spent 6.36 million *yuan* to conduct a water environment improvement project across several urban villages, most of which were billed to and managed by the joint-stock companies.⁴⁸ Any rationalisation projects in the urban villages were thus channelled through the joint-stock companies.

Second, the coercive force of the state has observed the jurisdictions of the joint-stock companies. Prior to the 2011 Summer Universiade Games, the police and urban management enforcement (*chengguan*) guarded

adjacent to the main avenues (Photo 4).⁴⁹ The autonomy of the company was preserved despite carrying out the most comprehensive rationalisation project to date.

Because of the collective land ownership, the wellbeing of the landlords and tenants was tied to the general interests of the urban villages. A safe and governed enclave stabilised the rental value and monopolised the services in the villages, and also kept the interventions from city apparatuses in check. In this way, the role of joint-stock companies has not changed much compared with the pre-reform period. Indeed, these companies have continued to serve as producers and protectors.



© Edmund W. Cheng

Photo 3: Public security vehicles owned by the joint-stock companies

or blocked the entrances of tens of urban villages to control the massive amount of illegal construction and improve the city's appearance. This policy ultimately had little effect, as the landlords bypassed the checkpoints and smuggled the building materials in at midnight or dawn. A compromise was reached when the respective companies promised to cap the further expansion of illegal structures at one or two storeys. The municipal apparatuses then fulfilled their improvement agenda by standardising the colours and rooftops of the buildings

EXCLUSIVE STAKEHOLDERS AND FRAGILE ENCLAVES

In contrast to the extensive and durable slum enclaves in the developing world, the development of China's urban villages has been sporadic and fragile. The differential treatment of farming, construction, and dwelling land has structurally determined the parameters of urban villages. Because the former two were requisitioned for urban development and the latter was retained for the construction of substandard

⁴⁸ Interviews, Shenzhen, 24 and 25 September 2013; *Shenzhen Municipality Luohu District Audit Report*, 2013, No. 134, www.szlh.gov.cn/main/a/2013/i17/a244348_880658.shtml (accessed on 1 March 2014).

⁴⁹ Interview, Shenzhen, 13 August 2012; Fieldwork, Shenzhen, 22-30 September 2013.



Photo 4: Standardised building appearance

accommodations, the rural land swallowed by urban sprawl has been cut into pieces. Although crowded in terms of density, urban villages built on land for dwelling were limited in space. Each of the original villages is randomly located, minute in scale, and often intersected by high-rises erected on former rural land.

These historical urban villages wind up looking rather fragile in light of the different stages of urban redevelopment. The Shenzhen government has increasingly treated urban planning as identical to the realisation of the exchange value of land in the market.⁵⁰ Urban villages have thus become the main targets of elimination because they have been considered not only the roots of urban decay, but also a waste of land use value. In the midst of modern zoning, urban villages have been considered economically ineffective, aesthetically undesirable, and spatially incongruous.

As early as 1995, the Shenzhen government launched a land appropriation scheme to allocate new incentives for joint-stock companies to sell their remaining land for farming and construction and to reserve the land for dwelling. The joint-stock companies were offered a more favourable package once they agreed to sell a vast piece of land, supplemented by redevelopment rights and shares. The Central Business District of Luohu District,

which included a number of the tallest buildings and largest shopping malls in South China, was acquired through this scheme. Joint-stock companies were turned into large landlords that owned and managed large commercial buildings and shopping malls in the area. Likewise, this scheme enabled the creation of the Civic Centre in Futian District, which served as the headquarters of the municipal government and its major servicing bureaus.

In 2005, a master plan for urban village redevelopment was published. This plan aimed to demolish as much as 8.9 km² or around 10% of the urban villages in the municipality over five years. The prime project sought to redevelop Dachong Village in Nanshan District, which involved an area of 684,000 m², the relocation of more than 70,000 households and a budget of 20 billion *yuan*.⁵¹ It adopted a state-corporative partnership in which the government consummated the acquisition and demolition and then auctioned the land off to giant developers, many of which belonged to different *xitongs*. In contrast, the redevelopment of Xiasha Village in Futian District adopted a market-led model, in which the developers allocated shares to the joint-stock companies in exchange for the latter's land use rights and cooperation. The urban villages in the

⁵⁰ You-tien Hsing, *The Great Urban Transformation: Politics of Land and Property in China*, Oxford, Oxford University Press, 2010, pp. 47-50.

⁵¹ Shenzhen Urban Planning, Land, and Resources Commission, *Shenzhen's chengzhongcun gaizao zongti guihua gangyao 2005-2010* (Shenzhen's Master Planning Outline for the Redevelopment of Urban Villages 2005-2010).

outskirts have been left behind thus far, mainly due to their relatively low exchange values.⁵²

Whatever the model, it has required cooperation between the two groups of socialist land masters. Many *xitongs* have emerged as the largest developers in light of Shenzhen's economic boom. They have become socially networked and financially prepared for the huge redevelopment projects. They were frequently chosen as the developers under the government-led model and often approached by landlords in the market-led model.⁵³ One example is the Overseas China Town Group, a subsidiary under China's State-owned Assets Supervision and Administration Commission. In the inner city, this group built and managed the biggest electronic goods wholesale centre and the biggest theme park in South China. In the outskirts, it developed gated communities and villas for the urban middle class, all of which required a large parcel of land and hence the consent of the urban villages.

As the largest landowners of abundant or underdeveloped land, the jointstock companies have been pro-active and cooperative. When the companies were also the developers, they would make the offers directly. If not, they then coordinated sales and negotiated prices on behalf of the landlords. Although the law sets a minimum of 80% of the ownership in the redevelopment zone as a prerequisite for initiating a project, it did not deter or hinder the demolition of urban villages.⁵⁴ The standard number of shareholders in a joint-stock company in Shenzhen has been kept at around 1,100. These shareholders have been prohibited from transferring their entitled shares of rural land, whose ownership belongs to the collective. Although a small number transferred their rights to other native villagers, the perimeter of the stakeholders ready for acquisition was limited.

Handsome compensation was another reason that accounted for the collective approval of urban redevelopment. Sometimes negotiations turned lengthy because of the booming real estate market, rather than because of organised resistance or violent conflict. For example, in redeveloping the aforementioned prime project, Dachong Village, the compensation price was set at 9,000 *yuan* per m² in September 2006 and then rose to

12,000 *yuan* per m² a year later. Eventually, one of the six-storey urban village buildings was sold for 12 million *yuan* in 2007, an average price roughly equal to 15,000 *yuan* per m². This pattern has continued, thereby producing hundreds of millionaires overnight in the urban villages.⁵⁵

Some landlords did resist redevelopment projects and turned their dwellings into "nail households" (*dingzihu* 钉子户), a term referring to the few residents who stayed at their properties and refused to be relocated. Although there was a mixture of personal, economic, and communal factors affecting their decision to resist, one political factor seems decisive. Records show that many *dingzihu* in Shenzhen's urban villages were either Hong Kong residents or foreign nationals. This unique status entitled them to the right to request assistance from state apparatuses such as the Overseas Chinese Affairs Office or the Hong Kong and Macau Affairs Office in the municipality, and gave them the leverage to approach the more critical local and foreign media.⁵⁶ Although these *dingzihu* have routinely been depicted as victims of the coercive state or an inhumane planning regime, one must recognise that they were far from the most disadvantaged group. Their grievances were still propagated, and their negotiations supported by the authorities. Like the more obedient landlords, these *dingzihu* were also property owners who had access to various state apparatuses.

In contrast, the living space of rural migrants has been continuously reshaped, and their place in the most expensive area of the city centre was marginalised. Being neither property owners nor citizens deprived rural migrants of the right to receive compensation. In light of the redevelopment projects, most retreated to the urban villages in the outskirts, which continued to offer affordable accommodations for the time being. Others who had collective land ownership in the countryside floated back, contributing to the back-and-forth labour shortage in the coastal China area that has occurred since 2009.⁵⁷ These two exit points have absorbed any organised resistance on behalf of the rural migrants, and as such have defined the fragility of the migrant enclaves in China's sunbelt.

Despite institutional absorption, rural migrants have continued to generate contestation through their residency and work in the city. In fact, urban living

⁵² Futian District Urban Redevelopment Office, *Futian chengshi gengin fazhan guihua gangyao* (A Planning Outline for Urban Renewal and Development of Futian District), 12 October 2012; Luohu District Urban Redevelopment Office, *Qu chongjianju gongzuo zongjie 2011* (Annual Work Summary of the District Redevelopment Office 2011), 4 January 2012.

⁵³ Chen Wending (ed.), *Weilai meiyou chengzhongcun* (No urban villages in the future), Beijing, China Development Press, 2011, p. 110.

⁵⁴ Shenzhen Government, *Shenzhen shi chengshi gengxin banfa shishi xize* (Detailed Rule for Implementation of Shenzhen's Urban Redevelopment Regulations), Shenzhen Gazette, 2012, No.1.

⁵⁵ "Tanfang Zhongguo zuigui dingzihu" (A visit to China's most expensive Nail Household), *China Daily*, 1 November 2012; "Liangge chengzhongcun gaizao xiangmu shushi yiwan fuhao dansheng" (The redevelopment program of two urban villages gives birth to tens of billionnaires), *Southern Weekly*, 4 February 2010; Chen Wending, *No Urban Villages in the Future*, op. cit., pp. 4-6.

⁵⁶ Interviews, Shenzhen, 14 August 2012.

⁵⁷ Yunhan Shi, "Why Chinese Migrant Workers are Abandoning the Country's Top Cities," *The Atlantic*, 10 April 2013.

has increasingly become the vision and choice for the majority of second-generation rural migrants. This has resulted in part from their adherence to urban lifestyles and capitalist consumption, and in part from the fact that their collective land in the countryside has either been taken over by their parents or already expropriated by rural development and urban sprawl. The combined effect is that rural migrants are mentally prepared and economically tied to the urban system. As a forerunner in China's urban contestation, Shenzhen recognised that both the prospect of export-oriented growth and the transformation into a consumption-driven economy would draw heavily on manpower, skills, and savings of the rural migrants. To this end, a point-based system was introduced in 2010 to allow talented, educated, and long-serving rural migrants to obtain urban *hukou*. The system along with other experiments further revoked the *hukou* prerequisite for many public services, including subsidised housing and school places. In addition, many grassroots NGOs in Shenzhen have already made migrant assimilation their top priority.⁵⁸ In other words, the future of China's megacities will depend on how rural migrants are incorporated into their social and urban fabrics rather than on how effectively the urban villages are torn down.

CONCLUSION

The spatial contestation in China's sunbelt city has largely been managed and regulated by the interplay between socialist institutions and neoliberal forces in the context of the rural-urban divide. Factory dormitories and urban villages, which have become the dominant forms of migrant accommodations in Shenzhen, are the physical evidence of their collaboration. The land appropriation mechanism has provided affordable and convenient accommodations to the most disadvantaged in a highly contested urban space. This enabled China to consume a cheap and reliable labour force for economic development and to check the social decay and ungoverned space that are common to third-world urbanisation.

These spatial arrangements have also revealed the mechanism by which power and wealth are distributed in China's heterogeneous migrant enclaves. Most rural migrants, despite residing in the city for years, have remained tenants who have neither owned a home nor constructed a community. Compared with the intermediate agencies, their rights and capacity have been marginalised over the course of urban sprawl and renewal. In this light, distance from the state apparatuses

has continued to have a deterministic effect on one's well-being: the *xitongs*, joint-stock companies, and native villagers on one hand, and rural migrants on the other occupy opposing ends of a spectrum.

To be sure, the absence of overt resistance should not be mistaken for a lack of contestation. The rural migrants' continuous presence, including their residence, work, and exchange in Shenzhen, has transformed the socio-economic fabric of the city. However, its spatial and political order has largely been preserved by the intermediate agencies between collective land system and market force or between the state apparatuses and grassroots society. They provided affordable dwellings, distributed public goods, and mediated exit points, thereby regulating the migrant contestations and integrating the migrant enclaves into the formal city.

THE AUTHOR

Edmund Cheng is an assistant professor at the Department of Government and International Studies at Hong Kong Baptist University and a fellow of the Institute of Future Cities at the Chinese University of Hong Kong. He holds a PhD in government from the London School of Economics. He researches contentious politics, civil society theories, development studies and urban governance in China, Hong Kong, and Malaysia. He has published in *Political Studies*, *Social Movement Studies*, *China Quarterly*, *China Perspectives*, *Modern Asian Studies*, among others. He also writes about arts and politics for *Initium*, *Ming Pao*, *China File*, and *The Diplomat*. He is co-editing two books on contentious politics and implementing the World Values Survey in Hong Kong.

Edmund Cheng has been research associate at the CEFC from February 2008 to January 2009.

CEFC

Edmund Cheng
*Managing Migrant Contestation.
Land appropriation, intermediate
agency, and regulated
space in Shenzhen*

CHINA PERSPECTIVES, NO. 2014/2

<http://bit.ly/cefc-managing-migrant-contestation>
<http://chinaprospectives.revues.org/6432>

⁵⁸ Lu Huaxiang and Jiao Yixue, *Jincheng wugong ren yuan zhufang wenti diaocha yanjiu* (Survey on the Accommodation Issues of Migrant Workers), Beijing, The Commercial Press, 2013, pp. 129-131; Interview, Shenzhen, 12 March 2012.

"MY FATHERLAND IS GERMANY, MY MOTHERLAND IS TURKEY"

THE EVOLUTION ACROSS THE LIFE COURSE OF TRANSNATIONAL WAYS OF BEING AND BELONGING OF SECOND GENERATION TURKISH-GERMANS

Christine Barwick
Centre Marc Bloch Berlin / Sciences Po Paris

Cahiers des IFRE #3, décembre 2016, 90-103.

Allemagne
deuxième génération
discrimination
identification
migration
transnationalisme
Turcs

90 – 103

Nous vivons dans un monde où une proportion croissante de la population se déplace ou a des pratiques transnationales. Bien que nous ayons une bonne connaissance des pratiques transnationales des immigrants, ainsi que des élites mobiles, on en sait moins sur le transnationalisme de la deuxième génération des migrants, en particulier en Europe. Sur la base d'entretiens avec des Turcs de la deuxième génération à Berlin, je vais retracer leurs façons transnationales d'être et d'appartenir au cours de leur vie. Comme enfants de travailleurs immigrants, ils ont été socialisés de façon transnationale et vivent une vie transnationale à l'âge adulte. Ils s'engagent dans des modes d'être transnationaux, par exemple en visitant régulièrement la Turquie. Ils montrent également des formes d'appartenance transnationales, s'identifiant à la fois comme Allemands et Turcs. Cependant, à d'autres périodes de leur vie, ils se désengagent des pratiques transnationales et rejettent toute identification transnationale. Cela apparaît étroitement lié à des sentiments de rejet par les membres (indigènes) d'Allemagne, mais aussi de Turquie.

The pictures above are just two among several more, all part of a cartoon by Tunisian-Italian journalist and artist Takoua Ben Mohamed, which were exhibited on a random wall in Lisbon, Portugal during the summer 2016. The cartoon tells the story of a young Muslim woman, who lives in Italy and has roots in Tunisia. She wonders about who she is, not understanding that people from both societies do not see her as a full member of that respective society. The cartoon ends on a happy note, and the woman decides that she does not want to decide for any one culture but pick the best of both.

This dilemma is faced by many people, particularly in a world where migration and mobility across borders is one of the most fundamental changes that societies across the globe are witnessing. We live in a transnational world where the nation state is no longer the primary or sole institution for the organization of people's lives, nor for identification (Favell 2015; Fouron and Schiller 2001; Mau 2010). Broadly, transnationalism is defined as "all forms of exchange, communication, life practices, solidarity, feelings of affiliation, and employment relations that cross the border of nation-states" (Mau 2010: 18). The transnationalism paradigm was developed primarily by migration researchers in the USA. They demonstrated that the straight-line assimilation that was observed for white European immigrants does not apply to post-1965 immigrants, who came primarily from Latin America and Asia (Fouron and Schiller 2001; Waldinger 2015). Instead, these new migrants created "transnational social fields" (Levitt and Glick-Schiller 2004), linking their country of residence (CoR) and their home



Two pictures part of a cartoon by Tunisian-Italian journalist and artist Takoua Ben Mohamed, exhibited in Lisbon, Portugal, 2016.

country through sending remittances, ethnic media consumption, or regular visits to the country of origin. Similar transnational practices have been found for migrants from Turkey, Algeria, Morocco or Tunisia, who came to Western European countries as labor migrants in the 1960s, either as part of Labor Force Agreements or post-colonial migration (Beauchemin et al. 2016; Ehrkamp 2005; Pötzschke et al. 2014). Migration is therefore not a “uni-directional or one-time change of residence. Instead, migrants’ practices span different places of residence and geographic areas, which lead to lasting transnational bonds and spaces of activity” (Martiniello and Rea 2014: 1090f.).

Many politicians in immigration countries feared that keeping ties to the country of origin would make full assimilation or integration (for a discussion of the two concepts, see Favell 2015) into the new society impossible. Migration research, however, has demonstrated that engaging in transnational practices does not exclude integration, but that the two can occur together (Bauböck and Faist 2010). In fact, Teney and colleagues (Teney, Hanquinet, and Bürkin 2016) have shown that first-generation immigrants in various European countries identify with their home country, but just as much

with their CoR. Engaging in transnationalism even increases identification with the CoR.

To get a more nuanced picture of transnationalism, Levitt and Schiller propose to distinguish between transnational ways of being and transnational ways of belonging. The former refer to “actual social relations and practices that individuals engage in”, whereas the latter capture the “practices that signal or enact an identity which demonstrates a conscious connection to a particular group” (Levitt and Glick-Schiller 2004: 1010). Richter and Nollert (2014) proposed a similar differentiation, separating between social practice and forms of belonging. Transnational ways of being and belonging can overlap but also differ. Whether or not they overlap depends on context and time (life cycle) and is therefore not static.

While most research so far has focused on transnationalism of first-generation migrants, much less is known about second generation transnationalism, particularly in Europe. A reason for this lack is the belief that the descendants of immigrants do not “engage in their ancestral homes with the same intensity and frequency as their parents”, nor to “be as influenced by homeland values and practices” (Levitt 2009). However, given the transnationalism observed for first-generation

immigrants, it is likely that the second generation is raised in a transnational way, which likely has an effect on transnationalism later in life (Guarnizo 1997). Levitt and Schiller remark that “Even children who never return to their parent’s ancestral homes are brought up in households where people, values, goods and claims from somewhere else are present on a daily basis” (Levitt and Glick-Schiller 2004: 1017). This view, however, is very much in line with the traditional idea of a straight line assimilation or integration of immigrants and their descendants into majority society – something which has already been refuted (Portes and Zhou 1993; Waters 1994).

This lack becomes even more striking in the European context. Ever since the Treaty of Maastricht a ‘Sociology of the European Union’ (Favell and Guiraudon 2011) has developed which treats similar theoretical questions to those addressed in the transnationalism literature. While predominantly using different terminologies, such as mobility and identity, EU scholars are likewise interested in transnational ways of being and belonging and the causal relationship between the two. A variety of authors have therefore analyzed European citizens’ mobility patterns across borders and how mobility is related to national and European identity (Favell and Recchi 2009; Fligstein 2009; Kuhn 2015; Recchi 2015). This stream of literature, however, largely disregards immigrants and their descendants so that we know very little about their cross-border practices. Two exceptions are the studies by Teney, Hanquinet, and Bürkin (2016) and Pötzschke et al. (2014) who inquired about European identification and cross-border mobility, respectively, of (first generation) immigrants in Europe.

However, neither the migrant transnationalism nor the intra-EU mobility literature adequately addresses second generation transnationalism. In this paper, I will therefore ask what transnational practices do second generation ethnic Turks engage in and how are they related to transnational belonging? As we will see, practices and belonging change over the life course, from childhood through adolescence to adult life. In the following two sections, I will lay out the reasons why we need more research on second generation transnationalism and then describe my sample on which the analysis is based on.

SECOND GENERATION TRANSNATIONALISM

Studying second generation transnationalism in Europe might reveal interesting for various reasons. The descendants of immigrants are clearly part of European societies. While many of them are doing better than their

parents socioeconomically (Guiraudon 2014), they still have lower educational degrees and occupy lower positions compared to the majority society. Based on a large scale survey in various European cities, the TIES (The Integration of the European Second Generation) study has shown that even for the second generation, being Turkish includes an ethnic penalty: their unemployment rate is consistently higher than for native whites, even when controlling for factors such as educational degree.

Closely related, ethnic Turks, just as the descendants of immigrants from the Maghreb or Sub-Sahara Africa, are stigmatized in European societies based on their skin colour, ethnic and assumed religious background (Adida, Laitin, and Valfort 2016; Beaman 2015; Duyvendak 2011; Ramm 2010). They are thus not viewed as full members of their respective societies. Experiences of discrimination and stigmatization can lead to higher transnational practices, as previous research has indicated (Beauchemin et al. 2016; Fokkema et al. 2012; Santelli 2016).

Taken together, these two aspects raise theoretically interesting questions regarding the link between integration and social mobility. If certain ethnic groups, even those of the 2nd or 3rd generation, are continuously stigmatized by majority society and therefore occupy lower socioeconomic positions, integration might actually reduce the chances for social mobility. In contrast, spatial mobility across borders, i.e. transnationalism, might increase social mobility.

In Europe, transnational practices of second generation migrants, particularly of descendants of non-EU guest worker migrants, have rarely been addressed so far. An exception is the TIES study which also focused on transnational behavior and integration of the Turkish, Moroccan and Yugoslavian second generation in various European cities (Crul, Schneider, and Lelie 2012; Fokkema et al. 2012). In this study, the authors asked about three transnational practices: sending remittances, visits to the (parents’) home country within the last year and ethnic media consumption. They found overall low levels of transnationalism, with the Turkish group displaying the highest level. Thereby, “one’s level of transnational engagement decreases significantly in proportion to one’s level of socio-cultural integration while a positive association is observed between level of economic integration and transnational engagement” (Fokkema 2012: 117). This corresponds to the findings of Beauchemin et al. (2016) who show that those migrants who are best incorporated economically show the highest levels of transnational engagement.

The authors of the TIES study also found an unexpected “negative effect of a multicultural approach on transnational behaviour among second-generation

adults in Europe" (Fokkema et al. 2012, 118), compared to countries with assimilationist or exclusionary policies. Another important determinant of transnationalism is whether or not the partner/spouse is a first generation immigrant who shares the same ethnic background, or a member of the majority society. Compared to Yugoslavians and Moroccans, ethnic Turks show the highest levels of transnational practices. While this study gives important insights into transnational behaviors of Europe's second-generation, it also has some shortcomings. First, the authors only inquire about a very limited number of transnational practices. They did not ask about personal networks, and did not address at all the aspect of transnational belonging. Furthermore, their surprising finding that transnational practices are higher in more assimilationist countries might not be so surprising, given the positive correlation between discrimination and transnational practices found in other studies (Beauchemin et al. 2016; Santelli 2016). There might be less racism in multicultural societies, as ethnic and religious diversity are more accepted than in countries with assimilationist or exclusionary integration policies (Adida, Laitin, and Valfort 2016) and therefore lower transnationalism.

In contrast to quantitative approaches that measure the extent of certain (pre-defined) transnational practices, my qualitative approach has the advantage that it captures the evolution of transnational practices throughout the respondents' lives and relates these to transnational ways of belonging. I will thus trace the development over the respondents' life course of transnational practices and feelings of belonging, paying particular attention to when and why they do (not) overlap. This qualitative approach allows me to analyse "transnationalism as it occurs within, and has impact upon, the daily lives of individuals" (Vertovec 2004: 974).

RESEARCH DESIGN & DATA

The paper is based on a study of 41 upwardly mobile second generation Turkish-Germans in Berlin. In-depth interviews, lasting mostly around 1.5 hours, were conducted by the author in 2012-13, inquiring about social and residential mobility, identifications along ethnicity, class and place, family and friendship networks, as well as transnational practices. The interviews had a strong biographical component, as I asked the respondents about their experiences of growing up in Germany, their educational and professional trajectories, and how their identifications had changed over time.

The focus on upwardly mobile ethnic Turks has two reasons. First, I was interested in neighborhood choice. As low economic capital, as well as lacking language

skills, inhibit residential choice, I only interviewed those second generation ethnic Turks who were proficient in German and had an income that would allow them to consider living in middle-class Berlin neighborhoods. Second, I was highly interested in identification. To learn more about how people identify and how that changes over the life course, it is particularly fruitful to analyze those who are in a 'blurry' social position, such as upwardly mobile persons. Bourdieu (1987: 12) explained that people who find themselves in the "intermediate or middle positions of the social space" have the most room to fill the fuzzy space between practices and social positions. How they fill this space depends not only on social class, but also ethnicity, nationality, or locality (Bourdieu 1987: 7).

To reach upwardly mobile Turkish-Germans, who were employed, I used convenience sampling. I relied on several points of entry to the field, contacting ethnicity-based organizations, calling businesses that were owned by ethnic Turks, inquiring in schools and kindergartens. Lastly, I also made use on personal contacts. I ended the interview phase when a theoretical saturation was reached, making sure at the same time that I had a balanced sample, regarding gender and the respondents' family status. All interviews were transcribed word by word, and then coded and analyzed according to grounded theory (Strauss and Corbin 1994).

The respondents are the descendants of immigrants, they either came to Germany as children, as part of family reunification, or they were born in Germany. They were working as lawyers, tax consultants, in the social service sector, or self-employed in the food sector. The Turkish-Germans were between 29 and 63 years old at the time of the interviews, but most clustered between the ages 35 and 50. The majority was married and had children, the ones without children were all in a relationship.

The respondents are upwardly mobile, and have higher economic and cultural capital than their parents, who were - typical for guest workers - mostly employed as manual laborers, and only had basic schooling (in Turkey).

TRANSNATIONAL WAYS OF BEING AND BELONGING FROM CHILDHOOD TO ADULTHOOD

THE INTERGENERATIONAL TRANSMISSION OF TRANSNATIONALISM I: GROWING UP IN A TRANSNATIONAL SOCIAL FIELD

Given the transnational ways of lives that have been demonstrated for first generation immigrants, it is no surprise that the respondents were raised transnationally.



Yann Gar, 2012, licence CC

A Berliner Kebab

Their parents came to Germany in the 1960s and 1970s under the Labour Force Agreement between Germany and Turkey. As they planned to return to Turkey after a few years, they kept strong ties to their family and kin in Turkey. Even when they brought over their spouse and children, transnational practices such as frequent return visits, transnational networks, sending remittances or transnational political involvement, continued. Their children, hence the second generation, were thus raised in a transnational social field connecting Germany and Turkey.

Most respondents have spent longer periods of their childhood in Turkey. On the one hand, this is the so-called 1.5th generation. They have been born in Turkey and predominantly came to Germany with their mother and other siblings to join their father in Germany as part of family reunification. But even the second generation, those who were born in Germany, often spent some of their childhood years in Turkey. Their parents, holding on to the idea that they would return to Turkey after a few years, sometimes sent their children to Turkey so that they grow up there with their grandparents or other kin. They brought back their children to Germany only when they realized that they would not return to

Turkey. These are the so-called suitcase children. For my respondents, thus, the differentiation between the 1.5th and second generation as commonly used in migration studies is not very telling, as both have spent time in Turkey as children, and they all describe this period as an important part of their life.

Lacin is a case in point. He was born in Germany, where he spent the first six years of his life. His parents then decided to return to Turkey. His mother and he himself went there first, his father wanted to join after a few months. However, months turned into years, and after six years in Turkey without their husband and father, Lacin and his mother moved back to Germany. While this back and forth brought many problems, particularly regarding the acquisition of the German language, Lacin highly values the time he has lived in Turkey:

“

I was born here [Germany], but I also experienced Turkish culture, it influenced me a lot, because I've also lived in Turkey for a bit. And because my parents are first generation, they were able to give me a lot. So I am German, I am Turkish, there is no antagonism between the two.

Ferda and Nevcan are also suitcase-children, just as Lacin. Both their parents were working and since child-care facilities were very limited at that time, they sent their children to Turkey where they lived with their grandparents, uncle or aunt. Whether or not they have been born in Turkey or Germany, most respondents lived transnational lives from very early-on.

Nevertheless, having lived in Turkey is no prerequisite of growing up transnationally. Even the children of guest worker immigrants from Turkey, who have been born in Germany and never lived in Turkey for an extended period of time, grew up in a transnational way. As Pötzschke et al. (2014) have shown, first-generation Turkish immigrants, particularly in Germany, regularly go back to Turkey for holidays and they usually take their children along, particularly for extended summer holidays. Thus, no matter whether or not the respondents had actually lived in Turkey, they regularly spent the summer holidays there with their parents. Most respondents remember these holidays in a very positive light, they enjoyed going to Turkey, and keeping ties to family, kin and friends.

Various scholars have demonstrated the effect of how children experience such holiday transnationalism on their transnationalism later in life (Wessendorf 2013; see also King, Christou, and Teerling 2011). Based on an ethnographic study with second generation south Italians in Switzerland, Wessendorf (2013: 34) observed that "The way in which members of the second generation experienced their holidays during these lively summer weeks strongly impacts on their transnational relations later in life". If the children, enjoyed these holidays, they continuously engage in transnational ways of being and belonging as adults. If, however, the holidays in the parent's home country made them aware of cultural differences between Swiss and Italians, and they preferred life in Switzerland, they started to withdraw from transnational practices and felt exclusive belonging to Switzerland.

Apart from spending time in Turkey, the respondents' lives in Germany were likewise very transnational. Transnational socialization goes beyond spending time in the parents' home country, and also includes speaking Turkish, having Turkish friends in the CoR, or celebrating Turkish holidays.

In the respondents' accounts, language plays an important role, and being able to converse in at least two languages is tightly connected to transnational belonging. For Europeans, Fligstein (2009) has shown that being proficient in more than one language is an important prerequisite for transnational practices, and it also influences identification. This makes sense, given that "Communication and culture are inextricably

intertwined since language is both a symbol and a tool of membership" (Soehl and Waldinger 2012: 785).

The respondents clearly link language and culture. For most, Turkish was their first language, and they learned German in kindergarten and school. They thus naturally became brokers between their Turkish parents, kin and friends and certain spheres of German society, particularly the welfare state. The respondents often had to translate official letters or accompany their parents or other Turkish immigrants to the foreigner's department or other social service agencies, a kind of involvement that many of the respondents have continued throughout their lives (Reference deleted for reasons of anonymity).

Most importantly, though, is that language opens up different systems of communication and is a tool through which "connections and connectedness are imparted from parents to children" (Soehl and Waldinger 2012, 783). Selbi is a case in point, when she explains that Turkish is ...

“

... a completely different language. German, for example, is very rigid and very precise. A juridical language. Turkish or oriental languages, they are very flowery. Rich in metaphors. So you have completely different images that you can create with language.

The respondents did not only speak Turkish, but also read books in Turkish and listened to Turkish music. Taken together, language is an important tool that often leads to a form of 'emotional transnationalism' (Wolf 2006) or at least a 'transnational consciousness' (Burrell 2003). As recounted by Selbi and other respondents, speaking both German and Turkish means having access to two different cultures. Conversing in Turkish (social practice) is thus an expression of feelings of cultural belonging. This also explains why it is so important for those respondents with children to teach them the Turkish language (see below).

Socialization does not only occur within the family, but also in other institutions that might encourage or discourage transnational behaviours. At the time the respondents were growing up and going to school in Berlin, the regional government had a highly segregated school system in play. They had instituted so-called 'Turkish classes', which were exclusively for the children of Turkish guest workers. One reason for this segregated system was the then still dominant belief that the children would return 'home' with their parents after a few years and integration was not necessary. Unsurprisingly, this system largely inhibited socializing with native-German children as well as learning the German language.

Usually, for the second generation, the use of the parents' mother tongue should decrease through socialization in host country institutions (Soehl and Waldinger 2012). This would then lead to boundary blurring and to a decrease in ethnic identification. This was clearly not the case in Berlin, where no efforts were undertaken for a long time to facilitate the integration of the children of immigrants into majority society.

Due to the language constraints, open racism by teachers and culturally insensitive parents, the respondents see their early school experiences rather negatively. Mehri's example is a case in point:

“ If you had German friends and went to their place, you were confronted with stereotypes, as a young boy. The German parents didn't give you anything to eat, because they didn't know how to deal with it. Do you eat what they prepare? Do you drink what they drink? But without asking, without ever confronting these issues. Obviously, you just didn't get anything to eat. (...) Or they never offered anything to drink, you know?!

This exemplifies how, as children already, the Turkish-Germans were confronted with the difficulties of moving in two seemingly different worlds. Being a marginal man or cultural hybrid, as Park (1928) has pointed out, includes possibilities for identification, but also difficulties. Whether or not, for a migrant, the possibilities or difficulties weigh heavier, depends on the life cycle stage and can change over time. During their childhood years, most respondents felt categorized and excluded by majority society, without understanding why that was the case.

Nevertheless, not all respondents look back to their early childhood experiences in a negative way. Mahir, for example, rather focused on the advantages of the cultural hybridity, even as a young child:

“ Even during my childhood, I always had to listen to how bad it was for us migrant kids. I didn't feel like that. And I didn't define it that way. Many always evoked this image 'I am sitting between two chairs'. And for me, I always said 'I am eating out of two pots'. That was my image. A counter-image.

These two different accounts indicate that even young children can experience the effects of being raised and living transnationally in very different ways. This corresponds to the findings of Wessendorf (2013). In her study on roots migration of second generation Italians born and raised in Switzerland, she has shown that a transnational socialization might have two very differing

outcomes: while some of her respondents were so tied to their parents' home country that they migrated there when they were adults, others – even from the same family – did the opposite and drew strong boundaries to other Italy and Italian culture. Discrimination and social categorization are highly influencing in this regard, particularly in institutions dominated by the majority society, as the accounts of the Turkish-Germans have shown.

DIS-ENGAGING FROM TRANSNATIONALISM AND FIGURING OUT HOW TO IDENTIFY: THE ADOLESCENT YEARS

No matter whether or not the respondents remember their transnational childhood in a more positive or negative light, most of them had a period in their life when they distanced themselves from their Turkish background and hence did not engage anymore in transnational practices.

In the social psychology literature on ethnic identity development, this stage might be called the exploration (moratorium) stage, which is often “accompanied by some confusion about the meaning of one's own ethnicity” (Phinney 1989: 38). For children who grow up transnationally, this exploration phase might be particularly pertinent. Instead of feeling belonging to two cultures they rather feel ‘neither here nor there’. Sayad (1999) has called this the ‘double absence’ of immigrants and their descendants – not belonging to the CoR not to the (ancestral) home country. This feeling was evoked by several respondents, who spoke of an identity crisis or identity conflict which they experienced most profoundly during their teenage and adolescence years. Nevcan's account is an illuminating example:

“ When I was 16, I had an identification problem. I didn't know who I was. It was difficult to identify, to say I'm Turkish, but it was also difficult to say I'm German. It was a very difficult time. (...) It was like this, when I tried to behave German, people told me I'm Turkish, then I acted more Turkish, then I was told that it wasn't good either. So what am I? Am I Turkish or German?

Nevcan and other respondents do not express a transnational belonging, but rather the opposite, a dis-identification from Turkish and German society. Mehri, who previously talked about his negative experiences in school and particularly with German parents, explains how he moves in a space which is outside society. That's my space. This Turkish or German is completely beyond



Berlin - Alexander Platz

me'. These two examples illustrate well that a transnational belonging is by no means always evident. In contrast, it can change over the life course. A particular period seems to be the adolescent years when the respondents were confronted with neither being accepted as full members of German nor Turkish society. The lack of a transnational feeling of belonging does hand in hand with a dis-engagement from transnational practices. Basari is a case in point:

“ I had a period where I kept my distance to Turkey, I just tried to live my life somehow. But before, [I went to Turkey] every year. Every summer with my parents. Which was great, no question. And now, since I have been together with my girlfriend, who is interested in Turkey and Turkish culture, now we go to Turkey every other year. That's nice somehow.

Basari, just as other respondents, thus had a period in his adolescence when he consciously decided not to engage in transnational practices, such as going to Turkey for holidays. Other respondents stopped speaking Turkish for a while. As children, the respondents did not have much of a choice, they grew up transnationally because their parents lived transnationally. But with age, the respondents gained more agency, which often came along with a low transnational ways of being and belonging.

However, as we see in Basari's quote, this period of a rejection of a transnational way of life was only temporary. Just as Basari, all respondents show transnational behaviour in their adult years. Baysan, for example, moved to Berlin from Cologne for his studies. When he came to Berlin, he was careful to choose a neighborhood with a low share of ethnic Turks as he wanted to keep his distance and 'not be drawn into any identity issues', as he explains. After a few years, his native-German girlfriend who already lived in Neukoelln, a neighborhood with a high percentage of Turkish migrants, convinced him to move there. While he was very sceptical at first, he meanwhile loves the 'Turkish flair' and would not want to miss it anymore. Through living in Neukoelln, he (re-)developed a transnational belonging. In the following part, I will focus in more detail on this chosen transnationalism.

CHOOSING A TRANSNATIONAL WAY OF LIFE IN ADULTHOOD

All respondents engage in various transnational practices in their adult years. First, they are still regularly in Turkey, either for holidays, for visiting family and kin, or as part of their work. Several respondents went to Turkey frequently as part of their job, and some even spent several months there, again for the or for an internship.

Selami, a real estate agent is one of the respondents who spent several years in Turkey as an adult. In 2002 he went to South-East Anatolia as part of a humanitarian organization, worked there for a bit and then tried his luck producing and selling some kind of fertilizer from Switzerland in Turkey. This business failed and so he returned to Germany after four years. For him, the possibility to travel freely between Germany and Turkey – which he can with a permanent residence permit for Germany and the Turkish citizenship – is one of the main advantages of belonging to both nations:

An advantage is on the economic side. You can feel at home anywhere, in different parts of the world. You can be there, make money, or be here and make money. If I did not have the possibility to work in my profession here, I could continue in Turkey. But if someone from Turkey would want to come here for work, it wouldn't be possible. But through our residence status, we have both possibilities.

Selami, as most respondents, actually has the Turkish citizenship and a permanent residence permit for Germany. This is related to Germany's strict citizenship laws, which prohibits double nationality for all those born before 1990. Selami and most other respondents did not want to give up their Turkish citizenship. They thus kept it, together with the unlimited residence permit, which presents a very secure status in Germany. Instead of renouncing the Turkish citizenship in favour of the German one, most respondents have a status that lets them travel, work and live freely in both Germany and Turkey. For Selami, this is a great advantage and he explicitly links it to a reduced risk of economic failure.

Devran, who is the child of a mixed couple – a Turkish father and German mother, did not speak much Turkish when he grew up. But he still went to Turkey every summer with his parents and also keeps contact to his kin there. However, out of own interest, he went to Turkey to work with an NGO, and also as an Erasmus student. He has good memories of living in Turkey as an 'expat' and he met many Turks to whom he keeps contact. Their common language, however, is English, not Turkish.

Spending time in Turkey also confronts the respondents with situations they do not feel comfortable in. In other words, they start to appreciate more certain characteristics of German society and the German state. Nasir and his wife, for example, were in Turkey for holidays, when his wife was pregnant. At one point, she got sick and they went to the hospital. He was shocked by the hygienic conditions there which were reason enough for him to cancel the rest of the holidays and go back to Germany. Nevcan, who usually went to Turkey for

holidays, wanted to spend there some more time and lived there for three months, to more fully experience

“

... how it is. It wasn't possible. So I was like holidays nice, but I couldn't work here. Just for fun, I went to a boutique where they sold clothes, told them I wanted to work there. They said 'you can come at 10am, or at 11am, that's also okay'. Well... That's impossible for me. How does the economy work there? [laughing]. Those are just things I simply can't deal with. I need this... system. I could rather work in Switzerland than in Turkey.

Nevcan actually has lived in worked in Switzerland for a few years, which also indicates that transnational practices span more than just the country of residence and the ancestral home country.

Next to traveling to Turkey for holidays or work, transnational political, humanitarian or philanthropic engagement is another common transnational practice (Portes, Escobar, and Radford 2007; Hess and Korf 2014) that also occurred among the respondents of my sample.

Aydin, for example, is member of an Alevi cultural and religious organization in Berlin. While he particularly stresses the social aspect of their meetings, the organization has a clear political agenda. Alevi's are the largest religious minority in Turkey, but they suffer from various forms of discrimination. For example, their places of gathering do not have a legal status and might be prohibited to build or use such places. The organization in Berlin therefore tries to support their fellow believers in Turkey, particularly through collecting money, so that they can finance their religious, social and cultural activities.

Another example is Nizami who is highly involved in a transnational philanthropic project. He founded an organization which collects money for the village he was born in. The idea was, above all, to keep and re-establish ties to the people from the hometown in Turkey. Nizami recounts how many of the village residents left Turkey and settled in different cities across Germany. Due to the spatial distance, they progressively lost contact. At one point in his life, he regretted that loss, even more so as many of the former village residents are also related to each other:

“

I didn't know my cousin anymore. And I said, that can't happen, we have to find a solution. And the solution was to found that organization, to meet at least once a year. And we've made it happen, last year, we were in our village, had a big party there and all the people who haven't seen each other for fifty years, they met again in the village. More than

a thousand people. And now we said we will have this party every year in the last week of the seventh month.

Nizami not only organizes the yearly get-together in Turkey, he also organizes regular meetings in Germany. In addition, he also implemented another project that aimed at planting trees in the village. With the sole reason that there are not many trees, he wanted to plant some there. He was very proud to tell me that at the end of the month he was going to fly to his village, and – together with other volunteers – plant 50 000 hectares of trees.

Keeping ties to and supporting people from the (parents') home town or village, through collecting money as well as organizing visits there, is a common form of transnational engagement. Aydin, who goes back to the village he's been born in, every year also recounts how many guest workers invested in the village by building houses that they now inherited to their children – most of whom live in Germany, but come back in the summer months.

These transnational practices are accompanied by transnational feelings of belonging. The feeling of being 'neither here nor there' transforms into 'something extra here, something extra there', as in Mohamed's cartoon. Lacin's example is a good illustration:

“

I'm German, I'm Turkish, I'm not feeling at odds. (...) My fatherland is Germany, my motherland is Turkey. In Turkey you say motherland, in Germany fatherland. I feel that I belong to both.

Lacin, just as all other respondents, found a way to combine his Turkish and German background and identify with both. The example of Dalim underlines the agency inherent in identifying transnationally:

For a while, I did have this feeling, as a Turk you have to do this and that. Why, it doesn't matter, so there will be Turk 2.0. That exists. There is some type of Turk here, they really succeeded in making a synthesis of both [cultures], and not having to make this decision, are you more Turkish or more German? But as a Turk you will always be confronted with this question, but I won't answer it anymore. Because there is just no way you can answer it.

During their adolescent years, the respondents were not as self-confident to dismiss what the majority society expected from them. These expectations have not changed, but the respondents are less concerned by it. In contrast, they are at ease with their bi-cultural background and see it as enrichment. They also have a clear idea of what they perceive as more German and more

Turkish and what 'extras' they want to pick. Most of them believe that the emotional side of the character and hospitality are typically Turkish, whereas the more organized way of life is more German. They perceive these characteristics as positive and try to achieve a melange, just as Dalim expressed it in his comment.

The transnational feeling of belonging seems to be an evolution compared to first generation immigrants from Turkey. For Turkish immigrants in Germany, Pötzschke et al. (2014) have found a rather low identification with their CoR (score of 1.3 on a scale from 1 = strongly disagree to 5 = strongly agree), and a high identification with Turkey (score of 4.7 on the same scale). The authors also found that "Religion and Turkishness play a significant role in the experiences of Turkish migrants in Germany" and that "most participants see Western culture as a danger to the Muslim way of life" (Pötzschke et al. 2014: 21). While the results are not directly comparable due to the different research designs, there are clear differences in transnational identification. While first generation immigrants highly identify with Turkey and only weakly with Germany, the respondents in my sample strongly identify as both German and Turkish, without giving preference to any of the two. Moreover, while almost all respondents claim to be (somewhat) religious, they view religion as a private matter and do not feel any incompatibility between 'Western culture' and being a Muslim. That is likely the reason why there were almost no allusions to a transnational Muslim community or Ummah. The transnational ways of belonging are based on ethnicity and nationality, but not on religion.

THE INTERGENERATIONAL TRANSMISSION OF TRANSNATIONALISM II: SOCIALIZING THE THIRD GENERATION TRANSNATIONALLY

A good indicator of the importance attributed to a transnational way of life and of keeping the connection to the parents' home country consists in analysing how the respondents raise their own children, hence the third generation. In fact, all respondents with children make an effort to raise their children in a transnational way. Just as they themselves, their children grow up speaking German and Turkish. They spend their summer vacation in Turkey, or celebrate Turkish holidays with the extended family. Nevertheless, socializing the third generation transnationally can be a challenge. This is most clearly exemplified regarding language.

Many respondents say that Turkish is their children's mother tongue, not German. Sometimes, they only spoke Turkish to the child until it got into kindergarten or school. At times, one partner spoke only German,



Georgie-Pauwels-CC

Berlin

the other one only Turkish. However, as many of the children have native-German friends and mostly speak German at school, some parents also commented on the lack of language skills. Varol says about his two children:

“ At home [we speak] mostly Turkish [with the children]. Because German isn't a problem. But I also don't want them to forget their mother tongue. And I already feel, for them it is the opposite. For us, we only spoke Turkish and had to learn German, and for them it is the other way, they speak fluent German, but they speak Turkish like a foreigner.

The difficulty in raising children in a transnational way, particularly as expressed through growing up bilingual, becomes apparent for those with a native-German spouse. Fokkema et al. (2012) have identified the nativity and / or ethnicity of the spouse as a major factor influencing the extent of transnationalism. If the spouse has the same ethnicity and is a first generation immigrant,

transnational practices are higher. In contrast, having a native spouse will decrease transnational practices. This also becomes apparent in the socialization of bi-national / bi-ethnic children. Dalim, for example, has a native-German wife and finds it rather 'artificial' to speak Turkish with his children because his spouse does not speak the language. He also did not put too much effort in teaching his two daughters Turkish which is something he regrets now. Erdim, who likewise has a native-German spouse and therefore rarely speaks Turkish at home with the children, compensated for it by pushing for Turkish language classes in his children's school.

This thus underlines Mau's (2010) point. He claims that while children born into binational couples are natural border-crossers, "To what extent they eventually detach from one or the other of their reference societies remains unclear" (Mau 2010: 60). That the respondents fear that their children will be less transnational only shows the importance they themselves attribute to living their lives transnationally.

CONCLUSION

In this paper, I described the transnational practices (ways of being) second generation ethnic Turks in Berlin engage in, and how these overlap with transnational ways of belonging, i.e. identification, across the life course. In general, all respondents have been socialized in a transnational way. Their parents migrated to Germany as guest workers and lived a transnational life which their children got automatically integrated in. They thus also engaged in holiday transnationalism, kept ties to family and friends in Turkey, and spoke Turkish at home. Many respondents, after a period of disengaging from these transnational practices, still engage in a transnational way of life, by going to Turkey regularly for business or pleasure as well as political or other voluntary involvement. Moreover, the respondents with children also try to socialize their children in a transnational way, whereby holiday transnationalism and speaking the Turkish language are the most important ingredients.

In their adult years, transnational ways of being are clearly mirrored in transnational ways of belonging. The Turkish-German respondents stress their belonging to two societies and cultures, which they highly value. This relationship, however, has not always been that clear. Particularly during their teenage and adolescence years, most respondents did not know how to identify and they drew boundaries to Turkish, and sometimes also German, society and culture. This is tightly related to their outsider status which they experienced in Germany, but also in Turkey. They felt excluded from both societies and therefore did not feel any transnational belonging. This complicates the established relationship in the transnationalism literature between discrimination and transnationalism. While this relationship might be true for first generation migrants, it cannot easily be adopted to the second generation, which might be excluded in both societies. Higher transnationalism would then not be a possible answer to discrimination and exclusion.

Just as in the literature on intra-EU mobility and identification as European, it is difficult if not impossible, to demonstrate a one-way relationship between transnational ways of being and belonging. The accounts of the respondents suggest at least that the two overlap most of the times, and increase or decrease in tandem.

What the respondents' accounts clearly support is the statement that transnational practices and identifications do not come at the expense of integration (Bauböck and Faist 2010). The positive relationship between identification with the home country and the CoR that Teney et al. (2016) have established for first generation immigrants seems to hold for the second generation as well.

While the transnational practices analysed in this paper focus on Germany and Turkey, there is a need to go beyond this bi-focal lens and to analyse second generations' transnational practices and identifications in an encompassing way. While research on transnationalism already goes beyond methodological nationalism, it still suffers from focussing predominantly on the (ancestral) home country and the CoR, at least when analysing transnationalism of immigrants and their descendants. The second generation is part of Europe, a considerable share have higher education and are mobile for their studies and jobs. They are thus likely to exhibit transnational practices that connect different countries than just Germany and Turkey, as in the current example. This would also mean connecting the transnationalism literature much more to research on mobilities that we find in the globalization and Europeanization literature (Andreotti, Le Galès, and Fuentes 2015; Boccagni 2012; Recchi 2015; Urry 2007). This would also include a closer look at the actual and concrete places of transnationalism. While I talked very broadly about Germany and Turkey, transnational practices are much more specific, as they connect concrete places, such as Berlin and Istanbul, or Berlin and small villages in Anatolia. Transnational belonging can likewise be much more specific, based not only on national societies, but also cities and even neighborhoods. These concrete links deserve more attention in future research on transnationalism.

BIBLIOGRAPHY

- Adida, C.L., D.D. Laitin and M.A. Valfort (2016) *Why Muslim Integration Fails in Christian-heritage Societies*, Harvard University Press.
- Andreotti, A., P. Le Galès and F.J. Moreno Fuentes (2015) *Globalised Minds, Roots in the City, Upper Middle Classes in European Cities*, Oxford: Wiley-Blackwell.
- Bauböck, R. and T. Faist (2010) *Diaspora and Transnationalism: Concepts, Theories and Methods*, Amsterdam University Press.
- Beaman, J (2015) 'Boundaries of Frenchness: Cultural Citizenship and France's Middle-class North African Second-generation', *Identities* 22 (1), 36–52.
- Beauchemin, C., C. Hamel, P. Simon and F. Héran (2016) *Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris: INED.
- Boccagni, P. (2012) 'Rethinking Transnational Studies Transnational Ties and the Transnationalism of Everyday Life', *European Journal of Social Theory* 15 (1), 117–32.
- Bourdieu, P. (1987) 'What Makes a Social Class? On The Theoretical and Practical Existence Of Groups', *Berkeley Journal of Sociology* 32, 1–17.

- Burrell, K. (2003) 'Small-scale Transnationalism: Homeland Connections and the Polish 'community' in Leicester', *International Journal of Population Geography* 9 (4), 323–35.
- Crul, M., J. Schneider and F. Lelie (2012) *The European Second Generation Compared: Does the Integration Context Matter?* Amsterdam University Press.
- Duyvendak, J. W. (2011) *The Politics of Home*, Basingstoke: Macmillan.
- Ehrkamp, P. (2005) 'Placing Identities: Transnational Practices and Local Attachments of Turkish Immigrants in Germany', *Journal of Ethnic and Migration Studies* 31 (2), 345–64.
- Favell, A. (2015) *Immigration, Integration and Mobility: New Agendas in Migration Studies*, Colchester: ECPR Press.
- Favell, A. and V. Guiraudon (2011) *Sociology of the European Union*, Palgrave Macmillan.
- Favell, A. and E. Recchi (2009) *Pioneers of European Integration: Citizenship and Mobility in the EU*, Cheltenham, UK ; Northampton, MA: Edward Elgar Pub.
- Fligstein, N. (2009) *Euroclash: The EU, European Identity, and the Future of Europe*, Oxford; New York: Oxford University Press.
- Fokkema, T., L. Lessard-Phillips, J. Bachmeier and S. Brown (2012) 'The Link Between the Transnational Behaviour and Integration of the Second Generation in European and American Cities', *Nordic Journal of Migration Research* 2 (2), 111–23.
- Fouron, G. and N. Glick Schiller (2001) 'All in the Family: Gender, Transnational Migration, and the Nation-State', *Identities* 7 (4), 539–82.
- Guarnizo, L.E. (1997) 'The Emergence of a Transnational Social Formation and The Mirage of Return Migration Among Dominican Transmigrants', *Identities* 4 (2), 281–322.
- Guiraudon, V. (2014) 'Economic Crisis and Institutional Resilience: The Political Economy of Migrant Incorporation', *West European Politics* 37 (6), 1297–1313.
- Hess, M. and B. Korf (2014) 'Tamil Diaspora and the Political Spaces of Second-generation Activism in Switzerland', *Global Networks* 14 (4), 419–37.
- King, R., A. Christou and J. Teerling (2011) 'We Took a Bath with the Chickens': Memories of Childhood Visits to the Homeland by Second-generation Greek and Greek Cypriot 'returnees', *Global Networks* 11 (1), 1–23.
- Kuhn, T. (2015) *Experiencing European Integration: Transnational Lives and European Identity*, Oxford University Press.
- Levitt, P. and N. Glick-Schiller (2004) 'Conceptualizing Simultaneity: A Transnational Social Field Perspective on Society', *International Migration Review* 38 (3), 1002–39.
- Levitt, P. (2009) 'Roots and Routes: Understanding the Lives of the Second Generation Transnationally', *Journal of Ethnic and Migration Studies* 35 (7), 1225–42.
- Martiniello, M. and A. Rea (2014) 'The Concept of Migratory Careers: Elements for a New Theoretical Perspective of Contemporary Human Mobility', *Current Sociology* 62 (7), 1079–96.
- Mau, S. (2010) *Social Transnationalism: Lifeworlds Beyond The Nation-State*, Taylor & Francis.
- Park, R.E. (1928) 'Human Migration and the Marginal Man', *The American Journal of Sociology* 33 (6), 881–93.
- Phinney, J.S. (1989) 'Stages of Ethnic Identity Development in Minority Group Adolescents' *The Journal of Early Adolescence* 9 (1-2), 34–49.
- Portes, A., C. Escobar and A. Walton Radford (2007) 'Immigrant Transnational Organizations and Development: A Comparative Study', *International Migration Review* 41 (1), 242–81.
- Portes, A. and M. Zhou (1993) 'The New Second Generation: Segmented Assimilation and Its Variants', *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 530 (1), 74–96.
- Pötzschke, S., D. Duru, N.S. Cesur and M. Braun (2014) 'Cross-Border Activities and Transnational Identification of Turkish Migrants in Europe', *EU Cross Working Paper # 7*. <http://www.eucross.eu/cms/>.
- Ramm, C. (2010) 'The Muslim Makers', *Interventions* 12 (2): 183–97.
- Recchi, E. (2015) *Mobile Europe. The Theory and Practice of Free Movement in the EU*, London: Palgrave Macmillan UK.
- Richter, M. and M. Nollert (2014) 'Transnational Networks and Transcultural Belonging: a Study of the Spanish Second Generation in Switzerland', *Global Networks* 14 (4), 458–76.
- Santelli, E. (2016) *Les descendants d'immigrés*, Paris: La Découverte.
- Sayad, A. (1999) *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris: Seuil.
- Soehl, T. and R. Waldinger (2012) 'Inheriting the Homeland? Intergenerational Transmission of Cross-Border Ties in Migrant Families', *American Journal of Sociology* 118 (3), 778–813.
- Strauss, A. and J. Corbin (1994) 'Grounded Theory Methodology' *Handbook of Qualitative Research*, 273–85.
- Teney, C., L. Hanquinet and K. Bürkin (2016) 'Feeling European: An Exploration of Ethnic Disparities

Among Immigrants', *Journal of Ethnic and Migration Studies* 42 (13), 2182–2204.

Urry, J. (2007) *Mobilities*. Polity.

Vertovec, S. (2004) 'Migrant Transnationalism and Modes of Transformation', *The International Migration Review* 38 (3), 970–1001.

Waldinger, R. (2015) *The Cross-Border Connection. Immigrants, Emigrants, and Their Homelands*, Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.

Waters, M. C. (1994) 'Ethnic and Racial Identities of Second-Generation Black Immigrants in New York City', *International Migration Review* 28 (4), 795–820.

Wessendorf, S. (2013) *Second-Generation Transnationalism and Roots Migration: Cross-Border Lives*, Farnham: Ashgate.

Wolf, D.L. (2006) 'There's No Place Like 'Home': Emotional Transnationalism and the Struggles of Second-Generation Filipinos', In *The Changing Face of Home: The Transitional Lives of the Second Generation*, by P. Levitt and M. Waters (eds.), New York: Russell Sage Foundation, 255–294.

L'AUTEUR

Christine Barwick est titulaire d'un doctorat en sociologie urbaine de l'université Humboldt à Berlin. Après sa thèse, elle a été chercheuse au Centre d'études européennes de Sciences Po. Depuis Octobre 2016, elle est au Centre Marc Bloch. Ses thèmes de recherche portent sur les migrations et les villes, plus spécifiquement sur la deuxième génération des migrants en Europe, leurs identifications, mobilité sociale et spatiale, l'analyse des réseaux et les discriminations.

DENIÈRES PUBLICATIONS

Barwick, C. (2016): *Social Mobility and Neighbourhood Choice: Turkish-Germans in Berlin*. Farnham: Ashgate.

Barwick, C. (2015): "Are immigrants really lacking social networking skills? The crucial role of reciprocity in building ethnically diverse networks". *Sociology*. September 4, 2015, doi: 10.1177/0038038515596896.

CMB

Christine Barwick
"My fatherland is Germany, my motherland is Turkey". The evolution across the life course of transnational ways of being and belonging of second generation Turkish-Germans

CAHIERS DES IFRE #3, DÉCEMBRE 2016, P. 90-103.
TEXTE INTÉGRAL DISPONIBLE SUR HALSHS.

<http://www.ifre.fr/c/66477>

SOURCES

LES CAHIERS DU CEMCA

Ces cahiers mis en place par le CEMCA en 2013 sont des instruments de diffusion de la recherche scientifique par le biais de formats synthétiques et accessibles. Petits livrets papiers et électroniques, ils ont pour objectif de transmettre à un large public les résultats de travaux réalisés dans le cadre du CEMCA ou en partenariat avec celui-ci.

www.cemca.org.mx/seccion.php?id=182

HOMMES ET MIGRATIONS

Depuis plus de 40 ans, *Hommes & Migrations* diffuse des connaissances sur les migrations en France et dans le monde. Pluraliste et pluridisciplinaire, la revue confronte la réflexion des chercheurs à l'expérience des praticiens. Elle publie des dossiers thématiques sur les flux migratoires, les réalités de l'immigration, les politiques publiques, et le dialogue interculturel. Des chroniques régulières relatent l'actualité sociale et culturelle (débat, initiatives, livres, films, spectacles, musiques). Depuis 2006, elle est éditée par la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, désignée à présent sous le nom de "Musée de l'histoire de l'immigration", qui lui confie le rôle d'interpeller les publics

sur les grands enjeux contemporains : diversité culturelle, intégration, citoyenneté, rapport à l'autre.

hommesmigrations.revues.org/

CHINA PERSPECTIVES

An interdisciplinary quarterly journal, *China Perspectives* provides insightful analysis of the latest political, economic, social and cultural trends in the Chinese world. *China Perspectives* is an anonymously peer-reviewed academic journal. Its authority is ensured by an editorial board made up of reputed scholars, and by the expertise of its contributors. It aims to provide a scientific perspective on contemporary issues. A serious yet readable journal, *China Perspectives* has already proven essential for sinologists and Asia analysts, but its broad scope and highly informative articles may be of interest to anyone keen on improving their knowledge about Greater China.

chinaperspectives.revues.org

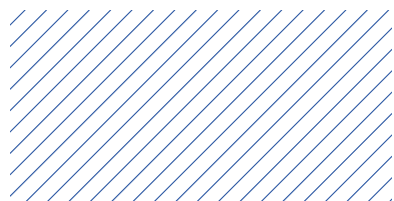
perspectiveschinoises.revues.org

THE TRANSNATIONAL MIDDLE EAST. PEOPLE, PLACES, BORDERS

The Middle East has been undergoing new crises since the powerful socio-political uprisings known as the Arab Spring took place in several countries in 2011. Some countries are experiencing a long-term collapse of their political and social structures out of internal conflicts and external interventions.

Leila Vignat (ed.), *The International Political Economy of New Regionalisms Series*, Routledge, 2017.

bit.ly/transnational-middle-east



LA RÉGIONALISATION DU MONDE : CONSTRUCTION TERRITORIALE ET ARTICULATION GLOBAL/LOCAL

L'objectif des auteurs, spécialistes de plusieurs disciplines (géographie, science politique, sociologie), est de décrire et d'expliquer à plusieurs échelles la régionalisation de l'espace mondial, en utilisant des approches tant théoriques et conceptuelles qu'empiriques. Si l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique du Nord occupent une place importante dans cet ouvrage, plusieurs chapitres proposent des approches globales et des contre-points régionaux qui permettent d'établir d'utiles comparaisons pour donner du sens à ce qui est une tendance lourde du monde contemporain : la construction de grandes régions mondiales.

Alia Gana, Yann Richard (dirs), *IRMC-Karthala, Paris, 2014.*

www.ifre.fr/c/1643

FAIRE FRONTIÈRE(S). RAISONS POLITIQUES ET USAGES SYMBOLIQUES

Cet ouvrage interroge la distinction entre frontières politiques et frontières symboliques, au fil de contributions ancrées dans une démarche empirique et relevant aussi bien de l'anthropologie que de la géographie ou de l'histoire de l'art. Qu'il s'agisse de « faire avec » des frontières conflictuelles ou sensibles, de (se) les représenter par différents moyens, ou encore de pratiquer ou mobiliser une échelle transfrontalière aujourd'hui fort valorisée, apparaissent la pluralité et la tension des histoires, des mémoires et des héritages.

Carine Chavarochette, Magali Demanget et Olivier Givre (éds.), *Paris, Karthala, 2015.*

bit.ly/faire-frontiere



INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER (UMIFRE)



Mondialisation et régionalisation des flux migratoires



Mobilités soudanaises, reconfigurations et appartenances politiques en Egypte et Israël

Frontières et circulations au Moyen-Orient en période de conflits. Reconfigurations entre phases d'ouverture et de fermeture

Des frontières démultipliées ou consolidées? Transferts des migrants défunts et réappropriations post-mortem au Mexique



Quand les migrants sont français : La population française de Pondichéry

Ghazel : l'artiste mobile, l'art de la mobilité



Gérer la contestation des ouvriers migrants. Appropriation de la terre, agences intermédiaires et régulation de l'espace à Shenzhen



"My fatherland is Germany, my motherland is Turkey" The evolution across the life course of transnational ways of being and belonging of second generation Turkish-Germans

